

Jeep®

2012

Liberty

GUIDE DE L'AUTOMOBILISTE

Ce guide a été adapté à l'intention de nos clients canadiens d'expression française. Pour cette raison, il peut différer quelque peu de la version anglaise du guide qui aurait pu accompagner votre véhicule neuf. Il est aussi possible que votre véhicule ne comporte pas certains des équipements décrits dans ce guide.

Le présent guide illustre et décrit les fonctions et les équipements de série ou en option de ce véhicule. Ce guide peut aussi comprendre des descriptions de fonctions ou d'équipements qui ne sont plus livrables ou qui n'ont pas été commandés pour ce véhicule. Veuillez ne pas tenir compte des fonctions et équipements décrits ci-après s'ils n'équipent pas le véhicule.

En ce qui concerne les véhicules vendus au Canada, le nom de Chrysler Group LLC sera considéré comme ayant été supprimé et remplacé par celui de Chrysler Group LLC

Veuillez laisser le Guide de l'automobiliste avec le véhicule au moment où il sera vendu. Le prochain propriétaire voudra sûrement prendre connaissance des renseignements contenus dans ce guide.

Chrysler Group LLC se réserve le droit d'apporter des modifications à la conception et aux caractéristiques techniques de ses véhicules ou de les améliorer sans, pour autant, contracter d'obligation en ce qui concerne les véhicules vendus antérieurement.

L'ALCOOL AU VOLANT

La conduite en état d'ébriété est l'une des principales causes d'accidents de la route.

Même si la teneur de votre sang en alcool est nettement inférieure à la limite imposée par la loi, vos capacités peuvent être sérieusement réduites. C'est pourquoi vous ne devez pas prendre le volant si vous avez bu. Faites-vous accompagner par une personne qui a été désignée comme conducteur non buveur, prenez un taxi, appelez un ami ou servez-vous des transports en commun.

MISE EN GARDE !

L'alcool au volant peut causer un accident. Vos sens sont affaiblis, vos réflexes sont plus lents et votre jugement est amoindri par l'alcool. Il ne faut jamais conduire après avoir bu.

© Droit réservés 2011 de Chrysler Group LLC



TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION	3
2	AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE	9
3	CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE	85
4	INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD	189
5	DÉMARRAGE ET CONDUITE	281
6	EN CAS D'URGENCE	393
7	ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE	413
8	PROGRAMMES D'ENTRETIEN	463
9	ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE	479
10	INDEX	487

SECTION

1

INTRODUCTION

• INTRODUCTION	4
• MISE EN GARDE CONCERNANT LE CAPOTAGE ...	4
• COMMENT UTILISER CE GUIDE	5

• MISES EN GARDE ET AVERTISSEMENTS	7
• NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE	7
• MODIFICATIONS DU VÉHICULE	8

INTRODUCTION

Félicitations pour l'acquisition de votre nouveau véhicule Chrysler Group LLC. Soyez assuré qu'il allie l'exécution de précision, le style distinctif et la qualité supérieure, dans la plus pure tradition de nos véhicules.

Le présent guide de l'automobiliste a été rédigé avec la collaboration d'ingénieurs et de spécialistes et vise à vous familiariser avec le fonctionnement et l'entretien de votre véhicule. Il est accompagné de renseignements relatifs à la garantie et d'autres documents à l'intention de l'automobiliste. Prenez le temps de lire attentivement ces publications. Le respect des directives et des recommandations qui s'y trouvent vous aidera à utiliser votre véhicule en toute sécurité et avec le plus d'agrément possible.

NOTA : Après avoir lu ces publications, rangez-les dans le véhicule pour les consulter au besoin et remettez-les au nouveau propriétaire si vous vendez le véhicule.

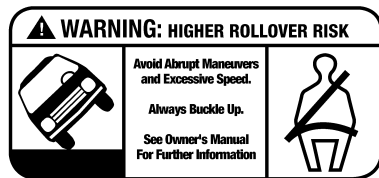
En ce qui concerne le service après-vente, nous tenons à vous rappeler que c'est votre concessionnaire autorisé qui connaît le mieux votre véhicule, car il dispose de techniciens formés en usine, offre des pièces d'origine MOPAR^{MD} et tient à ce que vous soyez satisfait.

MISE EN GARDE CONCERNANT LE CAPOTAGE

Les véhicules utilitaires présentent un risque de capotage nettement plus élevé que les autres types de véhicules. Ce véhicule a une garde au sol et un centre de gravité plus élevés que de nombreux véhicules de tourisme. Sa performance

peut s'avérer supérieure dans plusieurs applications de type hors route. Mais quel que soit le véhicule, si celui-ci est conduit de façon non sécuritaire, le conducteur peut perdre la maîtrise du véhicule. En raison de son centre de gravité plus élevé, si le conducteur en perd la maîtrise, le véhicule pourrait capoter contrairement à d'autres véhicules.

Ne tentez pas de virages serrés, de manœuvres brusques ou d'autres manœuvres de conduite dangereuse qui pourraient entraîner une perte de maîtrise du véhicule. Si vous ne conduisez pas ce véhicule de façon sécuritaire, vous risquez de provoquer une collision, un capotage, ainsi que des blessures graves ou mortelles. Conduisez prudemment.



80bre010

Étiquette de mise en garde concernant le capotage

Le conducteur et les passagers risquent de subir des blessures graves, voire mortelles s'ils ne bouclent pas leur ceinture de sécurité. Dans les faits, le gouvernement américain a remarqué que l'usage systématique des ceintures de sécurité existan-

tes pourrait éviter plus de 10 000 décès chaque année, en plus de réduire les blessures invalidantes de deux millions de personnes annuellement. Dans le cas d'un capotage, un occupant qui n'a pas bouclé sa ceinture court beaucoup plus de risques de perdre la vie qu'un occupant qui l'a bouclée. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité.

COMMENT UTILISER CE GUIDE

Consultez la table des matières pour trouver la section où figurent les renseignements que vous cherchez.

Étant donné que les caractéristiques de votre véhicule varient selon les équipe-

ments qui ont été commandés, certaines descriptions et illustrations peuvent différer de l'équipement de votre véhicule.

Une liste complète des sujets traités figure dans l'index détaillé à la fin du présent guide de l'automobiliste.

Consultez le tableau suivant pour obtenir une description des symboles que vous pourrez apercevoir dans votre véhicule ou dans ce guide de l'automobiliste.

											ESP BAS SYSTÈME ÉLECTRONIQUE D'ANTIDÉRAPAGE/ ASSISTANCE AU FREINAGE
EAU DANS LE CARBURANT	ESSUIE-GLACE DE LUNETTE	ESSUIE-GLACES INTERMITTENTS	DÉFAILLANCE D'AMPOULE EXTERIEURE	PHARES DE ROUTE	CLIGNOTANTS	BOUCHE D'AIR SUPÉRIEURE	SIÈGE CHAUFFANT (BASSE TEMPÉRATURE)	SERRURE DE PORTE	PÉDALES RÉGLABLES	RÉGULATEUR DE VITESSE ÉLECTRONIQUE	
											BRAKE TÉMOIN DU CIRCUIT DE FREINAGE - FREIN DE STATIONNEMENT
CARBURANT	ESSUIE-GLACE INTERMITTENT DE LUNETTE	LAVE-GLACE DE PARE-BRISE	COMMUTATEUR PRINCIPAL D'ÉCLAIRAGE	PHARES DE CROISEMENT	MISE SOUS TENSION PAR CLÉ (PRISE DE COURANT)	BOUCHES D'AIR SUPÉRIEURE ET INFÉRIEURE	SIÈGE CHAUFFANT (HAUTE TEMPÉRATURE)	LÈVE-GLACE	SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS	CONTRÔLE D'ADHÉRENCE EN DESCENTE	
										AWD! SYSTÈME ÉLECTRONIQUE D'ANTIDÉRAPAGE	(ABS) DÉFAILLANCE DU SYSTÈME DE FREINAGE ANTIBLOCAGE
CÔTÉ DE LA TRAPPE À CARBURANT	LAVE-GLACE DE LUNETTE	NIVEAU DE LIQUIDE LAVE-GLACE	PLAFONNIER	PHARE ANTIBROUILLARD AVANT	OUVERTURE DU CAPOT	BOUCHE D'AIR INFÉRIEURE	RECIRCULATION	OUVERTURE DES QUATRE GLACES DE CABRIOLET	SYSTÈME ÉLECTRONIQUE D'ANTIDÉRAPAGE	TRANSMISSION INTÉGRALE	
										4WD! COMMANDE ÉLECTRONIQUE DU PAPILLON	BRAKE TÉMOIN DU CIRCUIT DE FREINAGE - FREIN DE STATIONNEMENT
HUILE MOTEUR	DÉGIVREUR DE LUNETTE	CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE DU PARE-BRISE	FEUX DE STATIONNEMENT	PHARE ANTIBROUILLARD ARRIÈRE	DÉVERROUILLAGE ET OUVERTURE DE HAYON	DÉGIVRAGE ET BOUCHE D'AIR INFÉRIEURE	VENTILATEUR DE L'HABITACLE	VERROUILLAGE DES GLACES	COMMANDE ÉLECTRONIQUE DU PAPILLON	QUATRE ROUES MOTRICES	
										TOW/HAUL REMORQUAGE ET TRANSPORT	
CHARGE DE LA BATTERIE	RÉTROVISEUR EXTÉRIEUR CHAUFFANT	DÉGIVRAGE DE PARE-BRISE	ÉCLAIRAGE DU TABLEAU DE BORD	CEINTURE DE SÉCURITÉ	PORTE LATÉRALE COULISSANTE	OUVERTURE DU COFFRE	CLIMATISATION	ANCRAGE D'ATTACHE DE SIÈGE D'ENFANT	BOUDIN DE RECONNAISSANCE VOCALE	MISE EN GARDE	
											4 LOW QUATRE ROUES MOTRICES GAMME BASSE
BOUGIES DE PRÉCHAUFFAGE	LIQUIDE DE LA DIRECTION ASSISTÉE	ESSUIE-GLACE ET LAVE-GLACE DE PARE-BRISE	SAC GONFLABLE LATÉRAL	SAC GONFLABLE	PORTE LATÉRALE COULISSANTE	DÉVERROUILLAGE D'URGENCE DU COFFRE	ALLUME-CIGARE	ANCRAGES INFÉRIEURS POUR SIÈGE D'ENFANT (LATCH)	BOUDIN UCONNECT™	FEUX DE DÉTRESSE	
			SRS AIRBAG							A/C PUSH CLIMATISATEUR	OFF SYSTÈME ÉLECTRONIQUE D'ANTIDÉRAPAGE HORS FONCTION
TÉMOIN D'ANOMALIE	TEMPÉRATURE DE L'HUILE À TRANSMISSION	TEMPÉRATURE DU LIQUIDE DE RÉFROIDISSEMENT DU MOTEUR	SYSTÈME DE RETENUE COMPLÉMENTAIRE	DÉSACTIVATION DU SAC GONFLABLE DU PASSAGER	PORTE OUVERTE	CAPOTE ABAISSÉE	CAPOTE FERMÉE	AVERTISSEUR SONORE	VOIR LE GUIDE DE L'AUTOMOBILISTE ISO		

010533317

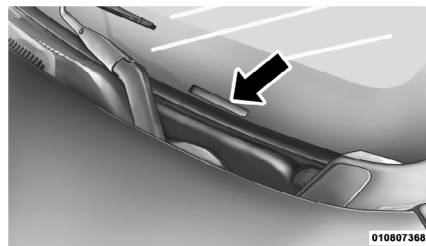
MISES EN GARDE ET AVERTISSEMENTS

Ce guide de l'automobiliste contient des **MISES EN GARDE** vous rappelant d'éviter certaines pratiques qui peuvent provoquer des collisions ou des blessures. Il contient également des **AVERTISSEMENTS** vous informant que certaines procédures risquent d'endommager votre véhicule. Vous risquez de manquer des renseignements importants si vous ne lisez pas ce guide en entier. Respectez toutes les directives énoncées dans les Mises en garde et les Avertissements.

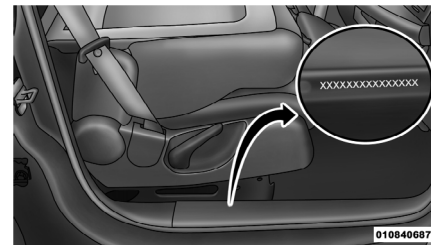
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Le numéro d'identification du véhicule (NIV) se trouve dans le coin avant gauche du tableau de bord. Le NIV est visible par le pare-brise de l'extérieur du véhicule. Ce

numéro est aussi estampé dans le seuil de porte droit (sous la moulure) et apparaît sur l'étiquette de renseignements fixée à l'une des glaces de votre véhicule, ainsi que l'enregistrement du véhicule et le titre.



Numéro d'identification du véhicule



Emplacement du NIV estampé

NOTA : Il est illégal d'enlever ou de changer la plaque de numéro d'identification d'un véhicule.

MODIFICATIONS DU VÉHICULE

MISE EN GARDE!

Toutes les modifications apportées à ce véhicule peuvent gravement nuire à sa manœuvrabilité et à sa sécurité, et peuvent causer un accident entraînant des blessures graves ou mortelles.

SECTION 2

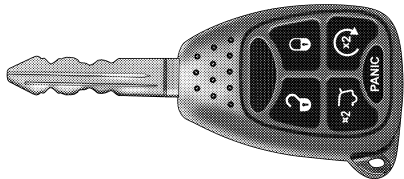
AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

• UN MOT AU SUJET DE VOS CLÉS	11	• Utilisation de l'alarme d'urgence	22
• Retrait de la clé de contact	11	• Programmation de télécommandes additionnelles	22
• Rappel de clé laissée dans le commutateur d'allumage	13	• Remplacement de la pile de la télécommande	23
• ANTIDÉMARRREUR SENTRY KEY ^{MD}	13	• Généralités	23
• Clés de rechange	14	• DISPOSITIF DE DÉMARRAGE À DISTANCE – SELON L'ÉQUIPEMENT	24
• Programmation des clés par le propriétaire	15	• Utilisation du démarrage à distance	24
• Généralités	16	• SERRURES DE PORTE	27
• SYSTÈME D'ALARME ANTIVOL – SELON L'ÉQUIPEMENT	16	• Verrouillage manuel des portes	27
• Réamorçage du système	16	• Verrouillage électrique des portes	28
• Amorçage du système	17	• Système de verrouillage sécurité-enfants – Portes arrière	30
• Pour désamorcer le système	17	• GLACES	31
• ÉCLAIRAGE D'ACCUEIL	18	• Glaces à commande électrique	31
• TÉLÉDÉVERROUILLAGE	18	• Tremblement dû au vent	34
• Pour déverrouiller les portes et le hayon	19	• HAYON	34
• Pour verrouiller les portes et le hayon	20	• Déverrouillage de la lunette articulée du hayon	35
• Déverrouillage de la lunette articulée du hayon	22		

• DISPOSITIFS DE RETENUE DES OCCUPANTS	36	• Capteurs et commandes de déploiement des sacs gonflables	57
• Ceintures à trois points d'ancrage	39	• Enregistreur de données d'événement	68
• Marche à suivre pour détordre une ceinture sous-abdominale et diagonale	44	• Ensemble de retenue d'enfant	69
• Verrouillage de la ceinture de sécurité	44	• RECOMMANDATIONS RELATIVES AU RODAGE DU MOTEUR	80
• Ceintures de sécurité des sièges de passager . . .	45	• Conditions supplémentaires pour moteur diesel – Selon l'équipement	80
• Mode d'enrouleur autobloquant – Selon l'équipement	45	• CONSEILS DE SÉCURITÉ	81
• Ceinture de sécurité à absorption d'énergie	46	• Transport de passagers	81
• Tendeur de ceinture de sécurité	47	• Gaz d'échappement	81
• Appuie-têtes actifs	47	• Vérifications de sécurité à l'intérieur du véhicule	82
• Système amélioré de rappel de non-bouclage des ceintures de sécurité (BeltAlert ^{MD})	50	• Vérifications de sécurité périodiques à l'extérieur du véhicule	84
• Ceintures de sécurité et femmes enceintes	51		
• Rallonge de ceinture de sécurité	51		
• Système de retenue complémentaire – Sacs gonflables	52		

UN MOT AU SUJET DE VOS CLÉS

Les clés taillées des deux côtés peuvent être introduites de n'importe quel côté dans la serrure.



020207279

Clé du véhicule

Le concessionnaire autorisé qui vous a vendu votre nouveau véhicule possède les numéros de code des clés qui correspondent aux serrures de votre véhicule.

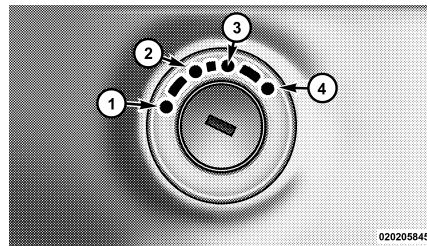
Ces numéros peuvent servir à commander des doubles de clés auprès de votre concessionnaire autorisé. Demandez-les à votre concessionnaire autorisé et conservez-les dans un endroit sûr.

Retrait de la clé de contact

Transmission automatique

Mettez le levier de vitesses à la position P. Tournez la clé en position ACC (accessoires), poussez la clé et le barillet légèrement vers l'intérieur, puis tournez la clé en position LOCK (antivol-verrouillé). Retirez ensuite la clé.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE



020205845

Positions du commutateur d'allumage

1 – LOCK (antivol-verrouillé)	3 – ON/RUN (marche)
2 – ACC (accessoires)	4 – START (démarrage)

NOTA :

- Dans le cas des véhicules qui ne sont pas dotés du centre d'information électronique, les fonctions telles que les commutateurs des glaces à commande électrique, la radio, le toit ouvrant ou le

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

toit Sky Slider^{MD} (selon l'équipement) et les prises d'alimentation demeurent actifs pendant 45 secondes après le passage du commutateur d'allumage en position LOCK (antivol-verrouillé). L'ouverture de l'une des deux portes avant annule cette fonction.

- Dans le cas des véhicules qui sont dotés du centre d'information électronique, les fonctions telles que les commutateurs des glaces à commande électrique, la radio, le toit ouvrant ou le toit Sky Slider^{MD} (selon l'équipement) et les prises d'alimentation demeurent actifs pendant jusqu'à 10 minutes après le passage du commutateur d'allumage en position LOCK (antivol-verrouillé). L'ouverture de l'une des deux portes avant annule cette fonction. Le délai de cette fonction est programmable. Pour

de plus amples renseignements, consultez la rubrique « Centre d'information électronique (Fonctions programmables par l'utilisateur) » de la section « Instruments du tableau de bord ».

MISE EN GARDE!

- **Retirez toujours la télécommande du commutateur d'allumage et verrouillez toutes les portes lorsque vous quittez le véhicule.**
- **Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé.**

- **Il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule pour de multiples raisons. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.**
- **Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou près de celui-ci, et ne laissez pas le commutateur d'allumage en position ACC (accessoires) ou ON/RUN (marche). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.**

- **Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut devenir dangereuse ou mortelle.**

AVERTISSEMENT!

Un véhicule déverrouillé constitue une invitation au vol. Retirez toujours la clé du commutateur d'allumage et verrouillez toutes les portes lorsque vous quittez le véhicule et qu'il n'y a personne à bord.

Rappel de clé laissée dans le commutateur d'allumage

Si vous ouvrez la porte du conducteur lorsque la clé se trouve dans le commu-

teur d'allumage, un carillon retentit pour vous rappeler de la retirer du contact.

NOTA : *Le rappel de clé laissée dans le commutateur d'allumage ne retentit que lorsque la clé de contact se trouve à la position LOCK (antivol-verrouillé) ou ACC (accessoires).*

ANTIDÉMARREUR SENTRY KEY^{MD}

L'antidémarrreur Sentry Key^{MD} neutralise le moteur pour prévenir toute utilisation non autorisée du véhicule. Le système n'a pas besoin d'être amorcé ou activé. Il fonctionne automatiquement, peu importe que le véhicule soit verrouillé ou non.

L'antidémarrreur utilise des clés de contact à puce intégrée (clé antivol) pour prévenir l'utilisation non autorisée du véhicule. Par conséquent, les seules clés programmées

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

pour le véhicule peuvent servir à le faire démarrer et fonctionner. Le système coupe le moteur en deux secondes si une clé non valide est utilisée pour tenter de démarrer le moteur.

NOTA : *Une clé qui n'a pas été programmée est aussi considérée non valide même si elle est taillée en fonction du barillet de serrure du commutateur d'allumage du véhicule.*

Lorsque le contact est normalement établi, le témoin de l'alarme antivol du véhicule s'allume pendant trois secondes à titre de vérification de l'ampoule. Si le témoin reste allumé après cette vérification, il y a défaillance du circuit électronique. De plus, si le témoin de sécurité du véhicule commence à clignoter après la vérification de l'ampoule, une clé non valide a été utilisée pour tenter de démarrer

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

le moteur. Dans ces deux cas, le moteur est coupé après deux secondes.

Si le témoin de l'alarme antivol du véhicule s'allume en situation d'utilisation normale (le moteur tourne depuis plus de 10 secondes), il y a défaillance du circuit électronique. Dans ce cas, le véhicule doit être réparé dans les plus brefs délais par un concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT!

L'antidémarrreur Sentry Key^{MD} n'est pas compatible avec certains dispositifs de démarrage à distance du marché secondaire. L'utilisation de ces dispositifs peut entraîner des problèmes de démarrage et altérer la protection antivol du véhicule.

Toutes les clés fournies avec votre nouveau véhicule ont été programmées en fonction de son circuit électronique.

Clés de rechange

NOTA : *Seules les clés programmées pour le véhicule peuvent servir à le faire démarrer et fonctionner. Une clé Sentry Key^{MD} programmée pour un véhicule ne peut pas être reprogrammée pour un autre véhicule.*

AVERTISSEMENT!

Retirez toujours les clés Sentry Key^{MD} du véhicule et verrouillez toutes les portes lorsque vous laissez le véhicule sans surveillance.

Au moment de l'achat, un numéro d'identification personnel (NIP) de quatre chiffres est remis au propriétaire. Conservez le NIP à un endroit sûr. Ce NIP est nécessaire pour qu'un concessionnaire autorisé remplace les clés. La programmation de clés peut être effectuée chez un concessionnaire autorisé ou en suivant la méthode de programmation des clés par le propriétaire. Celle-ci consiste en la programmation d'une clé vierge en fonction de l'électronique du véhicule. Une clé vierge est une clé qui n'a jamais été programmée.

NOTA : *Apportez toutes vos clés chez un concessionnaire autorisé lorsque vous lui faites vérifier l'antidémarrreur Sentry Key^{MD}.*

Programmation des clés par le propriétaire

Si vous possédez deux clés Sentry Key^{MD} valides, vous pouvez programmer de nouvelles clés Sentry Key^{MD} dans l'antidémarrreur comme suit :

1. Faites tailler la clé antivol Sentry Key^{MD} vierge additionnelle en fonction du code du barillet de serrure du commutateur d'allumage.

2. Introduisez la première clé valide dans le commutateur d'allumage. Tournez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (marche) pendant au moins 3 secondes, mais pas plus de 15 secondes. Tournez-le ensuite à la position LOCK (antivol-verrouillé), puis retirez la première clé.

3. Introduisez la deuxième clé valide dans le commutateur d'allumage. Tournez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (marche) dans les 15 secondes qui suivent. Après 10 secondes, un carillon retentit une fois. De plus, le témoin de sécurité du véhicule commence à clignoter. Tournez le commutateur d'allumage à la position LOCK (antivol-verrouillé), puis retirez la deuxième clé.

4. Insérez une clé Sentry Key^{MD} vierge dans le commutateur d'allumage. Tournez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (marche) dans les 60 secondes qui suivent. Au bout de 10 secondes, un carillon retentit une fois. De plus, le témoin de sécurité du véhicule cesse de clignoter. Le témoin de sécurité du véhicule s'allume de nouveau pendant trois secon-

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

des et s'éteint pour indiquer la fin de la programmation.

La nouvelle clé Sentry Key^{MD} est programmée. **La télécommande de télédéverrouillage est aussi programmée pendant ces étapes.**

Vous pouvez recommencer ces étapes pour programmer jusqu'à huit clés. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé si vous n'avez aucune clé Sentry Key^{MD} programmée.

NOTA : *Si vous avez perdu une clé programmée, adressez-vous à votre concessionnaire autorisé pour faire effacer toutes les autres clés de la mémoire du système. Ceci évitera que la clé perdue ne puisse faire démarrer votre véhicule. Les clés*

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

restantes doivent alors être reprogrammées. Apportez toutes les clés du véhicule chez un concessionnaire autorisé pour les faire reprogrammer.

Généralités

L'antidémarrreur Sentry Key^{MD} est conforme à la partie 15 du règlement de la FCC et à la norme RSS-210 d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux conditions suivantes :

- Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
- Ce dispositif doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

SYSTÈME D'ALARME ANTIVOL – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système d'alarme antivol surveille les portes, le hayon et la lunette articulée du hayon pour prévenir l'accès non autorisé et l'utilisation non autorisée de l'allumage. Lorsque le système d'alarme antivol est activé, les commutateurs intérieurs des serrures de porte et de la lunette articulée sont désactivés.

Si l'alarme se déclenche, le système d'alarme antivol fait retentir l'avertisseur sonore par intermittence et les phares, les feux de position, les clignotants et le témoin de sécurité du véhicule situé dans le groupe d'instruments clignotent pendant trois minutes. Si le problème à la source du déclenchement de l'alarme persiste après trois minutes (porte du conducteur,

porte du passager avant, autres portes, commutateur d'allumage), les phares, les clignotants et les feux de position clignotent pendant 15 minutes supplémentaires.

NOTA : *L'alarme d'urgence et l'alarme de sécurité diffèrent sensiblement l'une de l'autre. Prenez le temps nécessaire pour activer le mode d'urgence puis le mode de sécurité, afin de vous familiariser avec les différences d'avertissements sonores. Si l'avertisseur sonore devait retentir pour l'un ou l'autre de ces modes, vous devrez pouvoir distinguer le mode activé afin d'être en mesure de le désactiver.*

Réamorçage du système

Si l'alarme se déclenche et que rien n'est fait pour la désamorcer, l'avertisseur sonore du système d'alarme antivol s'arrête après trois minutes, les feux qui clignotent

s'arrêtent après 15 minutes, puis le système se réamorce.

Amorçage du système

1. Retirez la clé du commutateur d'allumage et sortez du véhicule.
2. Verrouillez les portes et le hayon en appuyant sur le commutateur de VERROUILLAGE électrique des portes ou sur le bouton de VERROUILLAGE de la télécommande.

NOTA : *Le système ne s'activera pas si vous verrouillez les portes avec les boutons manuels de verrouillage ou le barillet de serrure de la porte du conducteur.*

3. Fermez toutes les portes. Le témoin du système antivol situé dans le groupe d'instruments clignotera rapidement pendant environ 16 secondes pour indiquer que le

système est activé. L'ouverture d'une porte ou du hayon pendant cette période annule l'activation. Si le système d'alarme antivol s'amorce correctement, le témoin de sécurité du véhicule clignote lentement pour indiquer que le système d'alarme antivol est amorcé.

NOTA : *Comme fonction de sécurité additionnelle, lorsque l'alarme antivol est amorcée, le système HomeLink^{MD}/ouverture de garage (selon l'équipement) est aussi désactivé.*

Pour désamorcer le système

Appuyez sur le bouton de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage ou insérez une clé Sentry Key^{MD} valide dans le barillet de serrure du commutateur d'allumage et tournez la clé à la position ON/RUN (marche).

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

NOTA :

- *Le déverrouillage des portes avec les boutons manuels de verrouillage ou le barillet de serrure de la porte du conducteur ne désactive pas le système antivol.*
- *Lorsque le système est amorcé, les commutateurs de verrouillage électrique des portes intérieures ne permettent pas de déverrouiller les portes.*

Le système d'alarme antivol est conçu pour protéger votre véhicule. Cependant, il peut, dans certaines conditions, se déclencher intempestivement. Si la séquence d'activation décrite a eu lieu, le système s'active que vous soyez à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule. Si vous demeurez dans le véhicule et que vous ouvrez une porte, l'alarme se déclenche.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Si cela survient, désarmez le système antivol du véhicule.

Alerte de tentative d'effraction

Si le système d'alarme antivol s'est déclenché en votre absence, l'avertisseur sonore retentit trois fois et les feux extérieurs clignotent trois fois lorsque vous déverrouillez les portes. Vérifiez le véhicule pour voir s'il y a eu effraction.

ÉCLAIRAGE D'ACCUEIL

L'éclairage d'accueil s'allume lorsque vous utilisez la télécommande de télédéverrouillage pour déverrouiller les portes ou ouvrir une des portes.

Cette fonction active également l'éclairage d'approche dans les rétroviseurs extérieurs (selon l'équipement). Consultez le paragraphe « Rétroviseurs » dans la sec-

tion « Caractéristiques de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

L'éclairage s'éteint graduellement après environ 30 secondes ou immédiatement dès que le commutateur d'allumage est tourné à la position ON/RUN (marche) de la position OFF (arrêt).

NOTA :

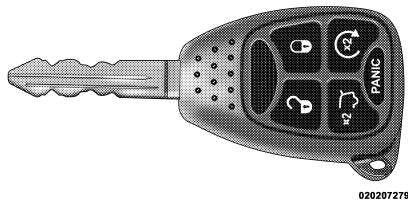
- *Les lampes d'accueil de la console au pavillon avant et des portes ne s'allument pas si le rhéostat d'intensité lumineuse est réglé en position de « Dome ON » (plafonnier allumé) (position complètement vers le haut).*
- *L'éclairage d'accueil ne s'allume pas si le rhéostat d'intensité lumineuse se trouve en position de « Dome defeat »*

(plafonnier éteint) (position complètement vers le bas).

TÉLÉDÉVERROUILLAGE

Ce système vous permet de verrouiller ou de déverrouiller les portes et le hayon, d'ouvrir la glace articulée du hayon ou de déclencher l'alarme d'urgence d'une distance de jusqu'à 20 mètres (66 pieds) au moyen d'une télécommande de télédéverrouillage. Il n'est pas nécessaire de pointer la télécommande de télédéverrouillage vers le véhicule pour activer le système. Cependant, la trajectoire de transmission ne doit pas être obstruée par des objets métalliques.

NOTA : *L'insertion de la clé dans le commutateur d'allumage désactive tous les boutons de la télécommande de télédéverrouillage.*



Clé du véhicule

Pour déverrouiller les portes et le hayon :

Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande de télédéverrouillage une fois pour déverrouiller la porte du conducteur, ou deux fois pour déverrouiller toutes les portes et le hayon. Les clignotants clignotent pour confirmer le signal de déverrouillage. L'éclairage d'accueil s'allume également.

Télécommande de télédéverrouillage, porte du conducteur/toutes les portes en premier

Cette fonction permet de programmer le système pour déverrouiller la porte du conducteur ou toutes les portes et le hayon au premier enfoncement du bouton de déverrouillage de la télécommande. Voici comment modifier le réglage :

- Pour de plus amples renseignements sur les véhicules équipés du centre d'information électronique, consultez la rubrique « Centre d'information électronique/Réglages personnalisés (Fonctions programmables par l'utilisateur) » de la section « Instruments du tableau de bord ».

Si le véhicule n'est pas équipé du centre d'information électronique, procédez comme suit :

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

1. Maintenez le bouton de verrouillage d'une télécommande programmée (c.-à-d., fonctionnelle) enfoncé pendant au moins 4 secondes, mais pas plus de 10. ensuite, maintenez le bouton de DÉVERROUILLAGE enfoncé en même temps que le bouton de VERROUILLAGE;
2. relâchez les deux boutons en même temps.
3. Mettez la fonction à l'essai de l'extérieur du véhicule en appuyant sur les boutons de verrouillage et de déverrouillage de la télécommande.
4. Répétez ces étapes si vous désirez rétablir le réglage précédent de cette fonction.

NOTA : *L'alarme antivol s'active lorsque vous vous trouvez dans l'habitacle et que*

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

vous enfoncez le bouton de VERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage. L'alarme retentit lorsque vous ouvrez une porte et que l'alarme antivol est activée. Appuyez sur le bouton de DÉVERROUILLAGE pour désactiver l'alarme antivol.

Éclairage d'approche – Selon l'équipement

Cette fonction active les phares jusqu'à 90 secondes lorsque les portes sont déverrouillées à l'aide de la télécommande. La durée de cette fonction est programmable sur les véhicules équipés du centre d'information électronique (EVIC). Pour de plus amples renseignements, consultez la rubrique « Centre d'information électronique (Fonctions programmables par l'utilisateur) » de la section « Instruments du tableau de bord ».

Pour verrouiller les portes et le hayon :

Appuyez brièvement sur le bouton de verrouillage de la télécommande pour verrouiller toutes les portes et le hayon. Les clignotants s'allument un court moment et l'avertisseur sonore retentit une fois pour confirmer le signal de verrouillage.

Retentissement de l'avertisseur sonore au verrouillage

Cette fonction active l'avertisseur sonore lorsque les portes sont verrouillées à l'aide de la télécommande. Cette fonction peut être activée ou désactivée. Voici comment modifier le réglage :

- Pour de plus amples renseignements sur les véhicules équipés du centre d'information électronique, consultez la rubrique « Centre d'information électronique/Réglages personnalisés

(Fonctions programmables par l'utilisateur) » de la section « Instruments du tableau de bord ».

- Si le véhicule n'est pas équipé du centre d'information électronique, procédez comme suit :

1. Maintenez le bouton de verrouillage d'une télécommande programmée (c.-à-d., fonctionnelle) enfoncé pendant au moins 4 secondes, mais pas plus de 10. Ensuite, maintenez le bouton PANIC (alarme d'urgence) enfoncé en même temps que le bouton de VERROUILLAGE.

2. relâchez les deux boutons en même temps.

3. Mettez la fonction à l'essai de l'extérieur du véhicule en appuyant sur les boutons de verrouillage de la télécommande.

4. Répétez ces étapes si vous désirez rétablir le réglage précédent de cette fonction.

NOTA : *L'alarme antivol s'active lorsque vous vous trouvez dans l'habitacle et que vous enfoncez le bouton de VERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage. L'alarme retentit lorsque vous ouvrez une porte et que l'alarme antivol est activée. Appuyez sur le bouton de DÉVERROUILLAGE pour désactiver l'alarme antivol.*

Flash Lights with Lock (clignotement des feux au verrouillage)

Cette fonction allume les clignotants lorsque les portes sont verrouillées ou déverrouillées avec la télécommande. Cette fonction peut être activée ou désactivée. Voici comment modifier le réglage :

- Pour de plus amples renseignements sur les véhicules équipés du centre d'information électronique, consultez la rubrique « Centre d'information électronique/Réglages personnalisés (Fonctions programmables par l'utilisateur) » de la section « Instruments du tableau de bord ».
- Si le véhicule n'est pas équipé du centre d'information électronique, procédez comme suit :

1. Maintenez le bouton de verrouillage d'une télécommande programmée (c.-à-d., fonctionnelle) enfoncé pendant au moins 4 secondes, mais pas plus de 10. Ensuite, maintenez le bouton de VERROUILLAGE enfoncé en même temps que le bouton de DÉVERROUILLAGE.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

2. relâchez les deux boutons en même temps.

3. Mettez la fonction à l'essai de l'extérieur du véhicule en appuyant sur les boutons de verrouillage et de déverrouillage de la télécommande.

4. Répétez ces étapes si vous désirez rétablir le réglage précédent de cette fonction.

NOTA : *L'alarme antivol s'active lorsque vous vous trouvez dans l'habitacle et que vous enfoncez le bouton de VERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage. L'alarme retentit lorsque vous ouvrez une porte et que l'alarme antivol est activée. Appuyez sur le bouton de DÉVERROUILLAGE pour désactiver l'alarme antivol.*

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Déverrouillage de la lunette articulée du hayon

Appuyez deux fois sur le bouton de LUNETTE ARTICULÉE pour déverrouiller la lunette articulée du hayon.

MISE EN GARDE!

Reculez-vous quand vous ouvrez pour éviter des blessures. La vitre monte automatiquement.

Utilisation de l'alarme d'urgence

NOTA : *L'alarme d'urgence et l'alarme de sécurité diffèrent sensiblement l'une de l'autre. Prenez le temps nécessaire pour activer le mode d'urgence puis le mode de sécurité, afin de vous familiariser avec les différences d'avertissements sonores. Si l'avertisseur sonore devait retentir pour l'un ou l'autre de ces modes, vous devrez*

pouvoir distinguer le mode activé afin d'être en mesure de le désactiver.

Pour activer ou désactiver la fonction d'alarme d'urgence, appuyez sur le bouton de l'alarme d'urgence de la télécommande et gardez-le enfoncé pendant au moins une seconde, puis relâchez-le. Lorsque l'alarme d'urgence retentit, les phares et les feux de position clignotent, l'avertisseur sonore retentit par pulsions et l'éclairage d'accueil s'allume.

L'alarme d'urgence reste activée pendant trois minutes, à moins d'appuyer de nouveau sur le bouton d'alarme ou que le véhicule atteigne ou dépasse la vitesse de 8 km/h (5 mi/h).

En mode d'urgence, le verrouillage des portes et le module de télédéverrouillage fonctionnent normalement. L'alarme de

détresse ne désamorce pas le système de sécurité si le véhicule en est équipé.

NOTA : *Il sera peut-être nécessaire que vous soyez à proximité du véhicule lorsque vous utilisez la télécommande de télédéverrouillage pour désactiver l'alarme d'urgence en raison des bruits de fréquence qu'émet le système.*

Programmation de télécommandes additionnelles

Consultez le paragraphe « Programmation des clés par le propriétaire » de l'antidémarrreur Sentry Key^{MD}.

Consultez votre concessionnaire autorisé pour plus de détails si vous n'avez aucune télécommande de télédéverrouillage programmée.

Remplacement de la pile de la télécommande

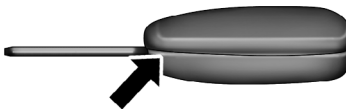
Utilisez des piles de remplacement de type CR2032.

NOTA :

- *Pour le perchlorate, des consignes particulières de manutention peuvent s'appliquer. Consultez le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.*
- *Ne touchez pas les bornes de pile qui se trouvent à l'arrière du boîtier ou sur le circuit imprimé.*

1. Retirez la vis du boîtier de la télécommande (selon l'équipement).
2. Placez la télécommande de télédéverrouillage boutons vers le bas, puis séparez les deux moitiés du boîtier de la télécommande à l'aide d'un outil à lame plate.

Veillez à ne pas endommager le joint lorsque vous retirez les piles.



021432709

Séparation des parties du boîtier

3. Remplacez la pile. Évitez de toucher la pile neuve avec les doigts car l'huile naturelle de la peau peut entraîner leur détérioration. Si vous touchez une pile, nettoyez-la avec de l'alcool à friction.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

4. Pour réassembler le boîtier de la télécommande, enclenchez les deux moitiés ensemble.
5. Réinstallez la vis et serrez-la fermement (selon l'équipement).

Généralités

Ce dispositif est conforme à la norme RSS-210 d'Industrie Canada et à la partie 15 du règlement de la FCC. Son utilisation est soumise aux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
2. Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient en perturber le fonctionnement.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

NOTA : *Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation donnée à l'utilisateur de faire fonctionner l'appareil.*

Si la télécommande ne fonctionne pas à distance normale de votre véhicule, vérifiez les deux conditions suivantes :

1. Pile faible dans la télécommande de télédéverrouillage. Leur durée de vie est de l'ordre d'un à deux ans.
2. Vous êtes à proximité d'un émetteur radio (station émettrice, émetteur d'aéroport, radios mobiles et postes BP).

DISPOSITIF DE DÉMARRAGE À DISTANCE – SELON L'ÉQUIPEMENT



Ce système utilise la télécommande de télédéverrouillage pour démarrer le moteur de façon pratique à partir de l'extérieur du véhicule tout en maintenant la sécurité. La portée du dispositif est d'environ 91 m (300 pi).

NOTA :

- *Le véhicule doit être équipé d'une transmission automatique pour avoir la fonction de démarrage à distance.*
- *Les obstructions entre le véhicule et la télécommande de télédéverrouillage peuvent réduire cette portée.*

Utilisation du démarrage à distance

Toutes les conditions suivantes doivent être réunies avant que le moteur puisse être démarré à distance :

- Levier sélecteur à la position P (stationnement).
- Portes fermées.
- Capot fermé.
- Hayon fermé.
- Commutateur de feux de détresse hors fonction.
- Contacteur de frein inactif (la pédale de frein n'est pas enfoncée).
- Clé de contact retirée du commutateur d'allumage.

- Batterie à un niveau de charge acceptable.
- Bouton PANIC (alarme d'urgence) de la télécommande non enfoncé.
- Système non désactivé par l'événement de démarrage à distance précédent
- Système d'alarme antivol désactivé

MISE EN GARDE!

- **Ne pas démarrer ni faire tourner un moteur dans un garage fermé ou un endroit confiné. Le gaz d'échappement contient de l'oxyde de carbone (CO) qui est inodore et incolore. L'oxyde de carbone est toxique et peut entraîner des blessures ou la mort en cas d'inhalation.**
- **Gardez la télécommande de télé-déverrouillage hors de la portée des enfants. Le fonctionnement du système de démarrage à distance, les glaces, les serrures de porte ou les autres commandes pourraient entraîner des blessures sérieuses ou la mort.**

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Message d'annulation du démarrage à distance au centre d'information électronique – Selon l'équipement

Un des messages suivants s'affiche au centre d'information électronique si le véhicule ne démarre pas à distance ou quitte le mode de démarrage à distance de façon prématurée :

- Remote Start Aborted – Door Ajar (Démarrage à distance annulé – Porte ouverte)
- Remote Start Aborted – Hood Ajar (Démarrage à distance annulé – Capot ouvert)
- Remote Start Aborted – L/Gate Ajar (démarrage à distance annulé – Hayon ouvert)

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

- Remote Start Aborted – System Fault (démarrage à distance annulé – Anomalie du système)
- Remote Start Aborted – Fuel Low (Démarrage à distance annulé – Bas niveau de carburant)

Le message reste affiché au centre d'information électronique jusqu'à ce que le commutateur d'allumage soit mis en position ON/RUN (marche).

Pour passer en mode de démarrage à distance



Appuyez brièvement à deux reprises sur le bouton de démarrage à distance de la télécommande en moins de 5 secondes. Les feux de position clignotent et l'avertisseur sonore retentit deux fois (selon la programmation). En-

suite, le moteur démarre et le véhicule demeure en mode de démarrage à distance pendant un cycle de 15 minutes.

NOTA :

- Si les serrures à commande électrique ont été déverrouillées, le dispositif de démarrage à distance verrouille automatiquement les portes.
- En cas d'une anomalie du moteur ou d'un bas niveau de carburant, le véhicule démarre, puis s'arrête après 10 secondes.
- À des fins de sécurité, les glaces à commande électrique et le toit ouvrant ou le toit Sky Slider^{MD} (selon l'équipement) sont désactivés lorsque le véhicule est en mode de démarrage à distance.

- Le moteur peut être démarré à deux reprises consécutives (deux cycles de 15 minutes) avec la télécommande de télédéverrouillage. Toutefois, le commutateur d'allumage doit être placé à la position ON/RUN (marche) avant que vous ne puissiez recommencer la séquence de démarrage pour un troisième cycle.

Pour quitter le mode de démarrage à distance sans conduire le véhicule

Appuyez brièvement une seule fois sur le bouton de démarrage à distance ou laissez le moteur tourner pendant tout le cycle de 15 minutes.

NOTA : Afin d'éviter des arrêts intempestifs, le système désactivera cette fonction d'arrêt du bouton de DÉMARRAGE À DISTANCE pendant 2 secondes après avoir reçu une demande valide de démarrage à distance.

Pour quitter le mode de démarrage à distance et conduire le véhicule

Avant la fin du cycle de 15 minutes, appuyez brièvement sur le bouton de déverrouillage de la télécommande pour déverrouiller les portes et désactiver l'alarme antivol (selon l'équipement). Insérez ensuite la clé dans le commutateur d'allumage et tournez le commutateur à la position ON/RUN (marche).

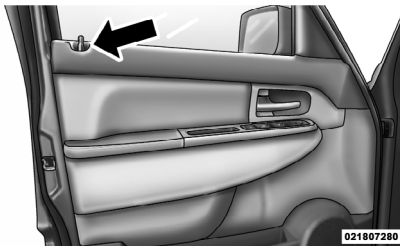
NOTA : Le commutateur d'allumage doit être à la position ON/RUN (marche) pour conduire le véhicule.

SERRURES DE PORTE

Verrouillage manuel des portes

Pour verrouiller chaque porte, appuyez sur le bouton de verrouillage de porte situé sur le panneau de garnissage de chaque porte vers le bas. Pour déver-

rouiller chaque porte, tirez sur le bouton de verrouillage de porte situé sur le panneau de garnissage de chaque porte vers le haut.



Bouton de verrouillage manuel

Si le bouton de verrouillage de porte est en position enfoncée lorsque vous fermez la porte, celle-ci sera verrouillée. Veillez à ne pas laisser les clés à l'intérieur du véhicule avant de fermer la porte.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

NOTA : Les boutons de verrouillage manuel des portes ne verrouillent pas et ne déverrouillent pas le hayon.

MISE EN GARDE!

- Pour votre sécurité et votre protection en cas de collision, verrouillez toutes les portes lorsque vous roulez et lorsque vous stationnez et quittez votre véhicule.
- Retirez toujours la télécommande du commutateur d'allumage et verrouillez toutes les portes lorsque vous quittez le véhicule.
- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé.

- **Il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule pour de multiples raisons. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.**
- **Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou près de celui-ci, et ne laissez pas le commutateur d'allumage en position ACC (accessoires) ou ON/RUN (marche). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.**

Verrouillage électrique des portes

Les panneaux de garnissage des portières avant sont munis d'un commutateur de verrouillage. Utilisez ce commutateur pour verrouiller ou déverrouiller les portes et le hayon.



Emplacement des commutateurs de verrouillage électrique des portes

1 – Déverrouillage 2 – Verrouillage

Si vous appuyez sur le commutateur de verrouillage électrique des portes alors que la clé est dans le commutateur d'allumage et que l'une des portes avant est ouverte, les serrures électriques ne fonctionneront pas. Cette précaution vous empêche de verrouiller votre véhicule lorsque les clés sont à l'intérieur. Pour que les serrures fonctionnent de nouveau, il suffit de retirer la clé ou de fermer la porte. Pour vous rappeler de retirer la clé, un avertisseur sonore retentit quand une porte est ouverte et que la clé se trouve dans le commutateur d'allumage.

Verrouillage automatique des portes – Selon l'équipement

Les portes du véhicule se verrouillent automatiquement lorsque les conditions suivantes sont réunies :

1. La fonction de verrouillage automatique des portes est activée.
2. La transmission est en prise.
3. Les portes sont fermées
4. L'accélérateur est enfoncé.
5. Le véhicule roule à plus de 24 km/h (15 mi/h).
6. Les portes n'ont pas été préalablement verrouillées à l'aide du commutateur de verrouillage électrique des portes ou de la télécommande de télédéverrouillage.

Déverrouillage automatique des portes à la sortie

Les portes des véhicules munis de serrures électriques se déverrouillent automatiquement si :

1. La fonction de déverrouillage automatique des portes à la sortie est activée.
2. La transmission est en prise et le véhicule est maintenant à l'arrêt.
3. La transmission est à la position N ou à la position P.
4. La porte du conducteur est ouverte.
5. Les portes n'ont pas été déverrouillées auparavant.
6. Le véhicule est à l'arrêt.

Programmation du déverrouillage automatique des portes à la sortie

La fonction de déverrouillage automatique des portes à la sortie peut être activée ou désactivée comme suit :

- Pour de plus amples renseignements sur les véhicules équipés du centre

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

d'information électronique, consultez la rubrique « Centre d'information électronique/Réglages personnalisés (Fonctions programmables par l'utilisateur) » de la section « Instruments du tableau de bord ».

- Pour les véhicules qui ne sont pas équipés du centre d'information électronique, procédez comme suit :

1. Fermez toutes les portes, puis mettez la clé de contact dans le commutateur d'allumage.

2. Tournez le commutateur d'allumage de la position OFF (arrêt) à la position ON/RUN (marche) à cinq reprises, en terminant par la position ON/RUN (marche).

3. appuyez sur le commutateur de déverrouillage électrique des portes pour déverrouiller les portes;

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

4. Vous entendrez un bref signal sonore une fois la programmation terminée.

Répétez ces étapes si vous désirez rétablir le réglage précédent de cette fonction.

NOTA : Utilisez la fonction de déverrouillage automatique des portes à la sortie conformément aux lois en vigueur.

Système de verrouillage sécurité-enfants – Portes arrière

Pour mieux protéger les jeunes enfants assis à l'arrière, les portes arrière sont munies d'un système de verrouillage sécurité-enfants.

Pour mettre le système en fonction, ouvrez chaque porte arrière, utilisez un tournevis à lame plate (ou la clé de contact) et tournez le bouton dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour enclen-

cher le système de verrouillage sécurité-enfants ou dans le sens des aiguilles d'une montre pour le désactiver. Lorsque le verrou sécurité-enfants d'une porte est enclenché, cette porte ne peut s'ouvrir qu'avec la poignée extérieure, même si le verrou intérieur est en position de déverrouillage.



Verrouillage sécurité-enfants

NOTA :

- Lorsque le système de verrouillage sécurité-enfants est enclenché, la porte ne peut s'ouvrir qu'avec la poignée extérieure, même si la serrure intérieure est en position de déverrouillage.
- Après avoir désactivé le système de verrouillage sécurité-enfants, vous devez toujours essayer d'ouvrir la porte de l'intérieur pour vous assurer que la serrure se trouve à la position voulue.
- Après avoir enclenché le système de verrouillage sécurité-enfants, vous devez toujours essayer d'ouvrir la porte de l'intérieur pour vous assurer que la serrure se trouve à la position voulue.
- En cas d'urgence, pour sortir du véhicule lorsque le système est enclenché, levez le bouton de verrouillage (position

de déverrouillage), abaissez la glace et ouvrez la porte au moyen de la poignée extérieure de porte.

MISE EN GARDE!

Prenez garde de ne pas laisser de passagers enfermés dans le véhicule en cas de collision. N'oubliez pas que les portes arrière ne peuvent être ouvertes que de l'extérieur lorsque les verrous sécurité-enfants sont enclenchés.

GLACES

Glaces à commande électrique

Les commutateurs des glaces sur le panneau de garnissage de la porte du conducteur gèrent toutes les glaces de porte.



Commutateurs de glaces à commande électrique

Le panneau de garnissage de chacune des portes de passager comprend un seul commutateur de glace. Les commu-

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

tateurs des glaces ne fonctionnent que si le commutateur d'allumage se trouve à la position ON/RUN (marche) ou ACC (accessoires).

MISE EN GARDE!

Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans le véhicule lorsque la clé se trouve dans le commutateur d'allumage. Les occupants, et surtout les enfants sans surveillance, peuvent se faire coincer par les glaces en actionnant les commutateurs des glaces à commande électrique. Ils risquent de subir des blessures graves, voire mortelles.

Dispositif d'ouverture automatique

Les commutateurs de lève-glace électriques du conducteur et du passager avant sont tous deux dotés d'un dispositif d'ouverture automatique. Appuyez sur le commutateur de glace outre le premier cran et relâchez-le; la glace descend automatiquement.

Pour ouvrir partiellement la glace, appuyez sur le commutateur de glace jusqu'au premier cran, puis relâchez-le lorsque vous voulez interrompre la descente de la glace.

Pour empêcher l'ouverture complète de la glace pendant l'ouverture automatique, tirez brièvement le commutateur vers le haut.

Sur les véhicules qui ne sont pas équipés du centre d'information électronique

(EVIC), les commutateurs des glaces à commande électrique restent alimentés pendant 45 secondes après la coupure du contact. L'ouverture de l'une des deux portes avant annule cette fonction.

Sur les véhicules équipés d'un centre d'information électronique, les commutateurs des glaces à commande électrique demeurent alimentés jusqu'à 10 minutes après la coupure du contact. L'ouverture de l'une des deux portes avant annule cette fonction. Le délai est programmable. Pour de plus amples renseignements, consultez la rubrique « Centre d'information électronique (Fonctions programmables par l'utilisateur) » de la section « Instruments du tableau de bord ».

Fonction de fermeture automatique des glaces avec protection contre le pincement – Selon l'équipement

Les commutateurs de lève-glace électriques du conducteur et du passager avant sont tous deux dotés d'un dispositif de fermeture automatique. Tirez le commutateur de glace complètement vers le haut jusqu'au deuxième cran, puis relâchez-le. La glace remonte automatiquement.

Pour empêcher la fermeture complète de la glace pendant la fermeture automatique, appuyez brièvement sur le commutateur vers le bas.

Pour partiellement fermer la glace, tirez le commutateur de la glace jusqu'au premier cran et relâchez-le pour interrompre l'ouverture de la glace.

Sur les véhicules qui ne sont pas équipés du centre d'information électronique (EVIC), les commutateurs des glaces à commande électrique restent alimentés pendant 45 secondes après la coupure du contact. L'ouverture de l'une des deux portes avant annule cette fonction.

Sur les véhicules équipés d'un centre d'information électronique, les commutateurs des glaces à commande électrique demeurent alimentés jusqu'à 10 minutes après la coupure du contact. L'ouverture de l'une des deux portes avant annule cette fonction. Le délai est programmable. Pour de plus amples renseignements, consultez la rubrique « Centre d'information électronique (Fonctions programmables par l'utilisateur) » de la section « Instruments du tableau de bord ».

NOTA :

- *Si la glace rencontre un obstacle pendant la fermeture automatique, elle inverse son mouvement, puis s'arrête. Retirez l'obstacle et utilisez le commutateur de glace à commande électrique de nouveau pour fermer la glace.*
- *Tout choc imputable à une chaussée cahoteuse peut déclencher inopinément la fonction d'inversion automatique pendant la fermeture automatique. En pareil cas, relevez légèrement le commutateur jusqu'au premier cran et maintenez-le à cette position pour fermer la glace manuellement.*

MISE EN GARDE!

La détection d'obstacle est inopérante quand la glace est presque entièrement relevée. Assurez-vous que rien ne se trouve sur le chemin de la glace avant de la fermer.

Réinitialisation

Il faudra peut-être réactiver la fonction de levage automatique. Suivez les directives ci-dessous pour ce faire :

1. Relevez le commutateur de glace pour la fermer complètement et maintenez-le ainsi pendant deux secondes additionnelles après la fermeture complète de la glace.
2. Enfoncez fermement le commutateur de glace jusqu'au deuxième cran pour ouvrir complètement la glace et

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

maintenez-le à la position abaissée pendant deux secondes supplémentaires après l'ouverture complète.

Bouton de verrouillage des glaces

Le bouton de verrouillage des glaces du panneau de garnissage de la porte du conducteur vous permet de désactiver les commandes de lève-glace des autres portes. Pour désactiver les commandes de lève-glace des autres portes, appuyez brièvement sur le bouton de verrouillage des glaces (ce qui le place à la position abaissée). Pour activer les commandes des glaces, appuyez de nouveau brièvement sur le bouton de verrouillage de la glace (ce qui le place à la position relevée).



Bouton de verrouillage des glaces

Tremblement dû au vent

L'assaut du vent est semblable à la pression que l'on ressent dans les oreilles ou à un bruit d'hélicoptère. Un battement peut être perceptible lorsque les glaces sont abaissées ou que le toit ouvrant ou le toit Sky Slider^{MC} (selon l'équipement) est ouvert ou partiellement ouvert. Cela est normal et peut être atténué. Si le phénomène se produit lorsque les glaces arrière

sont abaissées, abaissez les glaces avant et arrière pour minimiser le tremblement. Si le battement survient lorsque le toit ouvrant ou le toit Sky Slider^{MC} est ouvert, réglez l'ouverture du toit ouvrant ou du toit Sky Slider^{MC} pour minimiser le battement ou ouvrez une glace.

HAYON

Pour ouvrir le hayon, relevez la poignée et levez le hayon.



022205927

Ouverture du hayon

NOTA : Utilisez un commutateur de verrouillage électrique du panneau de garnissage avant ou la télécommande de télédéverrouillage pour verrouiller et déverrouiller le hayon. Les boutons de verrouillage manuel des portes et le barillet de serrure de la porte du conducteur ne verrouillent pas et ne déverrouillent pas le hayon.

MISE EN GARDE!

Les gaz d'échappement toxiques pénètrent beaucoup plus facilement à l'intérieur de l'habitacle si vous roulez avec le hayon ouvert. Les vapeurs générées par ces gaz peuvent s'avérer nocives pour vous et vos passagers. Veillez à fermer le hayon pendant la conduite.

Déverrouillage de la lunette articulée du hayon

Lorsque le hayon est déverrouillé, la lunette articulée l'est également. Pour ouvrir la lunette, appuyez sur le bouton d'ouverture qui se trouve sur le hayon.



022207207

Ouverture de la glace de hayon articulée

NOTA : Pour éviter des dommages accidentels, la lunette articulée du hayon ne s'ouvrira pas si le hayon est entrouvert.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Assurez-vous que le hayon est entièrement fermé lorsque vous ouvrez la lunette articulée.

MISE EN GARDE!

Reculez-vous quand vous ouvrez pour éviter de vous blesser. La glace peut monter automatiquement.

NOTA : En cas de défaillance électrique de la serrure du hayon, vous pouvez ouvrir le hayon en actionnant le dispositif de déverrouillage d'urgence. Le dispositif de déverrouillage se trouve sous le couvercle à enclenchement situé sur le panneau de garnissage du hayon.

MISE EN GARDE!

Les gaz d'échappement toxiques pénètrent beaucoup plus facilement à l'intérieur de l'habitacle si vous roulez avec la lunette articulée du hayon ouverte. Les vapeurs générées par ces gaz peuvent s'avérer nocives pour vous et vos passagers. Gardez toujours la lunette articulée du hayon fermée lorsque le véhicule roule.

DISPOSITIFS DE RETENUE DES OCCUPANTS

Les dispositifs de retenue qui équipent votre véhicule sont parmi les éléments les plus importants du système de sécurité :

- Ceintures à trois points d'ancrage à toutes les places.
- Sacs gonflables avant évolués pour le conducteur et le passager avant
- Appuie-têtes actifs situés sur le dessus des sièges avant (intégrés à l'appuie-tête)
- Rideaux gonflables latéraux pour le conducteur et les passagers assis près des glaces
- Colonne de direction et volant à absorption d'énergie
- Protège-genoux pour les occupants des sièges avant
- Les ceintures de sécurité avant comprennent des tendeurs qui peuvent améliorer la protection des occupants en gérant l'énergie des occupants en cas de collision.
- Toutes les ceintures de sécurité (sauf celles du conducteur et de la place centrale arrière) sont munies d'enrouleurs à blocage automatique qui verrouillent la sangle lorsque vous la sortez complètement, puis l'ajustez à la longueur voulue pour fixer un siège d'enfant ou un article volumineux dans un siège (selon l'équipement).

Lisez attentivement les renseignements qui suivent. Vous y verrez comment bien vous servir des dispositifs de retenue de manière que les occupants puissent bénéficier de la meilleure protection possible.

Si vous transportez des enfants trop petits pour les ceintures de taille adulte, vous pouvez utiliser des ceintures de sécurité ou le système d'ancrage d'attache de siège d'enfant pour fixer un système de

retenue d'enfant ou de bébé. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le système LATCH, consultez le paragraphe « Ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant ».

NOTA : *Les sacs gonflables avant évolués sont munis d'un gonfleur multimode. Cette caractéristique assure différents niveaux d'intensité de déploiement du sac gonflable en fonction de la gravité et du type de collision.*

Voici quelques mesures simples que vous pouvez prendre pour minimiser les risques de blessures causées par le déploiement d'un sac gonflable :

1. Les enfants de 12 ans et moins doivent être assis à l'arrière et porter la ceinture de sécurité ou être retenus par un dispositif de retenue adéquat.

MISE EN GARDE!

Les bébés installés dans des ensembles de retenue d'enfant orientés vers l'arrière ne doivent jamais être placés sur le siège avant d'un véhicule muni d'un sac gonflable avant évolué de passager. Le déploiement du sac gonflable peut causer des blessures graves ou mortelles à des bébés se trouvant dans cette position.

Les enfants trop petits pour correctement porter une ceinture de sécurité (consultez la section « Ensemble de retenue d'enfant ») doivent être assis à l'arrière dans un ensemble de retenue d'enfant ou sur un siège d'appoint. Les enfants plus âgés qui ne prennent pas place dans un ensemble de retenue d'enfant ni un siège

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

d'appoint doivent s'asseoir à l'arrière et boucler leur ceinture de sécurité. Ne laissez jamais les enfants faire passer la ceinture derrière leur dos ou sous leur bras.

Lorsqu'un enfant âgé de 1 à 12 ans (non assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière) doit prendre place sur le siège du passager avant, reculez le siège aussi loin que possible et utilisez un siège d'enfant convenant à la taille de l'enfant. (Consultez « Ensemble de retenue d'enfant »)

Il est important de lire attentivement les directives fournies avec votre ensemble de retenue d'enfant pour vous assurer d'utiliser correctement les ceintures de sécurité.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

2. Tous les occupants doivent toujours porter leur ceinture de sécurité à trois points d'ancrage correctement.
3. Les sièges du conducteur et du passager avant doivent être aussi reculés que possible afin d'assurer suffisamment d'espace aux sacs gonflables avant évolués pour se déployer.
4. Ne vous appuyez pas contre la porte ou la glace. Si votre véhicule est muni de sacs gonflables latéraux, ils se gonfleront avec force dans l'espace entre vous et la porte en cas de déploiement.
5. Communiquez avec le service à la clientèle si le système de sacs gonflables de ce véhicule doit être adapté pour accueillir une personne handica-

pée. Les numéros de téléphone sont fournis plus loin à « Si vous avez besoin d'aide ».

MISE EN GARDE!

- Il est dangereux de se fier seulement aux sacs gonflables, car les risques de blessures graves pourraient être accrus en cas de collision. Les sacs gonflables fonctionnent de pair avec la ceinture de sécurité pour vous retenir correctement. Dans certains types de collision, les sacs gonflables ne se déploient pas du tout. Portez toujours la ceinture de sécurité même si le véhicule est muni de sacs gonflables.

- Une trop grande proximité avec le volant ou le tableau de bord au moment du déploiement des sacs gonflables avant évolués peut entraîner de graves blessures ou la mort. Les sacs gonflables ont besoin d'espace pour se déployer. Asseyez-vous confortablement de manière à devoir étendre vos bras pour toucher le volant ou le tableau de bord.
- Les rideaux gonflables latéraux ont également besoin d'espace pour se déployer. Ne vous appuyez pas contre la porte ou la glace. Tenez-vous droit, au centre du siège.

- **En cas d'accident, les occupants d'un véhicule risquent de subir des blessures beaucoup plus graves s'ils ne bouclent pas correctement leur ceinture de sécurité. En effet, ils risquent de heurter l'intérieur de l'habitacle ou les autres occupants, ou d'être éjectés du véhicule. Il incombe au conducteur de veiller à ce que chaque occupant boucle sa ceinture de sécurité correctement.**

Tout conducteur, aussi compétent soit-il, doit toujours porter sa ceinture de sécurité au volant, même pour des trajets de courte durée. Un accident peut être causé par un autre usager de la route et peut survenir n'importe où, que ce soit loin de votre domicile ou dans votre propre rue.

Les recherches en matière de sécurité démontrent qu'en cas d'accident, la ceinture de sécurité peut vous sauver la vie et peut aussi atténuer considérablement la gravité des blessures. Certaines des blessures les plus graves se produisent lorsque l'occupant est projeté hors du véhicule. La ceinture de sécurité réduit les risques d'éjection et de blessure, car elle vous empêche de heurter l'intérieur du véhicule. Toutes les personnes se trouvant à l'intérieur d'un véhicule doivent porter leur ceinture de sécurité en tout temps.

Ceintures à trois points d'ancrage

Toutes les places assises de votre véhicule sont munies d'une ceinture à trois points d'ancrage. L'enrouleur de la sangle est conçu pour se bloquer en cas d'arrêt soudain ou d'accident. Dans des conditions normales, l'enrouleur permet au bau-

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

drier de la ceinture de se déplacer librement avec l'occupant du siège. Par contre, en cas d'accident, la ceinture se bloque et réduit le risque que vous heurtiez l'intérieur du véhicule ou que vous en soyez éjecté.

MISE EN GARDE!

- **Lorsque le véhicule est en mouvement, il est dangereux d'être dans l'espace de chargement intérieur ou extérieur du véhicule. En cas d'accident, les personnes se trouvant dans cet espace risquent davantage de subir des blessures graves, voire mortelles.**

- Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité.
- Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité.
- Il est dangereux de porter une ceinture de sécurité de manière inadéquate. La ceinture est conçue pour reposer contre les parties les plus résistantes du corps. Celles-ci sont plus aptes à absorber les forces qui s'exercent lors d'un accident.

- Le fait d'appuyer la ceinture sur les mauvaises parties du corps peut augmenter considérablement la gravité des blessures occasionnées par un accident. Vous risquez ainsi de subir des lésions internes ou même de glisser sous la ceinture. Suivez donc les conseils qui vous sont donnés dans ce guide concernant le port des ceintures de sécurité et assurez-vous que tous les occupants font de même. Il en va de votre sécurité.

- Une même ceinture ne doit jamais être utilisée pour retenir deux personnes à la fois. En cas de collision, ces personnes pourraient se heurter mutuellement et se blesser gravement. Peu importe la taille des personnes, n'utilisez jamais une ceinture à trois points d'ancrage ou une ceinture sous-abdominale pour plus d'une personne.

Mode d'emploi des ceintures à trois points d'ancrage

1. Entrez dans le véhicule et fermez la porte. Installez-vous et réglez le siège.
2. La languette de la ceinture de sécurité est située sur le pied milieu, le long du côté extérieur et de l'arrière du coussin de

siège. Les languettes de ceinture de sécurité arrière sont situées sur le montant C aux places latérales arrière et près de votre bras à la place centrale arrière. Saisissez la languette et déroulez la ceinture. Faites défiler la languette autant que nécessaire sur la sangle pour permettre à la ceinture de passer autour des hanches.



Languette

3. Lorsque la ceinture est à la bonne longueur, insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.



Bouclage de la languette

MISE EN GARDE!

- Une ceinture insérée dans la mauvaise boucle ne vous protégera pas adéquatement. La portion sous-abdominale de la ceinture pourrait alors se placer trop haut sur le corps et causer des lésions internes. Utilisez toujours la boucle la plus proche de vous.
- Une ceinture trop desserrée ne vous protégera pas adéquatement. En cas d'arrêt brusque, le corps peut être projeté trop loin vers l'avant, ce qui augmente les risques de blessures. Serrez bien la ceinture de sécurité sur votre corps.

- Il est dangereux de porter la ceinture sous le bras. En cas d'accident, le corps peut heurter les parois intérieures du véhicule, ce qui augmente les risques de blessures à la tête et au cou. En outre, une ceinture portée ainsi peut causer des lésions internes. Cela peut vous causer des fractures aux côtes, car ces dernières ne sont pas aussi robustes que l'ossature de l'épaule. C'est pourquoi il faut faire passer la ceinture sur l'épaule pour permettre aux parties les plus résistantes du corps d'absorber le choc en cas de collision.

- Un baudrier porté derrière le dos ne vous protège pas en cas d'accident. Si vous ne portez pas le baudrier, vous risquez davantage de subir un choc à la tête. Les parties diagonale et sous-abdominale des ceintures à trois points d'ancrage sont conçues pour être portées mutuellement.

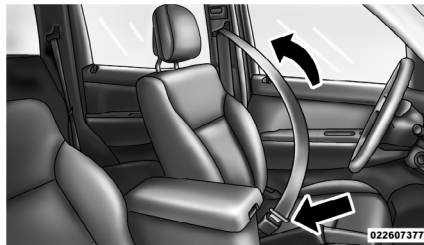
4. Placez la ceinture sous-abdominale sur le haut des cuisses, sous l'abdomen. Pour éliminer le jeu de la portion sous-abdominale de la ceinture, tirez légèrement sur le baudrier. Pour la desserrer, inclinez la languette et tirez sur la ceinture. En cas d'accident, une ceinture bien ajustée réduit les risques de glisser au-dessous de celle-ci.

MISE EN GARDE!

- Si la ceinture sous-abdominale est portée trop haut, il y a risque de blessures en cas d'accident, car la pression de la ceinture ne sera pas exercée sur les os iliaques et pelviens, très résistants, mais sur l'abdomen. Il faut toujours porter la ceinture aussi bas que possible et la garder bien serrée.

- Une ceinture tordue ne vous protégera pas adéquatement. En cas de collision, la ceinture pourrait même causer des lacérations. Assurez-vous que la ceinture est bien droite. Si vous ne pouvez redresser une ceinture emmêlée de votre véhicule, faites-la réparer immédiatement chez votre concessionnaire autorisé.

5. Posez le baudrier de la ceinture sur la poitrine de façon confortable, sans qu'il repose sur votre cou. Le jeu dans la ceinture sera automatiquement éliminé par l'enrouleur.



Élimination du jeu de la ceinture

6. Pour détacher la ceinture, appuyez sur le bouton rouge situé sur la boucle. La ceinture s'enroule automatiquement à la position rétractée. Au besoin, tirez la languette vers le bas de la sangle afin de permettre à la ceinture de s'enrouler complètement.

MISE EN GARDE!

Si la ceinture est déchirée ou effilochée, elle risque de se rompre en cas d'accident et donc de ne pas protéger l'occupant. Inspectez régulièrement les ceintures et assurez-vous qu'elles ne sont ni coupées ni effilochées, et qu'aucune pièce de fixation de ceinture n'est desserrée. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. **Ne démontez pas et ne modifiez pas le système. Après une collision, vous devez remplacer les ceintures qui ont été endommagées (enrouleur gauchi, sangle déchirée, etc.).**

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Ancrage supérieur de baudrier réglable

Les baudriers des sièges avant peuvent être réglés vers le haut et vers le bas, ce qui permet de les éloigner du cou. Appuyez sur le bouton situé sur le guide supérieur de la ceinture pour le déverrouiller de l'ancrage, puis déplacez l'ancrage vers le haut ou vers le bas à la position qui vous satisfera le mieux.

NOTA : *L'ancrage supérieur réglable de baudrier dispose d'une caractéristique d'utilisation rapide. Cette caractéristique permet d'ajuster l'ancrage du baudrier en position haute sans avoir à appuyer sur le bouton de déblocage. Pour vérifier que l'ancrage du baudrier est correctement bloqué, tirez l'ancrage du baudrier vers le bas jusqu'à ce qu'il soit bien bloqué.*



Réglage de l'ancrage supérieur du baudrier

À titre de référence, si vous êtes plus petit que la moyenne, mettez l'ancrage plus bas et si vous êtes plus grand que la moyenne, mettez-le plus haut.

Marche à suivre pour détordre une ceinture sous-abdominale et diagonale

Pour détordre une ceinture sous-abdominale et diagonale, procédez comme suit.

1. Placez la languette aussi près que possible du point d'ancrage.

2. À une distance d'environ 15 à 30 cm (6 à 12 po) au-dessus de la languette, saisissez la sangle de la ceinture et tordez-la à 180 degrés de manière à créer un pli commençant juste au-dessus de la languette.

3. Faites glisser la languette vers le haut par-dessus la sangle pliée. La sangle pliée doit passer par la fente pratiquée dans la partie supérieure de la languette.

4. Continuez à faire glisser la languette vers le haut jusqu'à ce qu'elle dépasse la section pliée de la sangle.

Verrouillage de la ceinture de sécurité

Le système de ceinture de sécurité centrale arrière est muni d'une fonction de

verrouillage qui ne permet pas de dérouler la sangle centrale si le loquet supérieur du siège arrière n'est pas enclenché.

Ceintures de sécurité des sièges de passager

Les ceintures de sécurité des sièges de passager sont munies d'enrouleurs à blocage automatique qui sont utilisés pour fixer un ensemble de retenue d'enfant. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Pose d'un ensemble de retenue d'enfant à l'aide des ceintures de sécurité du véhicule » sous « Ensembles de retenue d'enfant » dans cette section. Le tableau ci-dessous définit le type de caractéristique pour chaque place.

	Con- ducteur	Centre	Passa- ger
Première rangée	S.O.	S.O.	EBA
Deuxième rangée	EBA	Pince de ser- rage	EBA
Troisième rangée	S.O.	S.O.	S.O.

- S.O. – Sans objet
- EBA – Enrouleur à blocage automatique

Si le siège du passager est muni d'un enrouleur à blocage automatique et est utilisé comme une place assise normale :

Tirez la sangle de ceinture jusqu'à ce qu'elle soit déroulée suffisamment pour passer confortablement autour de la taille

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

de l'occupant pour ne pas activer l'enrouleur à blocage automatique. Si l'enrouleur à blocage automatique est activé, un son de cliquet est audible pendant que la ceinture s'enroule. Dans ce cas, laissez la sangle s'enrouler complètement, puis tirez soigneusement la sangle jusqu'à ce qu'elle soit déroulée suffisamment pour passer confortablement autour de la taille de l'occupant. Insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

Mode d'enrouleur autobloquant – Selon l'équipement

Dans ce mode, le baudrier est automatiquement bloqué. La ceinture s'enroule tout de même pour tendre le baudrier, de façon à en éliminer tout le jeu. Toutes les places des passagers dotées d'une ceinture de sécurité à trois points d'ancrage

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

disposent du mode de verrouillage automatique. Utilisez toujours le mode de verrouillage automatique si un siège d'enfant est installé sur un siège de passager muni d'une ceinture comportant cette fonction. Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours être correctement retenus sur la banquette arrière.

Comment enclencher le mode de verrouillage automatique

1. Bouclez la ceinture à trois points d'ancrage.
2. Empoignez le baudrier et tirez-le vers le bas jusqu'à ce que toute la ceinture soit déroulée.
3. Permettez à la ceinture de s'enrouler. Au cours de cette opération, vous entendrez un son de cliquet. Cela indique que

la ceinture de sécurité est dorénavant en mode de verrouillage automatique.

Comment désactiver le mode de verrouillage automatique

Pour désactiver le mode de verrouillage automatique, et ainsi réactiver le mode de verrouillage d'urgence, débouclez la ceinture de sécurité à trois points d'ancrage et laissez-la s'enrouler complètement.

MISE EN GARDE!

- **Il faut remplacer l'ensemble ceinture et enrouleur si la fonction de « enrouleur autobloquant » de la ceinture de sécurité ou toute autre fonction de celle-ci présente une défaillance lors de la vérification menée conformément aux procédures du manuel de réparation.**

- **Les risques de blessures lors d'une collision augmentent si on ne remplace pas l'ensemble ceinture et enrouleur.**

Ceinture de sécurité à absorption d'énergie

Ce véhicule est équipé d'un système de ceinture de sécurité à absorption d'énergie pour les occupants des sièges avant, afin de réduire davantage le risque de blessures en cas de collision frontale.

Ce système de ceinture de sécurité est muni d'un enrouleur qui est conçu pour laisser dérouler la sangle de manière contrôlée. Cette caractéristique est conçue pour aider à réduire la force de la ceinture qui se resserre sur la poitrine de l'occupant.

MISE EN GARDE!

- **L'ensemble de ceinture et enrouleur doit être remplacé si la fonction de « enrouleur à blocage automatique » de la ceinture de sécurité ou toute autre fonction connexe présente une défaillance lors de la vérification effectuée conformément aux directives indiquées dans le manuel de réparation.**
- **Les risques de blessures lors d'un accident augmentent si l'ensemble ceinture et enrouleur n'est pas remplacé.**

Tendeur de ceinture de sécurité

La ceinture du conducteur est munie d'un tendeur et la ceinture du passager est munie d'un enrouleur et d'un tendeur de

boucle. Ces dispositifs sont conçus pour éliminer le jeu des ceintures de sécurité en cas de collision. Ils peuvent améliorer le rendement de la ceinture de sécurité en resserrant la ceinture sur l'occupant au moment de la collision. Les tendeurs fonctionnent quelle que soit la taille de l'occupant du siège, y compris lorsqu'il s'agit d'un enfant assis dans un ensemble de retenue d'enfant.

NOTA : *Ces dispositifs ne peuvent toutefois pas compenser une utilisation incorrecte de la ceinture. La ceinture doit être serrée de manière adéquate et être bien positionnée.*

Le déclenchement des tendeurs est contrôlé par le module de commande des dispositifs de retenue des occupants. De façon analogue aux sacs gonflables, les tendeurs ne peuvent être utilisés qu'une

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

fois. Un tendeur ou un sac gonflable déployé doit être remplacé immédiatement.

Appuie-têtes actifs

Ces appuie-têtes sont des composants passifs et déployables, et les véhicules qui sont munis de cet équipement ne peuvent pas être facilement identifiés par des repères, seulement par l'examen visuel de l'appuie-tête. L'appuie-tête peut se fractionner en deux moitiés, la partie avant étant fabriquée en mousse avec des garnitures, et la moitié arrière en plastique décoratif.

Fonctionnement des appuie-têtes actifs

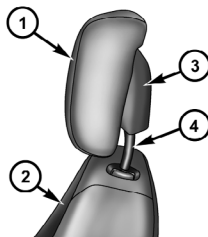
Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants détermine si la gravité ou le type de collision arrière exige le déploiement des appuie-têtes actifs. Les appuie-têtes actifs des sièges du

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

conducteur et du passager avant se déploient en cas d'une collision arrière qui exige leur déploiement.

Lorsque les appuie-têtes actifs se déploient à la suite d'une collision arrière, la moitié avant de l'appuie-tête s'étend vers l'avant pour réduire l'écart entre l'arrière de la tête de l'occupant et l'appuie-tête actif. Ce système est conçu pour prévenir ou réduire les risques de blessures au conducteur et au passager avant lors de certains types de collision arrière.

NOTA : Les appuie-têtes actifs peuvent se déployer ou non en cas d'impact avant ou latéral. Cependant, si lors d'un impact à l'avant, un impact arrière secondaire survient, le dispositif d'appuie-têtes actifs pourra se déployer en fonction de la gravité et du type d'impact.



022607508

Composants du système d'appuie-têtes actifs

1 – Moitié avant de l'appuie-tête actif (mousse et garniture)	3 – Moitié arrière de l'appuie-tête actif (couverture arrière en plastique décoratif)
2 – Dossier de siège	4 – Tiges de guidage d'appuie-tête

AVERTISSEMENT!

Tous les occupants, y compris le conducteur, ne devraient pas conduire le véhicule, ni s'asseoir dans un des sièges du véhicule jusqu'à ce que les appuie-têtes soient placés dans une position appropriée pour minimiser les risques de blessures en cas d'accident.

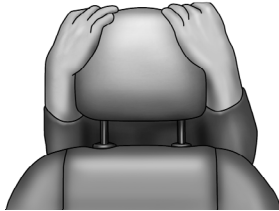
NOTA : Pour plus de renseignements sur le réglage et la position de l'appuie-tête, consultez la rubrique « Réglage des appuie-têtes actifs » de la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

Réinitialisation des appuie-têtes actifs

Si les appuie-têtes actifs sont déclenchés lors d'un accident, vous devez les réinitialiser des deux côtés (côtés conducteur et

passager avant). Vous pouvez reconnaître des appuie-têtes actifs qui ont été déclenchés parce qu'ils sont avancés (comme l'indique l'étape trois de la procédure de réinitialisation).

1. Saisir l'appuie-tête déployé à partir du siège arrière.

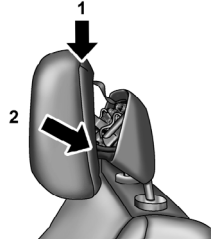


022607492

Repères de positionnement des mains sur le dispositif d'appuie-tête actif

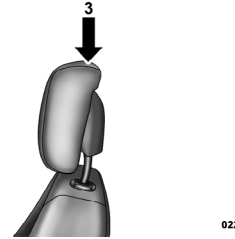
2. Placez vos mains sur le dessus de l'appuie-tête déployé, à une position confortable.

3. Poussez-le vers le **bas**, puis vers **l'arrière** et dirigez-le vers l'arrière du véhicule, puis vers le **bas** jusqu'à ce le mécanisme de verrouillage s'enclenche.



022607497

- 1 – Mouvement vers le bas
2 – Mouvement vers l'arrière



022607757

- 3 – Mouvement vers le bas final pour enclencher le mécanisme de verrouillage

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

4. La moitié avant fabriquée en mousse souple avec garnitures doit s'emboîter avec la partie arrière en plastique décoratif.



022607494

Appuie-tête actif en position réinitialisée

NOTA :

- Si vous avez des difficultés à réinitialiser les appuie-têtes actifs, consultez un concessionnaire autorisé.

- Pour des raisons de sécurité, faites vérifier les appuie-têtes actifs par un spécialiste qualifié chez un concessionnaire autorisé.

Système amélioré de rappel de non-bouclage des ceintures de sécurité (BeltAlert^{MD})

La fonction BeltAlert^{MD} est conçue pour rappeler au conducteur et au passager avant (si le véhicule est équipé du système BeltAlert^{MD} pour le passager avant) de boucler leur ceinture de sécurité. La fonction est activée lorsque le contact est établi. Si la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant est débouclée, le témoin de rappel des ceintures de sécurité s'allume et demeure allumé jusqu'à ce que les deux ceintures de sécurité avant soient bouclées.

La séquence d'avertissement du système BeltAlert^{MD} débute dans les 60 secondes lorsque la vitesse du véhicule dépasse 8 km/h (5 mi/h), en faisant clignoter le témoin de rappel des ceintures de sécurité et en faisant retentir par intermittence un carillon. Une fois que la séquence débute, elle se poursuit pendant 96 secondes ou jusqu'à ce que les ceintures de sécurité respectives soient bouclées. Au terme de la séquence, le témoin de rappel des ceintures de sécurité reste allumé jusqu'à ce que les ceintures de sécurité respectives soient bouclées. Le conducteur doit rappeler à tous les autres passagers de boucler leur ceinture de sécurité. Si une ceinture de sécurité avant est débouclée lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 8 km/h (5 mi/h), le système BeltAlert^{MD} émet un seul carillon et allume le témoin de rappel des ceintures de

sécurité, puis poursuit la séquence d'avertissement de 96 secondes.

Le système BeltAlert^{MD} du siège du passager avant n'est pas activé lorsqu'il est inoccupé. Le système BeltAlert^{MD} peut être déclenché si un animal ou un objet lourd se trouve sur le siège du passager avant ou si le siège est rabattu (selon l'équipement). Il est recommandé que les animaux domestiques soient retenus dans le siège arrière par un harnais ou soient placés dans une cage retenue à l'aide des ceintures de sécurité et que le chargement soit rangé correctement.

BeltAlert® peut être activé ou désactivé par votre concessionnaire autorisé. Chrysler Group LLC ne recommande pas de désactiver le système BeltAlert^{MD}.

NOTA : *Même si le système BeltAlert^{MD} a été désactivé, le témoin de rappel des ceintures de sécurité demeure allumé tant que la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant (si le véhicule est muni du système BeltAlert^{MD}) n'est pas bouclée.*

Ceintures de sécurité et femmes enceintes

Il est recommandé aux femmes enceintes de porter la ceinture de sécurité pendant toute la grossesse, car le meilleur moyen d'assurer la sécurité du bébé est de veiller à celle de la mère.

Toute femme enceinte devrait porter la partie sous-abdominale de la ceinture sur le haut des cuisses et aussi bien ajustée que possible autour des hanches. Ne faites pas reposer la ceinture sur l'abdomen, mais plus bas pour permettre aux os

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

résistants des hanches d'absorber les forces émanant d'un accident.

Rallonge de ceinture de sécurité

Si une ceinture de sécurité est trop courte, même lorsqu'elle est complètement déroulée et que l'ancrage supérieur réglable de baudrier (selon l'équipement) est à sa position la plus basse, vous pouvez vous procurer une rallonge de ceinture de sécurité chez votre concessionnaire. Cette rallonge ne doit être utilisée que si la ceinture de sécurité normale n'est pas assez longue. Enlevez et rangez la rallonge si son utilisation n'est pas requise.

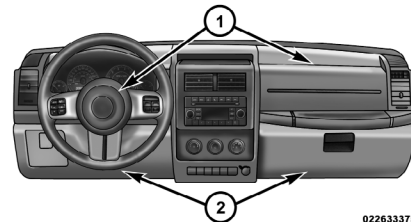
MISE EN GARDE!

Lorsqu'une rallonge de ceinture de sécurité n'est pas requise, son utilisation peut présenter un risque de blessures en cas d'accident. N'utilisez la rallonge que lorsque la ceinture sous-abdominale n'est pas assez longue, bien qu'elle soit portée basse et convenablement ajustée, et que vous soyez assis sur le siège dans la position recommandée. Enlevez et rangez la rallonge lorsque son utilisation n'est pas requise.

Système de retenue complémentaire – Sacs gonflables

Ce véhicule est muni de sacs gonflables avant évolués pour le conducteur et le passager avant, lesquels servent de complément aux ceintures de sécurité. Le sac gonflable avant évolué du conducteur est logé au centre du volant. Le sac gonflable avant évolué du passager est logé dans le tableau de bord, au-dessus de la boîte à gants. Les mots SRS AIRBAG (sac gonflable du système de retenue complémentaire) sont embossés sur les couvercles des sacs gonflables.

NOTA : Ces sacs gonflables respectent les nouvelles normes fédérales régissant les sacs gonflables évolués.



Emplacement des sacs gonflables avant évolués et des protège-genoux

- 1 – Sacs gonflables avant évolués du conducteur et du passager
- 2 – Protège-genoux

Les sacs gonflables avant évolués sont munis d'un gonfleur multimode. Cette caractéristique assure différents niveaux d'intensité de déploiement du sac gonflable en fonction de la gravité et du type de collision.

Ce véhicule peut être muni de capteurs de position de glissière de siège du conducteur et du passager avant qui peuvent régler la vitesse de déploiement des sacs gonflables avant évolués selon la position du siège.

Ce véhicule peut être équipé d'un commutateur de boucle de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant qui détecte si la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant est bouclée. Le commutateur de boucle de ceinture de sécurité peut régler la vitesse de déploiement des sacs gonflables avant évolués.

Ce véhicule est muni de rideaux gonflables latéraux s'étendant sur toute la longueur du pavillon pour protéger le con-

ducteur et les passagers des places d'extrémité des première et deuxième rangées.



Emplacement de l'étiquette des rideaux gonflables latéraux

NOTA :

- *Les couvercles des sacs gonflables peuvent ne pas être apparents dans le garnissage intérieur, mais ils s'ouvriront durant le déploiement des sacs gonflables.*

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

- *Après un accident, faites vérifier votre véhicule immédiatement auprès d'un concessionnaire autorisé.*

Composants du dispositif de retenue à sac gonflable

Votre véhicule peut être muni des composants du système de sacs gonflables suivants :

- Module de commande des dispositifs de retenue des occupants
- Témoin de sac gonflable
- Volant et colonne de direction
- Tableau de bord
- Protège-genoux
- Sac gonflable avant évolué du conducteur

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

- Sac gonflable avant évolué du passager
- Rideaux gonflables latéraux
- Capteurs de choc avant et latéraux
- Tendeurs de ceinture de sécurité avant, commutateur de boucle de ceinture de sécurité et capteurs de position de glissière de siège
- Appuie-têtes actifs pour le conducteur et le passager avant
- Système de classification des occupants
 - Module de classification des occupants
 - Témoin de désactivation du sac gonflable du passager
 - Capteurs de poids

Fonctions du sac gonflable avant évolué

Le système de sacs gonflables avant évolués est muni de sacs gonflables multi-mode pour le conducteur et le passager avant. Ce système assure un déploiement en fonction de la gravité et du type de collision comme le détermine le module de commande des dispositifs de retenue des occupants, qui peut recevoir les renseignements des capteurs de choc avant.

Le gonfleur de première étape est immédiatement déclenché pendant une collision qui exige le déploiement des sacs gonflables. Cette force de déploiement faible est utilisée lors de collisions de gravité modérée. Une force de déploiement plus élevée est utilisée lors de collisions de gravité accrue.

NOTA : Si le système de classification des occupants (consultez le paragraphe « Système de classification des occupants ») détermine que le siège du passager est inoccupé ou est occupé par une personne de petite taille, le sac gonflable avant évolué du passager peut ne pas se déployer même si le sac gonflable avant évolué du conducteur se déploie. Il peut s'agir d'un enfant, d'un adolescent ou même d'un adulte.

MISE EN GARDE!

- **Aucun objet ne doit être placé sur le sac gonflable du tableau de bord ou près de celui-ci, car un objet qui s'y trouve risquerait de blesser l'occupant si une collision est suffisamment grave pour déployer le sac gonflable.**

- **Ne placez aucun objet sur les couvercles des sacs gonflables ni à proximité de ceux-ci et n'essayez pas de les ouvrir manuellement. Vous risquez d'endommager les sacs gonflables et de subir des blessures lors d'une collision s'ils sont inopérants. Les couvercles protecteurs des sacs gonflables sont conçus pour ne s'ouvrir que lorsque les sacs gonflables se déploient.**

- **N'installez pas de housses sur les sièges et ne placez pas d'objets entre les occupants et les sacs gonflables latéraux; cela pourrait nuire au fonctionnement des sacs gonflables et causer la projection d'objets qui pourraient provoquer de graves blessures au moment du déploiement.**
- **Vous ne devez pas percer, couper ou modifier le protège-genoux de quelque façon que ce soit.**
- **Ne montez aucun accessoire sur le protège-genoux, y compris des témoins de système d'alarme, des chaînes stéréo, des postes de bande publique (CB), etc.**

- **Ne faites pas installer d'accessoires qui pourraient modifier la configuration initiale du toit, y compris l'ajout d'un toit ouvrant. N'installez pas de porte-bagages de toit qui nécessite une installation permanente (par boulons ou par vis). Ne percez le toit du véhicule sous aucune considération.**

Rideaux gonflables latéraux

En cas d'impact latéral ou de capotage du véhicule, les rideaux gonflables latéraux peuvent offrir une protection aux occupants des places d'extrémité avant et arrière, en plus de celle offerte par la structure de la carrosserie. Chaque rideau gonflable comporte des cavités qui se déploient près de la tête de chaque occupant des places d'extrémité pour réduire le risque de blessures à la tête causées

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

par un impact latéral. Les rideaux gonflables latéraux se déploient vers le bas, couvrant les deux glaces du côté de l'impact.

NOTA :

- *En cas de capotage, les tendeurs et les rideaux gonflables latéraux des deux côtés du véhicule peuvent se déployer.*
- *Les couvercles des sacs gonflables peuvent ne pas être apparents dans le garnissage intérieur, mais ils s'ouvriront durant le déploiement des sacs gonflables.*
- *Vous pourriez être gravement blessé ou tué si vous êtes assis trop près des sacs gonflables latéraux au moment du déploiement.*

Le système comprend des capteurs de choc latéraux qui sont étalonnés pour

déployer les sacs gonflables latéraux lors d'un impact suffisamment grave pour protéger les occupants au moyen des sacs gonflables latéraux.

MISE EN GARDE!

- **Votre véhicule est équipé de rideaux gonflables latéraux des côtés gauche et droit; n'empilez donc pas de bagages ou ne placez pas de charge dont la hauteur pourrait bloquer l'emplacement des rideaux gonflables latéraux. La zone d'emplacement des rideaux gonflables latéraux doit être exempte de tout obstacle.**

- **N'installez pas de housses sur les sièges et ne placez pas d'objets entre les occupants et les sacs gonflables latéraux; cela pourrait nuire au fonctionnement des sacs gonflables et causer la projection d'objets qui pourraient provoquer de graves blessures au moment du déploiement.**
- **Si votre véhicule est muni de rideaux gonflables latéraux, ne faites pas installer d'accessoires qui pourraient modifier la configuration initiale du toit, y compris l'ajout d'un toit ouvrant. N'installez pas de porte-bagages de toit qui nécessite une installation permanente (par boulons ou par vis). Ne percez le toit du véhicule sous aucune considération.**

Protège-genoux

Les protège-genoux sont conçus pour protéger les genoux du conducteur et du passager avant, en plus de placer les occupants avant de la meilleure façon pour interagir avec les sacs gonflables avant évolués.

Les sacs gonflables avant et les protège-genoux fonctionnent en conjonction avec les ceintures de sécurité et les tendeurs pour améliorer la protection du conducteur et du passager avant. Les sacs gonflables latéraux fonctionnent aussi en conjonction avec les ceintures de sécurité pour mieux protéger les occupants.

Capteurs et commandes de déploiement des sacs gonflables

Module de commande des dispositifs de retenue des occupants

Le **module de commande des dispositifs de retenue des occupants** fait partie du système de sécurité soumis aux lois fédérales pour ce véhicule.

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants détermine si le déploiement des sacs gonflables avant ou latéraux est nécessaire lors d'une collision frontale ou latérale. En fonction des signaux des capteurs de choc, le module de commande des dispositifs de retenue des occupants électronique central déploie les sacs gonflables avant évolués, les rideaux gonflables latéraux et les ten-

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

deurs de ceinture de sécurité avant, au besoin, en fonction de la gravité et du type de l'impact.

Les sacs gonflables avant évolués sont conçus pour offrir une protection supplémentaire en agissant comme complément aux ceintures de sécurité lors de certaines collisions frontales, selon la gravité et le type de collision. Les sacs gonflables avant évolués ne sont pas conçus pour réduire les risques de blessures en cas de capotage ou de collision arrière ou latérale.

Les sacs gonflables avant évolués ne se déploient pas dans toutes les collisions frontales, y compris certaines collisions qui peuvent occasionner des dommages importants au véhicule, par exemple, des collisions avec des poteaux, des glissements sous un camion et des collisions à

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

angle décalé. D'autre part, selon le type et l'emplacement de l'impact, les sacs gonflables avant évolués peuvent se déployer dans les accidents qui causent des dommages minimes à l'avant du véhicule, mais qui produisent une décélération initiale importante.

Les rideaux gonflables latéraux ne se déploieront pas dans toutes les collisions latérales. Leur déploiement sera fonction de la gravité et du type de la collision.

Étant donné que les capteurs de sac gonflable mesurent la décélération du véhicule progressivement, la vitesse du véhicule et les dommages ne constituent pas des indicateurs appropriés pour déterminer à quel moment un sac gonflable doit être déployé.

Les ceintures de sécurité sont nécessaires pour votre protection dans toutes les collisions et sont aussi essentielles pour vous maintenir en place, loin du sac gonflable qui se déploie.

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants contrôle l'état de fonctionnement des composants électroniques du système de sacs gonflables lorsque le commutateur d'allumage se trouve en position START (démarrage) ou ON/RUN (marche). Les sacs gonflables sont désactivés et ne se déploient pas si la clé est en position LOCK (antivol-verrouillé) ou ACC (accessoires), ou si elle ne se trouve pas dans le commutateur d'allumage.

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants comprend un système d'alimentation de secours qui

permet le déploiement des sacs gonflables même si la batterie se décharge ou se débranche avant le déploiement.



De plus, le module de commande des dispositifs de retenue des occupants allume le témoin de sac gonflable pendant quatre à huit secondes à des fins d'autovérification lorsque le contact est établi. Le témoin de sac gonflable s'éteint au terme de l'autovérification. Si le module de commande des dispositifs de retenue des occupants détecte une défaillance de l'un des composants du système, il allume le témoin de sac gonflable momentanément ou en continu. Un carillon retentit une seule fois si le témoin s'allume de nouveau après le démarrage initial.

Il comprend également un programme de diagnostic qui allume le témoin de sac gonflable du groupe d'instruments en cas d'anomalie qui pourrait nuire au système de sacs gonflables. Les essais de diagnostic consistent aussi à la nature de la défaillance.

MISE EN GARDE!

Si vous ne tenez pas compte du témoin de sac gonflable du tableau de bord, vous pourriez ne pas bénéficier de la protection des sacs gonflables en cas de collision. Si le témoin ne s'allume pas à l'établissement du contact à titre de vérification de l'ampoule, reste allumé après le démarrage du moteur ou s'allume lors de la conduite, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire réparer le système de sacs gonflables.

Système de classification des occupants

Le système de classification des occupants fait partie du système de sécurité soumis aux lois fédérales pour ce véhi-

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

cule. Il est conçu pour désactiver le sac gonflable avant évolué du passager si le siège est inoccupé ou est occupé par une personne qui n'est pas classée dans la catégorie des adultes. Il peut s'agir d'un enfant, d'un adolescent ou même d'un adulte.

NOTA : *Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours être correctement retenus et assis dans un ensemble de retenue d'enfant approprié fixé au siège arrière.*

- **Module de classification des occupants**

Le **module de classification des occupants** est situé sous le siège du passager avant. Le module de classification des occupants classe l'occupant selon des catégories déterminées par les mesures prises par les capteurs de poids du siège.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Le module de classification des occupants communique avec le module de commande des dispositifs de retenue des occupants. Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants utilise la catégorie de l'occupant pour déterminer si le sac gonflable avant évolué du passager doit être désactivé. Il détermine aussi la vitesse de déploiement du sac gonflable en cas de collision.

• **Capteurs de poids**

Votre véhicule est équipé de quatre capteurs de poids situés entre le siège et le plancher. Les capteurs de poids mesurent le poids appliqué sur le siège et communiquent cette information au module de classification des occupants.

• **Témoin de désactivation du sac gonflable du passager**

Le **témoin de désactivation du sac gonflable du passager** (un témoin ambre situé au centre du tableau de bord) indique au conducteur et au passager avant que le sac gonflable avant évolué du passager est désactivé. Le témoin de désactivation du sac gonflable du passager affiche « PASS AIR BAG OFF » (sac gonflable du passager désactivé) pour indiquer que le sac gonflable avant évolué du passager ne se déploiera pas pendant une collision qui exige le déploiement des sacs gonflables. Lorsque le siège du passager avant droit est inoccupé ou lorsque de légers objets s'y trouvent, le sac gonflable du passager ne se déploie pas même si le témoin de désactivation du sac gonflable du passager est éteint.



Emplacement du témoin

Le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager ne doit pas être allumé lorsqu'un adulte est correctement assis sur le siège du passager avant. Dans ce cas, le sac gonflable avant évolué du passager est prêt à se déployer dans le cas d'une collision qui exige le déploiement des sacs gonflables.

Pour tous les autres occupants, le témoin de désactivation du sac gonflable du passager s'allume, indiquant que le sac gonflable avant évolué du passager est désactivé et qu'il ne se déploiera pas.

NOTA : Bien que ce véhicule soit équipé d'un système de classification des occupants, les enfants de 12 ans et moins doivent toujours être correctement retenus et assis dans un ensemble de retenue d'enfant approprié fixé au siège arrière (consultez le paragraphe « Ensembles de retenue d'enfant »).

MISE EN GARDE!

Ne placez jamais un porte-bébé orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Un sac gonflable avant évolué de passager qui se déploie peut causer des blessures graves ou mortelles à un enfant assis dans un porte-bébé orienté vers l'arrière.

Système de désactivation du sac gonflable du passager

Passager avant	Témoin lumineux	État du sac gonflable
Adulte	OFF (hors fonction)	ON (en fonction)
Enfant	ON (en fonction)	OFF (hors fonction)

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Système de désactivation du sac gonflable du passager

Passager avant	Témoin lumineux	État du sac gonflable
Sacs d'épicerie, porte-documents lourds et autres objets relativement légers	ON (en fonction)	OFF (hors fonction)
Inoccupé ou des objets très légers	OFF (hors fonction)*	OFF (hors fonction)
*Puisque le système détecte le poids, certains petits objets peuvent faire allumer le témoin de désactivation du sac gonflable du passager.		

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Le conducteurs et les passagers adultes doivent s'assurer que le témoin de désactivation du sac gonflable du passager est éteint quand un adulte prend place sur le siège du passager avant. Si le poids d'un occupant adulte est transféré sur une autre partie du véhicule (p. ex. la porte ou le tableau de bord), les capteurs de poids du siège peuvent ne pas classer l'occupant correctement. Les objets qui se trouvent sous le siège ou entre le siège et la console centrale peuvent empêcher le système de mesurer correctement le poids de l'occupant et donc de le classer correctement. Assurez-vous que le dossier de siège du passager avant ne s'appuie pas contre des objets placés sur les sièges de deuxième rangée, cela pouvant gêner le fonctionnement des capteurs de poids du siège du passager. De plus, si vous rabattez les sièges de deuxième

rangée, vérifiez qu'ils ne touchent pas le siège du passager avant.

Si le siège du passager avant est endommagé, faites-le réparer par un concessionnaire autorisé. Si le siège est retiré (ou même si les boulons de fixation du siège sont desserrés ou serrés), confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé.

En cas d'anomalie du système de sacs gonflables, le témoin de sac gonflable (un témoin rouge situé au centre du groupe d'instruments, directement à l'avant du conducteur) s'allume. Vous devez alors confier immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire réparer le système. Le témoin de sac gonflable s'allume pour signaler une anomalie qui pourrait nuire au fonctionnement du système de sacs gonflables. En cas d'anomalie du témoin de désactivation du

sac gonflable du passager, le témoin de sac gonflable s'allume pour indiquer que le sac gonflable avant évolué du passager peut être désactivé jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée. Si le témoin de sac gonflable s'allume, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire réparer le système de sacs gonflables. Si un objet se trouve sous le siège et obstrue le fonctionnement des capteurs de poids, une anomalie se produit et entraîne l'allumage du témoin de désactivation du sac gonflable du passager et du témoin de sac gonflable. Lorsque l'objet en question est retiré, la défaillance se corrige automatiquement après un bref délai.

Gonfleurs de sacs gonflables avant évolués du conducteur et du passager

Les **gonfleurs de sacs gonflables avant évolués du conducteur et du passager** sont situés au centre du volant et du côté droit du tableau de bord. Lorsque le module de commande des dispositifs de retenue des occupants détecte une collision nécessitant le déploiement des sacs gonflables avant évolués, il transmet un signal aux gonfleurs. Une grande quantité de gaz non toxiques est produite pour gonfler les sacs gonflables avant évolués. Le type de collision et la gravité de l'impact déterminent les différentes vitesses de déploiement des sacs gonflables. Le couvercle de garnissage du moyeu du volant et le côté supérieur droit du tableau de bord se séparent et se rabattent hors de la trajectoire des sacs gonflables lorsque ceux-ci se déploient à leur pleine

capacité. Les sacs gonflables se déploient complètement dans un délai d'environ 50 à 70 millisecondes. C'est moins de temps qu'il n'en faille pour cligner des yeux. Les sacs gonflables se dégonflent ensuite rapidement, tout en retenant le conducteur et le passager avant.

Le gaz des sacs gonflables avant évolués est purgé par les orifices de ventilation latéraux des sacs gonflables. De cette façon, les sacs gonflables ne nuisent pas à la maîtrise de votre véhicule.

Les sacs gonflables avant et les protège-genoux fonctionnent en conjonction avec les ceintures de sécurité et les tendeurs pour améliorer la protection du conducteur et du passager avant. Les sacs gonflables latéraux fonctionnent aussi en conjonction avec les ceintures de sécurité pour mieux protéger les occupants.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Gonfleurs de rideaux gonflables latéraux

Les **rideaux gonflables latéraux** peuvent se déployer lors de capotages ou de collisions où l'impact est concentré à un endroit particulier du côté du véhicule, selon la gravité et le type de collision. En pareil cas, le module de commande des dispositifs de retenue déploie les rideaux gonflables latéraux uniquement du côté de l'impact. Étant donné que les capteurs de sac gonflable mesurent progressivement la décélération du véhicule, la vitesse du véhicule et les dommages ne constituent pas des indicateurs appropriés pour déterminer à quel moment un sac gonflable doit être déployé.

Une quantité de gaz non toxique est produite pour gonfler le rideau gonflable latéral. Celui-ci pousse à l'écart le rebord

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

extérieur de la garniture de pavillon et se gonfle en couvrant la glace. Le rideau gonflable latéral se déploie en 30 millisecondes environ (environ quatre fois moins de temps qu'il faut pour cligner des yeux) avec une force suffisante pour vous blesser si vous ne portez pas votre ceinture de sécurité et n'êtes pas assis correctement, ou si des articles se trouvent dans la zone de déploiement du rideau gonflable latéral. Cet avertissement concerne particulièrement les enfants. L'épaisseur du rideau gonflable latéral est d'environ 9 cm (3,5 po) lorsqu'il est déployé.

Le système comprend des capteurs de choc latéraux qui sont étalonnés pour déployer les sacs gonflables latéraux montés dans les sièges lors d'un impact suffisamment grave pour protéger les occupants au moyen des sacs gonflables.

MISE EN GARDE!

Si votre véhicule est équipé de rideaux gonflables latéraux de gauche et de droite, n'empilez pas de bagages ou ne placez pas de chargement dont la hauteur pourrait bloquer l'emplacement des rideaux gonflables latéraux. La zone d'emplacement des rideaux gonflables latéraux doit être exempte de tout obstacle.

Le siège du passager avant comprend des composants essentiels au déploiement du sac gonflable du passager avant. Il est essentiel que les composants du siège de passager avant fonctionnent correctement de sorte que le système de classification des occupants puisse évaluer avec exactitude la taille ou la catégorie de l'occupant et ainsi calculer le niveau

de déploiement requis du sac gonflable. N'apportez aucune modification aux composants, à l'assemblage ou à la housse du siège de passager avant.

Veillez à toujours respecter les exigences suivantes :

- Ne modifiez en aucune façon le siège du passager avant ni aucun de ses composants.
- N'utilisez aucune garniture ou housse de siège provenant de modèles antérieurs ou ultérieurs qui n'est pas conçue spécifiquement pour le modèle de véhicule à réparer. Utilisez toujours la housse de siège adéquate et conçue spécifiquement pour le véhicule.
- Ne remplacez pas la housse de siège par une housse de siège du marché secondaire.

- N'ajoutez pas de couvre-siège secondaire autre que ceux approuvés par Chrysler Group LLC ou par Mopar^{MD}.
- Les composants, les fixations ainsi que tout autre élément connexe au système de retenue complémentaire ne doivent, en aucun cas, être modifiés ou remplacés par une pièce autre que celles approuvées par Chrysler Group LLC ou Mopar^{MD}.

MISE EN GARDE!

Des modifications apportées au siège du passager avant ou des méthodes d'entretien non approuvées du siège, de ses composants connexes ou de la housse de siège peuvent nuire au déploiement du sac gonflable en cas de collision frontale. En cas d'une collision, cela risquerait de causer des blessures graves, voire mortelles, au passager du siège avant. Un véhicule modifié peut ne pas être conforme aux normes américaines FMVSS (Federal Motor Vehicle Safety Standards) et /ou aux normes de sécurité des véhicules automobiles du Canada (NSVAC).

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Capteurs de choc avant et latéraux

En cas de collision frontale ou latérale, les capteurs de choc peuvent permettre au module de commande des dispositifs de retenue des occupants de déterminer la réaction appropriée en cas d'impact.

Système de réponse améliorée en cas d'accident

En cas d'impact provoquant le déploiement du sac gonflable, si le réseau de communications du véhicule et l'alimentation électrique demeurent intacts, selon la nature de l'événement, le module de commande des dispositifs de retenue des occupants déterminera alors si le système de réponse améliorée en cas d'accident doit exécuter les fonctions suivantes :

- Couper l'alimentation en carburant du moteur.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

- Allumer les feux de détresse et les faire fonctionner tant que la batterie demeure chargée ou jusqu'à ce que le contact soit coupé.
- Allumer l'éclairage intérieur et le laisser allumé tant que la batterie demeure chargée ou jusqu'à ce que la clé soit retirée du contact.
- Déverrouiller les portes automatiquement.

Si un déploiement se produit

Les sacs gonflables avant évolués sont conçus pour se dégonfler immédiatement après le déploiement.

NOTA : *Les sacs gonflables avant ou latéraux ne se déploient pas dans toutes les collisions. Cela ne signifie toutefois pas que le système de sacs gonflables est défectueux.*

En cas de collision provoquant le déploiement des sacs gonflables, au moins une des situations suivantes pourraient se produire :

- Lors du déploiement des sacs gonflables, le nylon des sacs gonflables peut parfois causer des éraflures ou le rougissement de la peau du conducteur ou du passager avant. Ces éraflures s'apparentent à celles que produit le frottement d'une corde ou que vous pourriez subir en glissant sur un tapis ou sur le sol d'un gymnase. Elles ne sont pas causées par un contact avec des substances chimiques. Elles ne sont pas permanentes et devraient guérir rapidement. Cependant, si la guérison tarde à se faire après quelques jours, ou si des cloques apparaissent, consultez immédiatement un médecin.

- Lorsque les sacs gonflables se dégonflent, vous pourriez observer la présence de particules ressemblant à de la fumée. Ces particules, dont la présence est tout à fait normale, proviennent de la réaction qui donne lieu au dégagement de gaz non toxiques qui servent à gonfler les sacs. Elles peuvent cependant irriter la peau, les yeux, le nez ou la gorge. En cas d'irritation de la peau ou des yeux, lavez la zone touchée à l'eau froide. En cas d'irritation du nez ou de la gorge, déplacez-vous là où il y a de l'air frais. Si l'irritation persiste, consultez un médecin. Si ces particules se déposent sur vos vêtements, faites nettoyer ceux-ci en tenant compte des directives du fabricant.

Ne conduisez pas votre véhicule après le déploiement des sacs gonflables. Si votre

véhicule fait l'objet d'une autre collision, les sacs gonflables ne seront pas en place pour vous protéger.

MISE EN GARDE!

Les sacs gonflables qui ont été déployés ne peuvent vous protéger si vous avez une autre collision. Les sacs gonflables et l'ensemble d'enrouleur de ceinture de sécurité doivent être remplacés immédiatement par un concessionnaire autorisé. Faites également réparer le système de classification des occupants.

Entretien du système de sacs gonflables**MISE EN GARDE!**

- Les modifications apportées aux composants du système de sacs gonflables risquent d'altérer son fonctionnement. Vous pourriez subir des blessures en raison de l'absence d'un système fonctionnel. Ne modifiez pas les composants ni le câblage du système, notamment en apposant des autocollants ou des écussons sur le couvercle de garnissage du moyeu du volant ou sur le coin supérieur droit du tableau de bord. Ne modifiez pas le pare-chocs avant ou la structure de la carrosserie du véhicule et n'ajoutez pas de marchepieds ou de marchepieds latéraux de deuxième monte.

- Ne tentez pas de modifier les composants du système de sacs gonflables. Un sac gonflable pourrait se déployer accidentellement ou ne pas fonctionner adéquatement si le système est modifié. Rendez-vous chez un concessionnaire autorisé pour tout entretien du système de sacs gonflables. Si vos sièges, y compris les couvercles de garnissage et les coussins, exigent un entretien ou une réparation (incluant le retrait ou le desserrage et le serrage des boulons de fixation des sièges), rendez-vous chez votre concessionnaire autorisé. Seuls des accessoires de sièges approuvés par le fabricant doivent être utilisés. Si des modifications doivent être apportées au système de sacs gonflables de votre véhicule pour l'adapter au transport de personnes ayant une invalidité, communiquez avec votre concessionnaire autorisé.

- **Il est dangereux d'essayer de réparer soi-même un composant du système de sacs gonflables. N'oubliez pas d'informer toute personne qui doit intervenir sur votre véhicule de la présence de sacs gonflables à bord.**

Témoin de sac gonflable



Il est essentiel pour votre sécurité que les sacs gonflables puissent se déployer lors d'une collision. Le témoin de sac gonflable contrôle les circuits internes et le câblage d'interconnexion associés aux composants électriques du système de sacs gonflables. Bien que le système de sacs gonflables ait été conçu pour ne nécessiter aucun entretien, faites-le vérifier immédiatement chez un concessionnaire autorisé si l'un des cas suivants se produit.

- Le témoin de sac gonflable ne s'allume pas pendant les quatre à huit secondes suivant l'établissement du contact.
- Le témoin de sac gonflable reste allumé après l'intervalle de quatre à huit secondes.
- Le témoin de sac gonflable s'allume par intermittence ou demeure allumé lors de la conduite.

NOTA : *Si l'indicateur de vitesse, le compte-tours ou tout autre instrument de mesure lié au moteur ne fonctionne plus, le module de commande des dispositifs de retenue peut aussi être désactivé. Les sacs gonflables pourraient ne pas être en mesure de vous protéger. Vérifiez immédiatement la présence de fusibles grillés dans le bloc-fusibles. Consultez l'étiquette apposée à l'intérieur du couvercle du*

bloc-fusibles pour connaître les fusibles de sac gonflable appropriés. Consultez votre concessionnaire autorisé si le fusible est en bon état.

Enregistreur de données d'événement

Ce véhicule est muni d'un enregistreur de données d'événement. Le but principal d'un enregistreur de données d'événement est d'enregistrer, lors de certaines collisions ou de risque de collision, les données relatives au déploiement d'un sac gonflable ou lors de l'impact d'un obstacle, ainsi que les données qui aideront à analyser le rendement des différents systèmes du véhicule. L'enregistreur de données d'événement est conçu pour enregistrer des données relatives à la dynamique du véhicule et aux systèmes de sécurité pendant une brève période de temps, généralement 30 secondes ou

moins. L'enregistreur de données d'événement dans ce véhicule est conçu pour enregistrer les données d'analyse servant à vérifier :

- le fonctionnement des divers systèmes de votre véhicule;
- si les ceintures de sécurité du conducteur et du passager sont attachées;
- jusqu'où (s'il y a lieu) le conducteur enfonçait la pédale de frein et/ou d'accélérateur; et
- à quelle vitesse roulait le véhicule.

Ces données peuvent aider à fournir une meilleure compréhension des circonstances dans lesquelles les accidents ou des blessures surviennent.

NOTA : *Les données de l'enregistreur de données d'événement du véhicule sont*

enregistrées seulement si une collision importante survient; aucune donnée n'est enregistrée par l'enregistreur de données d'événement dans des conditions normales de conduite, et aucune donnée personnelle (par ex., le nom, le sexe, l'âge et le lieu de l'accident) n'est enregistrée. Cependant, les autres partis, comme les organismes chargés de l'application de la loi, pourraient combiner les données de l'enregistreur de données d'événement avec le type de données d'identification personnelles de routine recueillies lors d'une enquête sur une collision.

Pour lire des données enregistrées par un enregistreur de données d'événement, de l'équipement spécial est nécessaire, et un accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événement est également nécessaire. En plus du fabricant du véhicule,

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

les autres partis, tels que les organismes chargés de l'application de la loi, munis d'équipement spécial, peuvent lire l'information s'ils ont accès au véhicule ou à l'EDR.

Ensemble de retenue d'enfant

Toutes les personnes qui voyagent à bord de votre véhicule doivent boucler leur ceinture en tout temps. Cette directive s'applique également aux bébés et aux enfants. En vertu des règlements qui régissent la sécurité routière dans toutes les provinces canadiennes ainsi que dans tous les États américains, les jeunes enfants qui se trouvent à bord d'un véhicule automobile doivent être retenus par un ensemble de retenue approprié. C'est la loi. Tout automobiliste qui enfreint cette loi est passible de poursuites judiciaires.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Les enfants âgés de 12 ans ou moins doivent être assis sur un siège arrière, si un tel siège est disponible, et être bien retenus par une ceinture de sécurité ou un dispositif de retenue. Selon les statistiques sur les accidents, les enfants sont plus en sécurité lorsqu'ils sont adéquatement retenus sur la banquette arrière que lorsqu'ils sont installés sur le siège avant.

MISE EN GARDE!

En cas de collision, un enfant non protégé, aussi petit soit-il, peut se transformer en projectile à l'intérieur du véhicule. La force nécessaire pour retenir même un petit bébé sur vos genoux peut être tellement grande que l'adulte le plus fort n'y arriverait pas. L'enfant, tout comme les autres occupants du véhicule, risque ainsi de subir des blessures graves. C'est pourquoi il faut que tout enfant qui se trouve à bord du véhicule soit protégé par un ensemble de retenue convenant à sa taille.

Il existe divers types d'ensembles de retenue pour enfants, qu'il s'agisse d'un bébé ou d'un enfant presque assez grand pour porter une ceinture pour adulte. Vé-

rifiez toujours le guide du propriétaire du siège d'enfant pour vous assurer que ce type de siège correspond bien à votre enfant. Utilisez un ensemble approprié à la taille de l'enfant.

Ensembles de retenue d'enfant et porte-bébés

Les experts en sécurité recommandent de placer les enfants dans des porte-bébés orientés vers l'arrière jusqu'à ce qu'ils soient âgés de deux ans ou jusqu'à ce qu'ils atteignent la limite de taille ou de poids de leur siège d'enfant orienté vers l'arrière. Deux types d'ensembles de retenue d'enfant peuvent être orientés vers l'arrière : les porte-bébés et les sièges d'enfant transformables.

Les porte-bébés ne doivent être utilisés qu'orientés vers l'arrière dans le véhicule. Ils sont recommandés pour les enfants à

partir de la naissance jusqu'à ce qu'ils atteignent la limite de poids ou de taille du porte-bébé. Les sièges d'enfant « transformables » peuvent être orientés tant vers l'arrière que vers l'avant du véhicule. La limite de poids des sièges d'enfant transformables orientés vers l'arrière est souvent supérieure à celle des porte-bébés. Ils peuvent donc être orientés vers l'arrière pour des enfants qui ne peuvent plus utiliser leur porte-bébé en raison de leur taille ou de leur poids mais qui sont âgés encore de moins de deux ans au moins. Les enfants doivent être placés dans des sièges d'enfant orientés vers l'arrière jusqu'à ce qu'ils atteignent la taille ou le poids le plus élevé permis par leur siège d'enfant transformable. Ces deux types d'ensembles de retenue d'enfant sont maintenus dans le véhicule par la ceinture à trois points d'ancrage ou par le

système d'ancrages inférieurs pour siège d'enfant. Consultez le paragraphe « Ancrage d'attache de siège d'enfant (LATCH) ».

MISE EN GARDE!

Les sièges d'enfant orientés vers l'arrière ne doivent jamais être installés sur le siège avant d'un véhicule muni d'un sac gonflable de passager avant à moins que le sac gonflable ne soit désactivé. Le déploiement du sac gonflable risque de causer des blessures graves ou mortelles à des bébés se trouvant dans cette position.

Ensembles de retenue pour enfants plus grands

Les enfants âgés de deux ans ou qui ne peuvent plus utiliser leur siège d'enfant

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

transformable orienté vers l'arrière en raison de leur taille ou de leur poids peuvent être placés dans un siège d'enfant orienté vers l'avant du véhicule. Les sièges d'enfant orientés vers l'avant et les sièges d'enfant transformables orientés vers l'avant sont conçus pour les enfants âgés de plus de deux ans ou qui ne peuvent plus utiliser leur siège d'enfant transformable orienté vers l'arrière en raison de leur taille ou de leur poids ayant dépassé la limite de leur siège d'enfant transformable orienté vers l'arrière. Les enfants doivent être placés dans un siège d'enfant orienté vers l'avant attachés à l'aide d'un harnais aussi longtemps que possible, jusqu'à la taille ou le poids le plus élevé admissible du siège d'enfant. Ces sièges d'enfant sont maintenus dans le véhicule

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

par la ceinture sous-abdominale et le baudrier, ou par le système d'ancrage d'attache de siège d'enfant. Consultez le paragraphe « Ancrage d'attache de siège d'enfant (LATCH) ».

Tous les enfants dont la taille ou le poids est supérieur à la limite du siège d'enfant orienté vers l'avant doivent utiliser un siège d'appoint jusqu'à ce que la ceinture de sécurité du véhicule puisse être utilisée de façon appropriée. Si l'enfant n'arrive pas à s'asseoir avec les genoux repliés à l'avant du coussin de siège du véhicule tout en ayant le dos appuyé contre le dossier du siège, il lui faut utiliser un siège d'appoint. L'enfant et le siège d'appoint sont maintenus sur le siège du véhicule par la ceinture à trois points d'ancrage.

Enfants trop grands pour sièges d'appoint

Les enfants suffisamment grands pour porter la ceinture baudrier confortablement et dont les jambes sont assez longues pour se replier à l'avant du siège lorsque leur dos est appuyé contre le dossier doivent utiliser la ceinture à trois points d'ancrage sur un siège arrière.

- Assurez-vous que l'enfant est assis bien droit sur son siège.
- La partie sous-abdominale de la ceinture doit être bien serrée et placée aussi bas que possible sur les hanches.
- Vérifiez régulièrement le réglage de la ceinture au cas où il aurait été modifié par les mouvements de l'enfant.

- Si le baudrier touche le visage ou le cou de l'enfant, déplacez l'enfant vers le milieu du véhicule. Ne laissez jamais un enfant passer le baudrier derrière son dos ou sous son bras.

NOTA : Pour obtenir plus d'information à ce sujet, visitez le site www.seatcheck.org ou composez le 1-866-SEATCHECK. Les résidents canadiens doivent consulter le site Web de Transports Canada pour obtenir de plus amples renseignements : <http://www.tc.gc.ca/roadsafety/safedrivers/childsafety/index.htm>

MISE EN GARDE!

- Si l'ensemble de retenue de bébé ou d'enfant est mal installé, il y a risque de défaillance. L'ensemble pourrait se détacher en cas de collision, L'enfant risquerait de subir des blessures graves, voire mortelles. Il est impératif de suivre à la lettre les directives du fabricant au moment de l'installation d'un ensemble de retenue pour enfant ou pour bébé.

- **Un porte-bébé à orienter vers l'arrière ne doit être utilisé que sur la banquette arrière. Un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière installé sur le siège avant peut être frappé par un sac gonflable de passager qui se déploie, ce qui pourrait causer des blessures graves ou mortelles au bébé.**

Voici quelques conseils pour tirer le maximum de votre ensemble de retenue d'enfant :

- Avant d'acheter un ensemble de retenue, assurez-vous qu'il porte une étiquette certifiant qu'il est conforme à toutes les normes de sécurité en vigueur. Nous vous recommandons également de vous assurer, avant d'acheter

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

un ensemble de retenue, que vous pouvez l'installer dans le véhicule où vous l'utiliserez.

- L'ensemble doit convenir au poids et à la taille de l'enfant. Vérifiez ces renseignements, qui apparaissent sur l'étiquette apposée sur l'ensemble.
- Suivez à la lettre les directives fournies avec l'ensemble de retenue. Si ce dernier est mal installé, il risque de ne pas fonctionner comme prévu.
- Placez et retenez l'enfant dans l'ensemble de retenue en suivant scrupuleusement les directives du fabricant.

MISE EN GARDE!

Lorsque l'ensemble de retenue d'enfant n'est pas utilisé, assurez-vous qu'il est maintenu en place à l'aide de la ceinture de sécurité ou retirez-le du véhicule. Ne le laissez pas libre dans le véhicule. En cas d'arrêt soudain ou d'accident, il pourrait frapper les occupants ou les dossiers et causer des blessures graves.

Ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant (LATCH)

Le siège arrière de votre véhicule est muni d'un système d'ancrage d'attache de siège d'enfant. Le système d'ancrage d'attache de siège d'enfant permet de fixer un ensemble de retenue d'enfant sans l'aide des ceintures de sécurité du véhicule, en utilisant des points d'ancrage

inférieurs et des courroies d'attache supérieures reliés à la structure même de votre véhicule.

Des ensembles de retenue d'enfant compatibles avec le système d'ancrage d'attache de siège d'enfant sont maintenant offerts sur le marché. Cependant, puisque les dispositifs d'attaches inférieures seront installés progressivement dans les nouveaux véhicules, les ensembles de retenue d'enfant conçus pour utiliser ce dispositif d'ancrage continueront de permettre l'installation au moyen des ceintures de sécurité du véhicule. Des sièges d'enfant avec sangles et crochets d'attache à raccorder aux ancrages supérieurs sont quant à eux disponibles depuis un certain temps. Pour certains ensembles de retenue d'enfant plus anciens, bon nombre de fabricants de sièges d'enfant

offrent des nécessaires de courroies d'attache ou de conversion. Utilisez toutes les fixations à votre disposition pour assujettir le mieux possible l'ensemble de retenue d'enfant, peu importe le type de véhicule.

Les trois places arrière sont pourvues d'ancrages inférieurs conçus pour fixer les sangles flexibles d'un ensemble de retenue d'enfant compatible avec le système LATCH. Les sièges-enfant munis d'attaches inférieures fixes doivent être installés aux places latérales seulement. La place centrale dispose d'ancrages inférieurs destinés à rattacher les sangles inférieures (flexibles uniquement) d'un ensemble de retenue d'enfant compatible avec le système LATCH. Peu importe le type d'ancrage inférieur, N'installez jamais deux ensembles de retenue d'enfant compatibles avec le système LATCH au même ancrage inférieur.

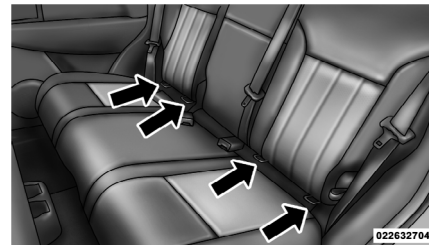
Si vous installez des ensembles de retenue d'enfant compatibles avec le système d'ancrage d'attache de siège d'enfant sur des places arrière adjacentes, vous pouvez utiliser les ancrages d'attache ou la ceinture de sécurité du véhicule à la place d'extrémité, mais vous devez utiliser la ceinture de sécurité du véhicule à la place centrale. Si vos ensembles de retenue d'enfant ne sont pas compatibles avec le système d'ancrage d'attache de siège d'enfant, vous ne pourrez les installer qu'à l'aide des ceintures de sécurité du véhicule. Consultez les paragraphes « Pose d'un ensemble de retenue d'enfant compatible avec le système LATCH » et « Pose d'un ensemble de retenue d'enfant à l'aide des ceintures de sécurité du véhicule » pour obtenir les directives d'installation types.

Pose d'un ensemble de retenue d'enfant compatible avec le système LATCH

Nous vous recommandons vivement de suivre attentivement les directives du fabricant au moment de l'installation de l'ensemble de retenue d'enfant. Tous les sièges d'enfant ne se placent pas de la manière décrite ci-après. Nous vous rappelons de respecter scrupuleusement les directives d'installation accompagnant votre ensemble de retenue d'enfant.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

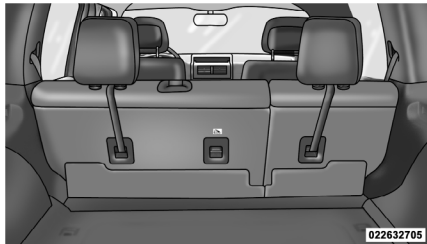
Les ancrages inférieurs du siège arrière sont les barres rondes, situées derrière les coussins des sièges, à l'endroit où ceux-ci rencontrent le dossier, et ne sont visibles que si vous appuyez sur la banquette arrière pour installer l'ensemble de retenue d'enfant. Vous les sentirez facilement si vous passez vos doigts le long de l'intersection entre les surfaces du dossier et du coussin de siège.



Dispositifs d'ancrage LATCH

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

En outre, des ancrages de sangle sont placés derrière chaque banquette arrière sur la surface arrière du dossier.



Montage de la courroie d'attache

La plupart des sièges d'enfant sont équipés de chaque côté de sangles indépendantes, chacune munie d'un crochet ou d'un connecteur pour la fixation du siège à l'ancrage inférieur de même que d'un dispositif de réglage de la tension de la sangle. Les ensembles de retenue de

jeune enfant à orienter vers l'avant et certains porte-bébés à orienter vers l'arrière sont également munis d'une courroie d'attache, d'un crochet de fixation de la courroie à l'ancrage et d'un dispositif de réglage de la tension dans la courroie.

Vous devez d'abord desserrer les dispositifs de réglage sur les courroies inférieures et sur la courroie d'attache, de manière à ce que vous puissiez rattacher les crochets ou les connecteurs aux ancrages du véhicule. Attachez ensuite les crochets ou les attaches inférieurs à la partie supérieure des barres d'ancrage, en écartant le matériau de la housse du siège. Localisez ensuite le point d'ancrage situé directement derrière le siège auquel vous voulez fixer l'ensemble de retenue d'enfant, puis fixez la courroie d'attache au point d'ancrage en vous assurant de

l'acheminer le plus directement possible entre le point d'ancrage et l'ensemble de retenue d'enfant. Aux places d'extrémité, acheminez l'attache sous l'appuie-tête et fixez le crochet au point d'ancrage d'attache situé à l'arrière du siège. Enfin, serrez les trois courroies tout en pressant l'ensemble de retenue contre le dossier et le coussin de siège et en éliminant le jeu des courroies, conformément aux directives du fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant.

MISE EN GARDE!

L'installation incorrecte d'un ensemble de retenue de bébé ou d'enfant au système d'ancrage d'attache de siège d'enfant peut conduire à une défaillance de l'ensemble de retenue, L'enfant risquerait de subir des blessures graves, voire mortelles. Il est impératif de suivre à la lettre les directives du fabricant au moment de l'installation d'un ensemble de retenue pour enfant ou pour bébé.

Pose d'un ensemble de retenue d'enfant à l'aide des ceintures de sécurité du véhicule

Les ceintures de sécurité des places de passager sont munies d'un enrouleur à blocage automatique ou d'une pince de serrage pour fixer un ensemble de rete-

nue d'enfant. Ces types de ceintures de sécurité sont conçus pour maintenir la partie sous-abdominale de la ceinture bien ajustée autour de l'ensemble de retenue d'enfant, de façon à ce qu'il ne soit pas nécessaire d'utiliser une agrafe de blocage. Le dispositif d'enrouleur autobloquant produit un déclic lorsque vous tirez complètement la sangle hors de l'enrouleur; il suffit ensuite de la relâcher pour qu'elle s'y enroule de nouveau. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'enrouleur à blocage automatique, consultez le paragraphe « Mode de blocage automatique » sous « Ceintures de sécurité des sièges de passager » dans cette section. Le tableau ci-dessous indique les places qui sont munies d'un enrouleur autobloquant ou d'une pince de serrage.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

	Con- ducteur	Centre	Passa- ger
Première rangée	S.O.	S.O.	EBA
Deuxième rangée	EBA	Pince de ser- rage	EBA
Troisième rangée	S.O.	S.O.	S.O.

- S.O. – Sans objet
- EBA – Enrouleur à blocage automatique

Pour fixer une courroie d'attache du dispositif de retenue d'enfant :

1. Pour poser un ensemble de retenue d'enfant avec un enrouleur à blocage automatique, tirez suffisamment la sangle hors de l'enrouleur pour l'acheminer dans

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

le passage de ceinture de l'ensemble de retenue d'enfant. Insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic. Tirez ensuite complètement la sangle hors de l'enrouleur, puis relâchez-la pour qu'elle s'y enroule de nouveau. Vous entendrez un son de cliquet pendant l'enroulement de la sangle. Cela indique que la ceinture de sécurité est dorénavant en mode de verrouillage automatique.

2. Pour bien resserrer la ceinture autour de l'ensemble de retenue d'enfant, tirez pour éliminer le mou de la partie sous-abdominale. Les ceintures de sécurité peuvent toutefois se desserrer à l'usage; vérifiez-les périodiquement et resserrez-les au besoin.

Installation d'un ensemble de retenue d'enfant au moyen d'une pince de serrage :

1. Pour installer un ensemble de retenue d'enfant au moyen d'une pince de serrage, tirez d'abord suffisamment la sangle hors de l'enrouleur pour l'acheminer dans le passage de la ceinture de l'ensemble de retenue d'enfant. Insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un « déclic ».

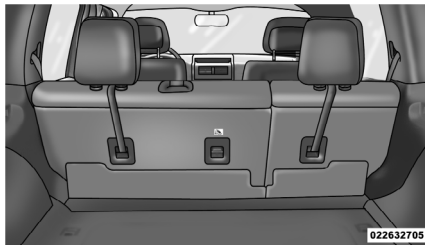
2. Pour bien resserrer la ceinture autour de l'ensemble de retenue d'enfant, tirez pour éliminer le mou de la partie sous-abdominale. Les ceintures de sécurité peuvent toutefois se desserrer à l'usage; vérifiez-les périodiquement et resserrez-les au besoin.

- Sur le siège arrière, il peut se révéler difficile de serrer la ceinture à trois points d'ancrage autour de l'ensemble de retenue d'enfant parce que la boucle ou la languette est trop près de la fente prévue dans le siège d'enfant pour le passage de la ceinture. Détachez la languette de la boucle et tournez l'extrémité courte (avec la boucle) de la ceinture plusieurs fois pour la raccourcir. Introduisez la languette dans la boucle, avec le bouton de DÉ-VERROUILLAGE orienté vers l'extérieur.
- Si vous ne réussissez toujours pas à serrer la ceinture, ou si la ceinture se desserre lorsque vous tirez sur l'ensemble de retenue ou lorsque vous le poussez, détachez la languette de la boucle, tournez la boucle autour de celle-ci,

puis insérez de nouveau la languette dans la boucle. Si l'ensemble de retenue d'enfant ne peut toujours pas être installé de façon sécuritaire, placez-le sur un autre siège.

Pour fixer une courroie d'attache de l'ensemble de retenue d'enfant

- Acheminez le plus directement possible la courroie d'attache entre le point d'ancrage et l'ensemble de retenue d'enfant, préférablement entre les montants de l'appuie-tête, sous l'appuie-tête.



Montage de la courroie d'attache

MISE EN GARDE!

Le mauvais ancrage de la courroie d'attache risque d'amplifier les mouvements de la tête de l'enfant, ce qui peut se traduire par des blessures. N'utilisez que les ancrages situés directement derrière le siège d'enfant afin d'assujettir la courroie d'attache supérieure de l'ensemble de retenue d'enfant.

Transport d'animaux domestiques

Le déploiement du sac gonflable peut causer des blessures à votre animal s'il se trouve sur le siège avant. En cas d'arrêt brusque ou d'accident, un animal non retenu peut être projeté à l'intérieur de l'habitacle et subir des blessures ou même blesser un passager.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Les animaux domestiques doivent être retenus par un harnais sur le siège arrière ou être mis dans une cage retenue au siège arrière à l'aide de ceintures de sécurité.

RECOMMANDATIONS RELATIVES AU RODAGE DU MOTEUR

Une longue période de rodage n'est pas nécessaire pour le moteur et la transmission (la transmission et l'axe) de votre véhicule.

Conduisez à des vitesses modérées durant les 500 premiers kilomètres (300 milles). Après les 100 premiers kilomètres (60 milles), nous vous conseillons de rouler à des vitesses comprises entre 80 et 90 km/h (50 et 55 mi/h).

Pendant le rodage et lorsque vous roulez à une vitesse de croisière, il est bon à l'occasion d'accélérer brièvement à plein gaz, sans toutefois dépasser les limites permises. De fortes accélérations aux rapports inférieurs de la transmission sont nuisibles et sont donc à éviter.

L'huile moteur utilisée en usine est un lubrifiant de haute qualité qui favorise l'économie d'énergie. Les vidanges doivent être effectuées en tenant compte des conditions climatiques prévues. Pour connaître les indices de viscosité et de qualité de l'huile recommandés, consultez le paragraphe « Directives d'entretien » dans la section « Entretien de votre véhicule ». N'UTILISEZ JAMAIS D'HUILE NON DÉTERGENTE NI D'HUILE MINÉRALE PURE.

Il arrive souvent qu'un moteur neuf consomme une certaine quantité d'huile au cours des premiers milliers de kilomètres de fonctionnement. Il s'agit d'un phénomène normal qui ne doit pas être interprété comme une défaillance.

Conditions supplémentaires pour moteur diesel – Selon l'équipement

Pendant le premier 1 500 km évitez les conditions difficiles pour votre véhicule, comme la conduite avec une accélération maximum. Ne dépassez pas les 2/3 du régime maximal admissible du moteur à chaque rapport. Changer les rapports au moment approprié. Ne rétrogradez pas manuellement pour freiner.

CONSEILS DE SÉCURITÉ

Transport de passagers

NE TRANSPORTEZ JAMAIS DE PASSAGERS DANS L'AIRE DE CHARGEMENT.

MISE EN GARDE!

- Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut devenir dangereuse ou mortelle.

- Lorsque le véhicule est en mouvement, il est extrêmement dangereux d'être dans l'espace de chargement intérieur ou extérieur du véhicule. En cas de collision, les personnes se trouvant dans cet espace risquent davantage de subir des blessures graves, voire mortelles.
- Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité.
- Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Gaz d'échappement

MISE EN GARDE!

Les gaz d'échappement peuvent causer des lésions ou entraîner la mort. Ils contiennent du monoxyde de carbone (CO), une substance incolore et inodore. L'inhalation de ce gaz peut vous faire perdre connaissance et même vous empoisonner. Pour éviter de respirer de l'oxyde de carbone (CO), suivez les conseils stipulés ci-après :

Ne laissez pas tourner le moteur dans un garage ou un endroit fermé plus longtemps qu'il n'est nécessaire pour rentrer ou sortir votre véhicule.

Si vous devez rester à l'intérieur de votre véhicule pendant que le moteur tourne,

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

réglez le système de chauffage ou de climatisation pour faire entrer de l'air frais dans l'habitacle. Réglez le ventilateur à haut régime.

Si vous devez rouler en gardant le couvercle du coffre ou du hayon ouvert, assurez-vous que toutes les glaces sont fermées et que l'interrupteur de la soufflante de climatisation fonctionne à régime élevé. **N'UTILISEZ PAS** le mode de recirculation d'air.

Un échappement bien entretenu représente la meilleure protection contre la pénétration de monoxyde de carbone dans l'habitacle.

Si vous remarquez un changement dans la sonorité de l'échappement ou si vous détectez la présence de vapeurs d'échappement à l'intérieur, ou encore si

le dessous ou l'arrière du véhicule a été endommagé, faites vérifier l'ensemble de l'échappement ainsi que les parties voisines de la carrosserie par un mécanicien qualifié afin de repérer les pièces cassées, endommagées, détériorées ou mal positionnées. Des soudures ouvertes ou des raccords desserrés peuvent laisser pénétrer des gaz dans l'habitacle. De plus, nous vous recommandons de faire vérifier l'échappement chaque fois que le véhicule est soulevé pour une vidange ou un graissage. Remplacez des pièces s'il y a lieu.

Vérifications de sécurité à l'intérieur du véhicule

Ceintures de sécurité

Inspectez régulièrement les ceintures et assurez-vous qu'elles ne sont ni coupées ni effilochées, et qu'aucune pièce de fixa-

tion de ceinture n'est desserrée. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne démontez pas et ne modifiez pas le système.

Les ceintures de sécurité avant doivent être remplacées après un accident. Il faut remplacer les ceintures de sécurité arrière qui ont été endommagées lors d'une collision (enrouleur plié, sangle déchirée, etc.). En cas de doute concernant l'état de la ceinture ou de l'enrouleur, remplacez la ceinture.

Témoin de sac gonflable

Le témoin doit s'allumer et rester allumé pendant quatre à huit secondes à titre de vérification de l'ampoule lorsque le contact est établi. Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, consultez un concessionnaire autorisé. Si le témoin demeure allumé, clignote ou s'allume pendant que

le véhicule est en marche, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Dégivreur

Vérifiez le fonctionnement du dégivreur en plaçant la commande de mode à la position de dégivrage et la commande du ventilateur à haute vitesse. Vous devriez sentir l'air se diriger vers le pare-brise. Consultez votre concessionnaire autorisé si votre dégivreur ne fonctionne pas.

Renseignements de sécurité au sujet des tapis

Utilisez toujours des tapis conçus pour être fixés correctement dans l'espace pour les jambes de votre véhicule. Utilisez uniquement des tapis qui n'obstruent pas la zone autour des pédales et qui sont fixés solidement pour éviter qu'ils ne glissent de leur position d'origine et ne nuisent

sent au mouvement des pédales ou à la conduite sécuritaire du véhicule.

MISE EN GARDE!

Si les pédales ne peuvent pas se déplacer sans obstruction, vous risquez de perdre la maîtrise du véhicule et d'augmenter les risques de graves blessures.

- **Assurez-vous toujours de fixer correctement les tapis aux attaches de tapis.**

- **Vous ne devez jamais placer ou installer des tapis ou d'autres revêtements de plancher dans le véhicule qui ne peuvent pas être fixés solidement afin d'éviter qu'ils ne se déplacent et ne nuisent au mouvement des pédales ou à la maîtrise du véhicule.**
- **Ne placez jamais des tapis ou d'autres revêtements de plancher par-dessus des tapis qui sont déjà installés. L'installation de tapis supplémentaires et d'autres revêtements réduira l'espace autour des pédales et nuira à leur mouvement.**

- **Vérifiez la fixation des tapis périodiquement. Si les tapis ont été retirés pour les nettoyer, réinstallez-les toujours correctement en les fixant solidement.**
- **Assurez-vous toujours qu'aucun objet ne peut tomber dans l'espace pour les jambes du conducteur lorsque le véhicule est en mouvement. Les objets peuvent se coincer sous la pédale de frein et la pédale d'accélérateur, entraînant la perte de maîtrise du véhicule.**
- **Au besoin, installez correctement les tiges de montage si le véhicule n'est pas équipé des pièces d'origine.**

Une installation ou un montage inadéquat des tapis peut nuire au fonctionnement de la pédale de frein et de la pédale d'accélérateur, entraînant la perte de maîtrise du véhicule.

Vérifications de sécurité périodiques à l'extérieur du véhicule

Pneus

Assurez-vous que la bande de roulement n'est pas usée de manière excessive ou inégale. Vérifiez la présence de cailloux, de clous, de morceaux de verre ou d'autres objets logés dans la bande de roulement ou le flanc. Vérifiez si la bande de roulement est coupée ou fendillée. Vérifiez si les flancs sont coupés, fissurés et gonflés. Vérifiez le serrage des écrous de roues. Vérifiez la pression de gonflage à froid des pneus (y compris celle de la roue de secours).

Phares

Demandez à quelqu'un de vérifier le fonctionnement des feux et des clignotants pendant que vous actionnez les commandes. Vérifiez les témoins des clignotants et des feux de route au tableau de bord.

Loquets des portes

Vérifiez que les portes sont bien fermées, enclenchées et verrouillées.

Fuites de liquide

Si le véhicule a été garé toute la nuit, vérifiez l'espace au-dessous de la caisse à la recherche de fuites d'essence, de liquide de refroidissement, d'huile ou d'autre liquide. Si vous détectez des vapeurs d'essence ou suspectez des fuites de carburant, de liquide de direction assistée ou de frein, déterminez-en l'origine et faites immédiatement corriger le problème.

SECTION 3

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

• RÉTROVISEURS	89	• Recommandations d'utilisation du système	
• Rétroviseur intérieur jour et nuit	89	Uconnect ^{MC}	109
• Rétroviseur à atténuation automatique – Selon l'équipement	89	• Généralités	118
• Rétroviseurs extérieurs	90	• COMMANDE VOCALE – SELON L'ÉQUIPEMENT	118
• Rétroviseurs à commande électrique	90	• Fonctionnement du système de commande vocale	118
• Rétroviseurs extérieurs chauffants – Selon l'équipement	91	• Commandes	120
• Miroirs de courtoisie avec éclairage – Selon l'équipement	91	• Apprentissage vocal	123
• Pare-soleil à rallonge télescopique – Selon l'équipement	92	• SIÈGES	123
• SYSTÈME UCONNECT ^{MC} – SELON L'ÉQUIPEMENT	92	• Siège du conducteur à commande électrique – Selon l'équipement	124
• Fonctionnement	94	• Sièges chauffants – Selon l'équipement	125
• Fonctions d'appel	100	• Réglage manuel des sièges avant	127
• Fonctions du système Uconnect ^{MC}	103	• Siège avant – Dispositif d'inclinaison à réglage manuel	128
• Connectivité évoluée	108	• Support lombaire à réglage manuel – Selon l'équipement	128

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

• Siège du passager avant rabattable à plat – Selon l'équipement	129	• Délai de coupure des phares – Selon l'équipement	141
• Appuie-têtes	129	• Feux de jour – Selon l'équipement	141
• Banquette arrière 60-40 rabattable avec fonction rabattable à plat	132	• Avertisseur de phares allumés	141
• SIÈGE À MÉMOIRE DU CONDUCTEUR – SELON L'ÉQUIPEMENT	134	• Phares antibrouillard – Selon l'équipement	141
• Programmation de la commande de mémoire	135	• Clignotants	142
• Association et dissociation de la télécommande de télédéverrouillage à la fonction de mémoire	136	• Inverseur route-croisement	142
• Rappel des positions mémorisées	136	• Appel de phares	142
• Recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie (disponible avec siège à mémoire seulement)	137	• Rhéostat du tableau de bord	143
• POUR OUVRIR ET FERMER LE CAPOT	138	• Lampes de lecture	143
• FEUX ET PHARES	139	• Éclairage de l'espace de chargement	144
• Levier multifonction	139	• Fonction écono-charge	144
• Phares et feux de position	140	• ESSUIE-GLACES ET LAVE-GLACE DU PARE-BRISE	144
• Phares automatiques – Selon l'équipement	140	• Fonctionnement des essuie-glaces	144
• Allumage des phares avec les essuie-glaces (disponible uniquement avec les phares automatiques)	140	• Essuie-glaces à balayage intermittent	146
		• Liquide lave-glace	146
		• Essuyage antibruine	147
		• Essuie-glaces à détection de pluie (selon l'équipement)	147
		• Allumage des phares avec les essuie-glaces (disponible uniquement avec les phares automatiques)	149

• COLONNE DE DIRECTION INCLINABLE	149	• OUVRE-PORTE DE GARAGE – SELON L'ÉQUIPEMENT	160
• RÉGULATEUR DE VITESSE ÉLECTRONIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT	150	• Avant de commencer la programmation de la télécommande HomeLink ^{MD}	161
• Activation	151	• Programmation d'un système à changement de code	162
• Pour programmer une vitesse souhaitée	151	• Programmation d'un système à code fixe	163
• Désactivation	151	• Programmation au Canada et programmation de grille d'entrée	164
• Pour retourner à la vitesse programmée	151	• Utilisation de la télécommande HomeLink ^{MD}	166
• Changement de la vitesse programmée	152	• Sécurité	166
• Accélération pour dépassement	152	• Conseils de dépannage	166
• SYSTÈME D'AIDE AU RECUL PARKSENSE ^{MD} – SELON L'ÉQUIPEMENT	153	• Généralités	167
• Capteurs du système ParkSense ^{MD}	153	• TOIT OUVRANT À COMMANDE ÉLECTRIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT	168
• Affichage d'avertissement du système ParkSense ^{MD}	153	• Ouverture rapide du toit ouvrant	169
• Affichage du système ParkSense ^{MD}	154	• Ouverture du toit ouvrant – Mode manuel	169
• Activation et désactivation du système ParkSense ^{MD}	157	• Fermeture rapide du toit ouvrant	169
• Entretien du système d'aide au recul ParkSense ^{MD}	157	• Fermeture du toit ouvrant – Mode manuel	169
• Nettoyage du système ParkSense ^{MD}	158	• Fonction de détection des obstacles	169
• Précautions sur l'utilisation du système ParkSense ^{MD}	158	• Neutralisation de la fonction de détection des obstacles	169
		• Ventilation du toit ouvrant – Mode rapide	170

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

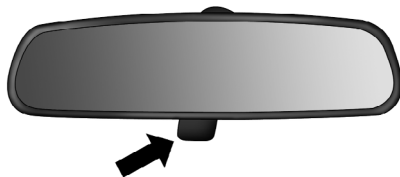
• Fonctionnement du protecteur solaire	170	• PORTE-GOBELETS	178
• Tremblement dû au vent	170	• RANGEMENT	178
• Entretien du toit ouvrant	170	• Compartiment de rangement de la boîte à gants	178
• Fonctionnement lorsque le contact est coupé . .	170	• Compartiment de rangement avant	179
• TOIT OUVRANT PLEINE LONGUEUR		• Bac de rangement de la console	179
Sky Slider ^{MC} – SELON L'ÉQUIPEMENT	171	• CARACTÉRISTIQUES DU PLANCHER DE CHARGEMENT	180
• Précautions relatives à l'utilisation du toit Sky Slider ^{MC}	171	• Plancher de l'aire de chargement	180
• Commande du toit Sky Slider ^{MC}	173	• CARACTÉRISTIQUES DE LA LUNETTE	184
• Ouverture du toit Sky Slider ^{MC}	173	• Essuie-glace et lave-glace de lunette	184
• Fermeture du toit Sky Slider ^{MC}	174	• Dégivreur de lunette	185
• Fonction de protection contre le pincement . . .	175	• PORTE-BAGAGES AU TOIT – SELON L'ÉQUIPEMENT	186
• Tremblement dû au vent	175		
• Entretien du toit Sky Slider ^{MC}	175		
• PRISE DE COURANT	175		

RÉTROVISEURS

Rétroviseur intérieur jour et nuit

Un système à deux pivots permet de régler le rétroviseur verticalement et horizontalement. Le rétroviseur doit être réglé de sorte que le centre de son champ de vision soit aligné sur le centre de la lunette.

Vous pouvez réduire l'éblouissement des phares en déplaçant le petit levier sous le rétroviseur en position de nuit (vers l'arrière du véhicule). Vous devez régler le rétroviseur lorsqu'il est à la position de jour (vers le pare-brise).



030407085

Réglage du rétroviseur

Rétroviseur à atténuation automatique – Selon l'équipement

Ce rétroviseur se règle automatiquement pour réduire l'éblouissement causé par les phares des véhicules qui roulent derrière vous. Enfoncez la commande située dans l'embase du rétroviseur pour activer ou désactiver la commande. Un témoin situé à gauche de la commande s'allume pour indiquer à quel moment la fonction

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

antiéblouissement est activée. Le capteur à la droite de la commande ne s'allume pas.



030406002

Rétroviseur à atténuation automatique

AVERTISSEMENT!

Ne vaporisez aucune solution de nettoyage directement sur le rétroviseur pour éviter de l'endommager. Appliquez plutôt la solution sur un chiffon propre et essuyez le rétroviseur.

Rétroviseurs extérieurs

Réglez les rétroviseurs extérieurs de façon à les centrer sur la voie de circulation adjacente, avec un léger chevauchement sur la vue obtenue depuis le rétroviseur intérieur.

NOTA : *Le rétroviseur convexe côté passager offre une vue vers l'arrière très élargie, et plus particulièrement sur la voie de circulation voisine.*

MISE EN GARDE!

Les véhicules et les autres objets que vous voyez dans le rétroviseur convexe droit du côté passager paraissent plus petits et plus éloignés qu'ils ne le sont réellement. Évitez de vous fier uniquement au rétroviseur convexe de droite, car cela pourrait causer une collision avec un autre véhicule ou d'autres objets. Guidez-vous à l'aide du rétroviseur intérieur pour évaluer les dimensions ou la distance d'un véhicule que vous apercevez dans le rétroviseur convexe de droite.

Rétroviseurs à commande électrique

Le commutateur de rétroviseur à commande électrique est situé sur le panneau de garnissage de la porte du conducteur.



Commutateur du rétroviseur à commande électrique

- 1 – Commande d'orientation du rétroviseur
- 2 – Sélection des rétroviseurs gauche et droit

Modèles avec glaces à fonction d'ouverture rapide

Appuyez brièvement sur le bouton de sélection de rétroviseur L (gauche) ou R (droit), puis appuyez sur un des quatre boutons avec flèche pour déplacer le rétroviseur dans le sens de la flèche. Cette sélection devient inactive après 30 secondes d'inactivité pour prévenir le déplacement involontaire d'un rétroviseur après un réglage.

NOTA : Si le véhicule est muni d'un siège du conducteur à mémoire, vous pouvez utiliser la télécommande de télédéverrouillage ou la commande de mémoire du tableau de bord pour ramener les rétroviseurs aux positions préprogrammées. Consultez le paragraphe « Siège à mémoire du conducteur » dans la section

« Caractéristiques de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Modèles sans glaces à fonction d'ouverture rapide

Appuyez brièvement sur le bouton de sélection de rétroviseur L (gauche) ou R (droit), puis appuyez sur un des quatre boutons avec flèche pour déplacer le rétroviseur dans le sens de la flèche.

Rétroviseurs extérieurs chauffants – Selon l'équipement

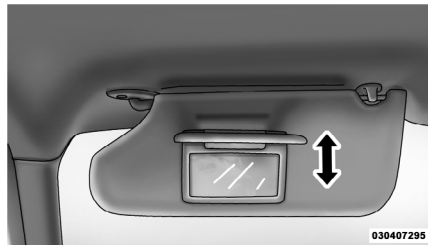


Les rétroviseurs extérieurs sont chauffants, afin de faire fondre le givre ou la glace. Cette fonction s'active lorsque vous mettez en marche le dégivreur de la lunette. Consultez le paragraphe « Caractéristiques de la lunette » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Miroirs de courtoisie avec éclairage – Selon l'équipement

Chaque pare-soleil est muni d'un miroir de courtoisie éclairé. Pour vous servir du miroir, faites pivoter le pare-soleil vers le bas et soulevez le couvre-miroir. L'éclairage s'allume automatiquement. Fermez le couvre-miroir pour éteindre l'éclairage.



Miroir de courtoisie avec éclairage

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Pare-soleil à rallonge télescopique – Selon l'équipement

Le pare-soleil à rallonge télescopique offre une plus grande souplesse de positionnement pour bloquer les rayons du soleil.

1. Rabattez le pare-soleil.
2. Détachez le pare-soleil de l'agrafe centrale.
3. Tirez le pare-soleil vers le rétroviseur intérieur pour l'allonger.

SYSTÈME UCONNECT^{MC} – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système Uconnect^{MC} est un système de communication mains libres, activé par la voix, à bord du véhicule. Il vous permet de composer un numéro de téléphone sur votre téléphone mobile à l'aide de simples

commandes vocales (p. ex., « Téléphoner » ... « Michel » ... « Bureau » ou « Composer » ... « 248 555-1212 »). Le son de votre téléphone mobile est transmis par la chaîne stéréo de votre véhicule; lorsque vous utilisez le système Uconnect^{MC}, ce dernier met automatiquement votre radio en sourdine.

NOTA : Pour utiliser le système Uconnect^{MC}, vous devez posséder un téléphone mobile utilisant la version 0.96 (ou une version plus récente) du système mains libres Bluetooth^{MD}. Visitez le site Web du système Uconnect^{MC} pour consulter la liste des téléphones pris en charge.

Pour joindre le service à la clientèle de Uconnect^{MC}, visitez l'un des sites Web suivants :

- www.chrysler.com/uconnect
- www.dodge.com/uconnect
- www.jeep.com/uconnect
- ou composez le 1-877-855-8400.

Le système Uconnect^{MC} vous permet de transférer les appels entre le système du véhicule et votre téléphone mobile ou vice versa dès que vous montez à bord du véhicule ou en descendez. Pour les discussions privées, le système vous permet de mettre le microphone en sourdine.

Le système Uconnect^{MC} est pris en charge par votre téléphone mobile mains libres Bluetooth^{MD}. Le système Uconnect^{MC} utilise la technologie Bluetooth^{MD}, la norme mondiale qui permet de relier

entre eux différents dispositifs électroniques sans fil ou port d'attache. Le système Uconnect^{MC} peut donc fonctionner, peu importe où se trouve votre téléphone mobile (dans votre sac, dans la poche de votre veston ou dans votre porte-documents), tant que votre téléphone est en fonction et jumelé au système Uconnect^{MC} du véhicule. Le système Uconnect^{MC} permet d'y jumeler jusqu'à sept téléphones mobiles. Toutefois, vous ne pouvez utiliser qu'un seul de ces téléphones à la fois. Le système est offert en anglais, en espagnol ou en français.

MISE EN GARDE!

Tout système commandé par la voix devrait être seulement utilisé dans des conditions de conduite sûres conformément aux lois locales et aux règles d'utilisation du téléphone. Toute l'attention devrait être maintenue sur la route en avant. Dans le cas contraire, vous risquez de provoquer une collision entraînant des blessures graves ou mortelles.

Bouton du système Uconnect^{MC}

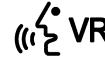


Les commandes de la radio ou du volant (selon l'équipement) comportent deux touches de commande (la touche du système Uconnect^{MC}  et la touche de commande vocale  VR) qui vous permettent d'accéder au système.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Lorsque vous appuyez sur la touche, vous entendez le mot « Uconnect^{MC} » suivi d'un bip. Ce dernier représente l'invite à dicter une commande.

Touche de commande vocale



VR

L'emplacement réel des touches peut varier selon la radio. Les fonctions de chaque touche sont décrites dans le paragraphe « Fonctionnement ».

Le système Uconnect^{MC} peut être utilisé avec tout téléphone mobile mains libres à technologie Bluetooth^{MD}. Visitez le site Web du système Uconnect^{MC} pour consulter la liste des téléphones pris en charge. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez votre fournisseur de services de téléphonie mobile ou le fabricant de votre téléphone.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Le système Uconnect^{MC} est parfaitement intégré à la chaîne stéréo du véhicule. Vous pouvez régler le volume du système Uconnect^{MC} à l'aide de la commande de volume de la radio ou de la commande audio montée au volant (bouton de droite), Selon l'équipement.

L'écran de certaines radios affichera les données visuelles du système Uconnect^{MC}, telles que la mention « CELL » (cellulaire) ou l'identification du demandeur.

Fonctionnement

Vous pouvez utiliser les commandes vocales pour activer le système Uconnect^{MC} et pour naviguer parmi ses différents menus. Après la plupart des messages-guides du système Uconnect^{MC}, vous devez formuler une commande vocale. Un message est exigé pour chaque com-

mande spécifique et vous oriente vers les différentes options offertes.

- Avant d'énoncer une commande vocale, vous devez attendre le signal sonore qui suit le message-guide « Prêt » ou un autre message-guide.
- Dans certains cas, vous pouvez avoir recours à des commandes combinées. Par exemple, plutôt que de dire « Réglage » puis « Jumeler un appareil », énoncez la commande combinée suivante : « Jumeler un appareil Bluetooth^{MD} ».
- Dans l'explication de chacune des fonctions de la présente section, seule la forme combinée de la commande vocale est donnée. Vous pouvez également fractionner les commandes en énonçant chaque partie de la com-

mande lorsque le système vous le demande. Par exemple, il est possible de lancer la commande vocale combinée « Annuaire nouvelle entrée » ou de l'émettre en deux parties : « Annuaire » et « Nouvelle entrée ». N'oubliez pas que le système Uconnect^{MC} fonctionne mieux lorsque vous parlez normalement, comme si votre interlocuteur se trouvait à quelques mètres de vous.

Arborescence des commandes vocales

Consultez le paragraphe « Arborescence vocale » dans cette section.

Commande d'aide

Si vous avez besoin d'aide pour répondre à un message-guide ou si vous voulez connaître les choix de réponse offerts, dites « Aide » après le signal sonore. Si vous demandez de l'aide, le système

Uconnect^{MC} vous fera entendre quelques options offertes, quelque soit le message-guide actif.

Pour activer le système Uconnect^{MC}, appuyez simplement sur la touche , puis suivez les directives des messages-guides audibles. La touche , sur le panneau de commande de la radio, permet d'amorcer une séance du système Uconnect^{MC}.

Commande d'annulation

À tout message-guide, après le signal sonore, vous pouvez dire « Annuler » et le système revient au menu principal. Cependant, dans certains cas, le système reviendra au menu précédent.

Jumelage (lien) du système Uconnect^{MC} à un téléphone mobile

Avant d'utiliser votre système Uconnect^{MC}, vous devrez jumeler votre téléphone mobile compatible Bluetooth^{MD}.

Pour effectuer le jumelage, vous devrez consulter le manuel de l'utilisateur de votre téléphone mobile. Le site Web du système Uconnect^{MC} peut également vous permettre d'obtenir plus de détails sur le jumelage.

Voici les directives générales de jumelage d'un téléphone au système Uconnect^{MC} :

- Appuyez sur la touche  pour commencer.
- Après le message-guide « Prêt » et le signal sonore subséquent, dites « Jumelage de l'appareil ».

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

- Au message-guide et après le signal sonore, dites « Jumeler un appareil » et suivez les directives des messages-guides audibles.
- Vous devrez saisir un numéro d'identification personnelle (NIP) à quatre chiffres, que vous devrez ultérieurement entrer dans votre téléphone mobile. Entrez le NIP à quatre chiffres de votre choix. Vous n'aurez pas à vous souvenir de ce NIP après le jumelage initial.
- Aux fins d'identification, un message-guide vous indiquera qu'il faut fournir au système Uconnect^{MC} un nom pour votre téléphone mobile. Chaque téléphone mobile jumelé devra porter un nom de téléphone unique.
- Vous serez ensuite invité à attribuer un niveau de priorité de un à sept à votre

téléphone mobile, le niveau un représentant la priorité la plus élevée. Vous pouvez jumeler jusqu'à sept téléphones mobiles à votre système Uconnect^{MC}. Toutefois, parmi les téléphones mobiles jumelés à votre système Uconnect^{MC}, vous ne pouvez en utiliser qu'un seul à la fois. Si plusieurs téléphones mobiles se trouvent dans le véhicule au même moment, le chiffre de priorité permet au système Uconnect^{MC} de savoir lequel utiliser. Par exemple, si un téléphone de priorité trois et un téléphone de priorité cinq se trouvent dans le véhicule, le système Uconnect^{MC} utilise le téléphone mobile de priorité trois lorsque vous effectuez un appel. À n'importe quel moment, vous pouvez décider d'utiliser un téléphone mobile de prio-

rité inférieure (consultez le paragraphe « Connectivité évoluée » dans cette section).

Composition vocale d'un numéro

- Appuyez sur la touche  pour commencer.
- Après le message guide « Prêt » et le signal sonore subséquent, dites « Composer ».
- Le système vous demandera d'énoncer à haute voix le numéro de téléphone à composer.
- Par exemple, vous pouvez dire « 234 567 8901 ».
- Le système Uconnect^{MC} confirme d'abord le numéro, puis il le compose. Sur certaines radios, le numéro de téléphone énoncé apparaît à l'écran.

Établissement d'un appel par un nom

- Appuyez sur la touche  pour commencer.
- Après le message guide « Prêt » et le signal sonore subséquent, dites « Appeler ».
- Le système vous demandera d'énoncer à haute voix le nom de la personne que vous souhaitez appeler.
- Après le message-guide « Prêt » et le signal sonore subséquent, dites le nom de la personne que vous souhaitez appeler. Par exemple, vous pouvez dire « Jean Tremblay » si le nom Jean Tremblay a été préalablement enregistré dans l'annuaire ou dans l'annuaire téléchargé du système Uconnect^{MC}. Pour apprendre comment enregistrer un nom dans l'annuaire, consultez le

paragraphe « Ajout de noms à votre annuaire Uconnect^{MC} » dans l'annuaire.

- Le système Uconnect^{MC} confirme alors le nom formulé, puis il compose ce numéro. Sur certaines radios, ce numéro peut apparaître à l'écran.

Ajout de noms à votre annuaire Uconnect^{MC}

NOTA : *Il est recommandé d'immobiliser le véhicule avant d'ajouter des noms à l'annuaire Uconnect^{MC}.*

- Appuyez sur la touche  pour commencer.
- Après le message-guide « Prêt » et le signal sonore subséquent, dites « Annuaire nouvelle entrée ».

- Après le message-guide, dites le nom de la nouvelle entrée. Il est recommandé d'énoncer les noms au long pour faciliter la commande vocale. Par exemple, dites « Robert Bouchard » ou « Robert » plutôt que « Bob ».
- Après le message-guide, entrez le type de numéro (p. ex., « Domicile », « Travail », « Téléphone cellulaire » ou « Autre »). Vous pourrez ainsi conserver plusieurs numéros de téléphone pour chaque entrée, si vous le souhaitez.
- Après le message-guide, énoncez le numéro de téléphone correspondant à cette entrée.

Lorsque l'entrée aura été ajoutée à l'annuaire, vous aurez la possibilité d'ajouter d'autres numéros de téléphone à ce nom ou de revenir au menu principal.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Le système Uconnect^{MC} vous permet d'enregistrer à l'annuaire jusqu'à 32 noms avec quatre numéros de téléphone et désignations associés à chaque nom. Chaque langue est assortie d'un annuaire de 32 noms qui n'est accessible que dans cette langue. De plus, Selon l'équipement et si votre téléphone prend cette fonction en charge, le système Uconnect^{MC} télécharge automatiquement l'annuaire de votre téléphone mobile.

Téléchargement de l'annuaire – Transfert automatique de l'annuaire à partir du téléphone mobile

Selon l'équipement, et si votre téléphone prend cette fonction en charge, le système Uconnect^{MC} télécharge automatiquement les noms (noms textuels) et les numéros de l'annuaire de votre téléphone mobile. Certains téléphones Bluetooth^{MD}

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

à profil d'accès à l'annuaire peuvent prendre cette fonction en charge. Visitez le site Web du système Uconnect^{MC} pour consulter la liste des téléphones pris en charge.

- Pour téléphoner un contact dont le nom est enregistré dans l'annuaire du système Uconnect^{MC} ou dans l'annuaire téléchargé, consultez le paragraphe « Établissement d'un appel par un nom ».
- Le téléchargement et la mise à jour automatiques, s'ils sont pris en charge, commencent dès que la connexion sans fil Bluetooth^{MD} est établie entre le téléphone et le système Uconnect^{MC}, par exemple lorsque vous faites démarrer le moteur.

- Au plus 1 000 entrées par téléphone peuvent être téléchargées et mises à jour chaque fois qu'un téléphone est relié au système Uconnect^{MC}.
- Selon le nombre maximal d'entrées téléchargées, il peut y avoir un bref délai avant que les derniers noms téléchargés puissent être utilisés. Jusqu'à ce moment, le précédent annuaire téléchargé, s'il y a lieu, peut être utilisé.
- Seul l'annuaire du téléphone mobile actuellement relié est accessible.
- Seul l'annuaire du téléphone mobile est téléchargé. L'annuaire de la carte SIM ne fait pas partie de l'annuaire du téléphone cellulaire.
- Cet annuaire téléchargé ne peut être modifié ni supprimé sur le système Uconnect^{MC}. Il ne peut être modifié que

sur le téléphone cellulaire. Les changements sont automatiquement mis à jour et transférés au système Uconnect^{MC} lors de la prochaine connexion du téléphone.

Modification d'entrées de l'annuaire du système Uconnect^{MC}

NOTA :

- *Il est recommandé d'immobiliser le véhicule avant de modifier des noms de l'annuaire.*
- *Les entrées d'un annuaire automatiquement téléchargé ne peuvent être supprimées ou modifiées.*
- Appuyez sur la touche  pour commencer.

- Après le message-guide « Prêt » et le signal sonore subséquent, dites « Annuaire modifier l'entrée ».
- Un message-guide vous demande quel nom vous souhaitez modifier parmi les entrées inscrites à l'annuaire.
- Vous devez ensuite indiquer le type de numéro (domicile, travail, téléphone cellulaire ou autre) que vous souhaitez modifier.
- Après le message-guide, énoncez le nouveau numéro de téléphone correspondant à cette entrée.

Lorsque l'entrée inscrite à l'annuaire aura été modifiée, vous aurez la possibilité de modifier une autre entrée, de composer le nouveau numéro que vous venez d'inscrire ou de revenir au menu principal.

L'option « Annuaire modifier l'entrée » peut être utilisée pour ajouter un autre numéro de téléphone à un nom figurant déjà dans l'annuaire. Par exemple, le numéro à la maison et celui du téléphone mobile de Jean Tremblay sont déjà inscrits, mais vous pouvez ajouter ultérieurement son numéro de téléphone au travail à l'aide de la fonction « Annuaire modifier l'entrée ».

Suppression d'entrées de l'annuaire du système Uconnect^{MC}

NOTA : *Il est recommandé d'immobiliser le véhicule avant de modifier les entrées de l'annuaire.*

- Appuyez sur la touche  pour commencer.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

- Après le message-guide « Prêt » et le signal sonore subséquent, dites « Supprimer annuaire ».
- Lorsque vous aurez accédé au menu de suppression, un message-guide vous demandera quel nom vous souhaitez supprimer parmi les entrées inscrites à l'annuaire. Vous pouvez dire simplement le nom de l'entrée à supprimer ou dicter la commande « Énumérer les noms » pour entendre la liste des noms de l'annuaire. Pour sélectionner une des entrées de la liste, appuyez sur la touche  pendant que le système Uconnect^{MC} mentionne l'entrée voulue et dites « Supprimer ».
- Lorsque vous avez entré le nom, le système Uconnect^{MC} vous demande le type de numéro à supprimer : domicile,

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

travail, téléphone cellulaire, autre ou tous. Dites le type de numéro à supprimer.

- Notez que la seule entrée de l'annuaire dans la langue actuelle est supprimée.
- Les entrées d'un annuaire automatiquement téléchargé ne peuvent être supprimées ou modifiées.

Supprimer/effacer « toutes » les entrées d'annuaire du système Uconnect^{MC}

- Appuyez sur la touche  pour commencer.
- Après le message-guide « Prêt » et le signal sonore subséquent, dites « Annuaire effacer tout ».

- Le système Uconnect^{MC} vous demande si vous souhaitez réellement supprimer toutes les entrées inscrites à l'annuaire.
- Après confirmation, les entrées à l'annuaire seront supprimées.
- Notez que seul l'annuaire de la langue actuelle est supprimé.
- Les entrées d'un annuaire automatiquement téléchargé ne peuvent être supprimées ou modifiées.

Énumération de tous les noms à l'annuaire Uconnect^{MC}

- Appuyez sur la touche  pour commencer.
- Après le message-guide « Prêt » et le signal sonore subséquent, dites « Annuaire énumérer noms ».

- Le système Uconnect^{MC} énonce les noms de toutes les entrées de l'annuaire, y compris les entrées de l'annuaire téléchargé, s'il y a lieu.
- Pour appeler un des noms de la liste, appuyez sur la touche  lorsque le système mentionne le nom voulu, puis dites « Téléphoner ».

NOTA : *L'utilisateur peut aussi modifier ou supprimer une entrée à ce moment.*

- Le système Uconnect^{MC} vous demande la désignation du numéro que vous souhaitez composer.
- Le numéro sélectionné sera alors composé.

Fonctions d'appel

Vous pouvez accéder aux fonctions suivantes au moyen du système Uconnect^{MC}

si elles sont comprises dans votre forfait de service mobile. Si, par exemple, votre forfait de service mobile permet les conférences téléphoniques à trois, vous pourrez utiliser cette fonction avec le système Uconnect^{MC}. Vérifiez auprès de votre fournisseur de services de téléphonie mobile les fonctions qu'il vous offre.

Réponse ou refus d'un appel entrant – Aucun appel en cours

Lorsque vous recevez un appel sur votre téléphone mobile, le système Uconnect^{MC} interrompt la chaîne stéréo du véhicule si elle est en fonction et vous demande si vous souhaitez répondre à l'appel. Appuyez sur la touche  pour répondre à l'appel. Si vous rejetez l'appel, appuyez sur la touche  et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que vous entendiez un

seul signal sonore vous indiquant que l'appel a été rejeté.

Réponse ou refus d'un appel entrant – Appel en cours

Si vous recevez un appel pendant un appel en cours, vous entendrez le même signal sonore d'appel en attente que vous entendez normalement lorsque vous utilisez votre téléphone mobile. Appuyez sur la touche  pour mettre l'appel en cours en attente et répondre à l'appel entrant.

NOTA : *Les téléphones existants compatibles avec le système Uconnect^{MC} ne permettent pas de rejeter un appel entrant lorsqu'un autre appel est en cours. L'utilisateur ne peut donc que répondre au nouvel appel ou l'ignorer.*

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Établissement d'un deuxième appel lorsqu'un appel est en cours

Pour effectuer un deuxième appel pendant que vous êtes sur un appel en cours, appuyez sur la touche  et dites « Composer » ou « Téléphoner » suivi du numéro de téléphone ou du nom de l'entrée inscrite à l'annuaire. Le premier appel est mis en attente pendant la deuxième communication. Pour revenir au premier appel, consultez le paragraphe « Passer d'un appel à l'autre » dans cette section. Pour combiner deux appels, consultez le paragraphe « Conférence téléphonique » dans cette section.

Mise en attente d'un appel et récupération

Pour mettre un appel en attente, appuyez sur la touche  jusqu'à ce que vous

entendiez un seul signal sonore. Cela indique que l'appel est en attente. Pour reprendre l'appel, maintenez la touche  enfoncée jusqu'à ce qu'un seul signal sonore retentisse.

Passer d'un appel à l'autre

S'il y a deux appels en cours (l'un actif et l'autre en attente), appuyez sur la touche  et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que vous entendiez un seul signal sonore vous indiquant que l'appel en cours et celui en attente ont été intervertis. Seul un appel peut être mis en attente à la fois.

Conférence téléphonique

Si deux appels sont en cours (un actif et l'autre en attente), appuyez sur la touche  jusqu'à ce qu'un double signal sonore retentisse, indiquant qu'une conférence téléphonique a été établie entre les deux appels.

Conférence téléphonique à trois

Pour amorcer une conférence téléphonique à trois, appuyez sur la touche  pendant un appel en cours et établissez un deuxième appel, comme il est décrit au paragraphe « Établissement d'un deuxième appel lorsqu'un appel est en cours ». Une fois le deuxième appel établi, maintenez la touche  enfoncée jusqu'à ce que vous entendiez un double signal sonore vous indiquant que le lien entre les deux appels a été établi.

Fin d'un appel

Pour mettre fin à un appel en cours, appuyez brièvement sur la touche . Seuls les appels actifs prennent fin et si un appel est en attente, il devient le nouvel appel actif. Si votre interlocuteur met fin à l'appel en cours, l'appel en attente peut ne pas être automatiquement activé. Cela

dépend du téléphone cellulaire. Pour reprendre l'appel, maintenez la touche  enfoncée jusqu'à ce qu'un seul signal sonore retentisse.

Recomposer

- Appuyez sur la touche  pour commencer.
- Après le message-guide « Prêt » et le signal sonore subséquent, dites « Recomposer ».
- Le système Uconnect^{MC} composera le dernier numéro fait sur votre téléphone mobile.

NOTA : *Ce numéro n'est pas nécessairement le dernier composé à partir du système Uconnect^{MC}.*

Poursuite d'un appel

La poursuite d'un appel consiste à continuer l'appel à l'aide du système Uconnect^{MC} après avoir coupé le contact du véhicule. Trois différentes fonctions de poursuite d'appel peuvent être offertes sur le véhicule :

- Une fois le contact coupé, vous pouvez poursuivre un appel à l'aide du système Uconnect^{MC} jusqu'à ce que l'appel se termine ou que la charge de la batterie du véhicule vous oblige à y mettre fin et à transférer cet appel sur votre téléphone mobile.
- Une fois le contact coupé, vous pouvez poursuivre un appel à l'aide du système Uconnect^{MC} pendant un certain moment, après quoi il est automatiquement transféré à votre téléphone mobile.

- Un appel actif est automatiquement transféré au téléphone cellulaire lorsque le contact est coupé.

Fonctions du système Uconnect^{MC}

Sélection de la langue

Pour modifier la langue utilisée par le système Uconnect^{MC}, procédez comme suit :

- Appuyez sur la touche  pour commencer.
- Après le message-guide « Prêt » et le signal sonore subséquent, dites le nom de la langue que vous voulez utiliser (English, Español ou Français).
- Continuez à suivre les messages-guides du système afin de terminer la sélection de la langue.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Après quoi, tous les messages-guides et les commandes vocales seront énoncés dans cette langue.

NOTA : *Après chaque changement de langue du système Uconnect^{MC}, seul l'annuaire de 32 noms propre à la langue choisie peut être utilisé. Le nom du téléphone jumelé n'est pas assujéti à une langue particulière et est utilisable dans toutes les langues.*

Secours d'urgence

En cas d'urgence, si le téléphone cellulaire est à portée de main :

- Décrochez l'appareil et composez le numéro d'appel des secours de votre région.

Si le téléphone n'est pas à portée de main et que le système Uconnect^{MC} fonctionne,

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

vous pouvez joindre les secours en procédant comme suit :

- Appuyez sur la touche  pour commencer.
- Après le message-guide « Prêt » et le signal sonore subséquent, dites « Urgence ». Le système Uconnect^{MC} indique au téléphone mobile jumelé de composer le numéro d'urgence. Cette fonction est disponible aux États-Unis, au Canada et au Mexique.

NOTA :

- Le numéro d'urgence à composer est déterminé en fonction du pays où le véhicule a été acheté (911 pour les États-Unis et le Canada et 060 au Mexique). Le numéro composé peut ne pas être compatible avec le service mobile offert et la région.

- Si cette fonction est prise en charge, ce numéro peut être programmé sur certains systèmes. Pour effectuer cette programmation, appuyez sur la touche  et dites « Réglage », puis « Urgence ».
- La probabilité que vous réussissiez votre appel en utilisant le système Uconnect^{MC} est un peu moins élevée qu'en le faisant directement à partir du téléphone mobile.

MISE EN GARDE!

Pour utiliser le système Uconnect^{MC} en cas d'urgence, votre téléphone mobile doit être :

- en fonction;
- jumelé au système Uconnect^{MC};

- dans la zone de couverture du réseau.

Aide au remorquage

Si vous avez besoin d'aide au remorquage :

- Appuyez sur la touche  pour commencer.
- Après le message-guide « Prêt » et le signal sonore subséquent, dites « Aide au remorquage ».

NOTA :

- Le numéro de l'aide au remorquage composé dépend du pays d'achat du véhicule (1-800-528-2069 aux États-Unis, 1-877-213-4525 au Canada, 55-143454 dans la ville de Mexico et 1-800-712-3040 à l'extérieur de la ville de Mexico au Mexique). Consultez, sur

le DVD, la section qui traite de l'Aide au remorquage 24 heures du livret de renseignements sur la garantie et sur le programme d'aide au remorquage 24 heures.

- Si cette fonction est prise en charge, ce numéro peut être programmé sur certains systèmes. Pour effectuer cette programmation, appuyez sur la touche  et dites « Réglage », puis « Aide au remorquage ».

Radiomessagerie

Consultez le paragraphe « Utilisation des systèmes automatisés » pour obtenir des directives d'utilisation de la radiomessagerie. La radiomessagerie fonctionne adéquatement sauf dans le cas de téléavertisseurs de certaines entreprises dont

la temporisation est trop courte pour fonctionner correctement avec le système Uconnect^{MC}.

Accès à la boîte vocale

Pour apprendre la façon d'accéder à votre boîte vocale, consultez le paragraphe « Utilisation des systèmes automatisés ».

Utilisation des systèmes automatisés

Cette méthode est utilisée dans les situations où il faut généralement appuyer sur les touches du clavier de téléphone mobile pour naviguer dans un système téléphonique automatisé.

Vous pouvez utiliser le système Uconnect^{MC} pour accéder à un système de messagerie vocale ou à un service automatisé tel qu'une radiomessagerie ou un service à la clientèle par téléphonie automatisée. Certains services exigent une

sélection de réponse immédiate. Dans certains cas, elle peut être trop rapide pour utiliser le système Uconnect^{MC}.

Lorsque vous composez un numéro à l'aide du système Uconnect^{MC} qui exige normalement l'entrée d'une séquence de touches au clavier de votre téléphone mobile, vous pouvez appuyer sur la touche  et dire la séquence en question suivie du mot « Envoyer ». Par exemple, si vous devez entrer votre NIP suivi du dièse (3 7 4 6 #), appuyez sur la touche  et dites « 3 7 4 6 dièse Envoyer ». L'énonciation d'un chiffre, ou d'une série de chiffres, suivi du mot « Envoyer » peut aussi servir à naviguer dans une structure de menus du centre de service à la clientèle automatisé et à entrer un numéro destiné à un téléavertisseur.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Vous pouvez également stocker les entrées de l'annuaire Uconnect^{MC} sous forme sonore pour faciliter et accélérer l'accès aux systèmes de messagerie vocale et aux téléavertisseurs. Pour utiliser cette fonction, composez le numéro que vous désirez joindre, puis appuyez sur la touche VR et dites « Envoyer ». Le système vous demande d'entrer le nom ou le numéro; dites le nom de l'entrée de l'annuaire à qui vous souhaitez envoyer un message. Le système Uconnect^{MC} transmet alors le numéro de téléphone associé à l'entrée de l'annuaire sous forme sonore par téléphone.

NOTA :

- *Il est possible que vous n'entendiez pas toutes les tonalités à cause de la configuration de réseau de votre téléphone mobile. Cela est normal.*

- *Certains systèmes de radiomessagerie et de messagerie vocale ont des paramètres de temporisation qui sont trop courts pour permettre l'utilisation de cette fonction.*

Intervention – Saut des messages-guides

Appuyez sur la touche « Commande vocale » lorsque vous souhaitez sauter une partie d'un message et dicter immédiatement une commande. Par exemple, si un message-guide demande « Souhaitez-vous jumeler un téléphone, effacer un... », vous pouvez appuyer sur la touche VR et dire « Jumeler un téléphone » pour sélectionner cette option sans entendre le message-guide en entier.

Activation ou désactivation des messages de confirmation

Le système ne confirme plus vos sélections si vous désactivez la fonction de confirmation par message-guide (p. ex., Uconnect^{MC} ne répète plus le numéro de téléphone avant de le composer).

- Appuyez sur la touche  pour commencer.
- Après le message-guide « Prêt » et le signal sonore subséquent, dites un des énoncés suivants :
 - « Activation des messages de confirmation de réglage »
 - « Désactivation des messages de confirmation de réglage »

Indicateurs d'état du téléphone et du réseau

Si cette fonction est disponible à l'écran de la radio ou sur un autre écran d'affichage (par exemple, au groupe d'instruments) et si elle est prise en charge par votre téléphone mobile, le système Uconnect^{MC} présente des messages d'état sur le téléphone et le réseau lorsque vous tentez d'établir un appel à l'aide du système Uconnect^{MC}. Ces messages d'état portent sur l'intensité du signal du réseau, la puissance de la pile du téléphone, etc.

Composition d'un numéro à l'aide du clavier de téléphone mobile

Vous pouvez composer un numéro de téléphone à l'aide du clavier de téléphone mobile tout en utilisant le système Uconnect^{MC} (faites preuve de vigilance et prenez les mesures de sécurité qui s'impo-

sent lorsque vous utilisez le clavier de téléphone mobile). Lorsque vous composez un numéro sur votre téléphone mobile Bluetooth^{MD} jumelé, le son est transmis par les haut-parleurs de la chaîne stéréo du véhicule. Le système Uconnect^{MC} fonctionne de la même façon que si vous utilisiez la commande vocale pour composer le numéro.

NOTA : *Certaines marques de téléphones mobiles n'envoient pas la sonnerie au système Uconnect^{MC}; vous ne l'entendrez donc pas par la chaîne stéréo du véhicule. Dans ce cas, même si le numéro a été composé avec succès et si l'appel est en cours, l'utilisateur pourrait avoir l'impression contraire. Lorsqu'on aura répondu à votre appel, le son se fera entendre.*

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Mise en sourdine ou désactivation de la sourdine

Lorsque le système Uconnect^{MC} est mis en sourdine, vous pouvez entendre votre interlocuteur sans qu'il ne puisse vous entendre. Pour mettre en sourdine le système Uconnect^{MC} :

- Appuyez sur le bouton  VR.
- Après le signal sonore, dites « Sourdine activée ».

Pour désactiver la sourdine du système Uconnect^{MC} :

- Appuyez sur le bouton  VR.
- Après le signal sonore, dites « Sourdine désactivée ».

Connectivité évoluée

Transfert d'un appel au téléphone mobile ou à partir du téléphone mobile

Le système Uconnect^{MC} vous permet de transférer des appels en cours de votre téléphone mobile au système Uconnect^{MC} sans couper la communication. Pour transférer au système Uconnect^{MC} un appel en cours sur votre téléphone mobile jumelé au système Uconnect^{MC} ou vice-versa, appuyez sur la touche  et dites « Transférer l'appel ».

Activation ou désactivation du lien entre le système Uconnect^{MC} et le téléphone mobile

Votre téléphone cellulaire peut être jumelé à plusieurs dispositifs électroniques différents, mais ne peut être relié qu'à un seul d'entre eux à la fois.

Si vous souhaitez activer ou désactiver la connexion Bluetooth^{MD} entre votre téléphone mobile et le système Uconnect^{MC}, suivez les directives décrites dans le manuel de l'utilisateur de votre téléphone mobile.

Énumération des noms des téléphones mobiles jumelés

- Appuyez sur la touche  pour commencer.
- Après le message-guide « Prêt » et le signal sonore subséquent, dites « Réglage jumelage téléphone ».
- À l'invite du message-guide, dites « Énumérer téléphones jumelés ».
- Le système Uconnect^{MC} fera entendre les noms de tous les téléphones mobiles jumelés par ordre décroissant de

priorité. Pour « sélectionner » ou « supprimer » un téléphone jumelé annoncé, appuyez sur la touche  et dites « Sélectionner » ou « Supprimer ». Consultez également les deux prochains paragraphes pour une autre façon de « sélectionner » ou de « supprimer » un téléphone jumelé.

Sélection d'un autre téléphone mobile

Cette fonction permet de choisir un autre téléphone jumelé au système Uconnect^{MC} et de l'utiliser.

- Appuyez sur la touche  pour commencer.
- Après le message-guide « Prêt » et le signal sonore subséquent, dites « Réglage sélectionner téléphone », puis suivez les messages-guides.

- Vous pouvez également appuyer sur la touche  en tout temps pendant la diffusion de la liste, puis choisir le téléphone que vous désirez sélectionner.
- Le téléphone sélectionné servira pour l'appel suivant. Si le téléphone sélectionné n'est pas disponible, le système Uconnect^{MC} utilise le téléphone de la plus haute priorité qui se trouve dans le véhicule ou à proximité (à moins de 9 m [30 pi] environ).

Désactivation du jumelage des téléphones mobiles au système Uconnect^{MC}

- Appuyez sur la touche  pour commencer.
- Après le message-guide « Prêt » et le signal sonore subséquent, dites « Régler jumelage téléphone ».

- Après le message-guide qui s'ensuit, dites « Supprimer » et suivez les messages-guides.
- Vous pouvez également appuyer sur la touche  en tout temps pendant la diffusion de la liste, puis choisir le téléphone que vous désirez supprimer.

Recommandations d'utilisation du système Uconnect^{MC}

Tutoriel Uconnect^{MC}

Pour écouter un bref tutoriel sur les fonctions du système, appuyez sur la touche  et dites « Tutoriel Uconnect^{MC} ».

Apprentissage vocal

Il est conseillé aux utilisateurs dont le système reconnaît difficilement les commandes vocales de recourir à la fonction d'apprentissage vocal du système Uconnect^{MC}. Les deux procédures ci-dessous

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

permettent d'accéder au mode d'apprentissage vocal :

D'un mode autre que le mode Uconnect^{MC} (par exemple, à partir du mode radio)

- Appuyez sur la touche  pendant 5 secondes jusqu'à ce que la séance débute ou
- Appuyez sur la touche  et énoncez la commande « Apprentissage vocal », « Apprentissage du système » ou « Commencer l'apprentissage de la reconnaissance vocale ».

Vous pouvez appuyer sur le bouton téléphone Uconnect^{MC} pour remettre les réglages par défaut, ou répéter les mots et

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

phrases quand le système vous le demande. Pour obtenir des résultats optimaux, exécutez la session d'apprentissage vocal lorsque le véhicule est stationné, moteur en marche, toutes glaces fermées et ventilateur hors fonction.

L'apprentissage peut être repris pour un nouvel utilisateur. Le système ne reconnaît que la voix du dernier utilisateur qui s'est prêté à la séance d'apprentissage.

Réinitialisation

- Appuyez sur la touche .
- Après le message-guide « Prêt » et le signal sonore subséquent, dites « Réglage », puis « Réinitialiser ».

Vous supprimerez ainsi tous les téléphones jumelés, les entrées de l'annuaire et les réglages du système, dans toutes les

langues. Le système vous avertira avant de remettre les réglages par défaut.

Commandes vocales

- Pour optimiser la performance, réglez le rétroviseur pour qu'un espace d'au moins 1 cm (0,5 po) se trouve entre le rétroviseur et la console au pavillon (selon l'équipement).
- Attendez toujours le signal sonore avant de parler.
- Parlez normalement, sans faire de pause comme si vous parliez à une personne assise à quelques mètres de vous.
- Assurez-vous d'être la seule personne à parler au moment de la commande vocale.

- Les conditions suivantes assurent un rendement maximal :

- Ventilateur réglé à régime bas ou moyen
- Véhicule roulant à vitesse basse ou moyenne
- Faible bruit de la route
- Surface de roulement régulière
- Glaces complètement fermées
- Conditions météorologiques sèches
- Bien que le système soit conçu pour les utilisateurs francophones, anglophones et hispanophones nord-américains, il est possible qu'il ne comprenne pas l'accent de certaines personnes.

- Lorsque vous naviguez dans un système automatisé, comme une boîte vocale, ou lorsque vous destinez un message à un téléavertisseur, n'oubliez pas de dire « Envoyer » après la série de chiffres.
- L'enregistrement de noms dans l'annuaire pendant que le véhicule est en mouvement est déconseillé.
- Il est déconseillé d'enregistrer dans l'annuaire Uconnect^{MC} des noms qui se ressemblent phonétiquement.
- Le taux de reconnaissance des noms des annuaires (annuaire téléchargé et annuaire local du système Uconnect^{MC}) est optimal lorsque les entrées ne sont pas semblables.

- Les numéros doivent être prononcés un à la fois, en chiffres. « 800 » doit se prononcer « huit-zéro-zéro » et non pas « huit cent ».
- Vous pouvez dire « O » (lettre « O ») pour « 0 » (zéro).
- Le système peut traiter la plupart des combinaisons de chiffres du système automatique international, mais pas certains numéros abrégés.
- Dans le cas du cabriolet, l'efficacité du système peut être réduite lorsque la capote est ouverte.

Rendement audio à distance

- Les conditions suivantes assurent une qualité sonore maximale :
 - Ventilateur réglé à régime bas ou moyen

- Véhicule roulant à vitesse basse ou moyenne
- Faible bruit de la route
- Surface de roulement régulière
- Glaces complètement fermées
- Conditions météorologiques sèches
- Commandes énoncées depuis le siège du conducteur
- Le rendement général (clarté du son, écho et puissance sonore) dépend en grande partie du téléphone et du réseau plutôt que du système Uconnect^{MC}.
- L'écho au téléphone peut parfois être atténué en diminuant le volume dans le véhicule.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

- Dans le cas du cabriolet, l'efficacité du système peut être réduite lorsque la capote est ouverte.

Appels récents

Si votre téléphone soutient le transfert automatique de l'annuaire, le système Uconnect^{MC} peut noter vos appels sortants, reçus et manqués.

Messagerie texte

Le système Uconnect^{MC} peut lire ou peut envoyer de nouveaux messages sur votre téléphone.

Lire des messages :

Si vous recevez un nouveau message texte pendant que votre téléphone est connecté à Uconnect^{MC}, le système vous indique que vous avez un nouveau message texte. Si vous souhaitez entendre le nouveau message :

- Appuyez sur le bouton .
- Après le message « Prêt » et le signal sonore, dites « Lire les messages ».
- Le système Uconnect^{MC} lira le nouveau message de texte pour vous.

Après avoir lu un message, vous pouvez y « Répondre » ou le « Faire suivre » avec le système Uconnect^{MC}.

Envoyer des Messages :

Vous pouvez envoyer des messages avec le système Uconnect^{MC}. Pour envoyer un nouveau message :

- Appuyez sur le bouton .
- Après le message-guide « Prêt » et le signal sonore subséquent, dites « Envoyer messagerie texte » ou « Envoyer le message ».

- Vous pouvez dicter le message que vous voulez envoyer ou dire « Liste de messages » pour choisir parmi 20 messages enregistrés.

Pour envoyer un message, pressez le bouton  pendant que le système dicte le message et dites « Envoyer ».

Uconnect^{MC} vous demandera de dire le nom ou le numéro de la personne à qui vous souhaitez envoyer le message.

Liste de messages préenregistrés :

1. Oui
2. Non
3. Où êtes-vous?
4. J'ai besoin de plus d'information.
5. LOL
6. Pourquoi?

-
7. Je t'aime!
 8. Appelle-moi
 9. Appelle-moi plus tard
 10. Merci
 11. On se voit dans 15 minutes
 12. Je suis en chemin
 13. Je vais être en retard
 14. Es-tu arrivé?
 15. On se rencontre où?
 16. Est-ce que ça peut attendre?
 17. À bientôt
 18. Quand peut-on se voir?
 19. Envoie-moi ton numéro
 20. Commence sans moi

Activer ou désactiver l'avis de nouveau message texte

Si vous désactivez l'avis, le système ne vous avisera pas quand des nouveaux messages entreront.

- Appuyez sur le bouton .
- Après le message-guide « Prêt » et le signal sonore subséquent, dites « Réglage, avis de message entrant de messagerie-texte », et le système vous donnera la possibilité de modifier le réglage.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

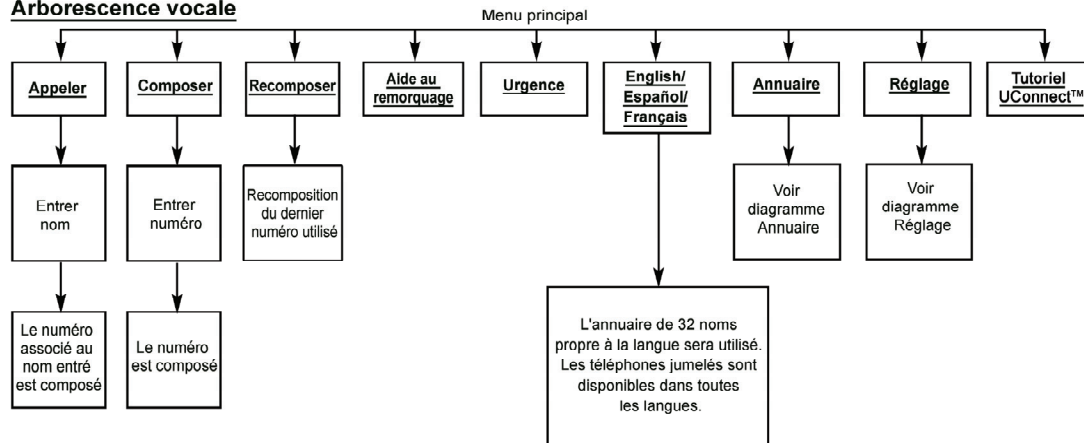
Lien de communication Bluetooth^{MD}

La communication peut parfois être coupée entre un téléphone mobile et le système Uconnect^{MC}. Lorsque cela se produit, on peut généralement rétablir la connexion en mettant le téléphone hors tension et en le remettant sous tension. Il est recommandé de laisser le téléphone mobile au mode Bluetooth^{MD} « activé ».

Mise sous tension

Après avoir tourné le commutateur d'allumage de la position OFF (arrêt) à la position ON/RUN (marche) ou ACC (accessoires), ou après avoir changé la langue, attendez au moins quinze secondes avant d'utiliser le système.

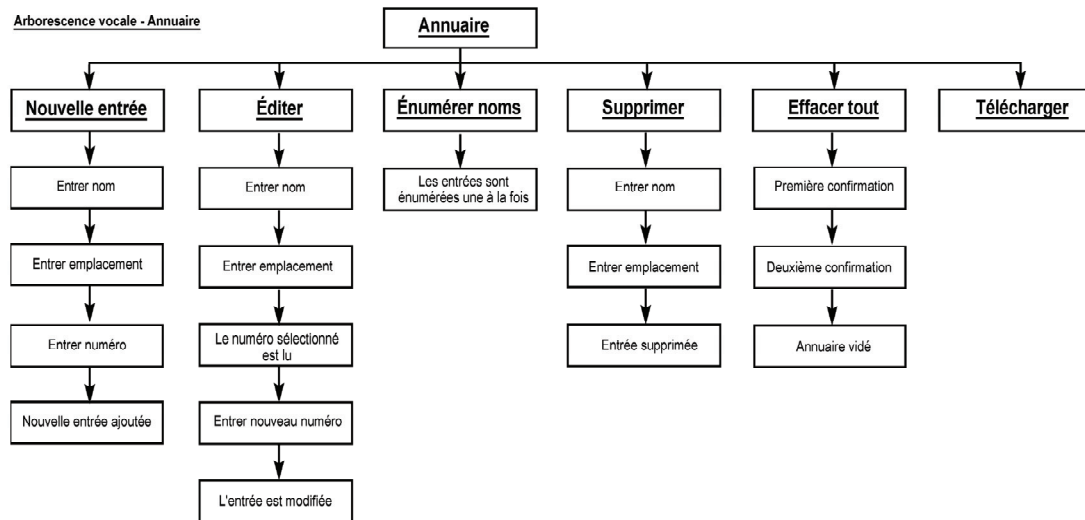
Arborescence vocale



NOTA: Les commandes vocales disponibles sont en caractères gras et soulignées.

030607515

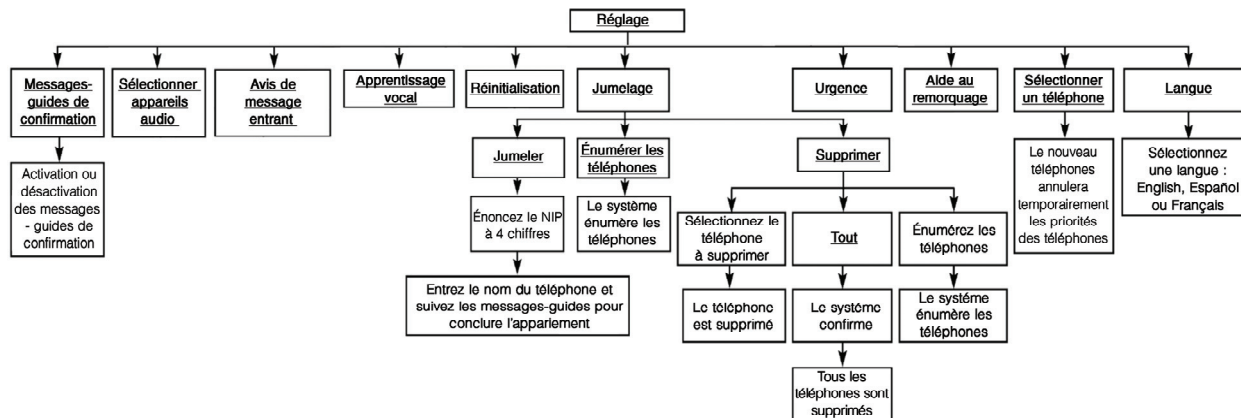
Arborescence vocale - Annuaire



Nota: les commandes vocales disponibles sont en caractères gras et soulignées.

81c6bf80

Arborescence vocale – Réglage



Nota: Les commandes vocales disponibles sont en caractères gras et soulignés.

030605540

Commandes vocales	
Principale	Secondaire(s)
zéro	
un	
deux	
trois	
quatre	
cinq	
six	
sept	
huit	
neuf	
étoile (*)	
plus (+)	
dièse (#)	
ajouter emplacement	

Commandes vocales	
Principale	Secondaire(s)
tous	
téléphoner	
annuler	
messages de confirmation	
continuer	
supprimer	
composer	
télécharger	
modifier	
urgence	
English	
effacer tout	
Español	
Français	

Commandes vocales	
Principale	Secondaire(s)
aide	
domicile	
langue	
énumérer noms	
énumérer téléphones jumelés	
téléphone cellulaire	
sourdine activée	
sourdine désactivée	
nouvelle entrée	
non	
autre	
jumeler un téléphone	

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Commandes vocales	
Principale	Secondaire(s)
jumelage téléphone	jumelage
annuaire	annuaire
précédent	
enregistrer de nouveau	
recomposer	
retour au menu principal	retour ou menu principal
sélectionner téléphone	sélectionner
envoyer	
réglage	réglage téléphone ou configuration téléphone
aide au remorquage	

Commandes vocales	
Principale	Secondaire(s)
transférer l'appel	
Tutoriel Uconnect ^{MC}	
essayer de nouveau	
apprentissage vocal	
travail	
oui	

Généralités

Ce dispositif est conforme à la norme RSS 210 d'Industrie Canada et à la Partie 15 du règlement de la FCC. Son utilisation est soumise aux conditions suivantes :

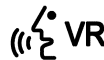
- Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de

la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation donnée à l'utilisateur de faire fonctionner l'appareil.

- Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
- Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

COMMANDE VOCALE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Fonctionnement du système de commande vocale



Ce système de commande vocale vous permet de commander la radio (bandes de fréquences AM et FM, chaînes de

radio satellite), le lecteur de disques compacts et un enregistreur vocal.

NOTA : Assurez-vous de parler dans le système d'interface vocale aussi calmement et normalement que possible. La capacité du système d'interface vocale à reconnaître les commandes dictées peut être réduite si l'on parle trop rapidement ou trop fort.

MISE EN GARDE!

Tout système commandé par la voix devrait être utilisé seulement dans des conditions de conduite sécuritaires conformément aux lois municipales. Toute l'attention devrait être maintenue sur la route en avant. Dans le cas contraire, vous risquez de provoquer une collision entraînant des blessures graves ou mortelles.

Lorsque vous appuyez sur la touche de commande vocale  VR, vous entendrez un timbre sonore. Ce dernier représente l'invite à dicter une commande.

NOTA : Si vous ne dictez aucune commande dans les secondes qui suivent, le système présente une liste d'options.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Si vous voulez arrêter le système pendant la présentation des options, appuyez sur la touche de commande vocale  VR et énoncez votre commande après le timbre sonore.

Appuyer sur la touche de commande vocale  VR pendant que le système prononce les données est connu sous le nom « intervention prioritaire ». Le système est alors interrompu, et après le signal sonore, vous pouvez ajouter ou modifier des commandes. Cette fonction s'avérera fort utile lorsque vous commencerez à assimiler les options du système.

NOTA : Vous pouvez en tout temps énoncer les commandes « Annuler », « Aide » ou « Menu principal ».

Ces commandes sont universelles et s'utilisent dans tous les menus. Toutes les

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

autres commandes sont assujetties à l'application active.

Lorsque vous utilisez les commandes, parlez clairement et à un volume normal.

Le système de reconnaissance vocale fonctionne de manière optimale lorsque les glaces sont fermées et que le ventilateur du système de chauffage et de climatisation est réglé à la vitesse minimale.

Si le système ne reconnaît pas une de vos commandes, il vous invite à la répéter.

Pour écouter le premier menu diffusé, appuyez sur la touche de commande vocale VR et dites « Aide » ou « Menu principal ».

Commandes

Le système de commande vocale est conçu pour interpréter deux types de

commandes : Les commandes universelles, disponibles en tout temps. Les commandes spécialisées, si le mode correspondant de la radio est activé.

Réglage du volume

1. Démarrez le dialogue en appuyant sur la touche de commande vocale VR.
2. Énoncez une commande (par exemple, « Aide »).
3. Utilisez le bouton ON/OFF VOLUME (Marche/Arrêt – Volume) pour régler le volume à un niveau convenable lorsque le système de commande vocale énonce un message. À noter que le réglage de volume du système de commande vocale est différent de celui de la chaîne stéréo.

Menu principal

Démarrez le dialogue en appuyant sur la touche de commande vocale VR. Vous pouvez dire « Menu principal » pour passer au menu principal.

Voici les commandes utilisables dans ce mode :

- « Radio » (pour passer au mode radio)
- « Disque » (pour passer au mode de disque)
- « Enregistrement » (pour passer au mode d'enregistreur vocal)
- « Réglage » (pour passer au réglage du système)

Radio AM

Pour passer à la bande AM, dites « AM » ou « Radio AM ». Voici les commandes utilisables dans ce mode :

- « Numéro de fréquence » (pour changer de fréquence)
- « Station suivante » (pour sélectionner la station suivante)
- « Station précédente » (pour sélectionner la station précédente)
- « Menu radio » (pour accéder au menu radio)
- « Menu principal » (pour accéder au menu principal)

Radio FM

Pour passer à la bande FM, dites « FM » ou « Radio FM ». Voici les commandes utilisables dans ce mode :

- « Numéro de fréquence » (pour changer de fréquence)

- « Station suivante » (pour sélectionner la station suivante)
- « Station précédente » (pour sélectionner la station précédente)
- « Menu radio » (pour accéder au menu radio)
- « Menu principal » (pour accéder au menu principal)

Radio satellite

Pour activer le mode de radio satellite, dites « Sat » ou « Radio satellite ». Voici les commandes utilisables dans ce mode :

- « Numéro de chaîne » (pour changer de chaîne en énonçant le numéro de la chaîne)
- « Chaîne suivante » (pour sélectionner la chaîne suivante)

- « Chaîne précédente » (pour sélectionner la chaîne précédente)
- « Liste des chaînes » (pour entendre la liste des chaînes disponibles)
- « Nom de chaîne » (pour dicter le nom d'une chaîne)
- « Menu radio » (pour accéder au menu radio)
- « Menu principal » (pour accéder au menu principal)

Disque

Pour passer au mode de disque, dites « Disque ». Voici les commandes utilisables dans ce mode :

- « Piste (numéro) » (pour changer de piste)

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

- « Piste suivante » (pour sélectionner la piste suivante)
- « Piste précédente » (pour sélectionner la piste précédente)
- « Menu principal » (pour accéder au menu principal)

Enregistreur vocal

Pour passer au mode d'enregistreur vocal, dites « Enregistrement ». Voici les commandes utilisables dans ce mode :

- « Nouvelle note » (pour enregistrer une nouvelle note) – Durant l'enregistrement, vous pouvez appuyer sur la touche de commande vocale  pour interrompre l'enregistrement. Pour poursuivre l'opération, énoncez l'une des commandes suivantes :

- « Sauvegarder » (pour sauvegarder l'enregistrement)
- « Poursuivre » (pour poursuivre l'enregistrement)
- « Supprimer » (pour supprimer l'enregistrement)
- « Écouter notes » (pour écouter les notes précédemment enregistrées). Durant la lecture, vous pouvez appuyer sur la touche de commande vocale  pour interrompre la lecture des notes. Pour poursuivre l'opération, énoncez l'une des commandes suivantes :
 - « Répéter » (pour lire de nouveau l'enregistrement)
 - « Suivant » (pour lire l'enregistrement suivant)

- « Précédent » (pour lire l'enregistrement précédent)
- « Supprimer » (pour supprimer un enregistrement)
- « Supprimer tout » (pour supprimer tous les enregistrements)

Réglage

Pour passer au réglage du système, dites un des énoncés suivants :

- « Passer au réglage »
- « Passer au réglage système »
- « Passer au réglage »
- « Réglage du menu principal » ou
- « Passer au réglage »

Voici les commandes utilisables dans ce mode :

- « Langue, anglais »
- « Langue, français »
- « Langue, espagnol »
- « Tutoriel »
- « Apprentissage vocal »

NOTA : *N'oubliez pas que vous devez d'abord appuyer sur la touche commande vocale (🗨️) et attendre le timbre sonore, puis énoncer les commandes « d'intervention prioritaire ».*

Apprentissage vocal

Il est conseillé aux utilisateurs dont le système reconnaît difficilement les com-

mandes vocales de recourir à la fonction d'apprentissage vocal du système Uconnect^{MC}.

1. Appuyez sur la touche de commande vocale (🗨️), dites « Réglage système » et une fois dans ce menu, dites « Apprentissage vocal ». Le système apprendra à reconnaître votre voix et améliorera ainsi la reconnaissance.

2. Répétez les mots et expressions à l'invitation du système Uconnect^{MC}. Pour obtenir les meilleurs résultats, exécutez la session d'apprentissage vocal lorsque le véhicule est stationné, moteur en marche, toutes glaces fermées et ventilateur hors fonction. L'apprentissage peut être repris pour un nouvel utilisateur. Le système ne reconnaît que la voix du dernier utilisateur qui s'est prêté à la séance d'apprentissage.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

SIÈGES

Les sièges constituent un élément du dispositif de retenue des occupants du véhicule.

MISE EN GARDE!

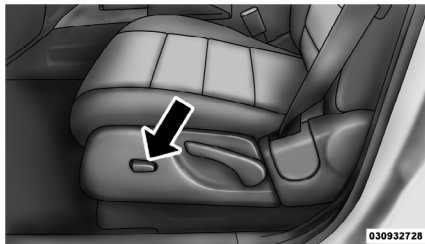
- **Lorsque le véhicule est en mouvement, il est dangereux d'être dans l'espace de chargement intérieur ou extérieur du véhicule. En cas de collision, les personnes se trouvant dans cet espace risquent davantage de subir des blessures graves, voire mortelles.**

- **Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité. En cas de collision, les personnes se trouvant dans cet espace risquent davantage de subir des blessures graves, voire mortelles.**
- **Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité.**

Siège du conducteur à commande électrique – Selon l'équipement

Le commutateur du siège à commande électrique est situé sur le côté extérieur du siège, près du plancher. Utilisez ces commandes pour obtenir la position désirée :

monter, descendre, avancer, reculer ou basculer le siège.



Commutateur de siège à commande électrique

Réglage du siège vers l'avant ou vers l'arrière

Le siège peut être réglé vers l'avant et vers l'arrière. Appuyez sur la commande de siège vers l'avant ou vers l'arrière pour déplacer le siège dans la direction de la commande. Relâchez la commande lorsque la position voulue est atteinte.

Déplacement du siège vers le haut ou vers le bas

La hauteur des sièges peut être réglée vers le haut ou vers le bas. Tirez vers le haut ou appuyez vers le bas sur la commande de siège pour déplacer le siège dans la direction de la commande. Relâchez la commande lorsque la position voulue est atteinte.

Inclinaison du siège vers le haut ou vers le bas

L'angle du coussin de siège peut être réglé dans quatre directions. Tirez vers le haut ou poussez vers le bas sur l'avant ou l'arrière de la commande du siège pour déplacer l'avant ou l'arrière du coussin de siège dans la direction de la commande. Relâchez la commande lorsque la position voulue est atteinte.

Siège du passager à commande électrique – Selon l'équipement

Si le véhicule est équipé d'un siège de passager à commande électrique, le siège ne peut être réglé que vers l'avant et vers l'arrière.

MISE EN GARDE!

- **Le réglage du siège lorsque vous conduisez peut être dangereux. Le déplacement du siège lorsque vous conduisez peut entraîner la perte de maîtrise du véhicule qui risquerait de provoquer une collision, des blessures graves ou la mort.**

- **Le réglage des sièges doit être effectué avant de boucler les ceintures de sécurité et lorsque le véhicule est stationné. Une ceinture de sécurité qui n'est pas correctement ajustée peut entraîner des blessures graves ou la mort.**
- **Ne conduisez pas avec un dossier incliné vers l'arrière de telle façon que le baudrier ne se trouve plus appuyé contre votre poitrine. En cas de collision, vous risquez de glisser sous la ceinture de sécurité, entraînant des blessures graves ou la mort.**

AVERTISSEMENT!

Ne glissez aucun objet sous un siège à commande électrique et ne gênez pas son déplacement. Cela pourrait endommager ses commandes. Un obstacle situé sur la course du siège peut réduire son déplacement.

Sièges chauffants – Selon l'équipement

Sur certains modèles, les sièges du conducteur et du passager avant peuvent être équipés de dispositifs de chauffage dans les coussins et les dossiers de siège.

Deux commutateurs de siège chauffant permettent au conducteur et au passager

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

d'actionner indépendamment les dispositifs de chauffage de siège. Les commandes de chaque siège se trouvent dans un bloc de commutateurs près de la partie inférieure centrale du tableau de bord.

Vous pouvez choisir parmi les réglages de chauffage ÉLEVÉ, BAS ou HORS FONCTION. Des témoins de couleur ambre dans chaque commutateur indiquent le niveau de chauffage utilisé. Deux témoins allumés indiquent un niveau de chauffage ÉLEVÉ, un seul témoin allumé indique un niveau de chauffage BAS et les deux témoins éteints indiquent que le chauffage est HORS FONCTION.



Appuyez une fois sur le commutateur pour sélectionner le chauffage de niveau ÉLEVÉ. Appuyez une deuxième fois sur le commutateur pour sélec-

tionner le chauffage de niveau BAS. Appuyez une troisième fois sur le commutateur pour mettre les éléments de chauffage « OFF » (hors fonction).

Lorsque le réglage de niveau ÉLEVÉ est sélectionné, le dispositif de chauffage fournit un niveau de chaleur élevé pendant les premières quatre minutes de fonctionnement. Par la suite, la production de chaleur revient au niveau ÉLEVÉ normal. Si vous sélectionnez le réglage de niveau ÉLEVÉ, le système revient automatiquement au niveau BAS après environ 30 minutes d'utilisation continue. À ce moment-là, les voyants DEL allumés passent de deux à un pour indiquer ce changement. Le réglage de niveau BAS s'éteint automatiquement après environ 30 minutes.

NOTA : *La chaleur devrait se faire sentir dans les deux à cinq minutes suivant votre sélection.*

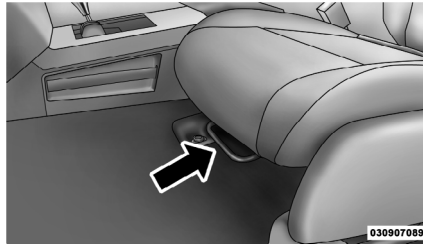
MISE EN GARDE!

- **Les personnes qui ne perçoivent pas la douleur cutanée en raison de l'âge, de maladie chronique, de diabète, de traumatisme à la moelle épinière, de consommation de médicament ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre affection physique doivent être particulièrement prudentes lorsqu'elles activent le chauffage du siège. Les éléments chauffants peuvent causer des brûlures même à basse température, particulièrement pendant les utilisations prolongées.**

- Ne placez sur le siège aucun objet pouvant couper la chaleur (p. ex., couverture, coussin). Vous risquez de faire surchauffer les éléments du siège. S'asseoir dans un siège surchauffé peut causer de sérieuses brûlures à cause de la température élevée de la surface du siège.

Réglage manuel des sièges avant

Pour les modèles équipés de sièges à réglage manuel, les sièges du conducteur et du passager avant peuvent être réglés vers l'avant ou vers l'arrière au moyen d'une barre située à l'avant du coussin de siège, près du plancher.



Réglage manuel du siège

Lorsque vous êtes assis dans le siège, relevez la barre et déplacez le siège vers l'avant ou vers l'arrière. Relâchez la barre lorsque la position voulue est atteinte. En vous servant de la pression exercée par votre corps, déplacez le siège vers l'avant ou vers l'arrière pour bien enclencher les cliquets du mécanisme de réglage.

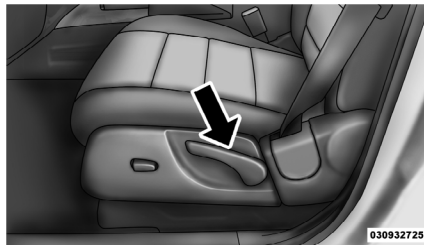
MISE EN GARDE!

- Le réglage du siège lorsque vous conduisez peut être dangereux. Le déplacement du siège lorsque vous conduisez peut entraîner la perte de maîtrise du véhicule qui risquerait de provoquer une collision, des blessures graves ou la mort.
- Le réglage des sièges doit être effectué avant de boucler les ceintures de sécurité et lorsque le véhicule est stationné. Une ceinture de sécurité qui n'est pas correctement ajustée peut entraîner des blessures graves ou la mort.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Siège avant – Dispositif d'inclinaison à réglage manuel

Pour incliner le dossier de siège, penchez-vous légèrement vers l'avant et levez le levier. Puis appuyez votre dos sur le dossier jusqu'à la position souhaitée et relâchez le levier. Pour remettre le dossier dans sa position relevée normale, penchez-vous vers l'avant et levez le levier. Relâchez le levier lorsque le dossier est en position verticale.



Levier d'inclinaison

MISE EN GARDE!

Ne conduisez pas avec un dossier incliné vers l'arrière de telle façon que le baudrier ne se trouve plus appuyé contre votre poitrine. En cas de collision, vous risquez de glisser sous la ceinture de sécurité, entraînant des blessures graves ou la mort.

Support lombaire à réglage manuel – Selon l'équipement

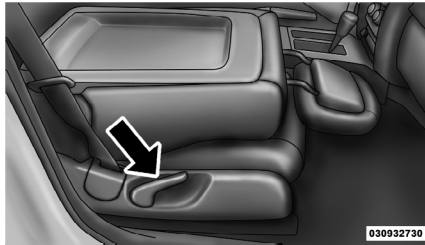
Pour les modèles équipés du support lombaire à réglage manuel, le levier du support lombaire est situé sur le côté intérieur du siège. Tournez le levier vers le bas pour augmenter le support lombaire ou vers le haut pour le diminuer.



Levier du support lombaire

Siège du passager avant rabattable à plat – Selon l'équipement

Cette caractéristique permet de rabattre le siège du passager avant à plat pour agrandir l'espace utilitaire. Certains sièges rabattables à plat sont aussi dotés d'un dossier rigide qui peut servir de surface de travail lorsque le siège est rabattu. Tirez sur le levier pour rabattre le dossier à plat.



Siège du passager rabattable à plat

Appuie-têtes

Les appuie-têtes sont conçus pour réduire le risque de blessures en limitant le mouvement de la tête en cas de collision arrière. Les appuie-têtes doivent être réglés de sorte que le sommet de l'appuie-tête est situé au-dessus du sommet de votre oreille.

MISE EN GARDE!

Les appuie-têtes pour tous les occupants doivent être correctement réglés avant de prendre la route. Les appuie-têtes ne doivent jamais être réglés lorsque le véhicule est en mouvement. La conduite d'un véhicule avec les appuie-têtes retirés ou incorrectement réglés risque d'entraîner des blessures graves ou mortelles en cas de collision.

Appuie-têtes actifs – Sièges avant

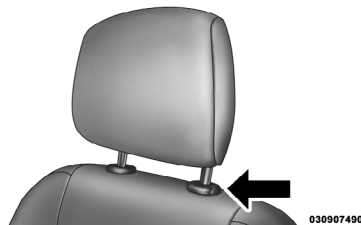
Les appuie-têtes actifs sont des composants passifs et déployables, et les véhicules qui en sont munis ne peuvent pas être facilement identifiés par des repères, seulement par l'examen visuel de l'appuie-tête. L'appuie-tête peut se fractionner en deux moitiés, la partie avant étant fabriquée en mousse avec des garnitures, et la moitié arrière en plastique décoratif.

Lorsque les appuie-têtes actifs se déploient à la suite d'une collision arrière, la moitié avant de l'appuie-tête s'étend vers l'avant pour réduire l'écart entre l'arrière de la tête de l'occupant et l'appuie-tête actif. Ce système est conçu pour prévenir ou réduire les risques de blessures au conducteur et au passager avant lors de certains types de collision arrière. Pour de

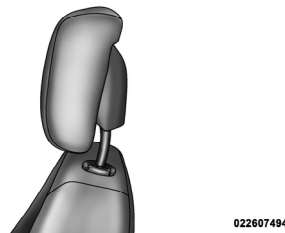
CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

plus amples renseignements, consultez la rubrique « Protection des occupants » de la section « Avant de démarrer votre véhicule ».

Tirez l'appuie-tête vers le haut pour le relever. Pour abaisser l'appuie-tête, appuyez sur le bouton de réglage, situé à la base de l'appuie-tête, puis poussez l'appuie-tête vers le bas.

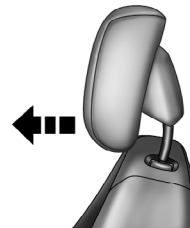


Bouton de réglage



Appuie-tête actif (position normale)

Pour plus de confort, les appuie-têtes actifs peuvent s'incliner vers l'avant et vers l'arrière. Pour incliner l'appuie-tête plus près de l'arrière de votre tête, tirez vers l'avant à la base de l'appuie-tête. Pousser vers l'arrière sur la base de l'appuie-tête pour l'éloigner de votre tête.



Appuie-tête actif (incliné)

NOTA :

- Les appuie-têtes devraient être déposés exclusivement par des techniciens qualifiés, pour fins de réparation seulement. Si un des appuie-têtes doit être déposé, confiez le travail à votre concessionnaire autorisé.
- En cas du déploiement d'un appuie-tête actif, consultez le paragraphe

« Réinitialisation des appuie-têtes actifs », sous « Dispositifs de retenue des occupants », dans la section « Avant de démarrer votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

MISE EN GARDE!

- Ne placez aucun article sur l'appuie-tête actif, tel un manteau, des housses de siège ou des lecteurs DVD portatifs. Ces articles peuvent interférer avec le fonctionnement de l'appuie-tête actif en cas de collision et pourraient causer des blessures graves ou la mort.

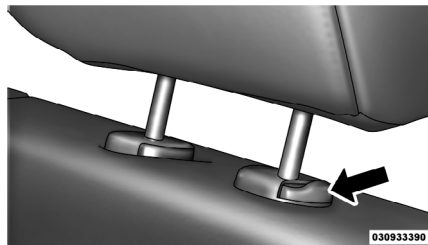
- **Les appuie-têtes actifs pourraient être déployés s'ils sont frappés par un objet tel qu'une main, un pied ou un objet de la cargaison qui est détaché. Pour éviter le déploiement accidentel de l'appuie-tête actif assurez-vous que toute la cargaison est fixée solidement, puisque la cargaison détachée pourrait entrer en contact avec les appuie-têtes actifs lors d'arrêt soudain. Le fait de ne pas effectuer cette opération pourrait entraîner des blessures si l'appuie-tête actif est déployé.**

Appuie-têtes arrière

Les deux sièges d'extrémité sont munis d'appuie-têtes réglables. Tirez l'appuie-tête vers le haut pour le relever. Pour l'abaisser, appuyez sur le bouton de ré-

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

glage, situé à la base de l'appuie-tête, puis poussez l'appuie-tête vers le bas.



Bouton de réglage

NOTA :

- Les appuie-têtes devraient être déposés exclusivement par des techniciens qualifiés, pour fins de réparation seulement. Si un des appuie-têtes doit être déposé, confiez le travail à votre concessionnaire autorisé.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

- Consultez le paragraphe « Dispositifs de retenue des occupants » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule » pour obtenir des renseignements sur l'acheminement des courroies d'attache.

MISE EN GARDE!

La conduite d'un véhicule avec les appuie-têtes déposés ou incorrectement ajustés pourrait causer des blessures graves, voire mortelles, en cas d'une collision. Les appuie-têtes doivent être vérifiés avant d'utiliser le véhicule et ils ne doivent jamais être réglés pendant que le véhicule est en mouvement.

Banquette arrière 60-40 rabattable avec fonction rabattable à plat

Chaque siège arrière peut être rabattu à plat pour accroître l'espace utilitaire. Cela permet d'augmenter l'espace utilitaire tout en conservant une place assise à l'arrière au besoin.

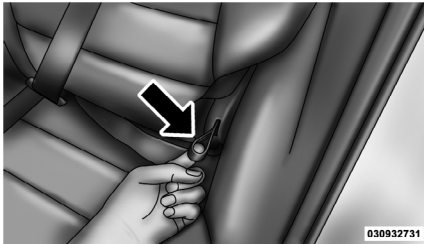
NOTA : Avant de rabattre le siège arrière, vous devrez peut-être régler le siège avant en position médiane sur ses glissières. Assurez-vous également que les dossiers des sièges avant sont complètement relevés, et ce, pour vous permettre de rabattre facilement la banquette arrière.

MISE EN GARDE!

- Lorsque le véhicule est en mouvement, il est extrêmement dangereux d'être dans l'espace de chargement intérieur ou extérieur du véhicule. En cas de collision, les personnes se trouvant dans cet espace risquent davantage de subir des blessures graves, voire mortelles.
- Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité.
- Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité.

Pour abaisser le siège arrière

1. Repérez la sangle de déverrouillage située au bas et du côté extérieur de chaque dossier de siège arrière.
2. Tirez sur la sangle de déverrouillage (vers l'avant du véhicule).



Sangle de déverrouillage du siège arrière

3. Rabattez complètement le siège arrière.
4. Au besoin, poussez sur le dossier pour le verrouiller en position rabattue.

Pour relever la banquette arrière

NOTA : Si une interférence provenant de l'espace utilitaire empêche le dossier du siège de se bloquer complètement, vous aurez des difficultés à remettre le siège à sa bonne position.

1. Si le siège est verrouillé en position rabattue, tirez sur la sangle de déverrouillage (vers l'avant du véhicule).
2. Relevez le dossier de siège jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

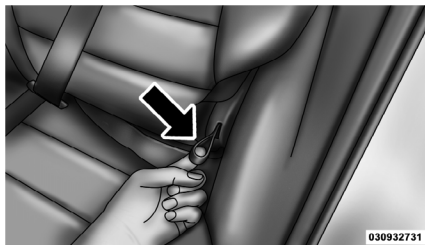
MISE EN GARDE!

Assurez-vous que le dossier du siège est bien bloqué en position. Si ce n'est pas le cas, le siège ne sera pas suffisamment stable pour des sièges d'enfant ou des passagers. Un siège incorrectement bloqué peut causer de graves blessures.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Réglage de l'inclinaison

Le dossier du siège arrière s'incline aussi pour augmenter le confort des passagers. Tirez sur la sangle de déverrouillage du siège arrière pour incliner son dossier.



Sangle de déverrouillage du siège arrière

MISE EN GARDE!

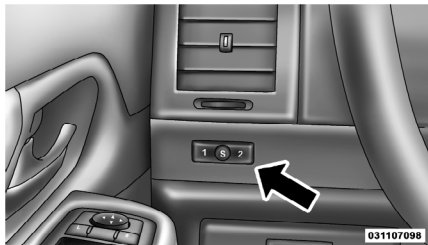
Ne conduisez pas avec un dossier incliné vers l'arrière de telle façon que le baudrier ne se trouve plus appuyé contre votre poitrine. En cas de collision, vous risquez de glisser sous la ceinture de sécurité, entraînant des blessures graves ou la mort.

SIÈGE À MÉMOIRE DU CONDUCTEUR – SELON L'ÉQUIPEMENT

Cette fonction permet au conducteur de conserver en mémoire deux profils d'utilisateur et de les activer à l'aide d'une commande de mémoire. Chaque profil d'utilisateur contient les réglages de position pour le siège du conducteur et les

rétroviseurs extérieurs ainsi que les stations de radio prédéfinies.

La commande de mémoire se trouve sur le tableau de bord, à la gauche de la colonne de direction. La commande comporte une touche de réglage S permettant d'activer la fonction de mise en mémoire. Elle inclut également un commutateur à bascule portant les chiffres 1 et 2. Ce commutateur à bascule permet au conducteur d'activer un des deux profils d'utilisateur préprogrammés en appuyant sur le côté approprié du commutateur.



Touches de mémorisation du conducteur

Programmation de la commande de mémoire

Voici comment créer un nouveau profil d'utilisateur :

NOTA : La mise en mémoire d'un nouveau profil d'utilisateur efface le profil existant de la mémoire.

1. Mettez le contact.

2. Réglez tous les paramètres du profil d'utilisateur (c.-à-d., siège, rétroviseur latéral et stations prédéfinies).

3. Enfoncez brièvement la touche de réglage S située sur la commande de mémoire, puis appuyez sur le côté 1 du commutateur à bascule dans les cinq secondes qui suivent. Le centre d'information électronique (selon l'équipement) indique le profil d'utilisateur sélectionné.

Au besoin, un deuxième profil d'utilisateur peut être mémorisé comme suit :

1. Mettez le contact.

2. Réglez tous les paramètres du profil d'utilisateur (c.-à-d., siège, rétroviseur latéral et stations prédéfinies).

3. Enfoncez brièvement la touche de réglage S située sur la commande de mé-

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

moire, puis appuyez sur le côté 2 du commutateur à bascule dans les cinq secondes qui suivent. Le centre d'information électronique (selon l'équipement) indique le profil d'utilisateur défini.

NOTA :

- Dans le cas des véhicules à transmission automatique, un profil d'utilisateur peut être défini sans que le véhicule soit en position de stationnement, mais le véhicule doit se trouver en position stationnement pour rappeler un profil d'utilisateur.
- Dans le cas des véhicules à transmission manuelle, la vitesse du véhicule doit être nulle pour rappeler un profil d'utilisateur.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

- *La fonction de rappel de mémoire avec déverrouillage à distance peut être activée et désactivée par le biais du centre d'information électronique, Selon l'équipement. Pour de plus amples renseignements, consultez la rubrique « Centre d'information électronique – Fonctions programmables par l'utilisateur » de la section « Instruments du tableau de bord ».*

Association et dissociation de la télécommande de télédéverrouillage à la fonction de mémoire

Vos télécommandes de télédéverrouillage peuvent être programmées pour rappeler un des deux profils d'utilisateur préprogrammés à l'enfoncement du bouton de déverrouillage de la télécommande de télédéverrouillage.

Procédez de la manière suivante pour programmer vos télécommandes :

1. Retirez la clé du commutateur d'allumage.
2. Sélectionnez le profil d'utilisateur voulu, soit 1 ou 2.
3. Appuyez brièvement sur la touche de réglage S située sur la commande de mémoire, puis dans les cinq secondes qui suivent appuyez brièvement sur le côté 1 ou 2 du commutateur à bascule. « Profil d'utilisateur défini » (1 ou 2) s'affiche au centre d'information électronique, Selon l'équipement.
4. Appuyez brièvement sur le bouton de VERROUILLAGE de la télécommande dans les 10 secondes.

NOTA : *Il est possible de dissocier les télécommandes des réglages mémorisés en appuyant sur la touche de réglage S, puis sur le bouton de déverrouillage de la télécommande de télédéverrouillage à l'étape 4 décrite ci-dessus.*

Rappel des positions mémorisées

NOTA :

- *Dans le cas des véhicules à transmission automatique, le véhicule doit se trouver en position P (stationnement) pour rappeler un profil d'utilisateur. Si vous tentez de récupérer un profil lorsque le véhicule n'est pas en position P (stationnement), un message s'affiche au centre d'information électronique (selon l'équipement).*
- *Dans le cas des véhicules à transmission manuelle, la vitesse du véhicule*

doit être nulle pour rappeler un profil d'utilisateur. Si vous tentez de récupérer un profil lorsque la vitesse n'est pas nulle, un message s'affiche au centre d'information électronique (selon l'équipement).

Pour rappeler les réglages du profil du conducteur un, appuyez sur le bouton de MÉMOIRE 1 ou sur le bouton de la télécommande de télédéverrouillage associé à la position de mémorisation 1.

Pour rappeler les réglages du profil du conducteur deux, appuyez sur le bouton de MÉMOIRE 2 ou sur le bouton de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage associé au profil d'utilisateur 2.

Un rappel peut être annulé en appuyant sur un des boutons de MÉMOIRE (S, 1 ou

2) pendant un rappel. Quand un rappel est annulé, le siège côté conducteur et les rétroviseurs arrêtent de bouger. Un délai d'une seconde sera nécessaire avant de pouvoir déclencher un autre rappel.

Recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie (disponible avec siège à mémoire seulement)

Cette fonction assure le positionnement automatique du siège du conducteur, ce qui lui facilite la tâche quand il monte à bord du véhicule et en descend.

La distance de déplacement du siège du conducteur dépend de sa position lors du retrait de la clé de contact.

- Lorsque vous retirez la clé de contact, le siège du conducteur se déplace d'environ 60 mm (2,4 po) vers l'arrière s'il se trouve à au moins 68 mm (2,7 po)

à l'avant de la butée arrière. Le siège revient à sa position précédemment réglée lorsque vous insérez la clé dans le commutateur d'allumage et la tournez à une position autre que LOCK (antivol-verrouillé).

- Lorsque vous retirez la clé de contact, le siège du conducteur se déplace d'environ 8 mm (0,3 po) à l'avant de la butée arrière s'il se trouve entre 22,7 mm et 68 mm (0,9 po et 2,7 po) à l'avant de la butée arrière. Le siège revient à sa position précédemment réglée lorsque vous insérez la clé dans le commutateur d'allumage et la tournez à une position autre que LOCK (antivol-verrouillé).
- La fonction de recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie est désactivée lorsque le siège du conducteur se

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

trouve à moins de 23 mm (0,9 po) à l'avant de la butée arrière. Quand le siège occupe déjà cette position, la fonction de recul automatique ne présente aucun avantage pour monter à bord dans le véhicule ou en descendre.

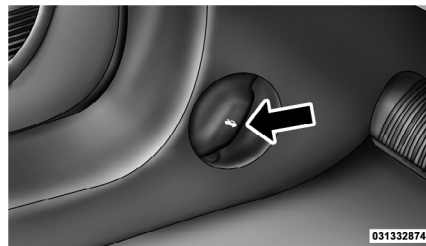
Chaque réglage mis en mémoire est associé à une position de recul automatique à l'entrée et à la sortie.

NOTA : La fonction de recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie peut être activée ou désactivée par le biais des fonctions programmables du centre d'information électronique. Pour de plus amples renseignements, consultez la rubrique « Centre d'information électronique – Fonctions programmables par l'utilisateur » de la section « Instruments du tableau de bord ».

POUR OUVRIR ET FERMER LE CAPOT

Deux loquets doivent être dégagés pour ouvrir le capot.

1. Tirez le levier d'ouverture de capot qui est situé sous le côté gauche du tableau de bord.



Commande d'ouverture du capot

2. À l'extérieur du véhicule, repérez le levier du loquet de sécurité entre la calan-

dre et l'ouverture du capot (à gauche du centre lorsque vous faites face au capot). Poussez le levier du loquet de sécurité vers la droite, puis levez le capot.



031332875

Loquet de sécurité sous le capot

Utilisez la tige du capot pour retenir le capot en position ouverte. Placez l'extrémité supérieure de la béquille dans l'orifice sur la face intérieure du capot.

AVERTISSEMENT!

Pour prévenir les dommages :

- avant de fermer le capot, assurez-vous que la béquille du capot est bien logée dans ses pinces de retenue;
- abaissez le capot approximativement jusqu'à 15,2 cm (6 po) au-dessus de la position fermée et laissez tomber le capot pour le verrouiller;
- assurez-vous que ces derniers sont bien enclenchés et que le capot est bien fermé avant de prendre le volant.

MISE EN GARDE!

Assurez-vous que le capot est bien verrouillé avant de conduire votre véhicule. S'il n'est pas solidement verrouillé, le capot pourrait s'ouvrir brusquement pendant la conduite et obstruer complètement votre vision. Vous risquez de graves blessures ou la mort si vous ne tenez pas compte de cette mise en garde.

FEUX ET PHARES

Levier multifonction

La manette multifonction, située à gauche de la colonne de direction, sert à commander les phares, les feux de position,

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

les clignotants, l'éclairage du tableau de bord, l'atténuation de l'éclairage du tableau de bord, l'éclairage intérieur et les phares antibrouillards (selon l'équipement).



031407552

Levier multifonction

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Phares et feux de position

Tournez l'extrémité de la levier multifonction au premier cran pour allumer les feux de position. Tournez-la au deuxième cran pour allumer les phares.



031407553

Commutateur des phares

Phares automatiques – Selon l'équipement

Ce système allume ou éteint automatiquement les phares selon la lumière ambiante. Pour activer le système, tournez

l'extrémité de la manette multifonction jusqu'au troisième cran, à la position AUTO. La fonction de temporisation des phares est également activée lorsque le système est en fonction. Il permet de garder les phares allumés pendant un maximum de 90 secondes après avoir coupé le contact. Pour désactiver le système, tournez l'extrémité de la manette multifonction hors de la position AUTO.



031407553

Commutateur des phares

NOTA : *En mode automatique, les phares s'allument uniquement lorsque le moteur tourne.*

Allumage des phares avec les essuie-glaces (disponible uniquement avec les phares automatiques)

Lorsque cette fonction est activée, les phares s'allument 10 secondes environ après que les essuie-glaces ont été mis en fonction si la manette multifonction est à la position AUTO. De plus, si les phares ont été allumés par l'activation des essuie-glaces, ils s'éteindront automatiquement lorsque les essuie-glaces seront mis hors fonction.

La fonction d'allumage des phares avec les essuie-glaces peut être activée ou

désactivée au moyen du centre d'information électronique (EVIC) – Selon l'équipement. Pour de plus amples renseignements, consultez la rubrique « Centre d'information électronique – Fonctions programmables par l'utilisateur » de la section « Instruments du tableau de bord ».

Délai de coupure des phares – Selon l'équipement

Cette fonction est particulièrement utile lorsque vous descendez de votre véhicule dans un lieu mal éclairé. Elle favorise la sécurité en laissant les phares allumés pendant 90 secondes après le réglage du commutateur d'allumage en position LOCK (antivol-verrouillé).

Pour activer la temporisation, tournez le commutateur d'allumage en position LOCK (antivol-verrouillé) lorsque les pha-

res sont allumés. Éteignez les phares dans les 45 secondes qui suivent. Le délai de temporisation débute dès que vous éteignez les phares. Seuls les phares s'allumeront pendant cette période.

Le système annule la temporisation si vous rallumez les phares ou les feux de position, ou si vous rétablissez le contact.

Si vous éteignez les phares avant de couper le contact, ils s'éteindront normalement.

Le délai d'extinction des phares est programmable sur les véhicules équipés du centre d'information électronique (EVIC). Pour de plus amples renseignements, consultez la rubrique « Centre d'information électronique – Fonctions programmables par l'utilisateur » de la section « Instruments du tableau de bord ».

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Feux de jour – Selon l'équipement

Les phares s'allument en tant que feux de jour et fonctionnent à faible intensité, lorsque le contact est établi, que le moteur est en marche, que le commutateur des phares est à la position d'arrêt, que le frein de stationnement est desserré et que le levier de vitesses ne se trouve pas à la position P (stationnement).

Avertisseur de phares allumés

Si les phares ou les feux de position sont allumés lorsque le commutateur d'allumage se trouve en position LOCK (antivol-verrouillé), un carillon retentit pour signaler au conducteur que la porte du conducteur est ouverte.

Phares antibrouillard – Selon l'équipement

 Pour allumer les phares antibrouillard avant, allumez les feux

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

de position ou les feux de croisement, puis tirez sur l'extrémité de la manette multifonction.



031407555

Commutateur des phares antibrouillard avant

NOTA : Les phares antibrouillard avant ne s'allument que si les phares sont en position de feux de croisement. La sélection des feux de route éteint les phares antibrouillard avant.

Clignotants

Déplacez le levier multifonction vers le haut ou vers le bas et les flèches de chaque côté du groupe d'instruments clignotent pour montrer que les clignotants avant et arrière fonctionnent correctement.



031407556

Commande des clignotants

NOTA : Si l'une des flèches demeure allumée et qu'elle ne clignote pas, ou si elle clignote à un rythme rapide, vérifiez le

fonctionnement des ampoules extérieures. Si l'une des flèches ne s'allume pas lorsque vous actionnez le levier, c'est que l'ampoule du témoin est défectueuse.

Changement de voie

Appuyez une fois sur le levier vers le haut ou vers le bas, sans dépasser le cran de verrouillage, et le feu de direction (droite ou gauche) clignotera trois fois pour ensuite s'éteindre automatiquement.

Inverseur route-croisement

Poussez le levier multifonction vers le tableau de bord pour allumer les feux de route. Tirez la manette vers vous pour revenir aux feux de croisement.

Appel de phares

Vous pouvez faire un appel de phares à un véhicule venant vers vous en tirant légèrement le levier multifonction vers

vous. Les feux de route s'allument alors et restent allumés tant que vous ne relâchez pas le levier multifonction.

NOTA : Si la manette multifonction est maintenue à la position d'appel de phares pendant plus de 15 secondes, les feux de route s'éteignent. Si cette situation se présente, attendez 30 secondes avant d'effectuer un autre appel de phares.

Rhéostat du tableau de bord

Tournez entièrement la partie centrale du levier à la position inférieure extrême pour atténuer l'éclairage du tableau de bord et empêcher l'éclairage intérieur de s'allumer quand une porte est ouverte.

Tournez la partie centrale du levier vers le haut pour augmenter la luminosité de l'éclairage du tableau de bord lorsque les feux de stationnement ou les phares sont allumés.

Tournez la partie centrale du levier vers le haut jusqu'au cran suivant pour augmenter la luminosité du compteur kilométrique et des commandes de l'autoradio lorsque les feux de stationnement ou les phares sont allumés.

Tournez la partie centrale du levier vers le haut jusqu'au dernier cran pour allumer l'éclairage intérieur.



031407554

Rhéostat d'intensité lumineuse

Lampes de lecture

Ces lampes sont montées entre les pare-soleil sur la console au pavillon et au-dessus des portes arrière près des poignées de maintien. Chacune de ces lampes s'allume en appuyant sur sa lentille. Appuyez une deuxième fois sur la lentille pour les éteindre. Ces lampes s'allument aussi lorsqu'une porte est

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

ouverte ou que le bouton de déverrouillage de la télécommande de télédéverrouillage est enfoncé ou lorsque le rhéostat est tourné complètement vers le haut jusqu'au deuxième cran.

Éclairage de l'espace de chargement

La lampe de l'espace utilitaire est montée dans le pavillon au-dessus de l'espace utilitaire arrière. Cette lampe s'allume lorsque vous ouvrez le hayon ou une porte, si vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande de télédéverrouillage ou si vous tournez le rhéostat de la manette multifonction complètement vers le haut jusqu'au deuxième cran.

Fonction écono-charge

Pour éviter de décharger la batterie, l'éclairage intérieur s'éteint automatiquement 10 minutes après avoir placé le commutateur d'allumage à la position

LOCK (antivol-verrouillé). Cela se produit lorsque l'éclairage intérieur est allumé manuellement ou s'il est allumé parce qu'une porte est ouverte.

ESSUIE-GLACES ET LAVE-GLACE DU PARE-BRISE

Le levier de commande d'essuie-glaces et de lave-glace se trouve du côté droit de la colonne de direction. Les essuie-glaces de pare-brise sont commandés en tournant un commutateur situé à l'extrémité du levier. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'utilisation de l'essuie-glace et du lave-glace de lunette, consultez le paragraphe « Caractéristiques de la lunette » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule ».



036407502

Levier d'essuie-glace/lave-glace

Fonctionnement des essuie-glaces

Tournez l'extrémité du levier vers le haut jusqu'au deuxième cran au-delà des réglages intermittents pour un balayage lent.

Tournez l'extrémité du levier vers le haut jusqu'au troisième cran au-delà des réglages intermittents pour un balayage rapide.



031507503

Commande des essuie-glaces de pare-brise

NOTA : Les essuie-glaces reviendront automatiquement en position de fin de course si vous coupez le contact pendant qu'ils sont en fonction. Les essuie-glaces seront automatiquement réactivés à l'établissement du contact en mettant le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (marche).

AVERTISSEMENT!

- Mettez les essuie-glaces hors fonction dans un lave-auto automatique. Les essuie-glaces pourraient subir des dommages si la commande des essuie-glaces était laissée à toute position autre que la position d'arrêt.
- Par temps froid, mettez le commutateur des essuie-glaces hors fonction et laissez les essuie-glaces revenir en position de repos avant de couper le moteur. Si vous laissez le commutateur des essuie-glaces en fonction et que les balais gèlent sur le pare-brise, vous pourriez endommager le moteur des essuie-glaces en redémarrant votre véhicule.

- Retirez toujours les amas de neige qui peuvent empêcher les balais d'essuie-glaces de revenir à leur position de fin de course. Le moteur d'essuie-glaces pourrait être endommagé si vous mettez les essuie-glaces hors fonction et que les balais ne peuvent pas revenir à leur position de fin de course.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Essuie-glaces à balayage intermittent

Utilisez le balayage intermittent lorsque vous avez besoin d'un seul balayage à intervalles variables. Tournez l'extrémité du levier de commande d'essuie-glaces et de lave-glace jusqu'au premier cran, puis tournez l'extrémité du levier pour sélectionner l'intervalle souhaité.



031507503

Commande des essuie-glaces de pare-brise

Il y a cinq autres réglages de temporisation qui vous permettent de régler l'inter-

valle d'un minimum de d'un cycle à la seconde jusqu'à environ 36 secondes entre les cycles ou d'un minimum d'un cycle à la seconde jusqu'à un maximum d'environ 18 secondes entre les cycles à une vitesse du véhicule supérieure à 16 km/h (10 mi/h).

NOTA : *L'intervalle entre les cycles de balayage des essuie-glaces dépend de la vitesse du véhicule. Si le véhicule se déplace à moins de 16 km/h (10 mi/h), l'intervalle est doublé.*

Liquide lave-glace

Pour utiliser le lave-glace, tirez la manette de commande d'essuie-glace et de lave-glace vers vous et maintenez-la aussi longtemps que vous souhaitez actionner le lave-glace (pour un maximum de 10 secondes).

Si vous actionnez le lave-glace pendant que le levier de commande se trouve à la position de balayage intermittent, les essuie-glaces effectuent deux ou trois cycles de balayage à basse vitesse lorsque vous relâchez le levier, puis reprennent le cycle intermittent sélectionné précédemment.

Si vous activez le lave-glace alors que le levier de commande se trouve en position d'arrêt, les essuie-glaces effectuent deux ou trois cycles de balayage, puis s'arrêtent.

MISE EN GARDE!

La perte soudaine de visibilité causée par le givre sur le pare-brise pourrait provoquer une collision. Vous pourriez ne plus voir les autres véhicules ni les obstacles. Pour éviter le gel du pare-brise par temps froid, actionnez le dégivreur avant et pendant l'utilisation du lave-glace, ce qui réchauffera le pare-brise.

Essuyage antibruine

Abaissez le levier de commande d'essuie-glaces et de lave-glace pour obtenir un seul balayage du pare-brise, par exemple, pour essuyer une bruine légère ou les éclaboussures d'un autre véhicule. Les essuie-glaces continueront leur balayage tant que le levier demeurera abaissé.

NOTA : La fonction d'essuyage antibruine n'active pas la pompe de lave-glace, aussi le liquide lave-glace ne sera pas pulvérisé sur le pare-brise. La fonction de lavage doit être utilisée dans le but de pulvériser du liquide lave-glace sur le pare-brise.



031507504

Commande d'essuyage antibruine

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Essuie-glaces à détection de pluie (selon l'équipement)

Cette fonction détecte la présence d'humidité sur le pare-brise et active automatiquement les essuie-glaces à la place du conducteur. Cette fonction est particulièrement utile en cas d'éclaboussure ou d'une pulvérisation excessive de lave-glace du véhicule qui précède. Tournez l'extrémité de la manette de commande d'essuie-glace et de lave-glace à l'un des cinq réglages intermittents des essuie-glaces pour activer cette fonction.

La manette de commande d'essuie-glace et de lave-glace permet de régler la sensibilité du système. La position 1 de temporisation des essuie-glaces est la moins sensible et la position de temporisation 5 est la plus sensible. Choisissez la position 3 en conditions normales de pluie.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Choisissez la position 2 ou 1 pour réduire la sensibilité des essuie-glaces. Choisissez la position 4 ou 5 pour augmenter la sensibilité. Placez la manette à la position OFF (hors fonction) lorsque le système est inutilisé.

NOTA :

- *La fonction de détection de pluie n'est pas disponible lorsque les essuie-glaces fonctionnent à basse ou à haute vitesse.*
- *La fonction de détection de pluie peut ne pas fonctionner correctement si de la glace ou du sel se trouvent sur le pare-brise.*
- *L'utilisation de produits Rain-X^{MD} ou de produits qui contiennent de la cire ou de la silicone peuvent réduire le rendement du capteur de pluie.*

- *La fonction de détection de pluie peut être activée ou désactivée au moyen du centre d'information électronique (EVIC) – Selon l'équipement. Pour de plus amples renseignements, consultez la rubrique « Centre d'information électronique (Fonctions programmables par l'utilisateur) » de la section « Instruments du tableau de bord ».*

Le système de détection de pluie comporte des caractéristiques de sécurité relatives aux balais et bras d'essuie-glace. Il ne fonctionne pas dans les conditions suivantes :

- **Désactivation des essuie-glaces par temps froid** – Le système de détection de pluie ne fonctionnera pas à l'établissement du contact si le véhicule est à l'arrêt et que la température ambiante est inférieure à 0 °C (32 °F). Si la

commande des essuie-glaces est actionnée, que le véhicule n'est pas à l'arrêt complet et que la température ambiante est supérieure au point de congélation, le système de détection de pluie fonctionnera.

- **Désactivation des essuie-glaces au point mort** – La fonction de détection de pluie ne fonctionne pas lorsque le contact est établi, que le levier sélecteur est à la position N (point mort) et que la vitesse du véhicule est inférieure à 8 km/h (5 mi/h), sauf si la commande des essuie-glaces est actionnée ou que le levier sélecteur n'est plus à la position N (point mort).
- **Désactivation des essuie-glaces au démarrage à distance (véhicules dotés d'un démarreur à distance)** – La

fonction de détection de pluie ne fonctionne pas lorsque le véhicule est en mode de démarrage à distance. Cette fonction revient à la normale lorsque le mode de démarrage à distance n'est plus en fonction. Consultez le paragraphe « Système de démarrage à distance » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Allumage des phares avec les essuie-glaces (disponible uniquement avec les phares automatiques)

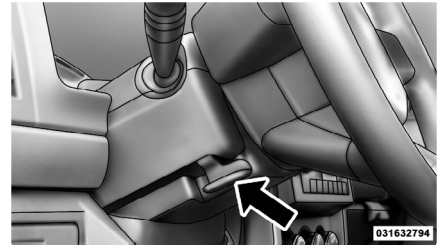
Lorsque cette fonction est activée, les phares s'allument environ dix secondes après l'activation des essuie-glaces si la manette multifonction (du côté gauche de la colonne de direction) est à la position AUTO. De plus, si les phares ont été allumés par l'activation des essuie-

glaces, ils s'éteindront automatiquement lorsque les essuie-glaces seront mis hors fonction.

La fonction d'allumage des phares avec les essuie-glaces peut être activée ou désactivée au moyen du centre d'information électronique (EVIC) – Selon l'équipement. Pour de plus amples renseignements, consultez la rubrique « Centre d'information électronique (Fonctions programmables par l'utilisateur) » de la section « Instruments du tableau de bord ».

COLONNE DE DIRECTION INCLINABLE

Cette fonction permet d'incliner la colonne de direction vers le haut ou le bas. Le levier d'inclinaison se trouve sous le volant à l'extrémité de la colonne de direction.



Levier de colonne de direction inclinable

Pour déverrouiller la colonne de direction, poussez la poignée de commande vers le bas. Pour incliner la colonne de direction, déplacez le volant vers le haut ou vers le bas, selon votre préférence. Pour verrouiller la colonne de direction en position, tirez la poignée de commande vers le haut jusqu'à ce qu'elle soit complètement en prise.

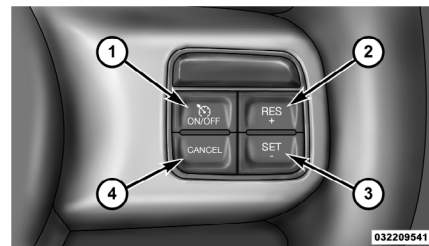
MISE EN GARDE!

Ne réglez pas la position de la colonne de direction en conduisant. Le conducteur pourrait perdre la maîtrise du véhicule s'il tentait de régler la colonne de direction pendant la conduite ou s'il conduisait en laissant le réglage d'inclinaison déverrouillé. Veillez également à ce que la colonne de direction soit bien bloquée avant de prendre la route. Vous risquez de graves blessures ou la mort si vous ne tenez pas compte de cette mise en garde.

RÉGULATEUR DE VITESSE ÉLECTRONIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Lorsqu'il est activé, le régulateur de vitesse électronique prend en charge l'accélérateur à partir de 40 km/h (25 mi/h).

Les boutons du régulateur de vitesse électronique se trouvent à la droite du volant.



1 – ON/OFF (en fonction-hors fonction)	2 – RES + (reprise +)
4 – CANCEL (annulation)	3 – SET - (réglage -)

NOTA : Pour assurer son bon fonctionnement, le régulateur de vitesse électronique est conçu pour se désactiver si vous actionnez plusieurs de ses fonctions en même temps. En pareil cas, vous pouvez

réactiver le régulateur de vitesse électronique en appuyant sur le bouton ON/OFF (en fonction-hors fonction) et reprogrammer la vitesse de véhicule souhaitée.

Activation

Enfoncez le bouton ON/OFF (en fonction-hors fonction). Le témoin du régulateur de vitesse s'affiche dans le groupe d'instruments. Enfoncez de nouveau le bouton ON/OFF (en fonction-hors fonction) pour mettre le régulateur de vitesse hors fonction. Le témoin du régulateur de vitesse s'éteint. Désactivez le dispositif lorsque vous ne l'utilisez pas.

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de laisser fonctionner le régulateur de vitesse électronique lorsque vous ne l'utilisez pas. Vous pourriez actionner le dispositif ou accélérer involontairement. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et avoir un accident. Laissez toujours le régulateur hors fonction lorsque vous ne l'utilisez pas.

Pour programmer une vitesse souhaitée

Mettez le régulateur de vitesse électronique en fonction. Lorsque le véhicule a atteint la vitesse voulue, appuyez sur le bouton SET - (réglage -), puis relâchez-le. Relâchez également l'accélérateur et le véhicule roulera à la vitesse programmée.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

NOTA : Avant d'appuyer sur le bouton SET - (réglage -), le véhicule doit rouler à vitesse constante et sur terrain plat.

Désactivation

Vous pouvez désactiver le régulateur de vitesse électronique sans effacer la vitesse mise en mémoire en donnant un léger coup sur la pédale de frein, en appuyant sur le bouton CANCEL (annulation) ou en exerçant une pression normale sur les freins pendant que le véhicule ralentit. La vitesse programmée en mémoire s'efface toutefois si vous appuyez sur le bouton ON/OFF (en fonction-hors fonction) ou si vous coupez le contact.

Pour retourner à la vitesse programmée

Pour retourner à la vitesse précédemment programmée, appuyez sur le bouton RES + (reprise +) et relâchez-le. Cette

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

fonction peut être utilisée à n'importe quelle vitesse supérieure à 32 km/h (20 mi/h).

Changement de la vitesse programmée

Lorsque le régulateur de vitesse électronique est programmé, vous pouvez augmenter la vitesse en appuyant sur le bouton RES + (reprise +). Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter jusqu'à ce que le bouton soit relâché, puis la nouvelle vitesse programmée est établie.

Appuyez sur le bouton RES + (reprise +) une fois pour augmenter la vitesse programmée de 2 km/h (1 mi/h). Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse augmente de 2 km/h (1 mi/h).

Pour diminuer la vitesse lorsque le régulateur de vitesse électronique est programmé, appuyez sur le bouton SET - (réglage -). Si vous maintenez continuellement le bouton enfoncé en position SET - (réglage -), la vitesse programmée continuera de diminuer jusqu'à ce que le bouton soit relâché. Relâchez le bouton lorsque la vitesse voulue est atteinte, puis la nouvelle vitesse programmée est établie.

Appuyez sur le bouton SET - (réglage -) une fois pour diminuer la vitesse programmée de 2 km/h (1 mi/h). Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse diminue de 2 km/h (1 mi/h).

Accélération pour dépassement

Appuyez sur l'accélérateur comme vous le feriez normalement. Le véhicule revient

à la vitesse programmée dès que vous relâchez la pédale.

Utilisation du régulateur de vitesse électronique sur les pentes

La transmission automatique peut rétrograder dans les pentes afin de maintenir la vitesse programmée du véhicule.

NOTA : *Le régulateur de vitesse maintient la vitesse dans les montées et les descentes. Il est normal que le véhicule subisse de légères variations de vitesse sur une pente d'inclinaison modérée.*

Lorsque la pente est abrupte, les variations de vitesse peuvent être plus importantes de sorte qu'il est conseillé de désactiver le régulateur de vitesse électronique.

MISE EN GARDE!

L'utilisation du régulateur de vitesse électronique peut s'avérer dangereuse si le maintien d'une vitesse constante est impossible. Vous pourriez rouler trop vite, perdre la maîtrise de votre véhicule et avoir un accident. N'utilisez pas le régulateur de vitesse électronique si la circulation est dense ou sur une route sinueuse, verglacée, enneigée ou glissante.

SYSTÈME D'AIDE AU REcul PARKSENSE^{MD} – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système d'aide au recul ParkSense^{MD} fournit des indications visuelles et sonores de la distance entre le bouclier arrière et

un obstacle détecté en reculant, par exemple pendant une manœuvre de stationnement. Consultez la rubrique « Précautions sur l'utilisation du système ParkSense^{MD} » pour les limites de ce système et des recommandations le concernant.

Le système ParkSense^{MD} rappelle le dernier état du sonar (activé ou désactivé) à partir du dernier cycle d'allumage lorsque le commutateur est en position de marche.

Le système ParkSense^{MD} ne peut s'activer que si le levier sélecteur se trouve à la position R (marche arrière). Lorsque le système ParkSense^{MD} est mis en fonction à cette position du levier de vitesses, il demeure actif jusqu'à ce que la vitesse du véhicule atteigne environ 18 km/h (11 mi/h). Le système redevient actif lorsque la vi-

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

tesse du véhicule passe sous environ 16 km/h (10 mi/h).

Capteurs du système ParkSense^{MD}

Les quatre capteurs du système ParkSense^{MD}, situés dans le pare-chocs arrière, surveillent la zone derrière le véhicule dans le champ angulaire des capteurs. Les capteurs peuvent détecter des obstacles à l'horizontale se trouvant à une distance de 30 à 200 cm (12 à 79 po) environ du bouclier arrière, dans la direction horizontale, en fonction de l'emplacement, du type et de l'orientation de l'obstacle.

Affichage d'avertissement du système ParkSense^{MD}

L'écran d'avertissement du système ParkSense^{MD} s'affiche seulement si le son et l'image sont sélectionnés à la section des fonctions programmables par l'utilisateur du centre d'information électronique. Pour

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

de plus amples renseignements, consultez la rubrique « Centre d'information électronique (Fonctions programmables par l'utilisateur) » de la section « Instruments du tableau de bord ».

L'affichage d'avertissement du système ParkSense^{MD} se trouve dans l'écran du centre d'information électronique du groupe d'instruments. Il produit des alertes sonores et visuelles pour indiquer la distance entre visuel et avertissements sonores pour indiquer la distance entre le bouclier du pare-chocs arrière et l'obstacle détecté.



**Affichage d'avertissement du système
ParkSense^{MD}**

Affichage du système ParkSense^{MD}

Quand le véhicule est en marche arrière, l'affichage d'avertissement s'allume pour indiquer l'état du système.



Aide au recul activé



Aide au stationnement désactivé

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Le système indique qu'il a détecté un obstacle en affichant trois arcs et en faisant retentir une tonalité d'une demi-seconde. À mesure que le véhicule se rapproche de l'objet, l'écran du centre électronique d'information affiche de moins en moins d'arcs tandis que le battement sonore passe graduellement de l'état lent, à rapide pour résoudre avec une tonalité continue.



Tonalité rapide



Tonalité lente



Tonalité continue

Le véhicule est à proximité de l'obstacle lorsque l'écran du centre électronique d'information affiche un arc qui clignote, accompagné d'une tonalité continue. Le tableau suivant décrit le fonctionnement des signaux d'avertissement qu'émet le système lorsqu'il détecte un obstacle :

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

SIGNAUX D'AVERTISSEMENT					
Distance arrière (cm/po)	Supérieure à 200 cm (79 po)	200 à 100 cm (79 à 39 po)	100 à 65 cm (39 à 25 po)	65 à 30 cm (25 à 12 po)	Inférieure à 30 cm (12 po)
Alerte avertissement sonore	Aucun	Tonalité de 1/2 seconde Deuxième tonalité	Ralenti	Rapide	Continu
Message affiché	Aide au recul activé	Avertissement – Objet détecté	Avertissement – Objet détecté	Avertissement – Objet détecté	Avertissement – Objet détecté
Arcs	Aucun	3 solides (continu)	3 appels des phares lent	2 appels des phares lent	1 appel des phares lent
Radio en sourdine	Non	Oui	Oui	Oui	Oui

NOTA : Si la radio est en fonction, le système ParkSense^{MD} la met en sourdine lorsqu'il émet un signal sonore.

Activation et désactivation du système ParkSense^{MD}

Le système ParkSense^{MD} peut être mis en fonction ou hors fonction en appuyant sur un commutateur qui se trouve dans le bloc de commandes du tableau de bord ou au moyen de la section des fonctions programmables par l'utilisateur du centre d'information électronique. Les choix disponibles sont : Hors fonction, Son seulement ou Son et affichage. Pour de plus amples renseignements, consultez la rubrique « Centre d'information électronique (Fonctions programmables par l'utilisateur) » de la section « Instruments du tableau de bord ».



Lorsque vous appuyez sur le commutateur du système ParkSense^{MD} pour désactiver le système, le tableau de bord

affiche le message « PARK ASSIST OFF » (système d'aide au recul hors fonction) pendant environ cinq secondes. Pour obtenir des précisions à ce sujet, consultez la rubrique « Centre d'information électronique » de la section « Instruments du tableau de bord ». Lorsque le levier sélecteur est déplacé en position R (marche arrière) et que le système est désactivé, le message « PARK ASSIST OFF » (système d'aide au recul hors fonction) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique tant que le véhicule demeure en position R (marche arrière).

Le voyant DEL du commutateur ParkSense^{MD} est allumé lorsque le système est désactivé ou défectueux. Le voyant DEL du commutateur ParkSense^{MD} est éteint lorsque le système est activé.

Entretien du système d'aide au recul ParkSense^{MD}

Lorsque le système d'aide au recul ParkSense^{MD} est défectueux, le tableau de bord émet un seul carillon par cycle d'allumage, puis affiche le message « SERVICE PARK ASSIST SYSTEM » (vérifier le système d'aide au recul). Pour obtenir des précisions à ce sujet, consultez la rubrique « Centre d'information électronique » de la section « Instruments du tableau de bord ». Quand le levier de vitesses passe en marche arrière (R) et que le système a détecté une anomalie, le centre d'information électronique affiche le message « SERVICE PARK ASSIST SYSTEM » (vérifier le système d'aide au recul), aussi longtemps que le véhicule demeure en marche arrière (R). Le système ParkSense^{MD} ne fonctionnera pas dans ces conditions.

Si le message « SERVICE PARK ASSIST SYSTEM » (vérifier le système d'aide au recul) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique, assurez-vous que le bouclier ou le pare-chocs arrière est propre et exempt de neige, de glace, de boue, de saleté ou d'autres obstructions, puis actionnez le commutateur d'allumage. Si le message continue de s'afficher, consultez un concessionnaire autorisé.

Nettoyage du système ParkSense^{MD}

Nettoyez les capteurs du système ParkSense^{MD} avec de l'eau, un produit de nettoyage pour automobile et un chiffon doux. Ne vous servez pas de chiffons rugueux ou abrasifs. Il faut prendre soin de ne pas égratigner ou perforer les capteurs. Sinon, ils risqueraient de ne plus fonctionner.

Précautions sur l'utilisation du système ParkSense^{MD}

NOTA :

- Assurez-vous que le pare-chocs arrière est exempt de neige, de glace, de boue, de terre ou d'autres débris pour que le système ParkSense^{MD} fonctionne correctement.
- Les marteaux perforateurs, les gros camions et les vibrations peuvent nuire au rendement du système ParkSense^{MD}.
- Lorsque vous mettez le système ParkSense^{MD} hors fonction, le message « PARK ASSIST OFF » (système d'aide au recul hors fonction) s'affiche au groupe d'instruments. De plus, une fois que vous mettez le système ParkSense^{MD} hors fonction, il demeure désactivé jusqu'à ce que vous le remettiez en

fonction, même si vous coupez et rétablissez le contact.

- Lorsque vous déplacez le levier sélecteur en position R (marche arrière) et que le système ParkSense^{MD} est hors fonction, le message « PARK ASSIST OFF » (système d'aide au recul hors fonction) s'affiche au groupe d'instruments tant que le véhicule est en position R (marche arrière).
- Lorsqu'il est en fonction, le système ParkSense^{MD} met la radio en sourdine au moment de faire retentir un carillon.
- Nettoyez régulièrement les capteurs du système ParkSense^{MD} en veillant à ne pas les égratigner ni les endommager. Les capteurs ne doivent pas être couverts de glace, de neige, de boue, de

saletés ou de débris. Autrement, le système pourrait ne pas fonctionner correctement. Le système ParkSense^{MD} pourrait ne pas détecter un obstacle derrière le bouclier/pare-chocs ou pourrait donner une fausse indication de présence d'un obstacle derrière le bouclier/pare-chocs.

- Les objets comme les supports de vélo, les fourches d'attelage, etc., ne doivent pas être placés à 30 cm (12 po) du bouclier arrière/pare-chocs en conduisant le véhicule. Autrement, le système pourrait interpréter la proximité d'un objet comme une défaillance du capteur et afficher le message « SERVICE PARK ASSIST SYSTEM » (vérifier le système d'aide au recul) à l'écran du centre d'information électronique.

AVERTISSEMENT!

- **Le système ParkSense^{MD} constitue une simple aide au stationnement et il n'est pas en mesure de détecter tous les obstacles, notamment les petits obstacles. Les bordures de stationnement peuvent être détectées temporairement ou pas du tout. Les obstacles au-dessus ou au-dessous des capteurs ne sont pas détectés s'ils sont trop près.**

- **Le véhicule doit être conduit lentement conduit en utilisant ParkSense^{MD} pour être capable de s'immobiliser à temps lorsqu'un obstacle est détecté. Les conducteurs devraient regarder par-dessus leur épaule lors de l'utilisation du système ParkSense^{MD}.**

MISE EN GARDE!

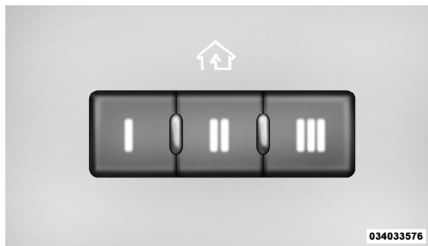
- Les conducteurs doivent toujours être vigilants en marche arrière, même si le système d'aide au recul ParkSense^{MD} est en fonction. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule, regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles et vérifiez les angles morts. Vous êtes responsable de la sécurité et vous devez toujours porter attention à votre environnement. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves, voire mortelles.

- Avant d'utiliser le système d'aide au recul ParkSense^{MD}, il est fortement recommandé de retirer la monture de rotule et la boule d'attelage lorsque le véhicule ne sert pas au remorquage. Autrement, il pourrait en résulter des blessures ou des dommages aux véhicules ou aux obstacles, car la boule d'attelage est beaucoup plus près de l'obstacle que le bouclier arrière lorsque le système affiche un arc qui clignote et déclenche une tonalité continue. De plus, les capteurs peuvent détecter la monture de rotule et la boule d'attelage, en fonction de leur taille et de leur forme, donnant une fausse indication de présence d'un obstacle derrière le véhicule.

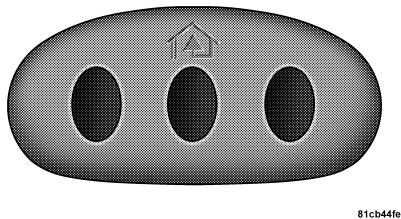
OUVRE-PORTE DE GARAGE – SELON L'ÉQUIPEMENT

La télécommande HomeLink^{MD} remplace trois télécommandes portatives maximales qui actionnent des appareils tels que des ouvre-portes de garage, des grilles d'entrée motorisées, des systèmes d'éclairage ou de sécurité résidentiels. La télécommande HomeLink^{MD} est alimentée par la batterie de 12 volts de votre véhicule.

Les boutons de la télécommande HomeLink^{MD}, situés sur la console au pavillon, le revêtement du pavillon ou le pare-soleil, désignent trois différents canaux HomeLink^{MD}. Le témoin de la télécommande HomeLink^{MD} est situé au-dessus du bouton central.



Boutons de la télécommande HomeLink^{MD} et consoles au pavillon



Boutons de la télécommande HomeLink^{MD}, pare-soleil et revêtement du pavillon

NOTA : La télécommande HomeLink^{MD} est désactivée lorsque l'alarme de sécurité du véhicule est activée.

Avant de commencer la programmation de la télécommande HomeLink^{MD}

Assurez-vous que votre véhicule est stationné à l'extérieur du garage avant de commencer la programmation.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Pour faciliter la programmation et transmettre plus précisément le signal de radiofréquence, il est recommandé d'installer une pile neuve dans la télécommande portative de l'appareil qui doit être programmé au système HomeLink^{MD}.

Effacez tous les canaux avant de commencer la programmation. Pour effacer les canaux, placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (marche), puis maintenez les deux boutons extérieurs de la télécommande HomeLink^{MD} enfoncés (I et III) pendant 20 secondes maximales ou jusqu'au clignotement du témoin rouge.

NOTA :

- L'effacement de tous les canaux doit être effectué uniquement lors de la programmation initiale de la télécommande HomeLink^{MD}. N'effacez pas des

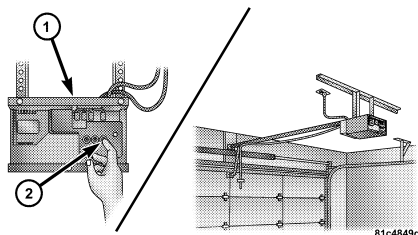
CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

canaux lors de la programmation de boutons supplémentaires.

- Si vous éprouvez des difficultés ou si vous avez besoin d'aide, composez le numéro sans frais 1 800 355-3515 ou visitez le site Web www.HomeLink.com.

Programmation d'un système à changement de code

Pour programmer des ouvre-portes de garage qui ont été fabriqués après 1995. Ces ouvre-portes de garage peuvent être identifiés par le bouton « LEARN » (apprentissage) ou « TRAIN » (programmation) situé au point de fixation de l'antenne à l'ouvre-porte de garage. Il ne s'agit PAS du bouton normalement utilisé pour ouvrir et fermer la porte. (Le nom du bouton et la couleur peuvent varier selon le fabricant de l'ouvre-porte.)



Programmation de l'ouvre-porte de garage

- 1 – Ouvre-porte
- 2 – Bouton de programmation

1. Tournez le commutateur d'allumage en position ON/RUN (marche).
2. Placez la télécommande portative à une distance de 3 à 8 cm (1 à 3 po) du bouton de la télécommande HomeLink^{MD}

que vous souhaitez programmer tout en observant le témoin de la télécommande HomeLink^{MD}.

3. Maintenez simultanément enfoncés le bouton de la télécommande HomeLink^{MD} que vous souhaitez programmer et le bouton de la télécommande portative.

4. Continuez à maintenir enfoncés les deux boutons et observez le témoin. Le témoin de la télécommande HomeLink^{MD} clignote lentement, puis rapidement lorsque la télécommande HomeLink^{MD} reçoit le signal de fréquence provenant de la télécommande portative. Relâchez les deux boutons lorsque le témoin se met à clignoter plus rapidement.

5. Repérez le bouton « LEARN » (apprentissage) ou « TRAINING » (programmation) situé sur le moteur de l'ouvre-porte

de garage (dans le garage). Ce bouton se trouve généralement près du point de fixation du câble d'antenne sur le moteur de l'ouvre-porte de garage ou de l'appareil. Appuyez fermement et brièvement sur le bouton de programmation. Certains ouvre-portes de garage ou appareils peuvent comporter un témoin qui clignote lorsque l'ouvre-porte de garage ou l'appareil se trouve en mode APPRENTISSAGE ou PROGRAMMATION.

NOTA : Vous disposez de 30 secondes pour amorcer l'étape suivante une fois que le bouton de PROGRAMMATION a été enfoncé.

6. Revenez au véhicule et appuyez deux fois sur le bouton programmé de la télécommande HomeLink^{MD} (en le maintenant enfoncé pendant deux secondes

chaque fois). Si l'ouvre-porte de garage ou l'appareil s'active, la programmation est terminée.

NOTA : Si l'ouvre-porte de garage ou l'appareil ne s'active pas, appuyez sur le bouton une troisième fois (pendant deux secondes) pour terminer la programmation.

Pour programmer les deux autres boutons de la télécommande HomeLink^{MD}, répétez toutes les étapes pour chacun des boutons. N'effacez PAS les canaux.

Reprogrammation d'un seul bouton de la télécommande HomeLink^{MD}

Pour reprogrammer un canal qui a été programmé auparavant, suivez les étapes suivantes :

1. Tournez le commutateur d'allumage en position ON/RUN (marche).

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

2. Maintenez enfoncé le bouton HomeLink^{MD} intéressé jusqu'à ce que le témoin clignote (après 20 secondes). **Ne relâchez PAS le bouton.**

3. **Sans relâcher le bouton**, passez à l'étape 2 « Programmation d'un système à changement de code », puis effectuez toutes les autres étapes.

Programmation d'un système à code fixe

Pour la programmation des ouvre-portes de garage fabriqués avant 1995.

1. Tournez le commutateur d'allumage en position ON/RUN (marche).

2. Placez la télécommande portative à une distance de 3 à 8 cm (1 à 3 po) du bouton de la télécommande HomeLink^{MD}

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

que vous souhaitez programmer tout en observant le témoin de la télécommande HomeLink^{MD}.

3. Maintenez simultanément enfoncés le bouton de la télécommande HomeLink^{MD} que vous souhaitez programmer et le bouton de la télécommande portable.

4. Continuez à maintenir enfoncés les deux boutons et observez le témoin. Le témoin de la télécommande HomeLink^{MD} clignote lentement, puis rapidement lorsque la télécommande HomeLink^{MD} reçoit le signal de fréquence provenant de la télécommande portable. Relâchez les deux boutons lorsque le témoin se met à clignoter plus rapidement.

5. Maintenez enfoncé le bouton programmé de la télécommande HomeLink^{MD} et observez le témoin.

- Si le témoin demeure allumé en permanence, la programmation est terminée et l'ouvre-porte de garage ou l'appareil devrait s'activer lorsque vous appuyez sur le bouton de la télécommande HomeLink^{MD}.
- Pour programmer les deux autres boutons de la télécommande HomeLink^{MD}, répétez toutes les étapes pour chacun des boutons. N'effacez PAS les canaux.

Reprogrammation d'un seul bouton de la télécommande HomeLink^{MD}

Pour reprogrammer un canal qui a été programmé auparavant, suivez les étapes suivantes :

1. Tournez le commutateur d'allumage en position ON/RUN (marche).

2. Maintenez enfoncé le bouton HomeLink^{MD} intéressé jusqu'à ce que le témoin clignote (après 20 secondes). **Ne relâchez PAS le bouton.**

3. **Sans relâcher le bouton**, passez à l'étape 2 « Programmation d'un système à code fixe », puis effectuez toutes les autres étapes.

Programmation au Canada et programmation de grille d'entrée

Pour programmer des télécommandes au Canada et aux États-Unis qui exigent la désactivation de la transmission des signaux d'un émetteur après quelques secondes.

Les lois canadiennes sur les radiofréquences stipulent que les signaux d'un émetteur doivent s'interrompre automatiquement après quelques secondes de

transmission, ce qui ne peut pas suffire pour que le système HomeLink^{MD} capte le signal pendant la programmation. Certaines grilles motorisées fabriquées aux États-Unis disposent d'une technologie similaire et conforme à cette loi canadienne.

Il est recommandé de débrancher le dispositif pendant le processus pour éviter une surchauffe du mécanisme de la porte de garage ou du moteur de la grille d'entrée.

1. Tournez le commutateur d'allumage en position ON/RUN (marche).
2. Placez la télécommande portative à une distance de 3 à 8 cm (1 à 3 po) du bouton de la télécommande HomeLink^{MD} que vous souhaitez programmer tout en observant le témoin de la télécommande HomeLink^{MD}.

3. Maintenez le bouton de la télécommande HomeLink^{MD} enfoncé, tout en appuyant brièvement sur le bouton de votre télécommande portative toutes les deux secondes jusqu'à ce que la télécommande HomeLink^{MD} ait bien acquis le signal de fréquence. Le témoin clignote lentement, puis rapidement lorsque la programmation est terminée.

4. Assurez-vous que le clignotement du témoin HomeLink^{MD} est plus rapide. Si c'est le cas, la programmation est terminée. La procédure peut prendre jusqu'à 30 secondes, rarement plus. La porte de garage peut s'ouvrir et se fermer pendant la programmation.

5. Maintenez enfoncé le bouton programmé de la télécommande HomeLink^{MD} et observez le témoin.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

- Si le témoin demeure allumé en permanence, la programmation est terminée et l'ouvre-porte de garage ou l'appareil devrait s'activer lorsque vous appuyez sur le bouton de la télécommande HomeLink^{MD}.
- Pour programmer les deux autres boutons de la télécommande HomeLink^{MD}, répétez toutes les étapes pour chacun des boutons. N'effacez PAS les canaux.

Si vous avez débranché l'ouvre-porte de garage ou l'appareil pour la programmation, rebranchez-le à ce moment.

Reprogrammation d'un seul bouton de la télécommande HomeLink^{MD}

Pour reprogrammer un canal qui a été programmé auparavant, suivez les étapes suivantes :

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

1. Tournez le commutateur d'allumage en position ON/RUN (marche).

2. Maintenez enfoncé le bouton HomeLink^{MD} intéressé jusqu'à ce que le témoin clignote (après 20 secondes). **Ne relâchez PAS le bouton.**

3. **Sans relâcher le bouton**, passez à l'étape 2 « Programmation au Canada et programmation de grille d'entrée », puis effectuez toutes les autres étapes.

Utilisation de la télécommande HomeLink^{MD}

Pour utiliser la télécommande, appuyez brièvement sur le bouton programmé de la télécommande HomeLink^{MD}. L'appareil programmé est alors activé (ouvre-porte de garage, grille d'entrée, système de sécurité, serrure de porte d'entrée, éclairage de la maison ou du bureau, etc.). La

télécommande portative du dispositif peut aussi être utilisée en tout temps.

Sécurité

Il est conseillé d'effacer tous les canaux avant de vendre ou de rendre votre véhicule.

Pour ce faire, appuyez sur les deux boutons extérieurs et maintenez-les enfoncés pendant 20 secondes, soit jusqu'à ce que le témoin rouge clignote. Veuillez prendre note que tous les canaux seront effacés. Il n'est pas possible d'effacer les canaux individuellement.

La télécommande universelle HomeLink^{MD} est désactivée lorsque l'alarme de sécurité du véhicule est activée.

Conseils de dépannage

Voici quelques conseils si vous éprouvez des difficultés à programmer votre télécommande HomeLink^{MD} :

- Remplacez la pile de la télécommande portative d'origine.
- Appuyez sur le bouton de PROGRAMMATION de l'ouvre-porte de garage pour conclure la programmation du système à changement de codes.
- Avez-vous débranché l'appareil pour la programmation et l'avez-vous rebranché?

Si vous éprouvez des difficultés ou si vous avez besoin d'aide, composez le numéro sans frais 1 800 355-3515 ou visitez le site Web www.HomeLink.com.

MISE EN GARDE!

- Votre porte de garage ou grille d'entrée motorisée s'ouvre et se ferme lorsque vous programmez votre télécommande universelle. Ne programmez pas la télécommande si des personnes, des animaux domestiques ou des objets se trouvent dans la trajectoire de la porte ou de la grille d'entrée. N'utilisez cette télécommande qu'avec un ouvre-porte de garage muni d'une fonction « d'arrêt et d'inversion de course » comme le stipulent les normes de sécurité fédérales. Cela concerne la plupart des modèles d'ouvre-porte de garage fabriqués après 1982. N'utilisez pas un ouvre-porte de garage qui n'est pas doté de ces caractéristiques de sécurité. Pour obtenir de plus amples renseignements ou de l'aide, composez le numéro sans frais 1 800 355-3515 ou visitez le site Web www.homelink.com.

- Les gaz d'échappement du véhicule contiennent du monoxyde de carbone, un gaz dangereux. Ne laissez pas le moteur en marche dans un garage alors que vous programmez la télécommande. Les gaz d'échappement peuvent causer des blessures graves, voire mortelles.

Généralités

Ce dispositif est conforme à la partie 15 des règlements de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
2. Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient en perturber le fonctionnement.

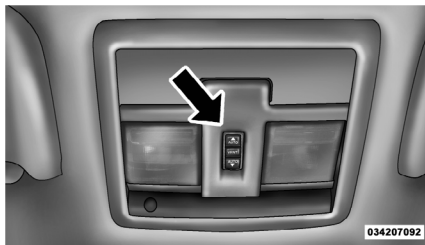
CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

NOTA :

- L'émetteur-transmetteur a été mis à l'essai et est conforme aux normes FCC et IC. Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation donnée à l'utilisateur de faire fonctionner le dispositif.
- L'acronyme « IC » qui précède le numéro de certification ou d'enregistrement confirme la conformité aux normes techniques d'Industrie Canada.

TOIT OUVRANT À COMMANDE ÉLECTRIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le commutateur de toit ouvrant à commande électrique se trouve entre les pare-soleil, sur la console au pavillon.



Commutateur de toit ouvrant à commande électrique

MISE EN GARDE!

- Ne laissez pas d'enfants dans le véhicule lorsque la clé se trouve dans le commutateur d'allumage. Les passagers du véhicule, et particulièrement les enfants laissés sans surveillance, peuvent se faire piéger par le toit ouvrant électrique en jouant avec son commutateur. Ils risquent de subir des blessures graves, voire mortelles.

- Lors d'un accident, un toit ouvrant qui est ouvert augmente les risques de projection hors du véhicule. Vous risquez de subir des blessures graves, voire mortelles. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité et assurez-vous que tous les passagers du véhicule en font autant.
- Ne laissez jamais de jeunes enfants actionner le toit ouvrant. Ne permettez à aucun occupant de sortir les doigts ou toute autre partie du corps par l'ouverture du toit, ni de laisser dépasser un objet. Des blessures pourraient s'ensuivre.

Ouverture rapide du toit ouvrant

Enfoncez le commutateur vers l'arrière puis relâchez-le. Le toit s'ouvrira automatiquement, peu importe sa position. Le toit ouvrant s'ouvre complètement et s'arrête automatiquement. Cette opération s'appelle l'ouverture rapide. Pendant l'ouverture rapide, le déplacement du toit ouvrant s'arrêtera si l'on appuie sur le commutateur.

Ouverture du toit ouvrant – Mode manuel

Pour ouvrir le toit ouvrant, enfoncez le commutateur vers l'arrière et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce que le toit soit complètement ouvert. Si vous relâchez le commutateur, l'ouverture s'interrompra et le toit ouvrant demeurera partiellement ouvert

jusqu'à ce que le commutateur soit de nouveau enfoncé vers l'arrière et maintenu enfoncé.

Fermeture rapide du toit ouvrant

Enfoncez le commutateur vers l'avant puis relâchez-le. Le toit se fermera automatiquement, peu importe sa position. Le toit se ferme complètement et s'arrête automatiquement. Il s'agit d'une fermeture rapide. Pendant la fermeture rapide, tout déplacement du commutateur du toit ouvrant arrête le toit ouvrant.

Fermeture du toit ouvrant – Mode manuel

Pour fermer le toit ouvrant, enfoncez le commutateur vers l'avant et maintenez-le enfoncé. Si vous relâchez le commutateur, la fermeture s'interrompra et le toit ouvrant demeurera partiellement fermé jusqu'à ce

que le commutateur soit de nouveau enfoncé vers l'avant et maintenu enfoncé.

Fonction de détection des obstacles

Cette fonction détecte un obstacle pendant la fermeture rapide du toit ouvrant. Si un obstacle est détecté dans la course du toit ouvrant, le toit se rétracte automatiquement. Enlevez l'obstacle le cas échéant. Appuyez sur le commutateur vers l'avant et relâchez-le pour passer en mode de fermeture rapide.

Neutralisation de la fonction de détection des obstacles

Si un obstacle connu (glace, débris, etc.) empêche la fermeture du toit ouvrant et le déplace en sens inverse, poussez le commutateur vers l'avant et maintenez-le dans cette position. Le toit ouvrant peut ainsi revenir en position fermée.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

NOTA : La fonction de détection des obstacles est neutralisée lorsque le commutateur est enfoncé.

Ventilation du toit ouvrant – Mode rapide

Enfoncez brièvement le bouton VENT (aération). Le toit ouvrant s'ouvrira en position de ventilation. Il s'agit de la fonction de ventilation rapide qui peut servir peu importe la position du toit ouvrant. Pendant l'ouverture partielle rapide, tout déplacement du commutateur du toit ouvrant arrête le toit ouvrant.

Fonctionnement du protecteur solaire

Le protecteur solaire peut être ouvert manuellement. Toutefois, il s'ouvrira automatiquement en même temps que le toit ouvrant.

NOTA : Le protecteur solaire ne peut pas être fermé si le toit ouvrant est ouvert.

Tremblement dû au vent

L'assaut du vent est semblable à la pression que l'on ressent dans les oreilles ou à un bruit d'hélicoptère. Le tremblement peut être ressenti lorsque les glaces sont abaissées ou que le toit ouvrant (selon l'équipement) est ouvert ou partiellement ouvert. Cela est normal et peut être atténué. Si le phénomène se produit lorsque les glaces arrière sont abaissées, abaissez les glaces avant et arrière pour minimiser le tremblement. Si le phénomène se produit lorsque le toit ouvrant est ouvert, réglez l'ouverture de celui-ci pour atténuer le tremblement.

Entretien du toit ouvrant

Utilisez uniquement un produit de nettoyage non abrasif et un chiffon doux pour nettoyer le panneau vitré.

Fonctionnement lorsque le contact est coupé

Sur les véhicules qui ne sont pas dotés d'un centre d'information électronique, le commutateur du toit ouvrant à commande électrique demeure actif pendant 45 secondes après avoir tourné le commutateur d'allumage en position LOCK (antivol-verrouillé). L'ouverture de l'une des deux portes avant annule cette fonction.

Sur les véhicules dotés d'un centre d'information électronique, le commutateur du toit ouvrant électrique demeure actif jusqu'à 10 minutes après avoir tourné le commutateur d'allumage en position LOCK (antivol-verrouillé). L'ouverture de

l'une des deux portes avant annule cette fonction. Le délai est programmable. Pour de plus amples renseignements, consultez la rubrique « Centre d'information électronique (Fonctions programmables par l'utilisateur) » de la section « Instruments du tableau de bord ».

TOIT OUVRANT PLEINE LONGUEUR Sky Slider^{MC} – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le toit ouvrant souple pleine longueur Sky Slider^{MC} à commande électrique s'ouvre de l'avant à l'arrière ou de l'arrière à l'avant.

Précautions relatives à l'utilisation du toit Sky Slider^{MC}

NOTA :

- *Le système ne fonctionnera pas quand la température ambiante est à -20 °C (-4 °F) ou moins.*
- *Le système ne fonctionnera pas à des vitesses de 138 km/h (86 mi/h) ou plus.*
- *Le fait d'ouvrir et de fermer le toit Sky Slider^{MC} à plusieurs reprises lorsque le moteur ne tourne pas peut décharger la batterie.*

AVERTISSEMENT!

Le non-respect de ces précautions pourrait entraîner des dommages au toit Sky Slider^{MC}, au contenu du véhicule et à l'habitacle.

- **Ne tentez jamais d'ouvrir ou de fermer le toit Sky Slider^{MC} lorsqu'il est gelé. Attendez que le toit Sky Slider^{MC} soit dégelé avant de l'actionner.**
- **L'ouverture du toit Sky Slider^{MC} lorsqu'il est humide, mouillé ou sale peut causer des taches, de la moisissure et des dommages au matériel du toit et dans l'habitacle de votre véhicule. Assurez-vous que le toit Sky Slider^{MC} est sec avant de l'ouvrir.**
- **Fermez toujours le toit Sky Slider^{MC} lorsque vous quittez le véhicule pour ne pas exposer l'habitacle à des dommages potentiels.**

- Ne laissez pas le toit Sky Slider^{MC} ouvert pendant plusieurs semaines. Relevez-la occasionnellement afin de prévenir la décoloration des plis dans le tissu et pour permettre aux plissures de reprendre leur forme. Cela est spécialement important si le toit Sky Slider^{MC} a été ouvert sans être complètement sec.

MISE EN GARDE!

En ignorant ces mises en garde, vous vous exposez, vous, vos passagers et les gens qui vous entourent, à des blessures graves, voire mortelles.

- En cas d'accident, le risque d'être projeté hors du véhicule est supérieur lorsque le toit Sky Slider^{MC} est ouvert. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité et assurez-vous que tous les passagers du véhicule en font autant.
- Avant d'actionner le toit Sky Slider^{MC}, assurez-vous qu'aucune pièce mobile du toit ne peut blesser une personne ou un animal.
- Ne placez jamais vos mains et vos pieds près des composants du toit Sky Slider^{MC} ou de la région du toit lorsque vous manœuvrez le toit Sky Slider^{MC}.

- En cas de danger pendant l'ouverture ou la fermeture du toit Sky Slider^{MC} en mode automatique, appuyez brièvement sur le commutateur pour immédiatement interrompre le mouvement.
- En cas de danger pendant l'ouverture ou la fermeture du toit Sky Slider^{MC} en mode opérateur, relâchez immédiatement le commutateur pour interrompre le mouvement.
- Ne laissez jamais de jeunes enfants actionner le toit Sky Slider^{MC}.

- **Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans le véhicule lorsque la clé se trouve dans le commutateur d'allumage. Les occupants, surtout les enfants sans surveillance, peuvent être piégés par le dispositif lors de la manœuvre du toit Sky Slider^{MC}. Ils risquent de subir des blessures graves, voire mortelles.**

Commande du toit Sky Slider^{MC}

Le commutateur du toit Sky Slider^{MC} se trouve entre les pare-soleil, sur la console au pavillon.



Commutateur du toit Sky Slider^{MC}

NOTA : Le commutateur du toit Sky Slider^{MC} ne fonctionne que lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (marche) ou ACC (accessoires).

Ouverture du toit Sky Slider^{MC}

En mode automatique

Poussez le commutateur vers l'arrière pendant moins d'une demi-seconde pour que le toit Sky Slider^{MC} s'ouvre à partir de

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

l'avant et se déplace automatiquement vers l'arrière du véhicule.

Poussez le commutateur vers l'avant pendant moins d'une demi-seconde pour que le toit Sky Slider^{MC} s'ouvre à partir de l'arrière et se déplace automatiquement vers l'avant du véhicule.

NOTA :

- Pendant que le toit est en mouvement, tout déplacement du commutateur du toit Sky Slider^{MC} arrête la course du toit.
- Pour reprendre l'opération à partir d'une position d'ouverture partielle, appuyez de nouveau brièvement sur le commutateur.
- Le toit Sky Slider^{MC} ne s'ouvre pas simultanément à partir de l'avant et de l'arrière. Le toit Sky Slider^{MC} doit se

fermer complètement avant de pouvoir être ouvert à partir de l'autre extrémité.

En mode opérateur

Poussez le commutateur vers l'arrière et maintenez-le dans cette position pour que le toit Sky Slider^{MC} s'ouvre à partir de l'avant et se déplace vers l'arrière du véhicule.

Poussez le commutateur vers l'avant et maintenez-le dans cette position pour que le toit Sky Slider^{MC} s'ouvre à partir de l'arrière et se déplace vers l'avant du véhicule.

NOTA : Pendant que le toit est en mouvement, tout déplacement du commutateur du toit Sky Slider^{MC} arrête la course du toit.

Fermeture du toit Sky Slider^{MC}

En mode automatique

Appuyez brièvement sur le bouton au centre du commutateur pour que le toit Sky Slider^{MC} se ferme automatiquement, quelle que soit sa position.

En mode opérateur

Si le toit Sky Slider^{MC} a été ouvert à partir de l'avant, poussez le commutateur vers l'avant et maintenez-le dans cette position pour que le Sky Slider^{MC} se déplace vers l'avant. Relâcher le commutateur pour arrêter le toit Sky Slider^{MC} à la position désirée.

Si le toit Sky Slider^{MC} a été ouvert à partir de l'arrière, poussez le commutateur vers l'arrière et maintenez-le dans cette position pour que le Sky Slider^{MC} se déplace

vers l'arrière. Relâcher le commutateur pour arrêter le toit Sky Slider^{MC} à la position désirée.

Commande prioritaire manuelle

Les moteurs d'entraînement du toit Sky Slider^{MC} sont montés dans le pavillon, au-dessus de la lampe de l'espace utilitaire. En cas de panne de l'alimentation de la batterie, vous pouvez fermer le toit Sky Slider^{MC} en tournant les engrenages d'entraînement du moteur approprié au moyen d'une clé hexagonale de 6 mm. Pour ce faire, vous devez d'abord retirer la lampe de l'espace utilitaire du revêtement de pavillon. Insérez ensuite la clé hexagonale dans le trou hexagonal du moteur approprié et tournez la clé dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que le toit se ferme complètement. Le moteur de gauche orienté vers l'avant ferme le toit

lorsque le toit est ouvert à partir de l'arrière du véhicule. Le moteur de droite ferme le toit lorsque le toit est ouvert à partir de l'avant du véhicule.

Fonction de protection contre le pincement

Le toit Sky Slider^{MC} se rétracte automatiquement s'il détecte une obstruction pendant la fermeture. Si cela se produit, enlevez l'obstruction et utilisez de nouveau le commutateur pour fermer le toit Sky Slider^{MC}.

MISE EN GARDE!

Il n'y a aucune protection antipincement lorsque le toit Sky Slider^{MC} est presque fermé. Assurez-vous d'enlever tout objet placé sur le toit Sky Slider^{MC} avant de le fermer.

Tremblement dû au vent

L'assaut du vent est semblable à la pression que l'on ressent dans les oreilles ou à un bruit d'hélicoptère. Une turbulence peut être ressentie lorsque les glaces sont abaissées ou que le toit Sky Slider^{MC} est ouvert ou partiellement ouvert. Cela est normal et peut être atténué. Si le phénomène se produit lorsque les glaces arrière sont abaissées, abaissez les glaces avant et arrière pour minimiser le tremblement. Si le phénomène se produit lorsque le toit Sky Slider^{MC} est ouvert, réglez l'ouverture de celui-ci pour atténuer le tremblement.

Entretien du toit Sky Slider^{MC}

Consultez le paragraphe « Entretien du toit Sky Slider^{MC} » dans la section « Entretien de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

PRISE DE COURANT

Votre véhicule est muni d'une prise de courant de 12 volts (13 ampères) protégée par fusible. Cette prise se trouve sur le tableau de bord sous les commandes de chauffage et de climatisation. Cette prise de courant est alimentée lorsque le commutateur d'allumage se trouve à la position ON/RUN (marche) ou ACC (accessoires).



Prise de courant avant

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Branchez le connecteur de l'allume cigare ou l'accessoire dans la prise pour assurer un bon fonctionnement.

NOTA : Pour assurer un fonctionnement adéquat, utilisez une commande et un élément MOPAR^{MD}.

AVERTISSEMENT!

- Ne dépassez pas la puissance maximale de 160 watts (13 ampères) à 12 volts. Si la valeur nominale de 160 watts (13 ampères) de la puissance est dépassée, le fusible protégeant le système devra être remplacé.

- Les prises de courant sont prévues pour recevoir des fiches d'accessoires uniquement. N'insérez aucun autre objet dans la prise, sans quoi vous endommagerez la prise et grillerez le fusible. L'utilisation inadéquate de la prise de courant peut causer des dommages non couverts par votre garantie limitée de véhicule neuf.



034636628

Emplacement du fusible de la prise de courant

Fusible de 20 A jaune, M7 – Allume-cigare du tableau de bord

MISE EN GARDE!

Pour éviter les blessures graves, voire mortelles :

- ne branchez dans la prise de 12 volts que des appareils conçus pour être utilisés avec ce type de prise de courant;
- n'y touchez pas avec les mains mouillées;
- fermez le capuchon quand la prise est inutilisée et quand le véhicule roule;
- une utilisation inappropriée de cette prise peut provoquer un choc électrique et une panne.

AVERTISSEMENT!

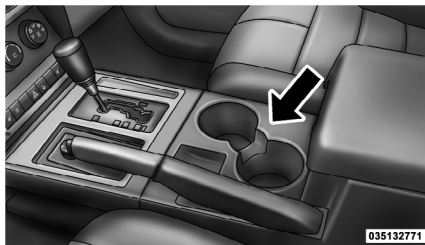
- Beaucoup d'accessoires consomment l'énergie de la batterie du véhicule, même s'ils ne sont que branchés (c'est le cas des téléphones cellulaires, entre autres). Lorsqu'ils sont branchés assez longtemps, la batterie peut se décharger suffisamment pour voir sa durée de vie écourtée ou même pour empêcher le moteur de démarrer.
- Les accessoires qui consomment plus d'énergie (comme les glacières, les aspirateurs, les lampes, etc.) réduiront la durée de la batterie d'autant plus. Ne les utilisez que de temps à autre et soyez vigilant.

- Si vous avez utilisé des accessoires à consommation d'énergie élevée, ou si le moteur n'a pas démarré depuis un certain temps (alors que des accessoires sont branchés), vous devrez conduire le véhicule assez longtemps pour que l'alternateur puisse recharger la batterie.
- Les prises de courant sont prévues pour recevoir des fiches d'accessoires uniquement. Ne laissez pendre aucun accessoire ou support d'accessoire à la prise.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

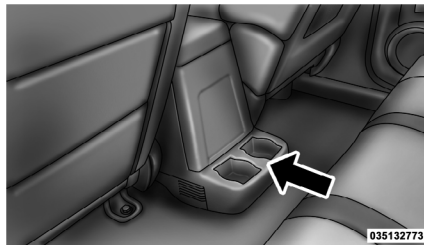
PORTE-GOBELETS

Il y a deux porte-gobelets pour les passagers de siège avant, situés dans la console centrale.



Porte-gobelets avant

Des porte-gobelets se trouvent à l'arrière de la console centrale pour les passagers arrière.

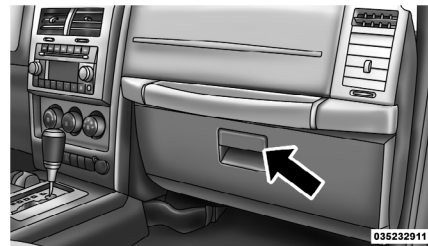


Porte-gobelets arrière

RANGEMENT

Compartiment de rangement de la boîte à gants

Le compartiment de rangement de la boîte à gants est situé sur le côté droit du tableau de bord. Tirez vers l'extérieur sur le loquet pour ouvrir le compartiment de rangement.



Compartiment de rangement de la boîte à gants

Compartiment de rangement avant

Le compartiment de rangement avant (du côté gauche du tableau de bord) permet de ranger un téléphone cellulaire, un assistant numérique personnel et d'autres menus articles.



Compartiment de rangement avant

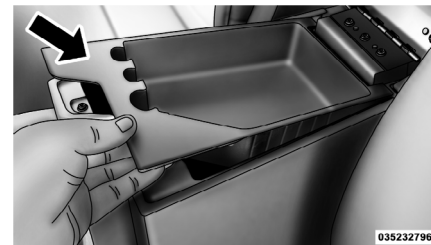
Bac de rangement de la console

Pour l'ouvrir, appuyez sur le loquet et levez le couvercle.



Console centrale

La console centrale comporte un bac de rangement amovible qui permet de ranger un téléphone cellulaire, un assistant numérique personnel et d'autres petits objets.



Bac de rangement amovible

MISE EN GARDE!

Ne conduisez pas le véhicule quand le volet d'un compartiment de la console est ouvert. Remisez les téléphones cellulaires, lecteurs de musique et autres appareils électroniques portatifs pendant la conduite. L'emploi de pareils dispositifs en conduisant peut être source de distraction et causer des accidents graves, voire mortels.

CARACTÉRISTIQUES DU PLANCHER DE CHARGEMENT

Plancher de l'aire de chargement

Le plancher de chargement a une capacité de charge de 181 kg (400 lb). Le plancher de chargement comporte un bac de rangement intégré qui peut ac-

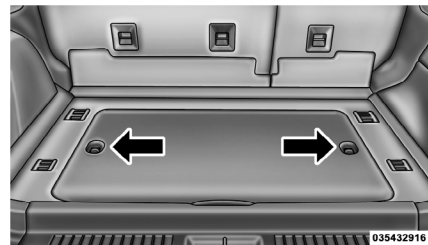
cueillir divers articles. Le dessous du couvercle du bac de rangement est en outre muni d'un plateau à rainures de plastique. Le couvercle peut être installé d'un côté ou de l'autre pour augmenter la polyvalence.

Chaque siège arrière peut être rabattu à plat pour accroître l'espace utilitaire. Cela permet d'augmenter l'espace utilitaire tout en conservant une place assise à l'arrière au besoin. Consultez le paragraphe « Sièges » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Accès au bac de rangement

NOTA : Les loquets à ressort qui fixent le couvercle du bac de rangement au plancher de chargement ne doivent pas servir de points d'arrimage.

1. Basculez les boucles des loquets à ressort vers le haut.



Boucles du plancher de l'aire de chargement

2. Tirez les boucles vers le haut et tournez-les d'un quart de tour jusqu'à ce qu'elles soient parallèles aux fentes du couvercle du bac de rangement.

3. Levez le couvercle vers le haut sur les boucles.

4. Retournez le couvercle, puis réinstallez-le.

NOTA : Vous pouvez installer le couvercle en plaçant l'une ou l'autre des faces vers le haut.

5. Le couvercle étant logé dans le plancher, tirez sur les boucles et tournez-les d'un quart de tour pour qu'elles ne soient plus parallèles aux fentes dans le couvercle.

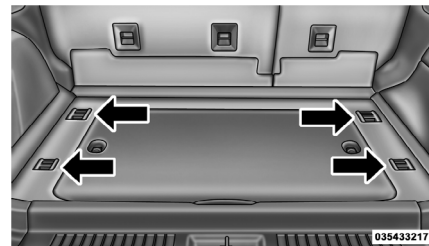
6. Basculez les boucles vers le bas.

MISE EN GARDE!

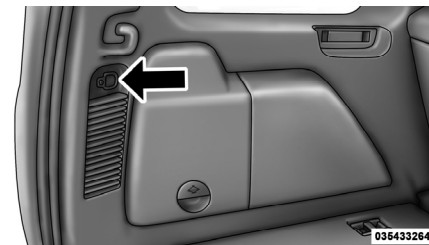
Un couvercle de bac de rangement lâche propulsé vers l'avant en cas d'accident ou d'arrêt brusque peut mettre en danger les occupants du véhicule. Verrouillez toujours le couvercle du bac de rangement au plancher de chargement au moyen des loquets à ressort lorsque vous n'avez pas besoin d'accéder au bac de rangement.

Crochets et boucles d'arrimage

Les points d'arrimage du plancher de chargement servent à fixer des charges en toute sécurité lorsque le véhicule roule.



Crochets d'arrimage du plancher de l'espace de chargement



Boucles d'arrimage

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Les boucles d'arrimage se trouvent sur les panneaux de garnissage.

MISE EN GARDE!

- Les sangles d'arrimage du chargement ne constituent pas un point d'ancrage sûr pour la sangle de retenue d'un siège d'enfant. En cas d'arrêt brusque ou d'accident, une sangle d'arrimage pourrait se desserrer et ne plus retenir le siège d'enfant. L'enfant risque alors d'être gravement blessé. N'utilisez donc que les ancrages fournis pour les courroies d'attache des sièges d'enfant.

- Pour éviter d'être blessés, les passagers ne doivent pas s'asseoir sur le plancher de l'espace de chargement arrière. Cet espace est en effet réservé uniquement au transport des charges et n'est pas destiné aux passagers, qui doivent s'asseoir sur les sièges et boucler leur ceinture de sécurité.

MISE EN GARDE!

Le poids et la position de la charge et des passagers peuvent modifier le centre de gravité et la maniabilité du véhicule. Pour éviter toute perte de maîtrise du véhicule risquant d'entraîner des blessures, suivez les directives décrites ci-après lorsque vous chargez votre véhicule.

- Ne transportez pas des objets d'un poids qui dépasse la limite figurant sur l'étiquette apposée sur la porte gauche ou le pied milieu de la porte gauche.
- Placez toujours les charges de façon uniforme sur le plancher de l'espace de chargement. Placez les objets les plus lourds aussi bas et aussi en avant que possible.
- Placez autant de charges que possible à l'avant de l'essieu arrière. Une charge trop lourde ou mal placée sur l'essieu arrière ou derrière cet essieu risque de causer un louvoiement du véhicule.

- **N'empilez pas des bagages ou des charges plus haut que la partie supérieure du dossier. Ces bagages ou charges risqueraient d'altérer la visibilité ou de se transformer en projectiles dangereux en cas d'arrêt brusque ou d'accident.**

Cache-caisse d'espace de chargement escamotable – Selon l'équipement

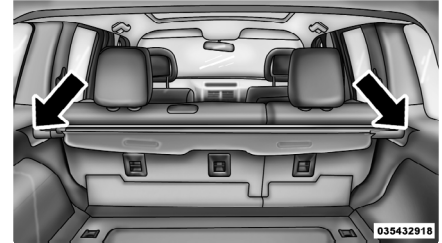
NOTA : *Ce couvre-bagages sert à dissimuler les objets et non à fixer des charges. Il ne prévient pas le déplacement de la cargaison et ne protège pas les passagers contre une cargaison non attachée.*

Le couvre-bagages escamotable et amovible de l'espace utilitaire se monte dans l'espace utilitaire derrière la partie supérieure des sièges arrière.

Lorsque le couvre-bagages est déployé, il couvre l'espace utilitaire pour dissimuler les articles qui s'y trouvent. Des encoches dans les panneaux de garnissage près de l'ouverture du hayon fixent le couvre-bagages déployé en place.

Le couvre-bagages se range parfaitement dans son logement lorsqu'il est inutilisé. Vous pouvez également enlever le couvre-bagages du véhicule pour libérer de la place dans l'espace utilitaire.

Pour installer le couvre-bagages, placez-le dans le véhicule pour que le côté plat du logement soit orienté vers le haut. Insérez ensuite le montant de gauche ou de droite à ressorts (aux extrémités du logement du couvre-bagages) dans les points de fixation de gauche ou de droite illustrés.



Mise en place du couvre-bagages escamotable de l'espace utilitaire

Insérez ensuite le montant à ressorts de l'autre côté du logement du couvre-bagages dans le point de fixation du côté opposé du véhicule.

Saisissez ensuite la poignée du couvre-bagages et tirez le couvre-bagages vers vous. À mesure que le couvre-bagages s'approche de l'ouverture du hayon, guidez les traverses de fixation arrière (aux

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

deux extrémités du couvre-bagages) dans les rainures des panneaux de garnissage. Ensuite, abaissez le couvre-bagages afin de positionner les traverses à la base des rainures et relâchez la poignée.



Positionnement du couvre-bagages escamotable de l'espace utilitaire

MISE EN GARDE!

Lors d'une collision, des blessures pourraient survenir si un couvre-bagages non fixé se trouvait propulsé dans le véhicule. Il risque en effet de se transformer en projectile en cas d'arrêt soudain et de frapper l'un des occupants. Ne rangez pas le couvre-bagages sur le plancher de l'espace utilitaire ni dans l'habitacle. Lorsqu'il est retiré de ses fixations, retirez-le du véhicule. Ne l'entrez pas dans le véhicule.

CARACTÉRISTIQUES DE LA LUNETTE

Essuie-glace et lave-glace de lunette

L'essuie-glace/lave-glace arrière est commandé par un commutateur rotatif situé

sur le levier de commande. Ce levier de commande se trouve à la droite de la colonne de direction.



031507505

Commutateur d'essuie-glace/lave-glace arrière



Tournez le commutateur vers le haut jusqu'au premier cran pour activer l'essuie-glace arrière.

NOTA : L'essuie-glace arrière fonctionne seulement en mode intermittent.



Tournez le commutateur vers le haut au-delà du premier cran pour activer le lave-glace arrière. La pompe de lave-glace continuera à fonctionner pourvu que le commutateur soit maintenu enfoncé (pendant un maximum de 10 secondes). Lorsque vous relâchez le commutateur, l'essuie-glace effectue deux balayages avant de revenir à sa position initiale.

Si l'essuie-glace de lunette fonctionne tandis que le commutateur d'allumage est en position OFF (arrêt), il revient automatiquement à la position P (stationnement). Lorsque le véhicule redémarre, l'essuie-glace reprend son fonctionnement depuis la position définie par la commande d'essuie-glace.

NOTA : L'essuie-glace et le lave-glace arrière ne fonctionnent pas si la lunette articulée du hayon est ouverte.

Dégivreur de lunette



Le bouton du dégivreur de lunette à commande électrique se trouve sur le bouton de commande de (mode) climatisation. Appuyez sur ce bouton pour actionner le dégivreur de lunette arrière de même que les rétroviseurs extérieurs chauffants. Un témoin situé dans le bouton s'allume lorsque le dégivreur de lunette est en fonction. Le dégivreur de lunette s'éteint automatiquement après environ 10 minutes. Pour le faire fonctionner pendant cinq minutes de plus, appuyez de nouveau sur le bouton.

NOTA : Afin d'éviter de décharger la batterie, utilisez le dégivreur de lunette uniquement quand le moteur tourne.

AVERTISSEMENT!

Le non-respect de ces avertissements pourrait causer des dommages aux éléments chauffants.

- **Nettoyez soigneusement l'intérieur de la lunette. N'utilisez pas un nettoie-vitre abrasif pour nettoyer la surface intérieure de la lunette. Utilisez un chiffon doux et une solution de lavage douce, en essuyant en parallèle avec les éléments chauffants. Vous pouvez décoller les étiquettes à l'aide d'un peu d'eau tiède.**
- **N'utilisez pas un grattoir, un instrument coupant ou un nettoie-vitre abrasif pour nettoyer la surface intérieure de la lunette.**
- **Maintenez tous les objets à une distance sûre de la lunette.**

PORTE-BAGAGES AU TOIT – SELON L'ÉQUIPEMENT

NOTA : *Il n'est pas possible d'utiliser de porte-bagages de toit et de traverses sur les véhicules équipés du toit Sky Slider^{MD}.*

La charge transportée sur le toit lorsque le véhicule est doté d'un porte-bagages ne doit pas dépasser 68 kg (150 lb) et elle doit être uniformément répartie.

Utilisez toujours des traverses lorsqu'une charge est placée sur le porte-bagages de toit. Vérifiez fréquemment les courroies pour vous assurer que la charge est bien fixée.

NOTA : *Les traverses sont des accessoires Mopar^{MD}.*

Les supports à bagages extérieurs n'augmentent pas la capacité de charge totale du véhicule. Assurez-vous que le poids total des occupants, du chargement intérieur et du chargement du porte-bagages au toit ne dépasse pas la capacité maximale de chargement du véhicule.

AVERTISSEMENT!

- **Afin d'éviter tout dommage au porte-bagages et au véhicule, ne dépassez pas la charge maximale du porte-bagages. Assurez-vous de bien répartir toute charge lourde et de l'immobiliser convenablement.**

- **Les objets longs qui dépassent le pare-brise, comme les panneaux en bois ou les planches de surf, doivent être solidement fixés à l'avant et à l'arrière du véhicule.**
- **Placez une couverture ou une autre protection du même genre entre la surface du toit et la charge.**

- **Circulez à vitesse réduite et négociez les virages prudemment lorsque vous transportez de grosses charges ou des charges d'une largeur excessive sur le porte-bagages de toit. La vitesse des vents ou les rafales causées par le passage des camions à proximité du véhicule peuvent augmenter la force exercée sur la charge. Ceci s'applique surtout aux charges plates et de grandes dimensions qui, dans de telles conditions, risquent d'endommager la charge ou votre véhicule.**

MISE EN GARDE!

Avant de prendre la route, assurez-vous que le chargement est solidement arrimé. Les objets mal fixés risquent de s'envoler ou de tomber du véhicule, particulièrement à des vitesses élevées, causant ainsi des blessures ou des dommages matériels. Observez toutes les précautions énoncées précédemment lorsque vous transportez une charge sur le porte-bagages au toit.

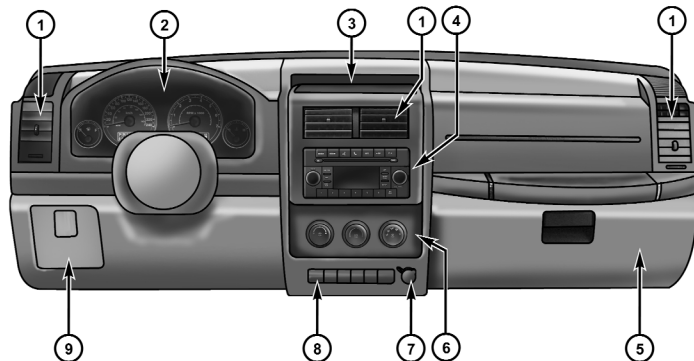
SECTION 4

INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD

• CARACTÉRISTIQUES DU TABLEAU DE BORD . . .	191		
• GROUPE D'INSTRUMENTS	192		
• DESCRIPTION DU GROUPE D'INSTRUMENTS . . .	193		
• CENTRE D'INFORMATION ÉLECTRONIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT	208		
• Affichages du centre d'information électronique	210		
• Vidange d'huile requise	212		
• Menu principal du centre d'information électronique	212		
• Affichage de la boussole / ECO (mode d'économie de carburant) – Selon l'équipement	213		
• Consommation moyenne de carburant	216		
• Distance To Empty (DTE) (autonomie de carburant)	216		
• Pression des pneus	217		
• Elapsed Time (temps écoulé)	217		
		• Sélection des unités du centre d'information électronique (affichage des unités de mesures)	218
		• System Status (états du système)	218
		• Réglages personnalisés (fonctions programmables par l'utilisateur)	218
		• MEDIA CENTER 230 (REQ) – RADIO AM/FM STÉRÉO AVEC CHANGEUR À SIX CD/DVD (PRISE AUX MP3/WMA)	223
		• Directives d'utilisation – Mode radio	223
		• Directives d'utilisation – (mode DISC (disque) pour la lecture audio des CD et des fichiers MP3/WMA et les DVD vidéo)	231
		• Remarques concernant la lecture des fichiers MP3/WMA	233
		• Touche LIST (liste) – Mode DISC (disque) pour la lecture des fichiers MP3/WMA	236

• Touche INFO (information) – Mode DISC (disque) pour la lecture des fichiers MP3/WMA	236	• Directives d'utilisation – Mode CD pour la lecture audio des CD et des fichiers MP3	256
• SYSTÈME MULTIMÉDIA UCONNECT ^{MC} (RADIO SATELLITE) – SELON L'ÉQUIPEMENT	238	• Remarques concernant la lecture des fichiers MP3	258
• MEDIA CENTER 730N/430/430N (RHR/RER/RBZ/RHB) AVEC LECTEUR DE CD/DVD, DISQUE DUR ET SYSTÈME DE NAVIGATION – SELON L'ÉQUIPEMENT	242	• Touche LIST (liste) – Mode CD pour la lecture des fichiers MP3	261
• Directives d'utilisation (système de commande vocale) – Selon l'équipement	242	• Touche INFO (information) – Mode CD pour la lecture des fichiers MP3	261
• Directives d'utilisation (système Uconnect ^{MC}) – Selon l'équipement	242	• SYSTÈME MULTIMÉDIA UCONNECT ^{MC} (RADIO SATELLITE) – SELON L'ÉQUIPEMENT	262
• MEDIA CENTER 130 (CODE DE VENTE RES)	242	• COMMANDES AUDIO AU VOLANT	266
• Directives d'utilisation – Mode radio	242	• Fonctionnement de l'autoradio	266
• Directives d'utilisation – Mode CD pour la lecture audio des CD et des fichiers MP3	245	• Lecteur de CD	267
• Remarques concernant la lecture des fichiers MP3	247	• ENTRETIEN DES CD/DVD	267
• Directives d'utilisation – Mode auxiliaire	250	• FONCTIONNEMENT DE LA RADIO ET TÉLÉPHONES MOBILES	268
• MEDIA CENTER 130 AVEC RADIO SATELLITE (CODES DE VENTE RES et RSC)	250	• COMMANDES DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION	268
• Directives d'utilisation – Mode radio	251	• Système de chauffage et de climatisation à commande manuelle	268
		• Réglage automatique de la température – Selon l'équipement	272
		• Conseils utiles	278

CARACTÉRISTIQUES DU TABLEAU DE BORD



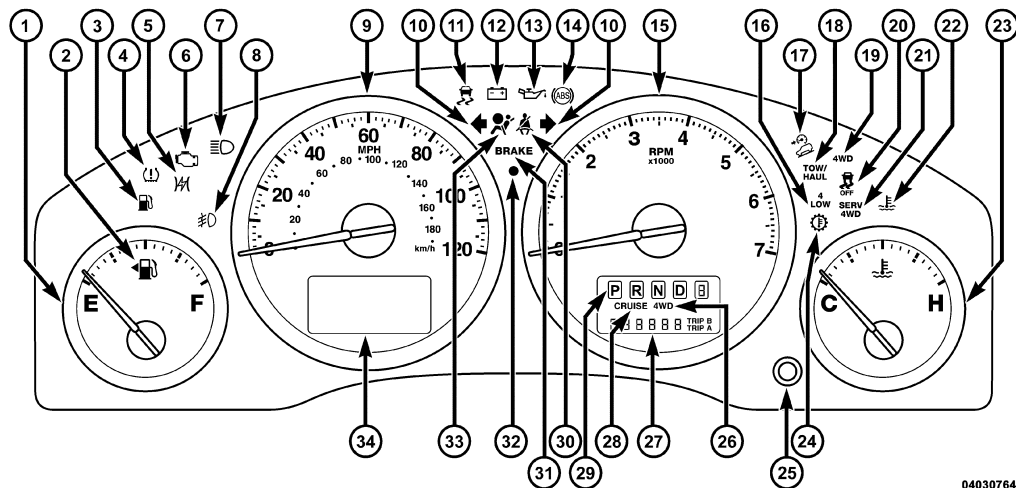
022632706

1 – Bouche d'aération
 2 – Groupe d'instruments
 3 – Plateau de rangement

4 – Radio
 5 – Boîte à gants
 6 – Commande de chauffage-climatisation

7 – Prise de courant
 8 – Groupe de commandes inférieur
 9 – Bac de rangement (selon l'équipement)

GROUPE D'INSTRUMENTS



040307646

DESCRIPTION DU GROUPE D'INSTRUMENTS

1. *Indicateur de niveau de carburant*

L'indicateur de niveau de carburant indique le niveau du carburant dans le réservoir lorsque le contact est établi.

2. *Rappel de trappe à carburant*



Ce symbole indique le côté du véhicule où se trouve le bouchon de carburant.

3. *Témoin de bas niveau de carburant*



Ce témoin s'allume lorsque le niveau de carburant dans le réservoir chute à environ 1/8 de sa contenance.

4. *Un témoin du système de surveillance de la pression des pneus.*



Chaque pneu, incluant le pneu de secours (si fourni), doit être vérifié mensuellement lorsqu'il est froid et gonflé à la pression de gonflage recommandée par le fabricant du véhicule indiquée sur la plaque d'information du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule est muni de pneus de dimensions autres que celles qui sont indiquées sur la plaque d'information du véhicule ou l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée pour ces pneus.)

À titre de mesure de sécurité supplémentaire, votre véhicule est muni d'un système de surveillance de la pression des pneus

qui allume un témoin de basse pression des pneus lorsque la pression de gonflage d'un ou de plusieurs pneus est insuffisante. Par conséquent, lorsque le témoin de basse pression des pneus s'allume, vous devez vous arrêter et vérifier vos pneus dès que possible et les gonfler à la pression appropriée. Lorsque la pression d'un pneu est insuffisante, la conduite de votre véhicule peut faire surchauffer ce pneu et provoquer une crevaisson. En outre, le gonflage insuffisant des pneus augmente la consommation de carburant, accélère l'usure des pneus et peut nuire à la conduite ainsi qu'à la capacité de freinage du véhicule.

Veuillez noter que le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien approprié des pneus, et que le conducteur a la responsabilité

de maintenir une pression des pneus adéquate, même si le sous-gonflage n'est pas suffisant pour allumer le témoin de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus.

Votre véhicule est également équipé d'un témoin de panne du système de surveillance de la pression des pneus, qui s'allume lorsque le système est défectueux. Il est combiné au témoin de basse pression des pneus. Lorsque le système détecte une défectuosité, il fait clignoter le témoin environ une minute, puis l'allume en continu. Cette séquence se répète à chaque démarrage tant que le problème subsiste. Lorsque le témoin est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou de signaler normalement les basses pressions. Une défaillance du système de surveillance de la pression des

pneus survient pour diverses raisons, y compris l'installation de pneus ou de roues de rechange, qui empêchent le témoin du système de surveillance de la pression des pneus de détecter adéquatement les basses pressions. Vérifiez toujours le témoin du système de surveillance de la pression des pneus après le remplacement d'un ou de plusieurs pneus ou roues de votre véhicule pour vous assurer qu'ils permettent au système de surveillance de la pression des pneus de fonctionner normalement.

AVERTISSEMENT!

Le système de surveillance de la pression des pneus a été optimisé pour les pneus et les roues d'origine. Les pressions et les paramètres d'avertissement du système ont été établis pour la dimension des pneus installés sur votre véhicule. Vous pourriez dégrader le fonctionnement du dispositif ou endommager les capteurs lorsque vous utilisez du matériel de dimension, de style ou de types différents. Des roues provenant du marché secondaire peuvent endommager les capteurs. N'utilisez pas de produit de scellement des pneus en aérosol ni de talon d'équilibrage si le véhicule est doté du système de surveillance de la pression des pneus, au risque d'endommager les capteurs.

5. *Témoin de la commande électronique du papillon (ETC)*



Ce témoin indique une anomalie du système de commande d'accélérateur électronique. Si une anomalie est détectée, le témoin s'allume pendant que le moteur tourne. Tournez la clé de contact avec le véhicule complètement immobilisé et le sélecteur de vitesses à la position P (stationnement). Le témoin devrait s'éteindre. Si le témoin demeure allumé lorsque le moteur tourne, vous pouvez normalement conduire le véhicule, mais confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé. Si le témoin clignote lorsque le moteur tourne, vous devez faire vérifier votre véhicule dès que possible. Vous pourriez remarquer une baisse de performance, un régime du moteur inégal ou plus élevé qu'à l'habi-

tude, ou le moteur qui décroche. Il est possible que vous soyez contraint de faire remorquer votre véhicule. Le témoin s'allume à l'établissement du contact et demeure brièvement allumé pour vérifier le fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

6. *Témoin de panne (MIL)*



Le témoin de panne (MIL) fait partie du système de diagnostic de bord, communément appelé OBD, qui contrôle les systèmes du moteur et de la transmission automatique. Le témoin s'allume lorsque la clé est à la position ON/RUN (marche) avant le démarrage du moteur. Si le témoin ne s'allume pas lorsque la clé est tournée de

la position OFF (arrêt) à la position ON/RUN (marche), faites vérifier le véhicule sans tarder.

Certaines situations, telles qu'un bouchon de remplissage de carburant desserré ou absent, ou une mauvaise qualité de carburant, peuvent provoquer l'activation du témoin après le démarrage du moteur. Le véhicule doit être inspecté si le témoin reste allumé pendant plusieurs cycles de conduite normaux. Dans la plupart des cas, le véhicule peut rouler normalement et un remorquage n'est pas nécessaire.

AVERTISSEMENT!

Si vous roulez longtemps alors que le témoin de panne est allumé, vous risquez d'endommager le système de commande du moteur. Ceci pourrait aussi augmenter la consommation de carburant et nuire à la tenue de route du véhicule. Si le témoin de panne clignote, cela indique que le catalyseur est sur le point de subir des dommages importants et qu'une perte de puissance substantielle est imminente. Une réparation immédiate est nécessaire.

MISE EN GARDE!

Un catalyseur défectueux, tel que décrit précédemment, peut atteindre des températures encore plus élevées que dans des conditions de fonctionnement normales. Cette situation pourrait provoquer un incendie si vous conduisez lentement ou stationnez au-dessus de substances comme des plantes séchées, du bois ou du carton, etc. Ceci pourrait causer la mort ou des blessures sérieuses au conducteur et aux passagers.

7. Témoin des feux de route

Ce témoin indique que les feux de route sont allumés. La manette de commande multifonction, qui permet de passer aux feux de croisement en

la tirant vers vous, est située à la gauche de la colonne de direction.

8. Témoin des phares antibrouillard avant – Selon l'équipement

Cet indicateur s'allume lorsque les phares antibrouillard avant sont allumés.

9. Indicateur de vitesse

Cet indicateur affiche la vitesse du véhicule en kilomètres à l'heure (km/h) ou en milles à l'heure (mi/h).

10. Témoins des clignotants

La flèche clignote en même temps que le clignotant extérieur lorsque vous manœuvrez le levier de clignotant.

Si le circuit électronique du véhicule détecte qu'un des clignotants est activé pendant plus de 1,6 km (1 mi), un carillon

continu retentit pour vous avertir d'éteindre les clignotants. Si l'un des clignotants se met à fonctionner très vite, vérifiez si l'une des lampes n'est pas défectueuse.

11. Témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique – Selon l'équipement



Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique situé dans le groupe d'instruments s'allume lorsque le contact est établi. Le témoin doit s'éteindre quand le moteur tourne. Si le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique reste allumé lorsque le moteur est en marche, une anomalie a été détectée dans la commande de stabilité électronique. Si le témoin reste allumé après plusieurs cycles d'allumage et si le

véhicule a roulé plusieurs kilomètres (milles) à plus de 48 km/h (30 mi/h), rendez-vous chez un concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais pour faire analyser et régler le problème.

NOTA :

- *Le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique et le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique s'allument brièvement chaque fois que le contact est établi.*
- *Chaque fois que le contact est établi, la commande de stabilité électronique est activée même si elle a été antérieurement désactivée.*
- *Des bourdonnements et des cliquetis se font entendre lorsque la commande de stabilité électronique est en fonction.*

INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD

Ces bruits sont normaux et cessent lorsque la commande de stabilité électronique se met hors fonction à la suite d'une manœuvre qui a entraîné sa mise en fonction.

12. Témoin du circuit de charge



Ce témoin indique l'état de la tension du circuit électrique. Il devrait s'allumer lorsque le contact est établi et rester brièvement allumé pour vérifier le fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin reste allumé ou s'allume lors de la conduite, éteignez certains accessoires électriques non essentiels ou augmentez le régime du moteur (s'il tourne au ralenti). Si le témoin du circuit de charge reste allumé, cela indique une panne du circuit de charge. FAITES RÉPARER LE CIRCUIT SANS TARDER. Consultez un concessionnaire autorisé.

Si le démarrage à l'aide d'une batterie d'appoint est nécessaire, consultez la rubrique « Directives de démarrage d'appoint » de la section « En cas d'urgence ».

13. Témoin de pression d'huile



Ce témoin indique que la pression d'huile du moteur est basse. Il doit s'éclairer un court instant au moment du démarrage du moteur. Si le témoin s'allume pendant que vous roulez, immobilisez le véhicule et arrêtez le moteur dès que possible. Un carillon retentit pendant quatre minutes lorsque ce témoin s'allume.

N'utilisez pas le véhicule jusqu'à ce que la cause de l'anomalie soit supprimée. Le témoin ne vous indique pas la quantité d'huile présente dans le moteur. Vous devez vérifier le niveau d'huile en soulevant le capot.

14. Témoin du système de freins antiblocages



Ce témoin surveille le fonctionnement du système de freins antiblocages. Il s'allume lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (marche) et peut demeurer allumé pendant quatre secondes.

Si le témoin de freins antiblocages s'allume ou reste allumé pendant que vous roulez, cela indique que le dispositif antiblocage du circuit de freinage ne fonctionne pas et qu'il faut le réparer. Toutefois, si le témoin de défaillance du circuit de freinage BRAKE ne s'allume pas, le circuit de freinage classique continue de fonctionner normalement.

Si le témoin de freins antiblocages est allumé, le circuit de freinage doit être

réparé dès que possible pour que vous puissiez de nouveau bénéficier des avantages offerts par le dispositif antiblocage. Si le témoin des freins antiblocage ne s'allume pas lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position ON/RUN (marche), faites-le vérifier par un concessionnaire autorisé.

15. Compte-tours

Indique le régime moteur en milliers de tours par minute. Lorsque le régime du moteur est maintenu dans la zone verte, vous roulez en consommant moins de carburant. Pour prévenir les dommages au moteur, relâchez l'accélérateur avant que l'aiguille n'atteigne la zone rouge.

16. Témoin 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse) – Selon l'équipement

**4
LOW**

Ce témoin avise le conducteur que le véhicule est en mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse). Lorsque ce mode est en fonction, les arbres de transmission avant et arrière sont mécaniquement verrouillés forçant les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse.

17. Témoin du limiteur de vitesse en descente – Selon l'équipement



Ce symbole indique l'état du limiteur de vitesse en descente. Le témoin est allumé lorsque le limiteur de vitesse en descente est activé. Le limiteur peut être activé seulement lorsque la

boîte de transfert est en position 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse) et que le véhicule roule à moins de 48 km/h (30 mi/h). Si ces conditions ne sont pas remplies, le témoin du limiteur de vitesse en descente clignote lors d'une tentative d'utilisation du limiteur.

18. Témoin TOW/HAUL (remorquage-charge lourde) – Selon l'équipement

**TOW/
HAUL**

Ce témoin s'allume lorsque le bouton TOW/HAUL (remorquage-charge lourde) est sélectionné. Le bouton TOW/HAUL (remorquage-charge lourde) se trouve sur la garniture du levier de vitesses.

19. Témoin 4WD (4 roues motrices) – Véhicules dotés du système Command-Trac^{MD}

4WD

Ce témoin signale au conducteur que le véhicule est en mode 4 roues motrices. Lorsque ce mode est en fonction, les arbres de transmission avant et arrière sont mécaniquement verrouillés forçant les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse.

20. Témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique – Selon l'équipement



Cette lumière indique que la commande de stabilité électronique est hors fonction.

21. Témoin « **SERV 4WD** » (vérifier le système à 4 roues motrices) – Selon l'équipement

SERV 4WD

Le témoin « **SERV 4WD** » (vérifier le système à 4 roues motrices) s'allume lorsque le contact est établi et demeure allumé pendant deux secondes. Si le témoin demeure allumé ou s'allume pendant la conduite, il indique que le système 4 roues motrices ne fonctionne pas correctement et qu'il doit être vérifié.

22. Témoin de la température du moteur



Ce témoin indique une surchauffe du moteur. Lorsque la température augmente et que l'aiguille s'approche du repère **H** (température élevée), ce témoin s'allume et un carillon retentit une fois lorsqu'un seuil donné est atteint. En

cas de surchauffe additionnelle, l'indicateur de température se déplace au-delà du repère **H** (température élevée), le témoin clignote continuellement et un carillon continu retentit jusqu'à ce que le moteur puisse refroidir.

Si le témoin s'allume pendant la conduite, rangez le véhicule en toute sécurité en bordure de la route et arrêtez-le. Si le système de climatisation fonctionne, mettez-le hors fonction. Placez également le levier de vitesses à la position N (point mort) et laissez le moteur tourner au ralenti. Si la température ne revient pas à la normale, coupez immédiatement le moteur et faites inspecter votre véhicule. Pour de plus amples renseignements, consultez la rubrique « En cas de surchauffe du moteur » de la section « En cas d'urgence ».

23. Indicateur de température

L'indicateur de température indique la température du liquide de refroidissement du moteur. Une lecture qui se maintient dans la plage normale indique que le circuit de refroidissement du moteur fonctionne de façon satisfaisante.

L'aiguille risque d'indiquer une température plus élevée par temps chaud, si vous conduisez en montée, ou si vous tractez une remorque. Il ne faut pas laisser l'indicateur dépasser les limites supérieures de la température normale de fonctionnement.

AVERTISSEMENT!

La conduite avec le circuit de refroidissement à haute température peut endommager votre véhicule. Si l'indicateur de température atteint la marque « H », rangez-vous et immobilisez le véhicule. Laissez tourner le moteur au ralenti et coupez le climatiseur jusqu'à ce que l'indicateur de température revienne dans la plage normale. Si l'aiguille de température demeure dans la zone « H » et que le carillon retentit sans arrêt, coupez immédiatement le contact et faites appel à une dépanneuse.

MISE EN GARDE!

Un circuit de refroidissement chaud est dangereux. Vous pourriez être gravement brûlés par la vapeur ou le liquide de refroidissement bouillant qui s'en échappent. Si votre véhicule surchauffe, appelez un centre de service autorisé. Si vous décidez de regarder vous-même sous le capot, consultez la rubrique « Entretien de votre véhicule ». Respectez les mises en garde du paragraphe intitulé **Bouchon de radiateur du circuit de refroidissement**.

24. Témoin de température de la transmission – selon l'équipement


Ce témoin indique que la température du liquide de la transmission s'élève considérablement. Il peut s'allumer en conditions d'utilisation intense, comme lors de la traction d'une remorque. Si ce témoin s'allume, rangez le véhicule en toute sécurité et immobilisez-le. Placez ensuite la transmission au point mort et faites tourner le moteur au ralenti ou plus rapidement jusqu'à ce que le témoin s'éteigne.

AVERTISSEMENT!

La conduite continue avec le témoin de température de la transmission allumé se traduira éventuellement par des dommages sérieux à la transmission ou un bris de ses composants.

MISE EN GARDE!

Si le témoin de température de la transmission s'allume et que vous continuez de faire fonctionner le véhicule, dans certaines circonstances, vous pourriez causer une surchauffe et un débordement du liquide qui, au contact du moteur chaud ou des composants du système d'échappement pourraient provoquer un incendie.

25. Bouton du compteur kilométrique / totaliseur partiel / ECO (témoin de basse consommation)

Changement d'affichage

Appuyez sur ce bouton pour passer de l'affichage du compteur kilométrique à l'un des deux réglages du totaliseur partiel ou à l'affichage « ECO ». En mode totaliseur

partiel, le message « Trip A » (trajet A) ou « Trip B » (trajet B) apparaît sur l'affichage. Sur les véhicules dotés d'un groupe d'instruments de base, appuyez brièvement sur le bouton pour afficher la température extérieure. Dans le cas des véhicules équipés du centre d'information électronique, consultez le paragraphe « Centre d'information électronique – Selon l'équipement » pour obtenir de plus amples renseignements.

Remise à zéro du compteur kilométrique

Affichez la distance à remettre à zéro, « Trajet A » ou « Trajet B ». Maintenez ensuite le bouton enfoncé (environ deux secondes) jusqu'à ce que la valeur soit remise à zéro. Le compteur kilométrique doit être en mode totaliseur partiel pour réinitialiser ce mode.

26. Témoin 4WD (4 roues motrices) – Véhicules dotés d'une boîte Select-Trac^{MD} II

4WD

Ce témoin signale au conducteur que le véhicule est en mode 4 roues motrices automatique à prise permanente.

Lorsque ce mode est en fonction, le système fonctionne avec une répartition normale du couple de 42 % à l'essieu avant et 58 % à l'essieu arrière. Le système peut réacheminer jusqu'à 100 % du couple à l'essieu avant ou à l'essieu arrière au besoin.

27. Écran du compteur kilométrique et écran du totaliseur partiel

L'écran du compteur kilométrique affiche la distance totale parcourue par le véhicule. Le totaliseur partiel indique la distance parcourue pour un certain trajet. Pour obtenir de plus amples renseigne-

ments, consultez le paragraphe « Bouton du totaliseur partiel ».

NOTA : Certaines juridictions exigent qu'au moment du transfert de propriété du véhicule, le vendeur certifie à l'acheteur le kilométrage exact parcouru. Si votre totaliseur doit être réparé ou entretenu, le technicien en réparations devrait conserver la même valeur de compteur kilométrique qu'avant la réparation ou l'entretien. S'il est impossible de le faire, alors le compteur kilométrique doit être remis à zéro, et un autocollant doit être placé dans le jambage de porte déclarant la valeur du kilométrage avant la réparation ou l'entretien. C'est une bonne idée de créer un dossier contenant la valeur du compteur kilométrique avant la réparation/service, pour que vous puissiez être sûr qu'il est correctement réinitialisé, ou que l'autocollant de jambage de porte est précis si le totaliseur doit être réinitialisé à zéro.

Messages du compteur kilométrique du véhicule

En présence des conditions appropriées, les messages d'avertissements suivants s'affichent au compteur kilométrique :

ECO Témoin de basse consommation éteint

ECO-EN FONCTION Témoin de basse consommation allumé

door Porte ouverte

gATE Hayon ouvert

gLASS Hayon entrouvert

LoW tirE Low Tire Pressure (basse pression des pneus)

gASCAP . . . Défaillance du bouchon du réservoir de carburant

noFUSE Défaillance du fusible

CHAngE OIL . . . Oil Change Required (vidange d'huile requise)

Sur les véhicules munis d'un groupe d'instruments de catégorie supérieure, l'affichage indique les messages du centre d'information électronique lorsque les conditions appropriées existent. Consultez le paragraphe « Centre d'information électronique » pour obtenir de plus amples renseignements.

ECO / ECO-EN FONCTION (témoin de basse consommation) – Selon l'équipement

Le témoin de basse consommation s'allume lorsque vous roulez en consommant moins de carburant; il peut être utilisé pour modifier vos habitudes de conduite afin de réduire la consommation de carburant. L'affichage ECO alterne entre ECO et ECO-EN FONCTION selon les habitudes de conduite et l'utilisation du véhicule. Appuyez sur le bouton du comp-

teur kilométrique / totaliseur partiel / ECO (témoin de basse consommation) pour passer de l'affichage du compteur kilométrique à l'un des deux réglages du totaliseur partiel ou à l'affichage « ECO ».

LoW tirE

En présence de conditions appropriées, l'affichage du compteur kilométrique indique trois fois, en alternance, « LoW » et « TirE » (pneu dégonflé).

Message gASCAP

Si le système de diagnostic de bord détermine que le bouchon du réservoir de carburant est desserré, incorrectement installé ou endommagé, le message « gASCAP » (bouchon du réservoir de carburant) s'affiche dans la zone d'affichage du compteur kilométrique. Dans ce cas, serrez le bouchon du réservoir de remplissage de carburant adéquatement

et appuyez sur le bouton de réinitialisation du compteur kilométrique pour effacer le message. Si le problème persiste, le message sera affiché au prochain démarrage du véhicule.

Un bouchon de remplissage de carburant desserré, incorrectement installé ou endommagé peut également allumer le témoin de panne.

noFUSE

Si le système de diagnostic du véhicule détermine que le fusible de décharge à contact coupé (IOD) est incorrectement installé ou endommagé, le message « noFUSE » (aucun fusible) s'affiche dans la zone d'affichage du compteur kilométrique. Pour de plus amples renseignements sur les fusibles et sur leur emplacement, consultez la rubrique « Fusibles » de la section « Entretien de votre véhicule ».

Message de vidange d'huile (groupes d'instruments de base et de gamme moyenne seulement)

Votre véhicule est équipé d'un indicateur automatique de vidange d'huile. Le message « CHANG E OIL » (vidange d'huile) clignote sur le compteur kilométrique dans le groupe d'instruments pendant environ 12 secondes après le retentissement d'un carillon pour indiquer la prochaine vidange d'huile. L'indicateur automatique de vidange d'huile fonde ses calculs sur le cycle de service, ce qui signifie que la durée exacte de l'intervalle peut varier selon l'usage que vous faites de votre véhicule.

À moins que l'indicateur ne soit remis à zéro, le message reste affiché chaque fois que vous tournez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (marche).

Pour faire disparaître temporairement le message, appuyez brièvement sur le bouton du totaliseur partiel du groupe d'instruments. Pour réinitialiser l'indicateur automatique de vidange d'huile (une fois que la vidange prévue a été faite), procédez comme suit :

1. Tournez le commutateur d'allumage en position ON/RUN (marche). **Ne faites pas démarrer le moteur.**
2. Abaissez complètement et lentement la pédale d'accélérateur trois fois en l'espace de 10 secondes.
3. Mettez le commutateur d'allumage à la position LOCK (antivol-verrouillé).

NOTA : *Si le message de vidange d'huile s'affiche de nouveau au démarrage, la remise à zéro a échoué. S'il le faut, recommencez cette procédure.*

28. Témoin du régulateur de vitesse – Selon l'équipement

CRUISE

Ce témoin s'allume lorsque le régulateur électronique de vitesse est mis en fonction.

29. Indicateur de position du levier sélecteur

L'indicateur de position du levier sélecteur est intégré au groupe d'instruments. Il affiche le rapport de la transmission automatique.

30. Témoin de rappel des ceintures de sécurité



Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (marche), ce témoin s'allume pendant cinq à huit secondes pour vérifier le fonctionnement de l'ampoule. Pendant ce temps, si le conducteur n'a pas bouclé sa ceinture, un avertisseur

sonore retentit. Après le délai de vérification des ampoules ou une fois en route, si le conducteur n'a toujours pas bouclé sa ceinture, le témoin de ceinture de sécurité clignote ou demeure allumé. Pour de plus amples renseignements, consultez la rubrique « Protection des occupants » de la section « Avant de démarrer votre véhicule ».

31. Témoin du circuit de freinage

BRAKE Ce témoin contrôle diverses fonctions de freinage, y compris le niveau de liquide pour freins et le serrage du frein de stationnement. L'allumage du témoin de circuit de freinage peut indiquer que le frein de stationnement est serré, que le niveau de liquide pour freins est

bas, ou qu'il y a un problème avec le réservoir du système de freins antibloca-

ges. Si le témoin demeure allumé une fois que le frein de stationnement est desserré et que le réservoir de liquide pour freins du maître-cylindre est plein, cela peut indiquer un mauvais fonctionnement du circuit hydraulique de frein, ou un problème de servofrein détecté par le système de freins antiblocage ou la commande de stabilité électronique. Dans ce cas, le témoin reste allumé tant que la réparation nécessaire n'a pas été effectuée. Si le problème est lié au servofrein, la pompe du système de freins antiblocage fonctionne lorsque vous freinez et une pulsation de la pédale de frein pourrait être ressentie chaque fois que vous freinez.

Le circuit de freinage tandem offre une capacité de freinage supplémentaire en cas de défaillance de l'un des éléments du circuit hydraulique. Le témoin du circuit de freinage indique un problème d'une des parties du circuit de freinage double, et il s'allume lorsque la quantité de liquide pour freins dans le maître-cylindre chute sous un niveau donné.

Le témoin reste allumé jusqu'à ce que vous corrigiez la cause du problème.

NOTA : *Le témoin peut clignoter occasionnellement pendant des virages serrés qui entraînent une modification du niveau de liquide. L'entretien du véhicule devrait être exécuté et le niveau du liquide pour freins vérifié.*

Si le témoin indique une défaillance du circuit de freinage, celui-ci doit être réparé immédiatement.

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque le témoin du circuit de freinage est allumé. Une partie du circuit de freinage peut être défectueuse. L'arrêt complet du véhicule sera plus long. Vous pourriez avoir un accident. Faites inspecter le véhicule immédiatement.

Les véhicules équipés d'un système de freins antiblocages sont également équipés d'un système électronique de répartition du freinage. En cas de défaillance du système électronique de répartition du freinage, le témoin de défaillance du cir-

cuit de freinage s'allumera en même temps que le témoin du système de freins antiblocages. Vous devez faire réparer immédiatement le système de freins antiblocages.

Le fonctionnement du témoin du circuit de freinage peut être vérifié en tournant le commutateur d'allumage de la position OFF (arrêt) à la position ON/RUN (marche). Le témoin devrait s'allumer pendant environ deux secondes. Il devrait s'éteindre ensuite, à moins que le frein de stationnement ne soit serré ou qu'une défectuosité des freins n'ait été détectée. Si le témoin ne s'allume pas, faites-le vérifier par un concessionnaire autorisé.

Ce témoin s'allume également lorsque vous serrez le frein de stationnement et que le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (marche).

NOTA : Ce témoin indique seulement que le frein de stationnement est serré. Il n'indique toutefois pas à quel degré.

32. Témoin de sécurité du véhicule – Selon l'équipement



Ce témoin clignote rapidement pendant environ 16 secondes lorsque l'alarme de sécurité du véhicule s'active, puis clignote lentement lorsque l'alarme est activée. Ce témoin s'allume également pendant environ trois secondes lorsque le contact est établi.

33. Témoin de sac gonflable



Ce témoin s'allume pendant quatre à huit secondes lorsque le contact est établi pour vérifier le fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin n'est pas

allumé pendant le démarrage, s'il demeure allumé ou s'il s'allume pendant la conduite, confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier le système. Pour de plus amples renseignements, consultez la rubrique « Protection des occupants » de la section « Avant de démarrer votre véhicule ».

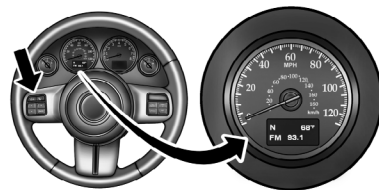
34. Affichage du centre d'information électronique (EVIC) et du compas – Selon l'équipement

Sur les véhicules munis d'un groupe d'instruments de haute gamme, cet écran affiche les messages du centre d'information électronique lorsque les conditions appropriées existent. Consultez le paragraphe « Centre d'information électronique – Selon l'équipement » pour obtenir de plus amples renseignements.

Sur les véhicules dotés d'un groupe d'instruments de moyenne gamme, cet écran indique le cap de la boussole (N, [Nord], S [Sud], E [Est], W [Ouest], NE [Nord-est], NW [Nord-ouest], SE [Sud-est] et SW [Sud-ouest]) et la température extérieure.

CENTRE D'INFORMATION ÉLECTRONIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le centre d'information électronique est doté d'un affichage interactif situé dans le groupe d'instruments.



041033330

Centre d'information électronique

Le système permet au conducteur de sélectionner des données en appuyant sur les commandes du volant. Le centre d'information électronique comporte les données et les fonctions suivantes :

- Compass Heading (affichage du cap de la boussole) (N, S, E, O, NE, NO, SE, SO)

- Outside Temperature (température extérieure) (°C ou °F)
- Audio Information/ECO Display (affichage de l'information relative à la chaîne stéréo ou au mode ECO)
- Fuel Economy (consommation de carburant)
- Miles/kilometers To Empty (autonomie de carburant [kilomètres-milles])
- Tire Pressure Status (état de pression des pneus) – Selon l'équipement
- Timer (minuterie)
- Display Units Selection (sélections des unités d'affichage)
- System Warnings (avertissements de système) (Door Ajar [porte ouverte], etc.)

- Personal Settings (réglages personnalisés) (fonctions programmables par l'utilisateur)

Le système permet au conducteur de sélectionner des données en appuyant sur les boutons suivants du volant :



Boutons du volant du centre d'information électronique

Bouton MENU

MENU

Appuyez brièvement sur le bouton MENU pour passer à l'affichage de chacune des fonctions de menu principal du centre d'information électronique. Lorsque la dernière option du menu principal est atteinte, le centre d'information électronique passe à la première option du menu principal lorsque vous appuyez brièvement de nouveau sur le bouton MENU.

Bouton fléché vers le BAS



Au message-guide du centre d'information électronique, appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le bas pour parcourir parmi les messages d'avertissement mémorisés ou les fonctions de réglages personnalisés.

Bouton de SÉLECTION

Au message-guide du centre d'information électronique, appuyez brièvement sur le bouton de SÉLECTION pour réinitialiser les fonctions munies de la capacité de réinitialisation ou pour modifier les réglages personnalisés.

Bouton de BOUSSOLE

Appuyez brièvement sur le bouton de BOUSSOLE-TEMPÉRATURE pour afficher un des huit caps de boussole et la température extérieure si l'écran actuel n'est pas celui de la boussole ou de la température extérieure.

Affichages du centre d'information électronique

En présence de conditions appropriées, les messages suivants s'affichent à l'écran du centre d'information électronique :

- Low Tire Pressure (basse pression des pneus)
- Spare Low Pressure (basse pression du pneu de la roue de secours)
- Premium TPMS Graphic Display (affichage graphique du système de surveillance de la pression des pneus haut de gamme)
- Key In Ignition (clé dans le commutateur d'allumage)
- Turn Signal On (clignotant activé) (accompagné d'un carillon continu)
- Left Front Turn Signal Lamp Out (ampoule de clignotant avant gauche grillée), avec un seul avertissement sonore
- Left Rear Turn Signal Lamp Out (ampoule de clignotant arrière gauche grillée), avec un seul avertissement sonore
- Right Front Turn Signal Lamp Out (ampoule de clignotant avant droit grillée), avec un seul avertissement sonore
- Right Rear Turn Signal Lamp Out (ampoule de clignotant arrière droit grillée), avec un seul avertissement sonore
- Key Fob Battery Low (pile de télécommande faible) (accompagné d'un seul carillon)

- Memory #1/#2 Profile Set (réglage des profils en mémoire 1 et 2)
- Memory #1/#2 Profile Recall (rappel des profils en mémoire 1 et 2)
- Memory System Disabled – Vehicle Not in Park (réglages mémorisés inaccessibles – le véhicule n'est pas en position de stationnement) (avec un seul carillon) – Transmission automatique
- Memory System Disabled – Vehicle in Motion (réglages mémorisés inaccessibles – le véhicule est en mouvement) (avec un seul carillon) – Transmission manuelle
- Memory System Disabled – Seat Belt Buckled (système de mémoire désactivé – ceinture de sécurité bouclée) (avec un seul carillon)
- Personal Settings Not Avail – Vehicle Not in Park (réglages personnalisés non disponibles – le véhicule n'est pas en position de stationnement) – Transmission automatique
- Personal Settings Not Avail – Vehicle in Motion (réglages personnalisés non disponibles – véhicule en mouvement) – Transmission manuelle
- Door Ajar (porte ouverte) (accompagné d'un pictogramme de véhicule indiquant la porte pertinente ouverte. Un seul carillon retentit si le véhicule roule.)
- Doors Ajar (portes ouvertes) (accompagné d'un pictogramme de véhicule indiquant les portes pertinentes ouvertes. Un seul carillon retentit si le véhicule roule.)
- Gate (hayon) (accompagné d'un pictogramme de véhicule indiquant le hayon ouvert, ainsi que d'un seul carillon)
- Low Tire (basse pression des pneus) (accompagné d'un pictogramme du véhicule indiquant le(s) pneu(s) dont la pression est basse, ainsi que d'un seul carillon)
- Service TPM System (réparer le système de surveillance de la pression des pneus) (accompagné d'un seul carillon). Consultez le paragraphe « Système de surveillance de la pression des pneus » dans la section « Démarrage et conduite ».
- Check Gascap (vérifier le bouchon du réservoir de carburant) (consultez le paragraphe « Ajout de carburant » dans la section « Démarrage et

conduite » pour obtenir de plus amples renseignements).

- Service Park Assist System (entretien du système d'aide au recul) (avec un seul avertissement sonore)
- Oil Change Required (vidange d'huile requise) (accompagné d'un seul carillon)
- ECO (Fuel Saver Indicator) (indicateur d'économie de carburant) – Selon l'équipement.

Vidange d'huile requise

Votre véhicule est équipé d'un indicateur automatique de vidange d'huile. Le message « Oil Change Required » (vidange d'huile requise) clignote au centre d'information électronique pendant environ 10 secondes après le retentissement d'un seul carillon pour indiquer la prochaine

vidange d'huile prévue au calendrier d'entretien. L'indicateur automatique de vidange d'huile fonde ses calculs sur le cycle de service, ce qui signifie que la durée exacte de l'intervalle peut varier selon l'usage que vous faites de votre véhicule.

À moins que l'indicateur ne soit remis à zéro, le message reste affiché chaque fois que vous tournez la clé de contact à la position ON/RUN (marche). Pour faire disparaître temporairement le message, appuyez brièvement sur le bouton de SÉLECTION. Pour réinitialiser l'indicateur automatique de vidange d'huile (une fois que la vidange prévue a été effectuée), exécutez les étapes suivantes :

1. Tournez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (marche). **Ne faites pas démarrer le moteur.**

2. Abaissez complètement et lentement la pédale d'accélérateur trois fois en l'espace de 10 secondes.

3. Mettez le commutateur d'allumage à la position LOCK (antivol-verrouillé).

NOTA : Si le message de vidange d'huile s'affiche de nouveau au démarrage, la remise à zéro a échoué. S'il le faut, recommencez cette procédure.

Menu principal du centre d'information électronique

Pour passer à chaque fonction du menu principal, appuyez brièvement sur le bouton MENU une fois pour chaque option. Un passage de la dernière option de la liste entraîne l'affichage de la première option de la liste des fonctions. Les fonctions suivantes sont disponibles dans le menu principal :

- Compass, Outside Temperature, and Audio Information/ECO display (boussole, température extérieure et affichage de l'information relative à la chaîne stéréo et au mode ECO)
- Average Fuel Economy (consommation moyenne de carburant)
- Distance to Empty (autonomie de carburant)
- Tire Pressure Status display (affichage de l'état de la pression des pneus)
- Elapsed Time (temps écoulé)
- EVIC Units Selection (sélection des unités du centre d'information électronique)
- System Status (états du système)

- Personal Settings (réglages personnalisés)

NOTA : Pour les fonctions du centre d'information électronique qui peuvent être réinitialisées (consommation moyenne de carburant et temps écoulé), le centre d'information électronique initie une réinitialisation accompagnée d'un pictogramme du bouton de SÉLECTION et du mot RESET (réinitialisation) à côté de ce dernier.

Lorsque vous appuyez sur le bouton de SÉLECTION, la fonction sélectionnée est réinitialisée et le message RESET ALL (tout réinitialiser) s'affiche à côté du pictogramme du bouton de SÉLECTION. Appuyez une deuxième fois sur le bouton de SÉLECTION pour réinitialiser les fonctions de consommation moyenne de carburant et de temps écoulé. Si vous n'appuyez pas sur le bouton de SÉLECTION dans les

trois secondes, le message RESET ALL (tout réinitialiser) est remplacé par le message RESET (réinitialisation) et seule la fonction sélectionnée aura été réinitialisée.

Affichage de la boussole / ECO (mode d'économie de carburant) – Selon l'équipement

Bouton de BOUSSOLE



Cet affichage indique la direction du véhicule. Appuyez brièvement sur le bouton de BOUSSOLE pour afficher un des huit caps, la température extérieure et l'information relative à la chaîne stéréo (lorsque la radio est allumée) ou au mode ECO si cet écran n'est pas déjà affiché au centre d'information électronique.

NOTA : *Lors du démarrage du véhicule, le système affiche la dernière température extérieure connue et il peut être nécessaire de conduire le véhicule pendant quelques minutes avant que la température mise à jour s'affiche. La température du moteur peut également influencer la température affichée; par conséquent, les lectures de la température ne sont pas mises à jour lorsque le véhicule est immobilisé.*

ECO (mode d'économie de carburant) – Selon l'équipement

Le message « ECO » (économie de carburant) s'affiche sous la température extérieure au centre d'information électronique (si la chaîne stéréo est allumée, le témoin ECO [économie de carburant] annule la ligne d'affichage de l'information relative à la chaîne stéréo) lorsque le

réglage personnalisé « Display Fuel Saver » (affichage de l'économie de carburant) est activé. Consultez le paragraphe « Réglages personnalisés (fonctions programmables par l'utilisateur) ». Ce message apparaît lorsque vous conduisez de façon à économiser le carburant.

Ce dispositif vous permet de contrôler la consommation de carburant lorsque vous conduisez de façon à économiser, et il peut être utilisé pour modifier les habitudes de conduite et maximiser les économies de carburant.

Étalonnage automatique de la boussole

Cette boussole s'étalonne automatiquement, ce qui élimine le besoin de la régler manuellement. Lorsque le véhicule est neuf, la lecture de la boussole peut paraître instable et le message « CAL » (éta-

lonnage) peut s'afficher à l'écran du centre d'information électronique jusqu'à ce que la boussole soit étalonnée. Vous pouvez également étalonner la boussole en effectuant avec le véhicule un ou plusieurs cercles complets (dans un endroit exempt de grandes structures ou d'objets métalliques) jusqu'à ce que la mention « CAL » (étalonnage) ne soit plus affichée à l'écran du centre d'information électronique. La boussole fonctionnera alors normalement.

NOTA : *Un bon étalonnage exige que le véhicule soit sur une surface plane et dans un milieu libre de gros objets métalliques tels que des édifices, des ponts, des câbles souterrains, des rails de chemin de fer, etc.*

Étalonnage manuel de la boussole

Si le fonctionnement de la boussole semble irrégulier et si le message « CAL »

(étalonnage) n'apparaît pas à l'écran du « Centre d'information électronique », vous devrez utiliser le mode d'étalonnage manuel comme suit :

1. Faites démarrer le moteur. Laissez le levier sélecteur à la position P (stationnement) pour entrer en mode de programmation des menus du centre d'information électronique.

2. Appuyez sur le bouton MENU jusqu'à ce que le menu Réglages personnalisés (fonctions programmables par l'utilisateur) soit affiché au centre d'information électronique.

3. Appuyez sur le bouton fléché vers le BAS jusqu'à ce que le message « Calibrate Compass » (étalonnage de la boussole) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique.

4. Appuyez brièvement sur le bouton de sélection pour commencer l'étalonnage. Le témoin CAL (étalonnage) est affiché au centre d'information électronique.

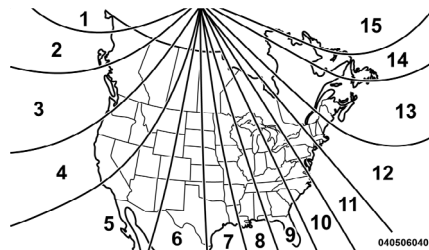
5. Effectuez un ou plusieurs cercles complets avec le véhicule (dans un endroit exempt de grandes structures métalliques ou d'objets métalliques), jusqu'à ce que le message « CAL » (étalonnage) ne soit plus affiché. La boussole fonctionnera alors normalement.

Compass Variance (déclinaison magnétique de la boussole)

La déclinaison magnétique est la différence entre le nord magnétique et le nord géographique. Pour compenser cette différence, réglez la déclinaison en fonction de la zone de conduite du véhicule, selon la carte de zone. Une fois réglée, la boussole pourra compenser automatiquement

cette différence et assurer la meilleure précision possible.

NOTA : Tenez les matières magnétiques à l'écart du haut de la glace de custode arrière droite C'est là que se trouve le capteur de la boussole.



Carte de déclinaison magnétique

Pour modifier la déclinaison magnétique de la boussole :

1. Mettez le contact.

2. Appuyez sur le bouton MENU jusqu'à ce que le menu Réglages personnalisés (fonctions programmables par l'utilisateur) soit affiché au centre d'information électronique.

3. Appuyez sur le bouton fléché vers le BAS jusqu'à ce que l'option « Compass Variance » (déclinaison magnétique de la boussole) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique.

4. Appuyez brièvement sur le bouton de SÉLECTION jusqu'à ce que la zone de déclinaison magnétique appropriée soit sélectionnée selon la carte.

NOTA : Après la dernière valeur de déclinaison (15), le système revient à la première (1). La déclinaison par défaut est la zone 8.

5. Appuyez brièvement sur le bouton de BOUSSOLE pour quitter.

Consommation moyenne de carburant

Affiche la consommation d'essence moyenne depuis la dernière remise à zéro. La fonction de consommation moyenne de carburant peut être réinitialisée en maintenant le bouton de SÉLECTION enfoncé (selon le message-guide affiché à l'écran du centre d'information électronique). Lorsque la fonction est réinitialisée, les données enregistrées sont effacées et le calcul de la moyenne se poursuit à partir de la dernière lecture de moyenne de consommation de carburant avant la réinitialisation.

Distance To Empty (DTE) (autonomie de carburant)

Indique la distance approximative pouvant être parcourue avec ce qui reste de carburant dans le réservoir. La distance est calculée d'après la moyenne pondérée de la consommation moyenne et de la consommation instantanée, en accord avec le niveau du réservoir d'essence. La fonction d'autonomie de carburant ne peut pas être réinitialisée.

NOTA : Les changements importants du style de conduite ou de la charge du véhicule influent considérablement sur la distance restante réelle, sans égard à l'autonomie affichée.

Lorsque la distance estimée avant la panne sèche est inférieure à 48 kilomètres (30 milles), le message « LOW FUEL »

(bas niveau de carburant) apparaît à l'affichage de distance avant la panne sèche. Ce mode d'affichage persiste jusqu'à ce le véhicule tombe en panne sèche. L'ajout d'un volume de carburant suffisant entraîne l'effacement du message « LOW FUEL » (bas niveau de carburant) et l'affichage d'une nouvelle valeur d'autonomie.

Pression des pneus

Appuyez brièvement sur le bouton MENU jusqu'à ce que le message « Tire PSI » (pression des pneus) s'affiche.

Les renseignements relatifs à la pression des pneus s'affichent comme suit :

- Si tous les pneus sont gonflés à la pression appropriée, le message TIRE (pneu) et un pictogramme de véhicule

s'affichent avec les valeurs de gonflage de pneu dans chaque coin du pictogramme.

- Si la pression d'au moins un pneu est basse, le message « LOW TIRE » (basse pression des pneus) et un pictogramme de véhicule s'affichent à l'écran avec les valeurs dans chaque coin du pictogramme. Les valeurs de la pression des pneus qui sont trop basses clignoteront.
- Si le système de pression des pneus doit être réparé, le message « Service TPM System » (réparer le système de surveillance de la pression des pneus) s'affiche à l'écran. L'option « Tire PSI » (pression des pneus) est une fonction informative seulement qui ne peut être réinitialisée.

Elapsed Time (temps écoulé)

Affiche le temps total écoulé du trajet depuis la dernière remise à zéro. Le temps écoulé est calculé lorsque le commutateur d'allumage est à la position START (démarrage) ou START (démarrage).

Le temps écoulé s'affiche comme suit :

heures:minutes:secondes

La fonction de temps écoulé peut être réinitialisée en maintenant le bouton de SÉLECTION enfoncé (selon le message-guide affiché à l'écran du centre d'information électronique). Lorsque la fonction est réinitialisée, tous les chiffres passeront à zéro et le temps augmentera de nouveau lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (marche) ou START (démarrage).

Sélection des unités du centre d'information électronique (affichage des unités de mesures)

Cette option affiche les unités utilisées pour les fonctions de température extérieure, de consommation moyenne de carburant, d'autonomie de carburant et de pression des pneus. Appuyez brièvement sur le bouton de SÉLECTION pour choisir entre les unités « U.S. » (unités américaines) et « METRIC » (unités métriques).

System Status (états du système)

Cette option affiche le message « SYSTEM OK » (système en bon état) en l'absence de messages d'avertissement actifs enregistrés. Lorsque vous appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le BAS quand ce message est affiché, l'écran reste le même. Si des messages

d'avertissement actifs sont enregistrés, le message « SYSTEM WARNINGS PRESENT » (avertissements de système présents) s'affiche. Lorsque vous appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le BAS quand le message « SYSTEM WARNINGS PRESENT » (avertissements de système présents) est affiché, chaque avertissement enregistré s'affiche à chaque enfoncement du bouton. Appuyez brièvement sur le bouton MENU pour retourner au menu principal.

Réglages personnalisés (fonctions programmables par l'utilisateur)

Les réglages personnalisés permettent au conducteur de définir et de rappeler des fonctions lorsque la vitesse du véhicule est nulle (transmission manuelle) ou lors-

que le levier de vitesses se trouve en position de stationnement (transmission automatique).

Appuyez brièvement sur le bouton MENU jusqu'à ce que l'option « Personal Settings » (réglages personnalisés) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique, puis appuyez sur le bouton de SÉLECTION.

Utilisez le bouton fléché vers le BAS pour afficher une des options suivantes :

Language (langue d'affichage)

Vous pouvez, à partir de cet écran, sélectionner l'une des cinq langues disponibles pour l'affichage, y compris pour les fonctions de l'ordinateur de bord et du système de navigation (selon l'équipement). Lorsque cet écran est affiché, appuyez sur le bouton de SÉLECTION pour choisir

parmi les options « English » (anglais), « Espanol » (espagnol), « Deutsch » (holandais), « Italiano » (italien) ou Français. Les renseignements qui seront affichés par la suite apparaîtront dans la langue sélectionnée.

Verrouillage automatique des portes

Si l'option ON (en fonction) est sélectionnée, toutes les portes se verrouillent automatiquement quand la vitesse du véhicule atteint 24 km/h (15 mi/h). Pour faire votre sélection, appuyez brièvement sur le bouton de SÉLECTION jusqu'à ce que les options « ON » (en fonction) ou « OFF » (hors fonction) s'affichent à l'écran.

Auto Unlock On Exit (déverrouillage automatique à la sortie)

Si l'option ON (en fonction) est sélectionnée, toutes les portes se déverrouillent quand le véhicule est arrêté et le levier

sélecteur de la transmission est à la position P (stationnement) ou N (point mort) et la porte du conducteur est ouverte. Pour faire votre sélection, appuyez brièvement sur le bouton SÉLECTION jusqu'à ce que les options « ON » (en fonction) ou « OFF » (hors fonction) s'affichent à l'écran.

Télédéverrouillage

Lorsque la fonction **Driver Door 1st Press** (porte du conducteur en premier) est sélectionnée, seule la porte du conducteur se déverrouille en enfonceant une fois le bouton de déverrouillage de la télécommande de télédéverrouillage. Lorsque la fonction « Driver Door 1st Press » (porte du conducteur en premier) est sélectionnée, vous devez enfoncer deux fois le bouton de déverrouillage de la télécommande de télédéverrouillage pour

déverrouiller les portes des passagers. Lorsque la fonction **All Doors 1st Press** (toutes les portes en premier) est sélectionnée, toutes les portes se déverrouillent en appuyant une fois sur le bouton de déverrouillage de la télécommande de télédéverrouillage. Pour faire un choix, appuyez brièvement sur le bouton de sélection jusqu'à ce que « Driver Door 1st Press » (porte du conducteur en premier) ou « All Doors 1st Press » (toutes les portes en premier) s'affiche à l'écran.

RKE Linked To Memory (télécommande associée à la mémoire) – Selon l'équipement

Lorsque l'option ON (en fonction) est sélectionnée, vous pouvez utiliser votre télécommande pour rappeler un ou deux profils pré-programmés. Chaque profil

d'utilisateur contient les réglages de position voulus pour le siège du conducteur et les rétroviseurs extérieurs ainsi qu'un jeu de stations de radio prédéfinies. Si l'option OFF (hors fonction) est sélectionnée, seule la commande de mémoire du panneau de porte du conducteur permet d'activer les profils d'utilisateur. Pour faire votre sélection, appuyez brièvement sur le bouton de SÉLECTION jusqu'à ce que les options « ON » (en fonction) ou « OFF » (hors fonction) s'affichent à l'écran. Consultez le paragraphe « Siège à mémoire du conducteur » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Sound Horn With Lock (retentissement de l'avertisseur sonore au verrouillage)

Lorsque l'option ON (en fonction) est sélectionnée, l'avertisseur sonore retentit brièvement lorsque le bouton de verrouillage de la télécommande est enfoncé. Cette fonction peut être sélectionnée avec ou sans la fonction de clignotement des feux au verrouillage à distance. Pour faire votre sélection, appuyez et relâchez le bouton de SÉLECTION jusqu'à ce que les options « ON » (en fonction) ou « OFF » (hors fonction) s'affichent à l'écran.

Flash Lamp with Lock (clignotement des feux au verrouillage)

Si vous sélectionnez ON (en fonction), les clignotants avant et arrière s'allument lorsque les portes sont verrouillées ou déverrouillées à l'aide de la télécommande de

télédéverrouillage. Cette fonction peut être sélectionnée avec ou sans la fonction d'avertisseur sonore au verrouillage. Pour faire votre sélection, appuyez brièvement sur le bouton de SÉLECTION jusqu'à ce que les options « ON » (en fonction) ou « OFF » (hors fonction) s'affichent à l'écran.

Headlamp Off Delay (phares à extinction temporisée)

Lorsque cette fonction est sélectionnée, le conducteur peut choisir de laisser les phares allumés pendant 0, 30, 60 ou 90 secondes lorsqu'il quitte le véhicule. Pour faire votre sélection, appuyez brièvement sur le bouton SÉLECTION jusqu'à ce que les options « 0 », « 30 », « 60 » ou « 90 » s'affichent à l'écran.

Headlamps With Wipers (allumage des phares avec les essuie-glaces) (fonction disponible uniquement avec les phares automatiques)

Si vous sélectionnez ON (en fonction) et que le commutateur des phares est à la position AUTO, les phares s'allument dix secondes environ après l'activation des essuie-glaces. Si les phares ont été allumés au moyen de cette fonction, ils s'éteindront lorsque les essuie-glace seront mis hors fonction. Pour faire votre sélection, appuyez brièvement sur le bouton de SÉLECTION jusqu'à ce que les options « ON » (en fonction) ou « OFF » (hors fonction) s'affichent à l'écran.

NOTA : Lorsque les phares sont allumés de jour, l'intensité lumineuse des témoins du tableau de bord est atténuée. Pour augmenter l'intensité lumineuse, consul-

tez le paragraphe « Phares et feux » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

Recul automatique du siège à la sortie – Selon l'équipement

Cette fonction assure le positionnement automatique du siège du conducteur, ce qui lui facilite la tâche quand il monte à bord du véhicule et en descend. Pour faire votre sélection, appuyez et relâchez le bouton de SÉLECTION jusqu'à ce que les options « ON » (en fonction) ou « OFF » (hors fonction) s'affichent à l'écran.

NOTA : Le siège retourne à la position mémorisée (si la fonction « Rappel de mémoire lors du déverrouillage à distance » est activée) lorsque la télécommande de télédéverrouillage est utilisée pour déverrouiller la porte. Consultez le paragraphe « Siège à mémoire du con-

ducteur » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Key-Off Power Delay (délai d'alimentation après coupure)

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les glaces à commande électrique, la radio, le système mains libres (selon l'équipement), le système vidéo DVD (selon l'équipement), le toit ouvrant à commande électrique (selon l'équipement) et les prises d'alimentation demeurent actives jusqu'à 10 minutes après que le contact a été coupé. L'ouverture de l'une des deux portes avant du véhicule annule cette fonction. Pour faire votre sélection, appuyez brièvement sur le bouton de SÉLECTION jusqu'à ce que les options « OFF » (désactivé), « 45 sec. » (45 secondes), « 5 min. » (5 minutes) ou « 10 min. » (10 minutes) s'affichent à l'écran.

Éclairage d'accueil

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les phares s'allument et restent allumés jusqu'à 90 secondes au déverrouillage des portes à l'aide de la télécommande de télédéverrouillage. Pour faire votre sélection, maintenez enfoncé le bouton de SÉLECTION jusqu'à ce que les options « OFF » (désactivé), « 30 sec » (30 secondes), « 60 sec » (60 secondes) ou « 90 sec » (90 secondes) s'affichent à l'écran.

Aide au recul

Le système d'aide au recul recherche la présence d'objets derrière le véhicule lorsque la transmission est à la position R (marche arrière) et que la vitesse du véhicule est inférieure à 18 km/h (11 mi/h). Le système peut être activé avec le son seulement, avec le son et l'affichage ou dé-

sactivé au moyen du centre d'information électronique. Pour faire votre sélection, appuyez brièvement sur le bouton de SÉLECTION. Consultez la rubrique « Système d'aide au recul » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule » pour connaître les fonctions de système et obtenir des renseignements sur le fonctionnement.

Assistance au départ en pente – Selon l'équipement

Lorsque cette fonction est sélectionnée, le système d'assistance au départ en pente est actif. Pour de plus amples renseignements sur la fonction et le fonctionnement du système, consultez la rubrique « Système de commande électronique des freins » de la section « Démarrage et conduite ». Pour faire votre sélection, appuyez brièvement sur le bouton de SÉ-

LECTION jusqu'à ce que les options « ON » (en fonction) ou « OFF » (hors fonction) s'affichent à l'écran.

Display Units In (affichage des unités de mesure [américaines ou métriques])

Les unités de mesure du centre d'information électronique peuvent être indiquées en mesures américaines ou métriques. Les unités de mesure s'appliquent aux affichages de la température extérieure, de la consommation moyenne de carburant, de l'autonomie de carburant et de la pression des pneus. Pour faire votre sélection, appuyez brièvement sur le bouton de SÉLECTION jusqu'à ce que les options « US » (unités américaines) ou « METRIC » (unités métriques) s'affichent à l'écran.

Affichage de l'économie de carburant – Selon l'équipement

Le message « ECO » (économie de carburant) s'affiche à l'écran de boussole et de température, et peut être activé ou désactivé. Pour faire votre sélection, appuyez brièvement sur le bouton SÉLECTION jusqu'à ce que les options « ON » (activé) ou « OFF » (désactivé) s'affichent à l'écran.

Compass Variance (déclinaison magnétique de la boussole)

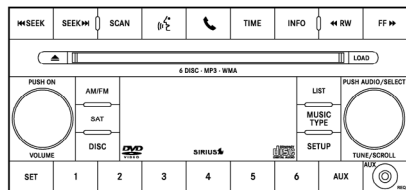
Consultez la rubrique « Affichage de la boussole » pour de plus amples renseignements.

Calibrate Compass (étalonnage de la boussole)

Consultez la rubrique « Affichage de la boussole » pour de plus amples renseignements.

MEDIA CENTER 230 (REQ) – RADIO AM/FM STÉRÉO AVEC CHANGEUR À SIX CD/DVD (PRISE AUX MP3/WMA)

NOTA : Le code de vente de la radio se trouve sur le coin inférieur droit du panneau de commande de la radio.



042040029

Media Center 230 (REQ)

Directives d'utilisation – Mode radio

NOTA : Le commutateur d'allumage doit être à la position ON (marche) ou ACC (accessoires) pour que la radio puisse fonctionner.

Bouton ON/VOLUME (alimentation-volume)

Appuyez sur le bouton ON/VOLUME (alimentation-volume) pour allumer la radio. Appuyez sur le bouton une seconde fois pour l'éteindre.

Commande électronique du volume

La commande électronique du volume peut toujours être tournée (360°) dans une direction ou l'autre. Tournez le bouton ON/VOLUME (alimentation-volume) vers la droite pour augmenter le volume et vers la gauche pour le baisser.

Lorsque la chaîne stéréo est mise en fonction, le niveau du volume est le même que celui qui a été réglé lors de sa dernière utilisation.

Touches SEEK (recherche automatique)

Enfoncez et relâchez les touches SEEK (recherche automatique) pour rechercher la station suivante pouvant être captée en mode AM/FM. Appuyez sur la touche de droite pour chercher dans les fréquences supérieures et sur la touche de gauche pour chercher dans les fréquences inférieures. La radio restera sur la station nouvellement syntonisée jusqu'à ce que vous en changiez. Si vous maintenez l'une des deux touches enfoncées, les stations défilent sans interruption jusqu'à ce que vous relâchiez la touche.

Touche SCAN (balayage)

Lorsque vous appuyez sur la touche SCAN (balayage), le syntoniseur recherche la station suivante, sur la bande AM, FM ou satellite (selon l'équipement), en s'arrêtant cinq secondes à chaque station audible avant d'atteindre la prochaine station. Pour interrompre la recherche, appuyez de nouveau sur la touche SCAN (balayage).

Touche de commande vocale du téléphone Uconnect^{MC} – Selon l'équipement

Appuyez sur cette touche pour actionner la fonction de téléphone Uconnect^{MC} (selon l'équipement). Consultez la section « Commande vocale » dans le Manuel de l'utilisateur du système Uconnect^{MC}, sur le DVD, pour obtenir de plus amples renseignements.

Si votre véhicule n'est pas équipé de cette fonction ou si elle n'est pas offerte sur votre véhicule, le message « Not Equipped With Uconnect Phone » (non équipé du système Uconnect) s'affiche à l'écran de la radio.

Touche de téléphone du système Uconnect^{MC} – Selon l'équipement

Appuyez sur cette touche pour actionner la fonction de téléphone Uconnect^{MC} (selon l'équipement). Consultez la section « Système Uconnect^{MC} » dans le manuel de l'utilisateur du système Uconnect^{MC}, sur le DVD, pour obtenir de plus amples renseignements.

Si votre véhicule n'est pas équipé de cette fonction ou si elle n'est pas offerte sur

votre véhicule, le message « Not Equipped With Uconnect Phone » (non équipé du système Uconnect) s'affiche à l'écran de la radio.

Touche TIME (heure)

Appuyez sur la touche TIME (heure) pour faire alterner l'affichage de l'heure et de la fréquence.

Méthode de réglage de l'horloge

1. Appuyez sur la touche TIME (heure) et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que l'affichage des heures clignote.
2. Réglez les heures en tournant le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) de droite.
3. Après le réglage des heures, appuyez sur le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) pour régler les

minutes. Les chiffres des minutes se mettent alors à clignoter.

4. Réglez les minutes à l'aide du bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) de droite. Appuyez sur le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) pour enregistrer la modification apportée à l'heure.

5. Pour quitter, appuyez sur une touche ou un bouton ou attendez cinq secondes.

Vous pouvez également régler l'heure en appuyant sur la touche SETUP (configuration) et en sélectionnant l'entrée « SET HOME CLOCK » (régler l'horloge). Ensuite, suivez la procédure ci-dessus en commençant à l'étape 2.

Touche INFO (information)

Appuyez sur la touche INFO pour obtenir une station RDS (dont l'indicatif d'appel

s'affiche). La radio lance la diffusion d'un message texte radio d'une station FM (mode FM seulement).

Touches RW et FF (retour et avance rapide)

Lorsque les touches RW (retour rapide) ou FF (avance rapide) sont enfoncées, le syntoniseur recherche la fréquence suivante selon la direction de la flèche. Cette fonction est disponible en mode AM, FM ou radio satellite (selon l'équipement).

TUNE (syntonisation)

Tournez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) dans le sens des aiguilles d'une montre pour monter l'échelle de fréquences ou dans le sens inverse pour descendre l'échelle de fréquences.

Réglage des graves, des aiguës, de l'équilibre gauche-droit et de l'équilibre avant-arrière

Enfoncez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) et le mot « BASS » (graves) s'affichera. Tournez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) vers la droite ou vers la gauche pour augmenter ou diminuer les tonalités graves.

Enfoncez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) une deuxième fois et le mot « MID » (moyennes) s'affichera. Tournez le bouton vers la droite ou vers la gauche pour augmenter ou diminuer les tonalités moyennes.

Enfoncez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) une troisième fois et le mot « TREBLE » (aiguës) s'affichera. Tournez le bouton vers la droite ou

vers la gauche pour augmenter ou diminuer les tonalités aiguës.

Enfoncez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) une quatrième fois et « BALANCE » (équilibre gauche-droit) s'affichera. Tournez le bouton vers la droite ou vers la gauche pour régler le son entre les haut-parleurs de droite et de gauche.

Enfoncez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) une cinquième fois et « FADE » (équilibre avant-arrière) s'affichera. Tournez le bouton vers la gauche ou vers la droite pour régler le son entre les haut-parleurs avant et arrière.

Enfoncez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) encore une fois pour quitter les réglages de tonalité,

d'équilibre entre les haut-parleurs avant/arrière et gauche/droit.

Touche MUSIC TYPE (type d'émission)

Appuyez une fois sur cette touche pour activer le mode MUSIC TYPE (type d'émission) pendant cinq secondes. Appuyez de nouveau sur la touche MUSIC TYPE (type d'émission) ou tournez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) dans les cinq secondes qui suivent pour pouvoir sélectionner le type d'émission. À l'heure actuelle, peu de stations de radio diffusent l'information sur le type d'émission.

Actionnez la touche MUSIC TYPE (type d'émission) pour sélectionner l'un des types d'émission suivants :

Type d'émission	Affichage à 16 chiffres
Aucun type d'émission ou type d'émission non défini	Aucun
Grands succès	Adlt Hit
Musique classique	Classicl
Rock classique	Cls Rock
College	College
Country	Country
Langue étrangère	Language (langue d'affichage)
Information	Inform
Jazz	Jazz
News	News
Nostalgie	Nostalgia
Oldies	Oldies

Type d'émission	Affichage à 16 chiffres
Personnalités	Persnlty
Public	Public
Rhythm and blues	R & B
Musique religieuse	Rel Musc
Conversations sur la religion	Rel Talk
Rock	Rock
Soft	Soft
Soft Rock	Soft Rck
Rhythm and blues léger	Soft R & B
Sports	Sports
Talk	Talk
Palmarès 40	Palmarès 40
Weather (météo)	Weather (météo)

Si vous appuyez sur la touche SEEK (recherche automatique) lorsque le pictogramme MUSIC TYPE (type d'émission) est affiché, la radio syntonise la prochaine émission du type sélectionné. La fonction MUSIC TYPE (type d'émission) n'est disponible que dans la bande FM.

Si vous appuyez sur un bouton préréglé alors que vous êtes en mode MUSIC TYPE (type d'émission), ce mode est désactivé et la radio syntonise la station qui correspond au bouton.

Touche SETUP (configuration)

Appuyez sur la touche SETUP (configuration) pour sélectionner l'une des entrées suivantes :

NOTA : Tournez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) pour faire défiler toutes les entrées. Appuyez sur le

bouton **AUDIO/SELECT** (sélection-audio) pour choisir une entrée et apporter des changements.

- **DVD Enter (sélection du DVD)** – Lorsque le disque est en mode menu DVD, sélectionnez l'entrée DVD Enter (sélection du DVD) pour lire la sélection en surbrillance. Utilisez la télécommande pour faire défiler le menu (selon l'équipement).



- **DISC Play/Pause (lecture et pause du disque)** – Vous pouvez alterner entre lecture du DVD et pause en appuyant sur le bouton de SÉLECTION (selon l'équipement).

- **DVD Play Options (options de lecture du DVD)** – Si vous sélectionnez l'entrée DVD Play Options (options de lecture du DVD), les choix suivants s'affichent :

- **Subtitle (sous-titre)** – Appuyez plusieurs fois sur la touche SÉLECTION pour sélectionner les différentes langues de sous-titrage disponibles sur le disque (selon l'équipement).
- **Audio Stream (bande audio)** – Appuyez plusieurs fois sur la touche SÉLECTION pour sélectionner les différentes langues audio disponibles (selon le disque et l'équipement).
- **Angle** – Appuyez plusieurs fois sur la touche SÉLECTION pour changer l'angle de vue (selon le disque et l'équipement).

NOTA :

- Les sélections disponibles pour chacune des entrées ci-dessus varient en fonction du disque.

- Ces sélections peuvent être effectuées uniquement pendant la lecture d'un DVD.

- **VES™ Power (alimentation du système VES^{MC})** – Vous permet d'activer ou de désactiver le système VES^{MC} (selon l'équipement).

- **VES™ Lock (verrouillage du système VES^{MC})** – Verrouille les commandes à distance arrière du système VES^{MC} (selon l'équipement).

- **VES^{MC} CH1/CH2** – Permet de changer le mode des casques d'écoute sans fil IR1 ou IR2, en appuyant sur le bouton **AUDIO/SELECT** (sélection-audio) (selon l'équipement).

- **Set Home Clock (réglage de l'heure)** – Une pression sur le bouton de SÉLECTION vous permet de régler l'heure.

Tournez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) pour régler les heures, appuyez de nouveau dessus et tournez-le pour régler les minutes. Appuyez une dernière fois sur le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) pour enregistrer la nouvelle heure.

- **Player Defaults (valeurs par défaut du lecteur)** – Sélectionnez cette entrée pour faire défiler les options suivantes et configurer les valeurs par défaut.

Menu Language (langue du menu) – Selon l'équipement

Sélectionnez cette entrée pour choisir la langue d'affichage par défaut des menus du DVD (fonctionne uniquement si cette langue est disponible sur le disque). Si vous voulez sélectionner une langue qui n'apparaît pas dans la liste, défilez vers le

bas de la liste et choisissez l'option « Other » (autre). Entrez le code à quatre chiffres du pays à l'aide du bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement), choisissez le numéro, puis enfoncez le bouton pour le sélectionner.

Audio Language (langue audio) – Selon l'équipement

La sélection de cette fonction vous permet de choisir la langue audio par défaut (seulement si la langue est prise en charge par le disque). Vous pouvez sélectionner une langue qui n'apparaît pas dans la liste; pour ce faire, défilez vers le bas de la liste et choisissez « Other » (autre). Saisissez le code à quatre chiffres du pays à l'aide du bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) puis enfoncez le bouton pour sélectionner.

Subtitle Language (langue de sous-titrage) – Selon l'équipement

La sélection de cette fonction vous permet de choisir la langue de sous-titrage par défaut (seulement si la langue est prise en charge par le disque). Vous pouvez sélectionner une langue qui n'apparaît pas dans la liste; pour ce faire, défilez vers le bas de la liste et choisissez « Other » (autre). Saisissez le code à quatre chiffres du pays à l'aide du bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) puis enfoncez le bouton pour sélectionner.

Subtitles (sous-titres) – Selon l'équipement

La sélection de cette fonction vous permet de choisir l'affichage ou non des sous-titres.

Audio DRC (dynamique audio maximum) – Selon l'équipement

La sélection de cette fonction vous permet de limiter la gamme d'amplification audio maximale. Le réglage par défaut est « High » (élevé). Sous ce paramètre les dialogues seront lus à 11 db de plus que si le réglage est normal.

Aspect Ratio (format) – Selon l'équipement

Cette entrée permet de sélectionner un format : wide screen (écran large), pan scan (recadrage automatique) ou letter box.

AutoPlay (lecture automatique) – Selon l'équipement

Lorsque ce mode est activé, la lecture du film commence automatiquement, sans passer par l'affichage des menus du DVD. Il peut exceptionnellement arriver que le

lecteur DVD n'affiche pas le titre principal. Dans ce cas, sélectionnez la lecture du titre à l'aide du bouton de menu de la télécommande.

NOTA : *Ces paramètres par défaut doivent être définis avant le chargement du disque. Les modifications effectuées une fois le disque chargé ne s'appliquent pas. D'autre part, les paramètres définis par l'utilisateur ne sont appliqués que si le disque les prend en charge.*

Touches AM et FM

Appuyez sur ces touches pour sélectionner le mode AM ou le mode FM.

Touche SET (réglage) – Pour programmer une touche de préréglage

Lorsque vous désirez attribuer à une touche de préréglage la station que vous écoutez, enfoncez la touche SET (ré-

glage). La mention « SET 1 » (réglage 1) apparaît alors sur l'écran. Appuyez sur la touche de préréglage (1 à 6) que vous voulez assigner à cette station, puis relâchez-la. Si vous ne sélectionnez pas de touche dans les cinq secondes qui suivent la pression sur la touche SET (réglage), la station continue à être syntonisée, mais elle n'est pas mise en mémoire.

Vous pouvez ajouter une seconde station à chaque touche simplement en reprenant la méthode indiquée plus haut, sauf que vous devrez appuyer deux fois sur la touche SET (réglage) et la mention « SET 2 » (réglage 2) apparaîtra à l'écran d'affichage. Toutes les touches peuvent être réglées à « SET 1 » (réglage 1) et « SET 2 » (réglage 2) en modes AM et FM. Vous pouvez ainsi mettre un total de

12 stations AM, de 12 stations FM et de 12 stations satellite (selon l'équipement) en mémoire. Pour sélectionner une station programmée dans la mémoire « SET 2 » (réglage 2), appuyez deux fois sur la touche SET (réglage).

Chaque fois que vous appuyez sur une touche de préréglage, le numéro correspondant s'affiche.

Touches 1 à 6

Ces touches permettent de syntoniser les stations de radio mises en mémoire (12 stations AM, 12 stations FM et 12 stations de radio satellite [selon l'équipement]).

Touche DISC (disque)

Appuyez sur la touche DISC (disque) pour passer des modes AM/FM aux modes disque.

Directives d'utilisation – (mode DISC (disque) pour la lecture audio des CD et des fichiers MP3/WMA et les DVD vidéo)

Le lecteur DVD/autoradio et de nombreux disques DVD sont codés par zone géographique. Ces codes de zone doivent correspondre pour que le disque puisse être lu. Si le code du disque DVD ne correspond pas à celui du lecteur DVD/autoradio, la lecture est impossible. Vous pouvez faire modifier le code de zone du lecteur auprès d'un concessionnaire agréé, mais pas plus de cinq fois.

AVERTISSEMENT!

La radio s'éteint parfois en cas de chaleur extrême. Elle affiche alors le message « Disc Hot » (disque trop chaud) et s'éteint jusqu'à ce que la température redescende suffisamment. Cet arrêt est indispensable pour protéger les dispositifs optiques du lecteur DVD ainsi que certains composants internes de l'auto-radio.

NOTA : *Le commutateur d'allumage doit être à la position ON (marche) ou ACC (accessoires) pour que la radio puisse fonctionner.*

Touche LOAD (chargement) –**Chargement de disque(s) compact(s)**

Enfoncez la touche LOAD (chargement) et la touche portant le numéro (1 à 6) correspondant au plateau sur lequel le disque sera déposé. La radio affiche les messages « PLEASE WAIT » (veuillez attendre) et « INSERT DISC » (insérez le disque). Dès que la radio présente le message « INSERT DISC » (insérez le disque), placez le disque compact dans le lecteur.

Le message « LOADING DISC » (chargement du disque) paraît à l'écran pendant le chargement et la mention « READING DISC » (lecture du disque) s'affiche pendant la lecture.

AVERTISSEMENT!

Ce lecteur de CD accepte uniquement des disques de 12 cm (4,75 po). L'utilisation de disques de tailles autres pourrait endommager le mécanisme du lecteur.

Touche d'éjection – Éjection de disque(s) compact(s)

Enfoncez la touche d'éjection et la touche du numéro de plateau (1 à 6) du CD à retirer. Le disque est partiellement éjecté par l'ouverture et il suffit ensuite de l'en extraire. La mention « EJECTING DISC » (éjection du disque) s'affiche à l'écran lorsque le disque est éjecté pour inviter l'utilisateur à retirer le disque.

Maintenez la touche d'éjection enfoncée pendant 5 secondes pour éjecter tous les disques compacts du changeur.

Vous pouvez éjecter un disque même si le commutateur d'allumage est à la position OFF (arrêt) et si l'autoradio est hors fonction.

Touches SEEK (recherche automatique) – Mode CD

Appuyez sur la touche SEEK (recherche automatique) de droite pour passer à la piste suivante du CD. Appuyez sur la touche SEEK (recherche automatique) de gauche pour revenir au début de la piste en cours, ou au début de la piste précédente si le CD se trouve au tout début de la piste en cours. Appuyez sur la touche SEEK (recherche automatique) pour faire défiler les pistes plus rapidement dans les modes CD et MP3/MWA.

Touche SCAN (balayage) – Mode CD

Enfoncez la touche SCAN (balayage) pour faire défiler chacune des pistes du CD en cours de lecture.

Touche TIME (heure) – Mode CD

Appuyez sur cette touche pour faire passer de l'affichage grand format à l'affichage réduit du temps de lecture.

Touches RW et FF (retour et avance rapide) – Mode CD

Appuyez sur la touche FF (avance rapide) et maintenez-la enfoncée pour que le lecteur de CD avance rapidement jusqu'à ce que vous relâchiez la touche FF (avance rapide) ou que vous appuyiez sur la touche RW (retour rapide) ou une autre touche du lecteur de CD. La touche RW (retour rapide) fonctionne de la même façon.

Touche AM ou FM – Mode CD

Cette touche permet de faire alterner la radio entre les modes AM et FM.

Remarques concernant la lecture des fichiers MP3/WMA

L'autoradio peut lire les fichiers MP3/WMA. Toutefois, le choix de supports d'enregistrement et de formats compatibles est limité. Au moment de graver des fichiers MP3/WMA, portez une attention particulière aux restrictions suivantes.

Supports compatibles (types de disques)

Les supports d'enregistrement des fichiers MP3/WMA compatibles avec la radio sont les suivants : CDDA, CD-R, CD-RW, MP3, WMA, DVD Vidéo, DVD-R, DVD-RW, DVD+R, DVD+RW et CDDA+MP3.

Formats de supports compatibles (systèmes de fichiers)

Les formats de supports compatibles avec l'autoradio sont ceux de la catégorie ISO 9660, niveaux 1 et 2, y compris l'extension Joliet. L'autoradio peut ne pas être en mesure de lire adéquatement ou normalement les disques enregistrés à l'aide de formats autres que ceux de la catégorie ISO 9660, niveaux 1 et 2. Les formats UDF et Apple HFS ne sont pas pris en charge.

L'autoradio est limité aux systèmes de fichiers suivants :

- nombre maximal de niveaux de répertoires : 8;
- nombre maximal de fichiers : 255;
- nombre maximal de dossiers : 100;

- nombre maximal de caractères dans les noms de fichiers et de dossiers :
 - niveau 1 : 12 (y compris un séparateur « . » et une extension à trois caractères);
 - niveau 2 : 31 (y compris un séparateur « . » et une extension à trois caractères).

Les formats de disques multisession sont compatibles avec l'autoradio. Les disques multisession peuvent contenir une combinaison de pistes audio normales et de fichiers informatiques (y compris les fichiers MP3/WMA). Les disques créés avec l'option permettant d'ajouter des fi-

chiers ultérieurement sont habituellement des disques multisession. Le chargement peut prendre plus de temps lorsque des disques multisession sont utilisés pour la lecture de pistes audio ou de fichiers MP3/WMA.

Lorsqu'un disque contient différents formats, comme des pistes audio de CD et des fichiers MP3/WMA, la radio ne lit que les fichiers MP3/WMA.

Formats de fichiers MP3/WMA compatibles

L'autoradio ne reconnaît que les fichiers MP3/WMA portant une extension *.mp3/wma. Les fichiers qui ne sont pas des fichiers MP3/WMA, mais qui portent l'ex-

tension *.mp3/wma, peuvent entraîner des problèmes de lecture. L'autoradio est conçu pour reconnaître les fichiers MP3/WMA non valides et ne les lit pas.

Lorsqu'un codeur MP3/WMA est utilisé pour compresser des données audio dans un fichier MP3/WMA, les débits binaires et les fréquences d'échantillonnage indiquées dans le tableau suivant sont compatibles. Les débits binaires variables sont également compatibles. La majorité des fichiers MP3/WMA sont échantillonnés à une fréquence de 44,1 kHz et selon un débit binaire variable de 192, 160, 128 ou 96 kbits/s.

Spécification MPEG	Fréquence d'échantillonnage (kHz)	Débit binaire (kbit/s)
MPEG-1, couche audio 3	48 – 44,1 – 32	320, 256, 224, 192, 160, 128, 112, 96, 80, 64, 56, 48
MPEG-2, couche audio 3	24 – 22,05 – 16	160, 128, 144, 112, 96, 80, 64, 56, 48

Spécification WMA	Fréquence d'échantillonnage (kHz)	Débit binaire (kbit/s)
WMA	44,1 et 48	48, 64, 96, 128, 160, 192

Les données d'étiquette ID3 sur l'artiste, le titre de la pièce musicale et le titre de l'album sont prises en charge pour la version 1 des étiquettes ID3. La version 2 des étiquettes ID3 n'est pas prise en charge par l'autoradio.

Les fichiers de listes de lecture ne sont pas pris en charge. Les fichiers MP3 Pro ne sont pas pris en charge.

Lecture des fichiers MP3/WMA

Lorsqu'un support contenant des données MP3/WMA est chargé dans le lecteur, l'autoradio vérifie tous les fichiers se trouvant sur celui-ci. Si le disque contient de nombreux dossiers et fichiers, la radio prend plus de temps avant de commencer la lecture des fichiers MP3/WMA.

Les éléments suivants peuvent influencer le délai de chargement précédant la lecture des fichiers MP3/WMA :

- Support – Les disques compacts réenregistrables peuvent nécessiter un délai de chargement plus long que les disques compacts enregistrables.
- Formats de support – Les disques multiseession peuvent nécessiter un délai de chargement plus long que les autres disques.
- Nombre de fichiers et de dossiers – Le délai de chargement est fonction du nombre de fichiers et de dossiers.

Pour augmenter la vitesse de chargement, l'utilisation de disques enregistrables et de disques à session unique est recommandée. Pour créer un disque à

session unique, activez l'option « Disque à session unique » avant de graver le disque.

Touche LIST (liste) – Mode DISC (disque) pour la lecture des fichiers MP3/WMA

Appuyez sur la touche LIST (liste) pour afficher la liste de tous les dossiers contenus sur le disque. Pour faire défiler la liste vers le haut ou vers le bas, utilisez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement). Lorsque vous sélectionnez un dossier en appuyant sur le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement), la lecture des fichiers contenus dans ce dossier (ou le dossier suivant si celui qui est sélectionné ne contient pas de fichiers lisibles) commence.

La liste des dossiers reste affichée pendant 5 secondes.

Touche INFO (information) – Mode DISC (disque) pour la lecture des fichiers MP3/WMA

Appuyez plusieurs fois de suite sur la touche INFO pour faire défiler les renseignements suivants : titre de la pièce musicale, artiste, nom de fichier et nom de dossier (si disponibles).

Appuyez sur la touche INFO une fois de plus pour revenir au mode de priorité de temps écoulé.

Appuyez sur la touche INFO et maintenez-la enfoncée pendant au moins 3 secondes ou plus afin que le titre de la chanson s'affiche pour chaque fichier.

Appuyez sur la touche INFO et maintenez-la de nouveau enfoncée pendant 3 secondes pour revenir à l'affichage du temps écoulé.

Directives d'utilisation – Mode auxiliaire

La prise auxiliaire (AUX) est une prise d'entrée audio qui permet à l'utilisateur de brancher un appareil portatif tel qu'un lecteur MP3/WMA, un lecteur de cassette ou un microphone, et d'utiliser la chaîne stéréo du véhicule pour amplifier la source et la transmettre aux haut-parleurs.

Appuyez sur la touche AUX pour passer en mode auxiliaire si la prise auxiliaire est branchée.

NOTA : *Le dispositif auxiliaire doit être sous tension et son volume correctement réglé. Si le son du dispositif audio auxiliaire est trop faible, augmentez le volume du dispositif. En revanche, en cas de distorsion du son, baissez le volume du dispositif.*

Touche SEEK (recherche automatique) – Mode auxiliaire

Aucune fonction.

Touche SCAN (balayage) – Mode auxiliaire

Aucune fonction.

Touche d'éjection – Mode auxiliaire

Aucune fonction.

**Touche TIME (heure) – Mode auxiliaire**

Appuyez sur la touche TIME (heure) pour faire passer l'écran d'affichage du mode temps de lecture écoulé du disque compact à celui de l'heure. L'heure s'affiche alors pendant cinq secondes.

Touches RW et FF (retour et avance rapide) – Mode auxiliaire

Aucune fonction.

Touche SET (réglage) – Mode auxiliaire

Aucune fonction.

Directives d'utilisation – Système de commande vocale (selon l'équipement)

Pour la radio, consultez la section « Commande vocale » dans le Manuel de l'utilisateur du système Uconnect^{MC}, sur le DVD, pour obtenir de plus amples renseignements.

Directives d'utilisation – Téléphone Uconnect^{MC} (selon l'équipement)

Consultez la section « Système Uconnect^{MC} » dans le manuel de l'utilisateur du système Uconnect^{MC}, sur le DVD, pour obtenir de plus amples renseignements.

Directives d'utilisation – Video Entertainment System (VES^{MC}) (selon l'équipement)

Consultez la section « Système de divertissement vidéo (VES^{MC}) » dans le Manuel de l'utilisateur du système Uconnect^{MC}, sur le DVD, pour obtenir de plus amples renseignements.

Dolby^{MD}

Fabriquée sous licence par les laboratoires Dolby^{MD}. Dolby^{MD} et le symbole double D sont des marques déposées des laboratoires Dolby^{MD}.

Macrovision

Ce produit comprend une technologie de protection de droits d'auteur protégée par des brevets américains et d'autres droits de propriété intellectuelle. L'utilisation de cette technologie de protection de droits

d'auteur doit être autorisée par Macrovision et est limitée à un cadre familial et restreint, sauf autorisation contraire de la part de Macrovision. L'ingénierie inverse et le démontage sont interdits.

DTS^{MC}

DTS^{MC} et DTS^{MC} 2.0 sont des marques déposées de Digital Theater Systems, Inc.

SYSTÈME MULTIMÉDIA UCONNECT^{MC} (RADIO SATELLITE) – SELON L'ÉQUIPEMENT

La radio par satellite bénéficie d'une technologie de radiodiffusion directe par satellite qui permet d'obtenir un son clair de qualité numérique partout au pays. Le service d'abonnement est fourni par Sirius Satellite Radio. Ce service vous propose plus de 130 stations diffusées directement par ses studios et ses satellites. La programmation comprend des émissions de

musique, de sports, de nouvelles, de variétés et pour enfants.

NOTA : *Le service Sirius n'est pas disponible à Hawaï et offre une couverture limitée en Alaska.*

Activation du système

Le service de radio par satellite Sirius est préactivé, et vous pouvez immédiatement commencer à profiter de l'abonnement d'un an au service audio inclus avec le système de radio satellite installé en usine. Sirius fournira une trousse de bienvenue comprenant des renseignements généraux, incluant la configuration gratuite de votre compte d'écoute en ligne. Pour obtenir de plus amples renseignements, composez sans frais le 888 539-7474 ou visitez le site Web de Sirius au www.sirius.com ou au www.siriuscanada.ca au Canada.

Numéro de série électronique, numéro d'identification Sirius (ESN/SID)

Assurez-vous d'avoir en main les renseignements suivants lorsque vous téléphonez :

1. Le numéro de série électronique, numéro d'identification Sirius (ESN/SID).
2. Numéro d'identification de votre véhicule (NIV).

Faites les étapes suivantes pour connaître votre numéro ESN/SID.

Accès au numéro de série électronique et au numéro d'identification Sirius (ESN/SID)

Mettez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (marche) ou ACC (accessoires) et allumez la radio. Appuyez ensuite sur la touche SETUP (configuration) et faites défiler au moyen du bouton TUNE/

SCROLL (syntonisation-défilement), jusqu'à ce que l'entrée « Sirius ID » (numéro d'identité Sirius) soit sélectionnée. Appuyez sur le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) et le numéro d'identité Sirius s'affichera. Le numéro d'identité Sirius reste affiché pendant deux minutes. Appuyez sur une des touches de la radio pour quitter cet écran.

Sélection du mode multimédia Uconnect^{MC} (satellite)

Appuyez sur la touche SAT (satellite) jusqu'à ce que la mention « SAT » (satellite) s'affiche. Vous pouvez laisser un CD dans l'appareil lorsque la chaîne est en mode radio par satellite.

Antenne de radio satellite

Pour obtenir une réception optimale de vos émissions, ne placez aucun objet sur le toit à proximité de l'antenne. Tout objet

métallique placé dans l'angle de réception de l'antenne altérera le rendement du système. Les articles volumineux comme les bicyclettes devraient être placés le plus loin possible à l'arrière, conformément au design du porte-bicyclette. Ne placez pas d'objets directement sur l'antenne ou au-dessus de celle-ci.

Qualité de réception

La réception satellite peut être interrompue dans les cas suivants :

- Le véhicule se trouve dans un stationnement souterrain ou sous un obstacle physique.
- Une région densément boisée peut provoquer de brèves interruptions audio.

INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD

- La conduite sous un grand pont ou le long d'édifices très élevés peut causer des interruptions dans la réception du signal.
- Des objets placés directement sur l'antenne ou trop près de celle-ci peuvent bloquer le signal.

Mode d'emploi – Mode (satellite) multimédia Uconnect^{MC}

NOTA : *Le commutateur d'allumage doit être à la position ON/RUN (marche) ou ACC (accessoires) pour que la radio puisse fonctionner.*

Touches SEEK (recherche automatique)

Appuyez une fois sur les touches SEEK (recherche automatique) pour rechercher

le canal suivant en mode Satellite. Appuyez sur la touche de droite pour chercher dans les fréquences supérieures et sur la touche de gauche pour chercher dans les fréquences inférieures. La radio demeure au canal nouvellement syntonisé jusqu'à ce que vous fassiez une nouvelle sélection. Si vous maintenez l'une des deux touches enfoncées, les canaux défilent sans interruption jusqu'à ce que vous relâchiez la touche.

Touche SCAN (balayage)

Lorsque vous appuyez sur la touche SCAN (balayage), le syntoniseur recherche la station suivante, en s'arrêtant huit secondes avant de poursuivre. Pour interrompre la recherche, appuyez de nouveau sur la touche SCAN (balayage).

Touche INFO (information)

Appuyez sur la touche INFO pour afficher à tour de rôle l'information relative à l'artiste, au titre de la pièce musicale et au compositeur (s'ils sont disponibles). Si vous appuyez sur la touche INFO et la maintenez enfoncée pendant trois secondes, la radio affichera le titre de la pièce musicale en permanence (appuyez et maintenez-la enfoncée de nouveau pour revenir à l'affichage normal).

Touches RW et FF (retour et avance rapide)

Lorsque les touches RW (retour rapide) ou FF (avance rapide) sont enfoncées, le syntoniseur recherche le canal suivant selon la direction de la flèche.

Bouton TUNE (syntonisation) (rotatif)

Tournez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) dans le sens

des aiguilles d'une montre pour passer au canal supérieur ou dans le sens inverse pour passer au canal inférieur.

Touche MUSIC TYPE (type d'émission)

Appuyez une fois sur cette touche pour activer le mode MUSIC TYPE (type d'émission) pendant cinq secondes. Appuyez de nouveau sur la touche MUSIC TYPE (type d'émission) ou tournez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) dans les cinq secondes qui suivent pour pouvoir sélectionner le type d'émission.

Actionnez de nouveau la touche MUSIC TYPE (type d'émission) pour sélectionner le type d'émission.

Si vous appuyez sur la touche SEEK (recherche automatique) lorsque la fonction

MUSIC TYPE (type d'émission) est active, la radio syntonise le canal suivant du type sélectionné.

Si vous appuyez sur un bouton préréglé alors que vous êtes en mode MUSIC TYPE (type d'émission), ce mode est désactivé et la radio syntonise le canal qui correspond au bouton.

Touche SETUP (configuration)

Appuyez sur la touche SETUP (configuration) afin de sélectionner l'une des entrées suivantes :

- Affichage du numéro d'identité Sirius – Appuyez sur le bouton AUDIO/SELECT (sélection-audio) pour afficher le numéro d'identité Sirius. Ce numéro permet d'activer, de désactiver et de modifier l'abonnement à Sirius.

Touche SET (réglage) – Pour programmer une touche de préréglage

Lorsque vous désirez attribuer à une touche de préréglage la station que vous écoutez, enfoncez la touche SET (réglage). La mention « SET 1 » (réglage 1) apparaît alors sur l'écran. Appuyez sur la touche (1 à 6) que vous voulez assigner à ce canal, puis relâchez-la. Si vous ne sélectionnez pas de touche dans les cinq secondes qui suivent la pression sur la touche SET (réglage), la station continue à être syntonisée, mais elle n'est pas mise en mémoire.

Vous pouvez ajouter une seconde station à chaque touche simplement en reprenant la méthode indiquée plus haut, sauf que vous devrez appuyer deux fois sur la touche SET (réglage) et la mention « SET 2 » (réglage 2) apparaîtra à l'écran

d'affichage. Toutes les touches peuvent être réglées en mode « SET 1 » (réglage 1) et « SET 2 » (réglage 2). Cela vous permet de mettre en mémoire jusqu'à 12 canaux satellites pour les attribuer à des touches de préréglage. Pour sélectionner une station programmée dans la mémoire « SET 2 » (réglage 2), appuyez deux fois sur la touche de préréglage.

Chaque fois que vous appuyez sur une touche de préréglage, le numéro correspondant s'affiche.

Touches 1 à 6

Ces touches permettent de syntoniser les canaux mis en mémoire {12 stations de radio par satellite}.

MEDIA CENTER 730N/430/430N (RHR/RER/RBZ/RHB) AVEC LECTEUR DE CD/DVD, DISQUE DUR ET SYSTÈME DE NAVIGATION – SELON L'ÉQUIPEMENT

NOTA : Le code de vente de la radio se trouve sur le côté inférieur droit du panneau de commande de la radio.

Consultez votre guide d'utilisateur des radios RHR, RER, RBZ ou RHB équipées du système multimédia Uconnect^{MC} pour obtenir des directives d'utilisation plus détaillées.

Directives d'utilisation (système de commande vocale) – Selon l'équipement

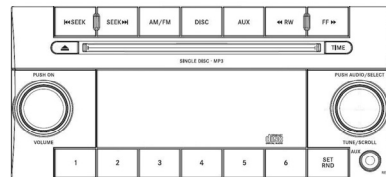
Consultez la section « Reconnaissance vocale » dans le manuel de l'utilisateur du système Uconnect^{MC}, sur le DVD, pour obtenir de plus amples renseignements.

Directives d'utilisation (système Uconnect^{MC}) – Selon l'équipement

Consultez la section « Système Uconnect^{MC} » dans le manuel de l'utilisateur du système Uconnect^{MC}, sur le DVD, pour obtenir de plus amples renseignements.

MEDIA CENTER 130 (CODE DE VENTE RES)

NOTA : Le code de vente de la radio se trouve sur le coin inférieur droit du panneau de commande de la radio.



042305232

Media Center 130 (RES)

Directives d'utilisation – Mode radio

NOTA : Le commutateur d'allumage doit être à la position ON (marche) ou ACC (accessoires) pour que la radio puisse fonctionner.

Bouton ON/VOLUME (alimentation-volume)

Appuyez sur le bouton ON/VOLUME (alimentation-volume) pour allumer la radio. Appuyez sur le bouton ON/VOLUME (alimentation-volume) une seconde fois pour l'éteindre.

Commande électronique du volume

La commande électronique du volume peut être tournée en continu sur 360° dans les deux directions sans arrêt. Tournez le bouton ON/VOLUME (alimentation-volume) vers la droite pour augmenter le volume et vers la gauche pour le baisser.

Lorsque la chaîne stéréo est mise en fonction, le niveau du volume est le même que celui qui a été réglé lors de la dernière utilisation.

Touches SEEK (recherche automatique)

Enfoncez et relâchez les touches SEEK (recherche automatique) pour rechercher la station suivante pouvant être captée en mode AM/FM. Appuyez sur la touche de droite pour chercher dans les fréquences supérieures et sur la touche de gauche pour chercher dans les fréquences inférieures. La radio restera sur la station nouvellement syntonisée jusqu'à ce que vous en changiez. Si vous maintenez l'une des deux touches enfoncées, les stations défilent sans interruption jusqu'à ce que vous relâchiez la touche.

Touche TIME (heure)

Appuyez sur la touche TIME (heure) pour alterner entre l'heure et la radiofréquence.

Méthode de réglage de l'horloge

1. Appuyez sur la touche TIME (heure) et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que l'affichage des heures clignote.
2. Réglez les heures en tournant le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) de droite.
3. Après le réglage des heures, appuyez sur le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) pour régler les minutes. Les chiffres des minutes se mettent alors à clignoter.
4. Réglez les minutes à l'aide du bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) de droite. Appuyez sur le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) pour enregistrer la nouvelle heure.
5. Pour quitter, appuyez sur un bouton ou une touche ou attendez cinq secondes.

Touches RW et FF (retour et avance rapide)

Lorsque les touches RW (retour rapide) ou FF (avance rapide) sont enfoncées, le syntoniseur recherche la fréquence suivante selon la direction de la flèche. Cette fonction est disponible en modes AM et FM.

TUNE (syntonisation)

Tournez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) dans le sens des aiguilles d'une montre pour monter l'échelle de fréquences ou dans le sens inverse pour descendre l'échelle de fréquences.

Réglage des graves, des aiguës, de l'équilibre gauche-droit et de l'équilibre avant-arrière

Enfoncez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) et le mot

« BASS » (graves) s'affichera. Tournez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) vers la droite ou vers la gauche pour augmenter ou diminuer les tonalités graves.

Enfoncez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) une deuxième fois et le mot « MID » (moyennes) s'affichera. Tournez le bouton vers la droite ou vers la gauche pour augmenter ou diminuer les tonalités moyennes.

Enfoncez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) une troisième fois et le mot « TREBLE » (aiguës) s'affichera. Tournez le bouton vers la droite ou vers la gauche pour augmenter ou diminuer les tonalités aiguës.

Enfoncez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) une quatrième

fois et « BALANCE » (équilibre gauche-droit) s'affichera. Tournez le bouton vers la droite ou vers la gauche pour régler le son entre les haut-parleurs de droite et de gauche.

Enfoncez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) une cinquième fois et « FADE » (équilibre avant-arrière) s'affichera. Tournez le bouton vers la gauche ou vers la droite pour régler le son entre les haut-parleurs avant et arrière.

Enfoncez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) encore une fois pour quitter les réglages de tonalité, d'équilibre entre les haut-parleurs avant/arrière et gauche/droit.

Touche AM/FM

Appuyez sur cette touche pour sélectionner le mode AM ou FM.

Touche SET/RND (réglage-aléatoire) – Pour programmer une touche de préréglage

Lorsque vous désirez attribuer à une touche de préréglage la station que vous écoutez, appuyez sur la touche SET/RND (réglage-aléatoire). La mention « SET 1 » (réglage 1) apparaît alors sur l'écran. Appuyez sur la touche (1 à 6) que vous voulez attribuer à cette station, puis relâchez-la. Si vous ne sélectionnez pas de touche dans les cinq secondes après avoir appuyé sur la touche SET/RND (réglage-aléatoire), la station demeure syntonisée, mais elle n'est pas mise en mémoire.

Vous pouvez ajouter une deuxième station à chaque touche en répétant la méthode indiquée ci-dessus, sauf que vous devrez appuyer deux fois sur la touche SET/RND

(réglage-aléatoire) et la mention « SET 2 » (réglage 2) s'affichera à l'écran. Toutes les touches peuvent être réglées à « SET 1 » (réglage 1) et « SET 2 » (réglage 2) en modes AM et FM. Vous pouvez ainsi programmer un total de 12 stations AM et 12 stations FM. Pour sélectionner une station programmée dans la mémoire « SET 2 » (réglage 2), appuyez deux fois sur la touche SET (réglage).

Chaque fois que vous appuyez sur une touche de préréglage, le numéro correspondant s'affiche.

Touches 1 à 6

Ces touches permettent de syntoniser les stations de radio mises en mémoire {12 stations AM et 12 stations FM}.

Touche DISC (disque)

Appuyez sur la touche DISC (disque) pour passer des modes AM/FM aux modes disque.

Directives d'utilisation – Mode CD pour la lecture audio des CD et des fichiers MP3

NOTA :

- *Le commutateur d'allumage doit être à la position ON (marche) ou ACC (accessoires) pour que la radio puisse fonctionner.*
- *L'autoradio peut lire les disques compacts (CD), les disques compacts enregistrables (CD-R), les disques compacts réenregistrables (CD-RW), les disques compacts contenant des fichiers MP3 et les disques compacts multisession contenant des pistes de CD et des fichiers MP3.*

Insertion des disques compacts

Insérez délicatement un disque compact dans le lecteur de CD en prenant soin de mettre l'étiquette du disque vers le haut. Le disque compact est automatiquement chargé dans le lecteur et l'icône de CD s'affiche à l'écran de l'autoradio. Si vous ne pouvez pas insérer le CD dans la fente sur plus de 2,5 cm (1 po), un disque est peut-être déjà chargé et vous devez l'éjecter pour pouvoir en insérer un autre.

Si vous insérez un disque alors que le commutateur d'allumage est à la position ON (marche) et que la radio est allumée, l'appareil passe du mode radio au mode CD et commence la lecture du CD. L'affichage indique le numéro de piste et l'indice chronologique en minutes et en secondes. La lecture commence au début de la piste 1.

AVERTISSEMENT!

- **Ce lecteur de CD accepte uniquement des disques de 12 cm (4,75 po). L'utilisation de disques de tailles autres pourrait endommager le mécanisme du lecteur.**
- **N'utilisez pas d'étiquette adhésive. Elle risquerait de se décoller et d'endommager le mécanisme du lecteur.**
- **Le système Media Center avec code de vente RES est un lecteur de disques compacts à un disque. Si un disque est déjà chargé, n'essayez pas d'en insérer un autre.**

Touche d'éjection – Éjection d'un disque compact

Appuyez sur le bouton d'éjection pour éjecter le CD.



Si vous éjectez un disque et que vous ne le retirez pas dans les 10 secondes qui suivent, il sera rechargé. Si le CD n'est pas retiré, il est automatiquement réinséré sans toutefois être lu.

Vous pouvez éjecter un disque même si le contact est coupé et que l'autoradio est éteint.

NOTA : *Sur les modèles cabriolet ou à capote souple (équipés d'un lecteur), il est impossible d'éjecter un disque quand le contact est coupé.*

Touches SEEK (recherche automatique)

Appuyez sur la touche SEEK (recherche automatique) de droite pour passer à la piste suivante du CD. Appuyez sur la touche SEEK (recherche automatique) de gauche pour revenir au début de la piste en cours, ou au début de la piste précédente si le CD se trouve au tout début de la piste en cours. Appuyez sur la touche SEEK (recherche automatique) pour faire défiler rapidement les pistes dans les modes CD et MP3.

Touche TIME (heure)

Appuyez sur cette touche pour faire passer de l'affichage grand format à l'affichage réduit du temps de lecture.

Touches RW et FF (retour et avance rapide)

Appuyez sur la touche FF (avance rapide) et maintenez-la enfoncée pour que le lecteur de CD avance rapidement jusqu'à ce que vous relâchiez la touche FF (avance rapide), ou que vous appuyiez sur la touche RW (retour rapide) ou sur une autre touche du lecteur de CD. La touche RW (retour rapide) fonctionne de la même façon.

Touche AM/FM

Appuyez sur cette touche pour sélectionner le mode AM ou FM.

Touche SET/RND (réglage-aléatoire) (touche de lecture aléatoire)

Appuyez sur cette touche lorsque le disque compact est en mode lecture pour activer la lecture aléatoire. Cette fonction permet la lecture des pistes du disque

compact dans un ordre aléatoire, pour plus de variété.

Enfoncez la touche SEEK (recherche automatique) de droite pour passer de façon aléatoire à une autre piste.

Appuyez de nouveau sur la touche RND (lecture aléatoire) pour arrêter la lecture aléatoire.

Remarques concernant la lecture des fichiers MP3

La radio peut lire les fichiers MP3. Toutefois, les supports d'enregistrement et les formats compatibles sont limités. Au moment de graver des fichiers MP3, portez une attention particulière aux restrictions suivantes.

Supports compatibles (types de disques)

Les supports d'enregistrement des fichiers MP3 compatibles avec la radio sont : CD audio (CDDA), disques compacts inscriptibles (CD-R), disques compacts réenregistrables (CD-RW), disques compacts contenant des fichiers MP3 et disques compacts contenant des pistes de CD et des fichiers MP3 (CDDA + MP3).

Formats de supports compatibles (systèmes de fichiers)

Les formats de supports compatibles avec l'autoradio sont ceux de la catégorie ISO 9660, niveaux 1 et 2, y compris l'extension Joliet. L'autoradio peut ne pas être en mesure de lire adéquatement ou normalement les disques enregistrés à l'aide de formats autres que ceux de la catégo-

rie ISO 9660, niveaux 1 et 2. Les formats UDF et Apple HFS ne sont pas pris en charge.

L'autoradio est limité aux systèmes de fichiers suivants :

- nombre maximal de niveaux de dossiers : 8;
- nombre maximal de fichiers : 255;
- nombre maximal de dossiers. (L'affichage des noms de fichier et de dossier par la radio est limité. Lorsque les fichiers et (ou) dossiers sont trop nombreux, tous les noms ne peuvent pas être affichés et sont alors remplacés par des numéros. C'est le cas lorsque le nombre de fichiers est maximal et qu'il y a plus de 20 dossiers ou lorsque, par exemple, il y a 200 fichiers et plus de 50 dossiers.);

- nombre maximal de caractères dans les noms de fichiers et de dossiers :
 - niveau 1 : 12 (y compris un séparateur « . » et une extension à trois caractères);
 - niveau 2 : 31 (y compris un séparateur « . » et une extension à trois caractères).

Les formats de disques multisession sont compatibles avec l'autoradio. Les disques multisession peuvent contenir une combinaison de pistes audio normales et de fichiers informatiques (incluant les fichiers MP3). Les disques créés avec l'option permettant d'ajouter des fichiers ultérieurement sont habituellement des disques multisession. Le chargement peut prendre plus de temps lorsque des disques multisession sont utilisés pour la lecture de pistes audio ou de fichiers MP3.

Formats de fichiers MP3 compatibles

L'autoradio ne reconnaît que les fichiers MP3 portant une extension *.mp3. Les fichiers qui ne sont pas des fichiers MP3 mais qui portent l'extension *.mp3 peuvent entraîner des problèmes de lecture. L'autoradio est conçu pour reconnaître les fichiers MP3 non valides. Le cas échéant, il ne lira pas ces fichiers.

Lorsqu'un codeur MP3 est utilisé aux fins de compression des données audio dans un fichier MP3, les débits binaires et les fréquences d'échantillonnage indiquées dans le tableau suivant sont compatibles. Les débits binaires variables sont également compatibles. La majorité des fichiers MP3 sont échantillonnés à une fréquence de 44,1 kHz et selon un débit variable de 192, 160, 128 ou 96 kbit/s.

Spécification MPEG	Fréquence d'échantillonnage (kHz)	Débit binaire (kbit/s)
MPEG-1, couche audio 3	48 – 44,1 – 32	320, 256, 224, 192, 160, 128, 112, 96, 80, 64, 56, 48, 40, 32
MPEG-2, couche audio 3	24 – 22,05 – 16	160, 128, 144, 112, 96, 80, 64, 56, 48, 40, 32, 24, 16, 8

Les données d'étiquette ID3 sur l'artiste, le titre de la pièce musicale et le titre de l'album sont prises en charge pour la version 1 des étiquettes ID3. La version 2

des étiquettes ID3 n'est pas prise en charge par l'autoradio.

Les fichiers de listes de lecture ne sont pas pris en charge. Les fichiers MP3 Pro ne sont pas pris en charge.

Lecture des fichiers MP3

Lorsqu'un support contenant des données MP3 est chargé dans le lecteur, l'autoradio effectue une vérification de tous les fichiers se trouvant sur celui-ci. Le délai précédant le début de la lecture des fichiers MP3 est fonction de la quantité de dossiers et de fichiers présente sur le disque.

INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD

Les éléments suivants peuvent influencer le délai de chargement précédant la lecture :

- Support – Les disques compacts réenregistrables peuvent nécessiter un délai de chargement plus long que les disques compacts enregistrables.
- Formats de support – Les disques multiseSSION peuvent nécessiter un délai de chargement plus long que les autres disques.
- Nombre de fichiers et de dossiers – Le délai de chargement est fonction du nombre de fichiers et de dossiers.

Pour augmenter la vitesse de chargement, l'utilisation de disques enregistrables et de disques à session unique est recommandée. Pour créer un disque à

session unique, activez l'option « Disque à session unique » avant de graver le disque.

Directives d'utilisation – Mode auxiliaire

La prise d'entrée audio auxiliaire permet de brancher un appareil portatif, tel qu'un lecteur MP3 ou un lecteur de cassette, et d'utiliser la chaîne stéréO du véhicule pour amplifier la source et la diffuser au moyen des haut-parleurs.

Appuyez sur la touche DISC (disque) ou prise AUX pour passer en mode auxiliaire si la prise auxiliaire est branchée.

NOTA : *Le dispositif auxiliaire doit être sous tension et son volume correctement réglé. Si le son du dispositif audio auxiliaire est trop faible, augmentez le volume*

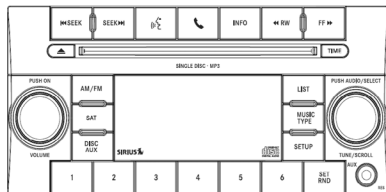
du dispositif. En revanche, en cas de distorsion du son, baissez le volume du dispositif.

Touche TIME (heure) – Mode auxiliaire

Enfoncez cette touche pour afficher l'heure. L'heure s'affiche pendant 5 secondes (lorsque le contact est coupé).

MEDIA CENTER 130 AVEC RADIO SATELLITE (CODES DE VENTE RES et RSC)

NOTA : *Le code de vente de la radio se trouve sur le coin inférieur droit du panneau de commande de la radio.*



042340030

Media Center 130 (RES/RSC)

Directives d'utilisation – Mode radio

NOTA : Le commutateur d'allumage doit être à la position ON (marche) ou ACC (accessoires) pour que la radio puisse fonctionner.

Bouton ON/VOLUME (alimentation-volume)

Appuyez sur le bouton ON/VOLUME (alimentation-volume) pour allumer la radio. Appuyez sur le bouton ON/VOLUME (alimentation-volume) une seconde fois pour l'éteindre.

Commande électronique du volume

La commande électronique du volume peut toujours être tournée (360°) dans une direction ou l'autre. Tournez le bouton ON/VOLUME (alimentation-volume) vers la droite pour augmenter le volume et vers la gauche pour le baisser.

Lorsque la chaîne stéréo est mise en fonction, le niveau du volume est le même que celui qui a été réglé lors de la dernière utilisation.

Touches SEEK (recherche automatique)

Enfoncez et relâchez les touches SEEK (recherche automatique) pour rechercher la station suivante pouvant être captée en mode AM/FM. Appuyez sur la touche de droite pour chercher dans les fréquences supérieures et sur la touche de gauche pour chercher dans les fréquences inférieures. La radio restera sur la station nouvellement syntonisée jusqu'à ce que vous en changiez. Si vous maintenez l'une des deux touches enfoncées, les stations défilent sans interruption jusqu'à ce que vous relâchiez la touche.

Système de commande vocale (radio) – Selon l'équipement

Consultez le paragraphe « Commande vocale » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

Touche de commande vocale du téléphone Uconnect^{MC} – Selon l'équipement

Appuyez sur cette touche pour actionner la fonction de téléphone Uconnect^{MC} (selon l'équipement). Consultez la rubrique « Téléphone Uconnect^{MC} » de la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

Si votre véhicule n'est pas équipé de cette fonction ou si elle n'est pas offerte sur votre véhicule, le message « Not Equipped With Uconnect Phone » (non équipé du système Uconnect) s'affiche à l'écran de la radio.

Touche de téléphone du système Uconnect^{MC} – Selon l'équipement

Appuyez sur cette touche pour actionner la fonction de téléphone Uconnect^{MC} (selon l'équipement). Consultez la rubrique

« Téléphone Uconnect^{MC} » de la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

Si votre véhicule n'est pas équipé de cette fonction ou si elle n'est pas offerte sur votre véhicule, le message « Not Equipped With Uconnect Phone » (non équipé du système Uconnect) s'affiche à l'écran de la radio.

Touche TIME (heure)

Appuyez sur la touche TIME (heure) pour alterner entre l'heure et la radiofréquence.

Méthode de réglage de l'horloge

1. Appuyez sur la touche TIME (heure) et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que l'affichage des heures clignote.

2. Réglez les heures en tournant le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) de droite.

3. Après le réglage des heures, appuyez sur le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) pour régler les minutes. Les chiffres des minutes se mettent alors à clignoter.

4. Réglez les minutes à l'aide du bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) de droite. Appuyez sur le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) pour enregistrer la nouvelle heure.

5. Pour quitter, appuyez sur une touche ou un bouton ou attendez cinq secondes.

Vous pouvez également régler l'horloge en appuyant sur la touche SETUP (configuration). Si le véhicule est équipé d'une radio satellite, appuyez sur la touche SETUP (configuration), utilisez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement)

pour sélectionner l'option SET CLOCK (régler l'heure), puis suivez la méthode ci-dessous en commençant à l'étape 2. Si le véhicule ne dispose pas de la radio satellite, appuyez sur la touche SETUP (configuration) et suivez la méthode ci-dessus en commençant à l'étape 2.

Touche INFO (information)

Appuyez sur la touche INFO pour obtenir une station RDS (dont l'indicatif d'appel s'affiche). La radio lance la diffusion d'un message texte radio d'une station FM (mode FM seulement).

Touches RW et FF (retour et avance rapide)

Lorsque les touches RW (retour rapide) ou FF (avance rapide) sont enfoncées, le syntoniseur recherche la fréquence sui-

vante selon la direction de la flèche. Cette fonction est disponible en modes AM et FM.

TUNE (syntonisation)

Tournez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) dans le sens des aiguilles d'une montre pour monter l'échelle de fréquences ou dans le sens inverse pour descendre l'échelle de fréquences.

Réglage des graves, des aiguës, de l'équilibre gauche-droit et de l'équilibre avant-arrière

Enfoncez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) et le mot « BASS » (graves) s'affichera. Tournez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) vers la droite ou vers la gauche pour augmenter ou diminuer les tonalités graves.

Enfoncez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) une deuxième fois et le mot « MID » (moyennes) s'affichera. Tournez le bouton vers la droite ou vers la gauche pour augmenter ou diminuer les tonalités moyennes.

Enfoncez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) une troisième fois et le mot « TREBLE » (aiguës) s'affichera. Tournez le bouton vers la droite ou vers la gauche pour augmenter ou diminuer les tonalités aiguës.

Enfoncez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) une quatrième fois et « BALANCE » (équilibre gauche-droit) s'affichera. Tournez le bouton vers la droite ou vers la gauche pour régler le son entre les haut-parleurs de droite et de gauche.

INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD

Enfoncez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) une cinquième fois et « FADE » (équilibre avant-arrière) s'affichera. Tournez le bouton vers la gauche ou vers la droite pour régler le son entre les haut-parleurs avant et arrière.

Enfoncez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) encore une fois pour quitter les réglages de tonalité, d'équilibre entre les haut-parleurs avant/arrière et gauche/droit.

Touche MUSIC TYPE (type d'émission)

Appuyez une fois sur cette touche pour activer le mode MUSIC TYPE (type d'émission) pendant cinq secondes. Appuyez de nouveau sur la touche MUSIC TYPE (type d'émission) ou tournez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) dans les cinq secondes qui suivent pour pouvoir sélectionner le type

d'émission. À l'heure actuelle, peu de stations de radio diffusent l'information sur le type d'émission.

Actionnez la touche MUSIC TYPE (type d'émission) pour sélectionner l'un des types d'émission suivants :

Type d'émission	Affichage à 16 chiffres
Aucun type d'émission ou type d'émission non défini	Aucun
Grands succès	Adlt Hit
Musique classique	Classicl
Rock classique	Cls Rock
College	College
Country	Country
Langue étrangère	Language (langue d'affichage)

Type d'émission	Affichage à 16 chiffres
Information	Inform
Jazz	Jazz
News	News
Nostalgie	Nostalgia
Oldies	Oldies
Personnalités	Persnlty
Public	Public
Rhythm and blues	R & B
Musique religieuse	Rel Musc
Conversations sur la religion	Rel Talk
Rock	Rock
Soft	Soft
Soft Rock	Soft Rck
Rhythm and blues léger	Soft R&B

Type d'émission	Affichage à 16 chiffres
Sports	Sports
Talk	Talk
Palmarès 40	Palmarès 40
Weather (météo)	Weather (météo)

Si vous appuyez sur la touche SEEK (recherche automatique) lorsque le pictogramme MUSIC TYPE (type d'émission) est affiché, la radio syntonise la prochaine émission du type sélectionné. La fonction MUSIC TYPE (type d'émission) n'est disponible que dans la bande FM.

Si vous appuyez sur un bouton préréglé alors que vous êtes en mode MUSIC TYPE (type d'émission), ce mode est désactivé et la radio syntonise la station qui correspond au bouton.

Touche SETUP (configuration)

Appuyez sur la touche SETUP (configuration) pour sélectionner l'une des entrées suivantes :

- **Réglage de l'horloge** – Appuyez sur le bouton de sélection pour régler l'horloge. Réglez les heures en tournant le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement). Après le réglage des heures, appuyez sur le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) pour régler les minutes. Les chiffres des minutes se mettent alors à clignoter. Réglez les minutes à l'aide du bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) de droite. Appuyez sur le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) pour enregistrer la nouvelle heure.

Touche AM/FM

Appuyez sur cette touche pour sélectionner le mode AM ou FM.

Touche SET/RND (réglage-aléatoire) – Pour programmer une touche de préréglage

Lorsque vous désirez attribuer à une touche de préréglage la station que vous écoutez, appuyez sur la touche SET/RND (réglage-aléatoire). La mention « SET 1 » (réglage 1) apparaît alors sur l'écran. Sélectionnez une des touches numérotées de 1 à 6 que vous souhaitez voir commander cette station et appuyez brièvement sur cette touche. Si vous ne sélectionnez pas de touche dans les cinq secondes après avoir appuyé sur la touche SET/RND (réglage-aléatoire), la station demeure syntonisée, mais elle n'est pas mise en mémoire.

Vous pouvez ajouter une deuxième station à chaque touche en répétant la méthode indiquée ci-dessus, sauf que vous devrez appuyer deux fois sur la touche SET/RND (réglage-aléatoire) et la mention « SET 2 » (réglage 2) s'affichera à l'écran. Toutes les touches peuvent être réglées à « SET 1 » (réglage 1) et « SET 2 » (réglage 2) en modes AM et FM. Vous pouvez ainsi programmer un total de 12 stations AM et 12 stations FM. Pour sélectionner une station programmée dans la mémoire « SET 2 » (réglage 2), appuyez deux fois sur la touche SET (réglage).

Chaque fois que vous appuyez sur une touche de préréglage, le numéro correspondant s'affiche.

Touches 1 à 6

Ces touches permettent de syntoniser les stations de radio mises en mémoire {12 stations AM et 12 stations FM}.

Touche DISC (disque) ou prise AUX

Appuyez sur la touche DISC (disque) ou prise AUX pour passer du mode AM ou FM au mode de disque ou de prise auxiliaire.

Directives d'utilisation – Mode CD pour la lecture audio des CD et des fichiers MP3

NOTA :

- *Le commutateur d'allumage doit être à la position ON (marche) ou ACC (accessoires) pour que la radio puisse fonctionner.*
- *L'autoradio peut lire les disques compacts (CD), les disques compacts en-*

registrables (CD-R), les disques compacts réenregistrables (CD-RW), les disques compacts contenant des fichiers MP3 et les disques compacts multisession contenant des pistes de CD et des fichiers MP3.

Insertion des disques compacts

Insérez délicatement un disque compact dans le lecteur de CD en prenant soin de mettre l'étiquette du disque vers le haut. Le disque compact est automatiquement chargé dans le lecteur et l'icône de CD s'affiche à l'écran de l'autoradio. Si vous ne pouvez pas insérer le CD dans la fente sur plus de 2,5 cm (1 po), un disque est peut-être déjà chargé et vous devez l'éjecter pour pouvoir en insérer un autre.

Si vous insérez un disque alors que le commutateur d'allumage est à la position ON (marche) et que la radio est allumée,

l'appareil passe du mode radio au mode CD et commence la lecture du CD. L'affichage indique le numéro de piste et l'indice chronologique en minutes et en secondes. La lecture commence au début de la piste 1.

AVERTISSEMENT!

- **Ce lecteur de CD accepte uniquement des disques de 12 cm (4,75 po). L'utilisation de disques de tailles autres pourrait endommager le mécanisme du lecteur.**
- **N'utilisez pas d'étiquette adhésive. Elle risquerait de se décoller et d'endommager le mécanisme du lecteur.**

- **Le système Media Center avec code de vente RES est un lecteur de disques compacts à un disque. Si un disque est déjà chargé, n'essayez pas d'en insérer un autre.**

Touche d'éjection – Éjection d'un disque compact



Appuyez sur le bouton d'éjection pour éjecter le CD.

Si vous éjectez un disque et que vous ne le retirez pas dans les 10 secondes qui suivent, il sera rechargé. Si le CD n'est pas retiré, il est automatiquement réinséré sans toutefois être lu.

Vous pouvez éjecter un disque même si le contact est coupé et que l'autoradio est éteint.

NOTA : *Sur les modèles cabriolet ou à capote souple (équipés d'un lecteur), il est impossible d'éjecter un disque quand le contact est coupé.*

Touches SEEK (recherche automatique)

Appuyez sur la touche SEEK (recherche automatique) de droite pour passer à la piste suivante du CD. Appuyez sur la touche SEEK (recherche automatique) de gauche pour revenir au début de la piste en cours, ou au début de la piste précédente si le CD se trouve au tout début de la piste en cours. Appuyez sur la touche SEEK (recherche automatique) pour faire défiler rapidement les pistes dans les modes CD et MP3.

Touche TIME (heure)

Appuyez sur cette touche pour faire passer de l'affichage grand format à l'affichage réduit du temps de lecture.

Touches RW et FF (retour et avance rapide)

Appuyez sur la touche FF (avance rapide) et maintenez-la enfoncée pour que le lecteur de CD avance rapidement jusqu'à ce que vous relâchiez la touche FF (avance rapide) ou que vous appuyiez sur la touche RW (retour rapide) ou une autre touche du lecteur CD. La touche RW (retour rapide) fonctionne de la même façon.

Touche AM/FM

Appuyez sur cette touche pour sélectionner le mode AM ou FM.

Touche SET/RND (réglage-aléatoire) (touche de lecture aléatoire)

Appuyez sur cette touche lorsque le disque compact est en mode lecture pour activer la lecture aléatoire. Cette fonction permet la lecture des pistes du disque compact dans un ordre aléatoire, pour plus de variété.

Enfoncez la touche SEEK (recherche automatique) de droite pour passer de façon aléatoire à une autre piste.

Appuyez une deuxième fois sur la touche SET/RND (réglage-aléatoire) pour arrêter la lecture aléatoire.

Remarques concernant la lecture des fichiers MP3

La radio peut lire les fichiers MP3. Toutefois, les supports d'enregistrement et les formats compatibles sont limités. Au mo-

ment de graver des fichiers MP3, portez une attention particulière aux restrictions suivantes.

Supports compatibles (types de disques)

Les supports d'enregistrement des fichiers MP3 compatibles avec la radio sont : CD audio (CDDA), disques compacts inscriptibles (CD-R), disques compacts réenregistrables (CD-RW), disques compacts contenant des fichiers MP3 et disques compacts contenant des pistes de CD et des fichiers MP3 (CDDA + MP3).

Formats de supports compatibles (systèmes de fichiers)

Les formats de supports compatibles avec l'autoradio sont ceux de la catégorie ISO 9660, niveaux 1 et 2, y compris l'extension Joliet. L'autoradio peut ne pas être

en mesure de lire adéquatement ou normalement les disques enregistrés à l'aide de formats autres que ceux de la catégorie ISO 9660, niveaux 1 et 2. Les formats UDF et Apple HFS ne sont pas pris en charge.

L'autoradio est limité aux systèmes de fichiers suivants :

- nombre maximal de niveaux de dossiers : 8;
- nombre maximal de fichiers : 255;
- nombre maximal de dossiers. (L'affichage des noms de fichier et de dossier par la radio est limité. Lorsque les fichiers et (ou) dossiers sont trop nombreux, tous les noms ne peuvent pas être affichés et sont alors remplacés par des numéros. C'est le cas lorsque le nombre de fichiers est maximal et

qu'il y a plus de 20 dossiers ou lorsque, par exemple, il y a 200 fichiers et plus de 50 dossiers.);

- nombre maximal de caractères dans les noms de fichiers et de dossiers :
 - niveau 1 : 12 (y compris un séparateur « . » et une extension à trois caractères);
 - niveau 2 : 31 (y compris un séparateur « . » et une extension à trois caractères).

Les formats de disques multisession sont compatibles avec l'autoradio. Les disques multisession peuvent contenir une combinaison de pistes audio normales et de fichiers informatiques (incluant les fichiers MP3). Les disques créés avec l'option permettant d'ajouter des fichiers ultérieurement sont habituellement des

disques multisession. Le chargement peut prendre plus de temps lorsque des disques multisession sont utilisés pour la lecture de pistes audio ou de fichiers MP3.

Formats de fichiers MP3 compatibles

L'autoradio ne reconnaît que les fichiers MP3 portant une extension *.mp3. Les fichiers qui ne sont pas des fichiers MP3 mais qui portent l'extension *.mp3 peuvent entraîner des problèmes de lecture. L'autoradio est conçu pour reconnaître les fichiers MP3 non valides. Le cas échéant, il ne lira pas ces fichiers.

Lorsqu'un codeur MP3 est utilisé aux fins de compression des données audio dans un fichier MP3, les débits binaires et les fréquences d'échantillonnage indiquées dans le tableau suivant sont compatibles.

INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD

Les débits binaires variables sont également compatibles. La majorité des fichiers MP3 sont échantillonnés à une fréquence de 44,1 kHz et selon un débit variable de 192, 160, 128 ou 96 kbit/s.

Spécification MPEG	Fréquence d'échantillonnage (kHz)	Débit binaire (kbit/s)
MPEG-1, couche audio 3	48 – 44,1 – 32	320, 256, 224, 192, 160, 128, 112, 96, 80, 64, 56, 48, 40, 32
MPEG-2, couche audio 3	24 – 22,05 – 16	160, 128, 144, 112, 96, 80, 64, 56, 48, 40, 32, 24, 16, 8

Les données d'étiquette ID3 sur l'artiste, le titre de la pièce musicale et le titre de l'album sont prises en charge pour la version 1 des étiquettes ID3. La version 2 des étiquettes ID3 n'est pas prise en charge par l'autoradio.

Les fichiers de listes de lecture ne sont pas pris en charge. Les fichiers MP3 Pro ne sont pas pris en charge.

Lecture des fichiers MP3

Lorsqu'un support contenant des données MP3 est chargé dans le lecteur, l'autoradio effectue une vérification de tous les fichiers se trouvant sur celui-ci. Le délai précédant le début de la lecture des fichiers MP3 est fonction de la quantité de dossiers et de fichiers présente sur le disque.

Les éléments suivants peuvent influencer le délai de chargement précédant la lecture :

- Support – Les disques compacts réenregistrables peuvent nécessiter un délai de chargement plus long que les disques compacts enregistrables.
- Formats de support – Les disques multiseSSION peuvent nécessiter un délai de chargement plus long que les autres disques.
- Nombre de fichiers et de dossiers – Le délai de chargement est fonction du nombre de fichiers et de dossiers.

Pour augmenter la vitesse de chargement, l'utilisation de disques enregistrables et de disques à session unique est recommandée. Pour créer un disque à

session unique, activez l'option « Disque à session unique » avant de graver le disque.

Touche LIST (liste) – Mode CD pour la lecture des fichiers MP3

Appuyez sur la touche LIST (liste) pour afficher la liste de tous les dossiers contenus sur le disque. Pour faire défiler la liste vers le haut ou vers le bas, utilisez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement). Lorsque vous sélectionnez un dossier en appuyant sur le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement), la lecture des fichiers contenus dans ce dossier (ou le dossier suivant si celui qui est sélectionné ne contient pas de fichiers lisibles) commence.

La liste des dossiers reste affichée pendant 5 secondes.

Touche INFO (information) – Mode CD pour la lecture des fichiers MP3

Appuyez plusieurs fois de suite sur la touche INFO pour faire défiler les renseignements suivants : titre de la pièce musicale, artiste, nom de fichier et nom de dossier (si disponibles).

Appuyez sur la touche INFO une fois de plus pour revenir au mode de priorité de temps écoulé.

Appuyez sur la touche INFO et maintenez-la enfoncée au moins 3 secondes afin que le titre de la pièce musicale s'affiche pour chaque fichier.

Appuyez sur la touche INFO et maintenez-la de nouveau enfoncée pendant 3 secondes pour revenir à l'affichage du temps écoulé.

Directives d'utilisation – Mode auxiliaire

La prise d'entrée audio auxiliaire (AUX) permet de brancher un appareil portatif, tel qu'un lecteur MP3 ou un lecteur de cassette, et d'utiliser la chaîne stéréo du véhicule pour amplifier la source et la transmettre aux haut-parleurs.

Appuyez sur la touche AUX pour passer en mode auxiliaire si la prise auxiliaire est branchée.

NOTA : *Le dispositif auxiliaire doit être sous tension et son volume correctement réglé. Si le son du dispositif audio auxiliaire est trop faible, augmentez le volume du dispositif. En revanche, en cas de distorsion du son, baissez le volume du dispositif.*

Touche TIME (heure) – Mode auxiliaire

Enfoncez cette touche pour afficher l'heure. L'heure s'affiche pendant 5 secondes (lorsque le contact est coupé).

SYSTÈME MULTIMÉDIA UCONNECT^{MC} (RADIO SATELLITE) – SELON L'ÉQUIPEMENT

La radio par satellite bénéficie d'une technologie de radiodiffusion directe par satellite qui permet d'obtenir un son clair de qualité numérique partout au pays. Le service d'abonnement est fourni par Sirius Satellite Radio. Ce service vous propose plus de 130 stations diffusées directement par ses studios et ses satellites. La programmation comprend des émissions de musique, de sports, de nouvelles, de variétés et pour enfants.

NOTA : *Le service Sirius n'est pas disponible à Hawaï et offre une couverture limitée en Alaska.*

Activation du système

Le service de radio par satellite Sirius est préactivé, et vous pouvez immédiatement commencer à profiter de l'abonnement d'un an au service audio inclus avec le système de radio satellite installé en usine. Sirius fournira une trousse de bienvenue comprenant des renseignements généraux, incluant la configuration gratuite de votre compte d'écoute en ligne. Pour obtenir de plus amples renseignements, composez sans frais le 888 539-7474 ou visitez le site Web de Sirius au www.sirius.com ou au www.siriuscanada.ca au Canada.

Numéro de série électronique, numéro d'identification Sirius (ESN/SID)

Assurez-vous d'avoir en main les renseignements suivants lorsque vous téléphonez :

1. Le numéro de série électronique, numéro d'identification Sirius (ESN/SID).
2. Numéro d'identification de votre véhicule (NIV).

Faites les étapes suivantes pour connaître votre numéro ESN/SID.

Accès au numéro de série électronique et au numéro d'identification Sirius (ESN/SID)

Mettez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (marche) ou ACC (accessoires) et allumez la radio. Appuyez ensuite sur la touche SETUP (configuration) et faites défiler au moyen du bouton TUNE/

SCROLL (syntonisation-défilement), jusqu'à ce que l'entrée « Sirius ID » (numéro d'identité Sirius) soit sélectionnée. Appuyez sur le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) et le numéro d'identité Sirius s'affichera. Le numéro d'identité Sirius reste affiché pendant deux minutes. Appuyez sur une des touches de la radio pour quitter cet écran.

Sélection du mode multimédia Uconnect^{MC} (satellite)

Appuyez sur la touche SAT (satellite) jusqu'à ce que la mention « SAT » (satellite) s'affiche. Vous pouvez laisser un CD dans l'appareil lorsque la chaîne est en mode radio par satellite.

Antenne de radio satellite

Pour obtenir une réception optimale de vos émissions, ne placez aucun objet sur le toit à proximité de l'antenne. Tout objet

métallique placé dans l'angle de réception de l'antenne altérera le rendement du système. Les articles volumineux comme les bicyclettes devraient être placés le plus loin possible à l'arrière, conformément au design du porte-bicyclette. Ne placez pas d'objets directement sur l'antenne ou au-dessus de celle-ci.

Qualité de réception

La réception satellite peut être interrompue dans les cas suivants :

- Le véhicule se trouve dans un stationnement souterrain ou sous un obstacle physique.
- Une région densément boisée peut provoquer de brèves interruptions audio.

INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD

- La conduite sous un grand pont ou le long d'édifices très élevés peut causer des interruptions dans la réception du signal.
- Des objets placés directement sur l'antenne ou trop près de celle-ci peuvent bloquer le signal.

Mode d'emploi – Mode (satellite) multimédia Uconnect^{MC}

NOTA : *Le commutateur d'allumage doit être à la position ON/RUN (marche) ou ACC (accessoires) pour que la radio puisse fonctionner.*

Touches SEEK (recherche automatique)

Appuyez une fois sur les touches SEEK (recherche automatique) pour rechercher

le canal suivant en mode Satellite. Appuyez sur la touche de droite pour chercher dans les fréquences supérieures et sur la touche de gauche pour chercher dans les fréquences inférieures. La radio demeure au canal nouvellement syntonisé jusqu'à ce que vous fassiez une nouvelle sélection. Si vous maintenez l'une des deux touches enfoncées, les canaux défilent sans interruption jusqu'à ce que vous relâchiez la touche.

Touche SCAN (balayage)

Lorsque vous appuyez sur la touche SCAN (balayage), le syntoniseur recherche la station suivante, en s'arrêtant huit secondes avant de poursuivre. Pour interrompre la recherche, appuyez de nouveau sur la touche SCAN (balayage).

Touche INFO (information)

Appuyez sur la touche INFO pour afficher à tour de rôle l'information relative à l'artiste, au titre de la pièce musicale et au compositeur (s'ils sont disponibles). Si vous appuyez sur la touche INFO et la maintenez enfoncée pendant trois secondes, la radio affichera le titre de la pièce musicale en permanence (appuyez et maintenez-la enfoncée de nouveau pour revenir à l'affichage normal).

Touches RW et FF (retour et avance rapide)

Lorsque les touches RW (retour rapide) ou FF (avance rapide) sont enfoncées, le syntoniseur recherche le canal suivant selon la direction de la flèche.

Bouton TUNE (syntonisation) (rotatif)

Tournez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) dans le sens des aiguilles d'une montre pour passer au canal supérieur ou dans le sens inverse pour passer au canal inférieur.

Touche MUSIC TYPE (type d'émission)

Appuyez une fois sur cette touche pour activer le mode MUSIC TYPE (type d'émission) pendant cinq secondes. Appuyez de nouveau sur la touche MUSIC TYPE (type d'émission) ou tournez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) dans les cinq secondes qui suivent pour pouvoir sélectionner le type d'émission.

Actionnez de nouveau la touche MUSIC TYPE (type d'émission) pour sélectionner le type d'émission.

Si vous appuyez sur la touche SEEK (recherche automatique) lorsque la fonction MUSIC TYPE (type d'émission) est active, la radio syntonise le canal suivant du type sélectionné.

Si vous appuyez sur un bouton préréglé alors que vous êtes en mode MUSIC TYPE (type d'émission), ce mode est désactivé et la radio syntonise le canal qui correspond au bouton.

Touche SETUP (configuration)

Appuyez sur la touche SETUP (configuration) afin de sélectionner l'une des entrées suivantes :

- Affichage du numéro d'identité Sirius – Appuyez sur le bouton AUDIO/SELECT (sélection-audio) pour afficher le numéro d'identité Sirius. Ce numéro per-

met d'activer, de désactiver et de modifier l'abonnement à Sirius.

Touche SET (réglage) – Pour programmer une touche de préréglage

Lorsque vous désirez attribuer à une touche de préréglage la station que vous écoutez, enfoncez la touche SET (réglage). La mention « SET 1 » (réglage 1) apparaît alors sur l'écran. Appuyez sur la touche (1 à 6) que vous voulez assigner à ce canal, puis relâchez-la. Si vous ne sélectionnez pas de touche dans les cinq secondes qui suivent la pression sur la touche SET (réglage), la station continue à être syntonisée, mais elle n'est pas mise en mémoire.

Vous pouvez ajouter une seconde station à chaque touche simplement en reprenant la méthode indiquée plus haut, sauf que vous devrez appuyer deux fois sur la

touche SET (réglage) et la mention « SET 2 » (réglage 2) apparaîtra à l'écran d'affichage. Toutes les touches peuvent être réglées en mode « SET 1 » (réglage 1) et « SET 2 » (réglage 2). Cela vous permet de mettre en mémoire jusqu'à 12 canaux satellites pour les attribuer à des touches de préréglage. Pour sélectionner une station programmée dans la mémoire « SET 2 » (réglage 2), appuyez deux fois sur la touche de préréglage.

Chaque fois que vous appuyez sur une touche de préréglage, le numéro correspondant s'affiche.

Touches 1 à 6

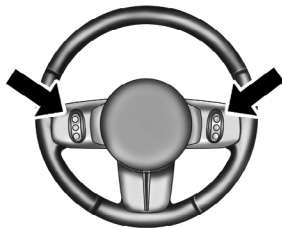
Ces touches permettent de syntoniser les canaux mis en mémoire {12 stations de radio par satellite}.

Directives d'utilisation – Téléphone Uconnect^{MC} (selon l'équipement)

Consultez la rubrique « Téléphone Uconnect^{MC} » de la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

COMMANDES AUDIO AU VOLANT

Les commandes à distance de la chaîne stéréos sont situées sur la surface arrière du volant. Accédez aux commandes à l'arrière du volant.



045033001

Commandes à distance de la chaîne stéréos (vue arrière du volant)

La commande droite est de type à bascule, avec un bouton-poussoir au centre; cette commande vous permet de sélectionner le niveau de volume de même que le mode de la chaîne stéréos. Appuyez sur la portion supérieure de cette commande à bascule pour augmenter le volume, et sur la portion inférieure pour le diminuer.

Appuyez sur le bouton central pour alterner entre les divers modes offerts par votre autoradio (AM/FM, radio satellite, lecteur de CD, lecteur de disque dur, auxiliaire, VES, etc.).

La commande de gauche est un commutateur à bascule doté d'un bouton-poussoir central. La fonction de la commande de gauche varie selon le mode dans lequel se trouve la chaîne stéréos.

Le fonctionnement de la commande de gauche dans chaque mode est indiqué ci-après.

Fonctionnement de l'autoradio

Appuyez sur la portion supérieure de la commande à bascule pour rechercher la prochaine station audible vers le haut de la bande de fréquences; appuyez sur la

portion inférieure de la commande à bascule pour rechercher la prochaine station audible vers le bas de la bande de fréquences.

La partie centrale de la commande de gauche permet de syntoniser la prochaine station que vous avez sélectionnée et programmée au moyen des touches de présélection de la radio.

Lecteur de CD

Lorsque vous appuyez sur la portion supérieure de la commande, le lecteur de CD passe à la piste suivante sur le disque compact. Lorsque vous appuyez une fois sur la partie inférieure, le lecteur de CD retourne au début de la piste en cours de lecture, ou au début de la piste précédente si le lecteur se trouvait dans la première seconde de lecture de la piste en cours.

Si vous appuyez deux fois sur le commutateur, vers le haut ou vers le bas, le lecteur de CD passe à la deuxième piste. Si vous appuyez trois fois, il passe à la troisième piste, et ainsi de suite.

Le bouton central de la commande à bascule de gauche n'offre aucune fonction dans le cas d'un lecteur de disques compacts à un disque. Il permet toutefois de sélectionner le prochain CD disponible dans le cas d'un lecteur à disques multiples.

ENTRETIEN DES CD/DVD

Prenez les précautions suivantes pour préserver l'état de vos CD et DVD :

1. Tenez le disque par les bords extérieurs. Évitez d'en toucher la surface.

2. Si le disque est sale, nettoyez-le avec un chiffon doux, en l'essuyant du centre vers le bord.

3. N'apposez ni papier ni ruban adhésif sur le disque. Évitez de le rayer.

4. N'utilisez pas de solvants tels que le benzène, des diluants, des nettoyeurs ou des aérosols antistatiques.

5. Rangez le disque dans son boîtier après l'avoir écouté.

6. N'exposez pas le disque directement aux rayons du soleil.

7. Ne laissez pas le disque dans un endroit où la température pourrait devenir très élevée.

NOTA : Si la lecture d'un disque s'avère difficile, cela peut indiquer qu'il est endommagé ou sale (par exemple, disque

rayé, revêtement réfléchissant usé, présence d'un cheveu, humidité ou rosée sur le disque), qu'il est d'une dimension inappropriée ou qu'il possède un encodage antivol. Entamez la lecture d'un disque que vous savez en bon état avant de faire réparer le lecteur de CD.

FONCTIONNEMENT DE LA RADIO ET TÉLÉPHONES MOBILES

Dans certaines situations, un téléphone mobile en fonction dans votre véhicule peut causer des parasites ou un mauvais fonctionnement de la radio. Ce problème peut être amoindri ou supprimé en déplaçant l'antenne du téléphone mobile. Cette situation n'est pas dommageable pour votre autoradio. Si le rendement de la radio relatif à la « clarté » du son ne s'améliore pas après avoir déplacé l'an-

tenne, il est recommandé de baisser le volume de la radio ou de l'éteindre lorsque le téléphone mobile est en fonction et que Uconnect^{MC} n'est pas en fonction (selon l'équipement).

COMMANDES DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION

La climatisation et le chauffage sont conçus pour vous apporter le plus grand confort, quelles que soient les conditions météorologiques.

Système de chauffage et de climatisation à commande manuelle



045607535

Commande de température manuelle

Les commandes manuelles de la température sont composées d'une série de boutons-poussoirs intérieurs avec mollettes extérieures.

Commande du ventilateur



045607539

Tournez cette commande pour régler la quantité d'air qui traverse le système de ventilation, quel que soit le mode sélectionné. La vitesse du ventilateur augmente lorsque vous déplacez la commande vers la droite, à partir de la position 0 (arrêt). Le ventilateur dispose de 7 vitesses.

Commande de température



045607540

Tournez cette commande pour contrôler la température de l'air dans l'habitacle. Tournez le bouton vers la gauche dans la zone bleue de

l'échelle pour obtenir de l'air plus froid, ou vers la droite dans la zone rouge pour obtenir de l'air plus chaud.

NOTA : Si le climatiseur semble fonctionner moins bien que d'habitude, vérifiez s'il n'y a pas de dépôt de saletés ou d'insectes à l'avant du condenseur du climatiseur situé à l'avant du radiateur. Pour le nettoyer, vaporisez un peu d'eau à partir de l'arrière du radiateur et à travers le condenseur. Les revêtements protecteurs du pare-chocs avant peuvent réduire le débit d'air au condenseur, diminuant ainsi le rendement du climatiseur.

Commande de mode (direction de l'air)



045607541

Tournez cette commande pour sélectionner les différents modes de répartition de l'air. Vous pouvez sélectionner un mode primaire, comme l'indiquent les pictogrammes sur la commande, ou un mélange de deux de ces modes. Plus la commande se rapproche d'un mode en particulier, plus l'air sera réparti en fonction de ce mode.

Tableau de bord

 L'air est propulsé à travers les bouches d'aération situées sur le tableau de bord. Ces bouches d'aération peuvent être réglées pour orienter le débit d'air.

NOTA : *Un débit d'air maximum sera réparti à l'arrière si les bouches d'aération du centre du tableau de bord sont orientées vers les passagers du siège arrière.*

Deux niveaux

 L'air est dirigé vers le tableau de bord et les sorties d'air au plancher.

NOTA : *Les bouches d'aération supérieures et inférieures présentent une différence de température à tous les réglages, à l'exception des réglages le plus froid et le plus chaud. L'air le plus chaud est acheminé aux bouches du plancher. Cela*

offre un plus grand confort lorsque le temps est très ensoleillé mais frais.

Plancher

 L'air est acheminé par les bouches du plancher et une petite quantité d'air est acheminée par les bouches de dégivrage et les désembueurs des glaces latérales.

Mixte

 L'air sort par les bouches d'aération du plancher, les bouches de dégivrage et les désembueurs de glaces latérales. Ce mode est plus efficace lorsqu'il fait froid ou qu'il neige et que le pare-brise nécessite un apport de chaleur accru. Ce mode permet d'assurer le confort tout en réduisant la buée sur le pare-brise.

Dégivrage



L'air sort des bouches de dégivrage situées à la base du pare-brise et par les désembueurs de glaces latérales. Pour désembuer plus rapidement le pare-brise et les glaces latérales, utilisez ce mode et réglez le ventilateur et le chauffage à la position maximale.

NOTA :

- *Le compresseur du climatiseur fonctionne en modes Mixte et Dégivrage ou en combinant ces modes, même si le bouton du climatiseur n'a pas été enfoncé. Cela permet de déshumidifier l'air et d'assécher le pare-brise. Pour améliorer la consommation, n'utilisez ces modes que si nécessaire.*
- *Pour obtenir des renseignements sur l'utilisation du dégivreur de lunette,*

consultez le paragraphe « Caractéristiques de la lunette » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

Mode de recirculation



Si vous appuyez sur le bouton de commande de recirculation, le système sera mis temporairement en mode de recirculation. Cette fonction est utile en présence de fumée, de mauvaises odeurs, de poussière ou d'un taux d'humidité élevé à l'extérieur. Lorsque la recirculation est activée, la DEL du bouton de commande s'allume. Après 10 minutes, le système revient au mode normal et la DEL s'éteint.

NOTA :

- L'utilisation continue du mode de recirculation d'air peut rendre l'air de l'habitacle vicié et embuer les glaces. Nous

vous recommandons de ne pas utiliser ce mode sur de longues périodes.

- L'utilisation du mode de recirculation par temps froid ou humide crée de la buée sur les glaces à l'intérieur du véhicule en raison de l'accumulation d'humidité. Pour assurer un désembuage maximal, sélectionnez la position d'air extérieur.
- La climatisation s'activera automatiquement pour éviter la formation de buée sur les glaces si vous appuyez sur le bouton de recirculation alors que la commande de mode est réglée aux bouches du tableau de bord ou à celles du plancher et du tableau de bord.
- Le climatiseur peut être désélectionné manuellement sans modifier la sélection de la commande de mode.

- Lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position LOCK (antivol-verrouillé), le mode de recirculation de l'air est automatiquement désactivé.

Commande de climatisation



045607557

Appuyez sur ce bouton pour faire fonctionner le climatiseur. Un témoin s'allumera pour indiquer que le climatiseur est en fonction. Tournez le bouton vers la gauche dans la zone bleue de l'échelle pour obtenir de l'air plus froid, ou vers la droite dans la zone rouge pour obtenir de l'air plus chaud.

NOTA : *Le compresseur du climatiseur ne se mettra pas en marche avant que le moteur ait fonctionné une dizaine de secondes.*

- **Bouton MAX A/C (climatisation maximale)**

Pour commander le refroidissement maximal, utilisez simultanément les commandes de climatisation et de recirculation.

- **MODE ÉCONOMIQUE**

Si vous souhaitez utiliser le mode économique, appuyez sur la commande de climatisation pour éteindre le témoin et arrêter le compresseur du climatiseur. Placez ensuite la commande de température à la position désirée.

Réglage automatique de la température – Selon l'équipement



045639060

Commande automatique de température

Fonctionnement automatique

Le système de commande automatique de la température règle automatiquement la température ambiante de l'habitacle en fonction des sélections du conducteur et du passager.

Le fonctionnement du système est assez simple.

1. Tournez le bouton de commande de mode (à la droite) et le bouton de commande du ventilateur (à la gauche) à AUTO.

NOTA : *La position AUTO est optimale pour les occupants des sièges avant seulement.*



045639061

2. Choisissez la température voulue en tournant le bouton de commande de température. Lorsque vous avez choisi la température vou-

lue, le système la maintient automatiquement en agissant sur le chauffage. S'il faut actionner le climatiseur pour maintenir la température, le système s'en charge automatiquement.

Vous profiterez d'un rendement optimal simplement en permettant au système de fonctionner automatiquement. La position O (arrêt) de la commande du ventilateur met le système hors fonction et bloque l'apport d'air extérieur.

Le réglage moyen recommandé pour un niveau de confort maximal est de 22 °C (72 °F), mais cette valeur peut varier selon les préférences de chacun.

NOTA :

- La température programmée peut être réglée en tout temps sans nuire au fonctionnement du système de réglage automatique.
- Si vous appuyez sur le bouton de commande de climatisation en mode AUTO, la DEL du bouton clignote à trois reprises avant de s'éteindre. Cela vous indique que le système est en mode AUTO et que vous n'avez pas à activer le climatiseur.

INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD

- Si le climatiseur semble fonctionner moins bien que d'habitude, vérifiez s'il n'y a pas de dépôt de saletés ou d'insectes à l'avant du condenseur du climatiseur situé à l'avant du radiateur. Pour le nettoyer, vaporisez un peu d'eau à partir de l'arrière du radiateur et à travers le condenseur. Les revêtements protecteurs du pare-chocs avant peuvent réduire le débit d'air au condenseur, diminuant ainsi le rendement du climatiseur.

Commande du ventilateur



045633296

Pour obtenir un fonctionnement entièrement automatique ou pour le fonctionnement automatique du ventilateur, tournez le bouton à la position AUTO (automatique).

Le réglage manuel permet le choix entre six vitesses de ventilateur. Lorsque le bouton est à la position 0 (arrêt), le ventilateur est hors fonction.

Fonctionnement manuel

Ce système comporte un ensemble complet de fonctions manuelles de réglage du ventilateur, du mode ou des deux, selon vos préférences. Cela signifie que l'utilisateur peut régler le ventilateur, le mode ou les deux. Vous pouvez varier la vitesse du ventilateur si vous n'êtes pas en mode AUTO. Vous pouvez régler manuellement le ventilateur à la vitesse désirée en tournant son bouton de commande (situé à gauche).

NOTA : *Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter au tableau Fonctionnement de la commande de température automatique ci-après.*

Fonctionnement de la commande de température automatique		Le système va...				
Fonctionnement	Mode de fonctionnement	Commande du ventilateur	Sélecteur de mode	Commande de température de l'air	Commande de recirculation de l'air	Fonctionnement du climatiseur
Fonctionnement entièrement automatique	Régalez le bouton de commande du ventilateur à AUTO. Régalez le bouton de commande de mode à AUTO. Régalez les boutons de température à votre guise.	Automatique	Automatique	Automatique	Automatique, mais peut être désactivé.	Automatique
Régalez le ventilateur selon les préférences	Régalez le bouton de commande du ventilateur à un débit autre que AUTO. Régalez le bouton de commande de mode à AUTO. Régalez les boutons de température à votre guise.	Peut être réglé par l'utilisateur à n'importe quelle vitesse.	Automatique	Automatique	Automatique, mais peut être désactivé.	Automatique
Régalez le mode selon les préférences	Régalez le bouton de commande de mode à une position autre que AUTO. Régalez le bouton de commande du ventilateur à AUTO. Régalez les boutons de température à votre guise.	Automatique	Bouches d'aération réglées par l'utilisateur.	Automatique	Arrivée d'air de l'extérieur ou recirculation de l'air réglée par l'utilisateur.	Mise en fonction ou hors fonction du climatiseur par l'utilisateur.
Régalez le ventilateur et le mode selon les préférences	Régalez le bouton de commande du ventilateur à un débit autre que AUTO. Régalez le bouton de commande de mode à une position autre que AUTO (automatique). Régalez les boutons de température à votre guise.	Peut être réglé par l'utilisateur à n'importe quelle vitesse.	Bouches d'aération réglées par l'utilisateur.	Automatique	Arrivée d'air de l'extérieur ou recirculation de l'air réglée par l'utilisateur.	Mise en fonction ou hors fonction du climatiseur par l'utilisateur.

Vous pouvez également régler manuellement la répartition du débit d'air en tournant la commande de mode (située à droite) à l'une des positions de mode suivantes.

- **Tableau de bord**

 L'air est propulsé à travers les bouches d'aération situées sur le tableau de bord. Ces bouches d'aération peuvent être réglées pour orienter le débit d'air.

NOTA : *Un débit d'air maximum sera réparti à l'arrière si les bouches d'aération du centre du tableau de bord sont orientées vers les passagers du siège arrière.*

- **Deux niveaux**

 L'air est dirigé vers le tableau de bord et les sorties d'air au plancher.

NOTA : *Les bouches d'aération supérieures et inférieures présentent une différence de température à tous les réglages, à l'exception des réglages le plus froid et le plus chaud. L'air le plus chaud est acheminé aux bouches du plancher. Cela offre un plus grand confort lorsque le temps est très ensoleillé mais frais.*

- **Plancher**

 L'air est acheminé par les bouches du plancher et une petite quantité d'air est acheminée par les bouches de dégivrage et les désembueurs des glaces latérales.

- **Mixte**

 L'air sort par les bouches d'aération du plancher, les bouches de dégivrage et les désembueurs de glaces latérales. Ce mode est plus efficace lorsqu'il fait froid ou qu'il neige et que le

pare-brise nécessite un apport de chaleur accru. Ce mode permet d'assurer le confort tout en réduisant la buée sur le pare-brise.

- **Dégivrage**



L'air sort des bouches de dégivrage situées à la base du pare-brise et par les désembueurs de glaces latérales. Pour désembuer plus rapidement le pare-brise et les glaces latérales, utilisez ce mode et réglez le ventilateur et le chauffage à la position maximale.

• **Commande du climatiseur**



045639062

Appuyez sur ce bouton pour mettre le climatiseur en marche uniquement lorsqu'il est en mode de fonctionnement manuel.

Lorsque le climatiseur est en marche, de l'air froid déshumidifié sort des bouches d'aération sélectionnées à l'aide du sélecteur de mode. Appuyez sur ce bouton une deuxième fois pour arrêter le climatiseur. Un voyant DEL situé dans le bouton s'allume lorsque le compresseur est en mode manuel.

• **Mode de recirculation**



Le système commande automatiquement la recirculation d'air. Cependant, si vous ap-

puyez sur le bouton de commande de recirculation, le système sera mis temporairement en mode de recirculation (dix minutes). Cette fonction est utile en présence de fumée, de mauvaises odeurs, de poussière ou d'un taux d'humidité élevé à l'extérieur. Lorsque la recirculation est activée, la DEL du bouton de commande s'allume. Après 10 minutes, le système revient au mode AUTO normal, et la DEL s'éteint.

NOTA :

- Lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position LOCK (antivol-verrouillé), le mode de recirculation de l'air est automatiquement désactivé.
- Par temps froid, l'utilisation du mode de recirculation peut conduire à l'embuage excessif des glaces. Pour améliorer le désembuage des glaces, le mode de

recirculation n'est pas permis en modes plancher, dégivrage ou dégivrage-plancher. La recirculation sera désactivée automatiquement lorsque vous sélectionnez ces modes.

- L'utilisation prolongée du mode de recirculation de l'air peut embuer les glaces. Si les glaces commencent à s'embuer de l'intérieur, enfoncez le bouton Recirculation pour réadmettre l'air extérieur. Certaines conditions de température ou d'humidité sont propices à la formation de condensation sur les glaces, ce qui réduit la visibilité. Pour cette raison, le système ne permet pas de recycler l'air en modes plancher, dégivrage et dégivrage-plancher. Si vous tentez d'activer la recirculation pendant

qu'un de ces modes est en fonction, la DEL du bouton se met à clignoter, puis s'éteint.

- *La plupart du temps, en mode automatique, vous pouvez temporairement régler le système en mode de recirculation en appuyant sur le bouton de recirculation. Toutefois, lorsque certaines conditions prévalent en mode automatique, le système projette de l'air par les bouches de dégivrage. En présence de ces conditions et lorsque le bouton de recirculation est enfoncé, le témoin clignote puis s'éteint. Cela signale que vous ne pouvez pas choisir le mode de recirculation à ce moment. Pour choisir le mode de recirculation, vous devez d'abord déplacer le bouton de commande du mode à la position tableau de bord ou tableau de bord/*

plancher, puis appuyer sur le bouton de recirculation. Cette fonction réduit la formation de buée sur les glaces.

Conseils utiles

NOTA : *Le tableau présenté à la fin de cette section suggère des réglages pour diverses conditions météorologiques.*

Fonctionnement en été

Le circuit de refroidissement du moteur dans les véhicules munis d'un climatiseur doit être protégé à l'aide d'une solution antigel de qualité supérieure pour offrir une protection adéquate contre la corrosion et la surchauffe du moteur. Il est recommandé d'utiliser une solution antigel composée de 50 % d'éthylène glycol et de 50 % d'eau. Pour la sélection d'un liquide de refroidissement adéquat, consultez la

rubrique « Procédures d'entretien » de la section « Entretien de votre véhicule ».

Fonctionnement en hiver

Il n'est pas recommandé d'utiliser l'air provenant du mode de recirculation durant les mois d'hiver à cause de l'embuage des glaces.

Entreposage du véhicule

Chaque fois que vous entreposez votre véhicule ou que vous le remisez (par exemple, pour la durée des vacances) pour deux semaines ou plus, faites fonctionner le climatiseur, moteur au ralenti, pendant environ cinq minutes à l'air frais en réglant le ventilateur à la vitesse maximale. Cette mesure assure une lubrification adéquate du système et minimise la possibilité d'endommager le compresseur lorsqu'il faudra le redémarrer.

Embuage des glaces

Pour éliminer rapidement la buée sur la glace intérieure du pare-brise, sélectionnez le mode de dégivrage. Vous pouvez utiliser le mode Dégivrage-plancher pour garder le pare-brise exempt de buée et obtenir un niveau de chaleur suffisant. Si la formation de buée sur les glaces latérales pose problème, augmentez la vitesse du ventilateur. Les glaces d'un véhicule ont tendance à s'embruier de l'intérieur par temps doux mais pluvieux ou humide.

NOTA : *N'utilisez pas le mode de recirculation de pair avec le climatiseur pour de longues périodes, car les glaces pourraient s'embruier.*

Désembueurs de glaces latérales

Les désembueurs de glaces latérales sont situés à chaque extrémité du tableau de bord. Ces bouches non réglables dirigent l'air vers les glaces latérales lorsque les modes PLANCHER, MIXTE ou DÉGIVRAGE sont utilisés. L'air est orienté sur les glaces à l'endroit par où vous regardez les rétroviseurs extérieurs.

Arrivée d'air de l'extérieur

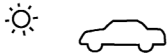
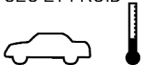
Assurez-vous que la prise d'air, située directement devant le pare-brise, est exempte d'obstructions telles que des feuilles mortes. Les feuilles mortes qui obstruent la prise d'air peuvent réduire le débit d'air et entrer dans la chambre d'admission, puis bloquer les drains servant à évacuer l'eau. Durant les mois d'hiver,

assurez-vous que la prise d'air n'est pas obstruée par de la glace ou de la neige.

Filtre à air du climatiseur – Selon l'équipement

Le filtre à air du climatiseur empêche en grande partie la poussière et le pollen de pénétrer dans l'habitacle. Le filtre traite l'air en provenance de l'extérieur du véhicule et l'air qui recircule dans l'habitacle. Pour de plus amples renseignements sur l'entretien du filtre du climatiseur, consultez la rubrique « Procédures d'entretien » de la section « Entretien de votre véhicule » ou consulter votre concessionnaire autorisé pour l'entretien. Pour les intervalles d'entretien des filtres, consultez la rubrique « Programmes d'entretien ».

Réglages suggérés pour diverses conditions météorologiques

CONDITIONS CLIMATIQUES	RÉGLAGE DES COMMANDES
IL FAIT CHAUD ET L'HABITACLE DU VÉHICULE EST TRÈS CHAUD 	Abaissez les glaces, faites démarrer le moteur et appuyez sur le bouton  pour désactiver le mode de recirculation. Réglez la commande du ventilateur à la position de haute vitesse (à l'extrémité de sa course dans le sens des aiguilles d'une montre). Appuyez sur le bouton du climatiseur. Réglez la commande de mode à  ou à  (ou à une position intermédiaire entre les deux). Réglez la commande de température à la position de refroidissement maximal. Une fois que l'air chaud a été expulsé du véhicule, appuyez sur le bouton  pour remettre le mode de recirculation en fonction, puis remontez les glaces. Une fois que le niveau de confort désiré est atteint, appuyez sur le bouton  pour désactiver le mode de recirculation, puis réglez la commande de température au point le plus confortable.
TEMPS CHAUD 	Appuyez sur le bouton  pour désactiver le mode de recirculation. Si le temps est ensoleillé, réglez la commande de mode à  (ou à proximité) et mettez le climatiseur en marche. Si le temps est sombre ou nuageux, réglez la commande de mode à  (ou à proximité).
TEMPS FRAIS OU FROID ET HUMIDE 	Appuyez sur le bouton  pour désactiver le mode de recirculation. Si le temps est ensoleillé, réglez la commande de mode à  ou à  (ou à une position intermédiaire entre les deux), puis mettez le climatiseur en marche. Si le temps est sombre ou nuageux, réglez la commande de mode à  (ou à proximité) et mettez le climatiseur en marche. Si les glaces deviennent embuées, réglez la commande de mode à  ou à  (ou à une position intermédiaire entre les deux).
TEMPS SEC ET FROID 	Réglez la commande de mode à  (ou à proximité). Si le temps est ensoleillé, vous désirerez peut-être que l'air soit propulsé vers le haut. Dans ce cas, réglez la commande de mode à  ou à  (ou à une position intermédiaire entre les deux). Par temps très froid, si vous avez besoin d'un apport de chaleur supplémentaire au pare-brise, réglez la commande de mode à  (ou à proximité).

045606725

SECTION 5

DÉMARRAGE ET CONDUITE

• DIRECTIVES DE DÉMARRAGE	284	• Boîte de transfert Selec-Trac ^{MD} II – Selon l'équipement	303
• Démarrage normal	285	• CONSEILS DE CONDUITE SUR ROUTE	308
• Températures extrêmement froides (inférieures à -29 °C ou -20 °F)	285	• CONSEILS DE CONDUITE HORS ROUTE	309
• Si le moteur ne démarre pas	285	• Quand utiliser le mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse)	309
• Après le démarrage	286	• Conduite dans l'eau	309
• CHAUFFE-BLOC – SELON L'ÉQUIPEMENT	286	• Conduite dans la neige, la boue et le sable ...	310
• TRANSMISSION AUTOMATIQUE	287	• Montée de pente	310
• Système de verrouillage clé de contact/ position de stationnement	289	• Traction en descente	311
• Dispositif de déverrouillage du levier de vitesses au frein	289	• Après la conduite hors route	312
• Transmission Automatique à quatre rapports ..	289	• DIRECTION ASSISTÉE	313
• Gamme de rapports	290	• Vérification du liquide de la direction assistée	313
• CONDUITE EN MODE 4 ROUES MOTRICES	297	• FREIN DE STATIONNEMENT	314
• Boîte de transfert Command-Trac II ^{MD} – Selon l'équipement	297	• SYSTÈME DE FREINS ANTIBLOPAGE	316
		• SYSTÈME DE COMMANDE ÉLECTRONIQUE DES FREINS	319

• Système de freins antiblocage (ABS)	319	• Pression des pneus pour conduite à vitesse élevée	343
• Système antipatinage (TCS)	320	• Pneus radiaux	344
• Système d'assistance au freinage (BAS)	320	• Roue de secours assortie avec le pneu et la roue d'origine – Selon l'équipement	344
• Dispositif électronique antiroulis (ERM)	321	• Roue de secours compacte – Selon l'équipement	345
• Hill Start Assist (HSA) (assistance au départ en pente)	322	• Roue de secours pleine grandeur – Selon l'équipement	346
• Limiteur de vitesse en descente (HDC) – Selon l'équipement	325	• Roue de secours à usage limité – Selon l'équipement	346
• Système électronique d'antidérapage (ESC)	327	• Patinage des roues	347
• Témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique et témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique	331	• Indicateurs d'usure	347
• RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SÉCURITÉ DES PNEUS	332	• Durée de vie utile des pneus	348
• Inscriptions sur les pneus	332	• Pneus de rechange	349
• Numéro d'identification du pneu (TIN)	336	• CHAÎNES ANTIDÉRAPANTES	350
• Terminologie et définitions des pneus	337	• RECOMMANDATIONS CONCERNANT LA PERMUTATION DES PNEUS	351
• Charge et pression des pneus	338	• SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS (TPMS)	352
• PNEUS – GÉNÉRALITÉS	341	• Système de base	355
• Pression des pneus	341	• Système de catégorie supérieure – Selon l'équipement	358
• Pressions de gonflage des pneus	342		

• Généralités	362	• Étiquette d'homologation du véhicule	369
• EXIGENCES EN MATIÈRE DE CARBURANT	363	• TRACTION DE REMORQUE	371
• Essence reformulée	363	• Terminologie du remorquage	371
• Essences à mélange oxygéné	363	• Classification des attelages de remorque	375
• Utilisation de carburant E-85 dans les véhicules qui ne sont pas à carburant mixte . . .	364	• Capacité de remorquage (poids maximal de la remorque)	376
• MMT dans le carburant	365	• Poids de la remorque et poids sur l'attelage . . .	378
• Additifs	365	• Exigences de remorquage	378
• Avertissements relatifs au circuit d'alimentation	365	• Conseils pour le remorquage	383
• Mises en garde concernant le monoxyde de carbone	366	• REMORQUAGE DE VOTRE VÉHICULE DERRIÈRE UN VÉHICULE DE LOISIR (AUTOCARAVANE, ETC)	385
• AJOUT DE CARBURANT	367	• Remorquage du véhicule derrière un autre	385
• Bouchon de remplissage du réservoir de carburant (bouchon du réservoir d'essence) . . .	367	• Remorquage derrière un véhicule de loisir – Modèles à 2 roues motrices	386
• Message de bouchon de remplissage de réservoir de carburant desserré	369	• Remorquage derrière un véhicule de loisir – Modèles à 4 roues motrices	387
• CHARGEMENT DU VÉHICULE	369		

DIRECTIVES DE DÉMARRAGE

Avant de démarrer le moteur, réglez votre siège, réglez les rétroviseurs intérieur et extérieurs, et bouclez votre ceinture de sécurité.

MISE EN GARDE!

- Retirez toujours la télécommande du commutateur d'allumage et verrouillez toutes les portes lorsque vous quittez le véhicule.

- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule pour de multiples raisons. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.
- Ne laissez jamais les clés dans le commutateur d'allumage. Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.

Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule. Il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule, et ce, pour de multiples raisons. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Ne laissez jamais les clés dans le commutateur d'allumage. Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.

Pour démarrer, le levier sélecteur doit être à la position N (point mort) ou à la position P (stationnement). Appuyez sur la pédale de frein avant de passer à un autre rapport.

Démarrage normal

NOTA : *Le démarrage normal d'un moteur chaud ou froid s'effectue sans qu'il soit nécessaire de pomper l'accélérateur ni d'appuyer dessus.*

Tournez le commutateur d'allumage en position START (démarrage), puis relâchez-le lorsque le moteur démarre. Si le moteur ne démarre pas en l'espace de 10 secondes, tournez le commutateur d'allumage à la position LOCK (antivol-verrouillé), attendez de 10 à 15 secondes, puis répétez la procédure de démarrage normal.

Fonction de démarrage facilité

Tournez le commutateur d'allumage à la position START (démarrage) et relâchez-le dès que le démarreur entre en fonction. Le démarreur continue de tourner et s'arrête automatiquement dès que le moteur est en marche. Si le moteur ne démarre pas, le démarreur se désactive automatiquement au bout de 10 secondes. Dans ce cas, tournez le commutateur d'allumage à la position LOCK (antivol-verrouillé), attendez de 10 à 15 secondes et répétez la procédure de « démarrage normal ».

Températures extrêmement froides (inférieures à -29 °C ou -20 °F)

Pour assurer le démarrage par temps froid, nous vous recommandons l'utilisation d'un chauffe-bloc électrique (disponible chez votre concessionnaire) alimenté sur secteur.

Si le moteur ne démarre pas

MISE EN GARDE!

- **Ne versez jamais de carburant ou d'autres liquides inflammables dans l'ouverture d'admission d'air du corps de papillon pour essayer de faire démarrer le véhicule. Cela pourrait causer un embrasement et vous infliger de graves blessures.**

- Il ne faut pas essayer de faire démarrer le moteur en poussant ou en remorquant le véhicule. Il ne faut pas faire démarrer ainsi le moteur d'un véhicule muni d'une transmission automatique. Le carburant non brûlé pourrait pénétrer dans le catalyseur et, une fois le moteur démarré, s'enflammer et endommager le catalyseur ainsi que le véhicule. Si la batterie du véhicule est déchargée, on peut faire démarrer le moteur en se raccordant à l'aide de câbles volants à une batterie d'appoint ou à la batterie d'un autre véhicule. Ce type de démarrage peut être dangereux s'il n'est pas effectué correctement. Consultez le paragraphe « Démarrage d'appoint » dans la section « En cas d'urgence » pour obtenir de plus amples renseignements.

Avec la fonction de démarrage facilité

Si le moteur ne démarre pas après avoir effectué les opérations de démarrage normal ou de démarrage par temps très froid, il se peut qu'il soit noyé. Pour éliminer le surplus de carburant, appuyez à fond sur la pédale d'accélérateur et gardez-la enfoncée. Ensuite, tournez le commutateur d'allumage à la position START (démarrage) et relâchez-le dès que le démarreur se met en marche. Le moteur du démarreur s'éteindra automatiquement après 10 secondes. Après coup, relâchez la pédale d'accélérateur, tournez le commutateur d'allumage à la position LOCK (antivol-verrouillé), attendez de 10 à 15 secondes, puis répétez la procédure de démarrage normal.

AVERTISSEMENT!

Pour prévenir les dommages au démarreur, attendez de 10 à 15 secondes avant d'essayer de nouveau.

Après le démarrage

Le régime de ralenti diminue automatiquement à mesure que le moteur se réchauffe.

CHAUFFE-BLOC – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le chauffe-bloc réchauffe le moteur, permettant ainsi de démarrer plus rapidement par temps froid. Branchez le cordon d'alimentation dans une prise CA normale de 110-115 V au moyen d'une rallonge trifilaire mise à la terre.

Le fil du chauffe-moteur se trouve sous le capot, attaché à la canalisation de chauffage, du côté gauche du moteur.

Le chauffe-bloc doit être alimenté pendant au moins une heure pour que le moteur soit adéquatement chauffé.

MISE EN GARDE!

N'oubliez pas de débrancher le cordon du chauffe-bloc avant la conduite. Un fil électrique endommagé de 110 à 115 V c.a. pourrait provoquer une électrocution.

TRANSMISSION AUTOMATIQUE

AVERTISSEMENT!

Vous pourriez endommager votre transmission si vous ne prenez pas les précautions suivantes :

- Ne passez à la position P (stationnement) que lorsque le véhicule est complètement immobilisé.
- Passez de la position R (marche arrière) ou à une autre vitesse uniquement lorsque le véhicule est complètement immobilisé et que le moteur tourne au ralenti.

- Ne passez pas de la position P (stationnement), R (marche arrière), N (point mort) ou D (marche avant) lorsque le moteur tourne au-dessus du régime de ralenti.
- Avant tout changement de rapports, assurez-vous que la pédale de frein est bien enfoncée.

MISE EN GARDE!

- Les personnes se trouvant à bord du véhicule ou à proximité de celui-ci pourraient être blessées si le véhicule se déplace de façon inattendue. Vous ne devez jamais quitter un véhicule lorsque le moteur tourne. Avant de quitter un véhicule, serrez toujours le frein de stationnement, placez la transmission à la position P (stationnement) et retirez la clé de contact. Lorsque la clé est retirée, le levier de vitesses est verrouillé en position P (stationnement), ce qui empêche le véhicule de se déplacer de façon inattendue.

- Retirez toujours la télécommande du commutateur d'allumage et verrouillez toutes les portes lorsque vous quittez le véhicule.
- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule pour de multiples raisons. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.

- Il est dangereux de déplacer le levier sélecteur hors de la position P (stationnement) ou N (point mort) si le régime du moteur dépasse le régime de ralenti. Si vous n'appuyez pas fermement sur la pédale de frein, le véhicule pourrait accélérer rapidement vers l'avant ou vers l'arrière. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et heurter une personne ou un obstacle. Faites passer le levier de vitesses dans un autre rapport uniquement lorsque le moteur tourne au régime de ralenti normal et que vous appuyez fermement sur la pédale de frein.

Système de verrouillage clé de contact/position de stationnement

Ce véhicule est équipé d'un dispositif de verrouillage clé de contact/position de stationnement qui exige que le levier de vitesses soit placé à la position P (stationnement) avant que le commutateur d'allumage puisse être tourné à la position LOCK (antivol-verrouillé)/OFF (arrêt). La télécommande ne peut être retirée du commutateur d'allumage que lorsque celui-ci se trouve à la position LOCK (antivol-verrouillé)/OFF (arrêt). Une fois la télécommande retirée, le levier sélecteur est verrouillé à la position P (stationnement).

Dispositif de déverrouillage du levier de vitesses au frein

Ce véhicule est équipé d'un dispositif de déverrouillage du levier de vitesses au

frein qui maintient le levier de vitesses en position P (stationnement) à moins que les freins ne soient serrés. Pour déplacer le levier de vitesses hors de la position P (stationnement), le commutateur d'allumage doit être tourné à la position ON/RUN (marche) ou START (démarrage) (moteur en marche ou à l'arrêt) et la pédale de frein doit être enfoncée.

Transmission Automatique à quatre rapports

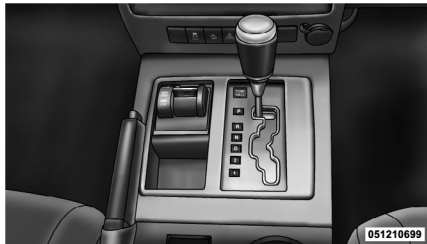
L'affichage de la position du levier de vitesses (situé dans le groupe d'instruments du tableau de bord) indique le rapport de transmission engagé. Vous devez appuyer sur la pédale de frein pour déplacer le levier de vitesses hors de la position P (stationnement). (Consultez le paragraphe « Dispositif de déverrouillage du levier de vitesses au frein » dans cette

section.) Pour démarrer, déplacez le levier sélecteur de la position P (stationnement) ou de la position N (point mort) à la position D (marche avant).

La transmission commandée électroniquement offre un programme de passage des vitesses précis. Les composants électroniques de la transmission sont étalonnés automatiquement; par conséquent, les premiers passages de vitesses d'un véhicule neuf peuvent sembler un peu raides. Cette situation est normale et le passage des rapports deviendra plus précis au bout de quelques centaines de kilomètres (milles).

Le passage de la position de marche avant à la position de stationnement ou en marche arrière ne doit être effectué que lorsque la pédale de l'accélérateur a été relâchée et que le véhicule est immobilisé.

Assurez-vous de maintenir votre pied sur la pédale de frein en déplaçant le levier sélecteur.



Levier de vitesses

Gamme de rapports

Il ne faut PAS emballer le moteur lorsque vous déplacez le levier de vitesses de la position P (stationnement) ou N (point mort) à une autre gamme de rapports.

P (stationnement)

Cette position complète l'action du frein de stationnement, car elle permet de bloquer la transmission. Vous pouvez faire démarrer le moteur à cette position. N'essayez jamais de passer à la position P (stationnement) lorsque le véhicule est en mouvement. Serrez le frein de stationnement lorsque vous quittez le véhicule dans cette position.

Lorsque vous stationnez sur une surface plane, vous pouvez mettre d'abord le levier de vitesses à la position P (stationnement) et serrer ensuite le frein de stationnement.

Lorsque vous stationnez le véhicule sur une pente, serrez le frein de stationnement avant de placer le levier de vitesses à la position P (stationnement); autrement, le déplacement du levier de vitesses hors

de la position P (stationnement) pourrait être difficile en raison de la charge exercée sur le mécanisme de verrouillage de la transmission. À titre de précaution supplémentaire, braquez les roues avant vers la bordure du trottoir lorsque vous êtes stationné dans une pente descendante, et vers l'extérieur si vous êtes stationné dans une pente ascendante.

MISE EN GARDE!

- **N'utilisez jamais la position P (stationnement) pour remplacer le frein de stationnement. Serrez toujours à fond le frein de stationnement lorsque vous stationnez votre véhicule pour éviter qu'il se déplace et cause des blessures ou des dommages matériels.**

- Votre véhicule risque de se déplacer et de vous blesser ainsi que de blesser d'autres personnes si la position P (stationnement) n'est pas complètement en prise. Vérifiez si le levier de vitesses est bien enclenché en position P (stationnement) en tentant de le déplacer vers l'arrière (avec la pédale de frein desserrée). Assurez-vous que la transmission est en position P (stationnement) avant de quitter le véhicule.

- Il est dangereux de déplacer le levier sélecteur hors de la position P (stationnement) ou N (point mort) si le régime du moteur dépasse le régime de ralenti. Si vous n'appuyez pas fermement sur la pédale de frein, le véhicule pourrait accélérer rapidement vers l'avant ou vers l'arrière. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et heurter une personne ou un obstacle. Faites passer le levier de vitesses dans un autre rapport uniquement lorsque le moteur tourne au régime de ralenti normal et que vous appuyez fermement sur la pédale de frein.

- Les personnes se trouvant à bord du véhicule ou à proximité de celui-ci pourraient être blessées si le véhicule se déplace de façon inattendue. Vous ne devez jamais quitter un véhicule lorsque le moteur tourne. Avant de quitter un véhicule, serrez toujours le frein de stationnement, placez la transmission à la position P (stationnement) et retirez la clé de contact. Lorsque la clé est retirée, le levier de vitesses est verrouillé en position P (stationnement), ce qui empêche le véhicule de se déplacer de façon inattendue.
- Retirez toujours la télécommande du commutateur d'allumage et verrouillez toutes les portes lorsque vous quittez le véhicule.

- **Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule pour de multiples raisons. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.**

AVERTISSEMENT!

- **Avant de déplacer le levier de vitesses hors de la position P (stationnement), vous devez tourner le commutateur d'allumage de la position LOCK (antivol-verrouillé)/ OFF (arrêt) à la position ON/RUN (marche) et appuyer également sur la pédale de frein. Autrement, vous risquez d'endommager le levier de vitesses.**
- **Il ne faut PAS emballer le moteur lorsque vous déplacez le levier de vitesses de la position P (stationnement) ou N (point mort) à une autre gamme de rapports, car vous risquez d'endommager la transmission.**

Les procédures suivantes doivent être utilisées pour vous assurer que le levier sélecteur est en position P (stationnement) :

- Lorsque vous passez à la position P (stationnement), déplacez le levier sélecteur complètement vers l'avant puis vers la gauche jusqu'à ce qu'il butte et qu'il soit bien engagé.
- Observez l'affichage de la position du levier de vitesses et vérifiez qu'il indique la position P (stationnement).
- Lorsque la pédale de frein est relâchée, assurez-vous que le levier de vitesses ne se déplace pas hors de la position P (stationnement).

R (marche arrière)

Cette position permet de faire marche arrière. Ne passez à la position R (marche arrière) que lorsque le véhicule est complètement immobilisé.

N (point mort)

Passez à la position N (point mort) lorsque vous immobilisez le véhicule pour une longue période sans arrêter le moteur. Vous pouvez faire démarrer le moteur à cette position. Serrez le frein de stationnement et mettez la transmission à la position de stationnement (P) si vous devez quitter le véhicule.

MISE EN GARDE!

Ne conduisez pas en roue libre à la position N (point mort) et ne coupez jamais le contact en descendant une pente. Ces pratiques sont particulièrement dangereuses et limitent vos réactions face aux conditions changeantes de la circulation et de la route. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et avoir un accident.

AVERTISSEMENT!

Le remorquage du véhicule, la marche au débrayé ou la conduite en laissant la transmission en position N (point mort) pour toute autre raison peut causer de graves dommages à la transmission. Consultez le paragraphe « Remorquage derrière un véhicule de loisir » dans la section « Démarrage et conduite » et le paragraphe « Remorquage d'un véhicule en panne » dans la section « En cas d'urgence » pour obtenir de plus amples renseignements.

D (marche avant)

Cette gamme convient surtout à la conduite urbaine et sur route. Elle permet le passage en douceur des rapports supérieurs et inférieurs tout en réduisant la

consommation de carburant. La transmission passe automatiquement les rapports supérieurs dans toutes les gammes de marche avant. La position de marche avant assure le meilleur rendement possible dans toutes les conditions de fonctionnement normal.

Lorsque des passages de rapports fréquents se produisent (tels que l'utilisation du véhicule pour transporter de lourdes charges, en terrain montagneux, avec un fort vent de face ou avec une remorque lourdement chargée), utilisez le mode de remorquage-charge lourde ou sélectionnez la gamme « 2 » à des vitesses inférieures. Dans ces conditions, l'utilisation du mode de remorquage-charge lourde ou de la gamme « 2 » améliore les performances et prolonge la durée de vie utile de la transmission en réduisant les chan-

gements de rapports excessifs et en évitant la surchauffe.

Si la température de fonctionnement de la transmission dépasse les limites de fonctionnement normales, le module du groupe motopropulseur modifie le programme de passage des rapports de la transmission et augmente la plage de l'engagement d'embrayage du convertisseur de couple. Cette mesure a pour but de protéger la transmission contre une surchauffe dommageable.

Si la transmission surchauffe, le témoin de température de la transmission peut s'allumer et la transmission peut rétrograder hors de la position de surmultiplication jusqu'à ce que la transmission refroidisse.

Par temps froid, il est possible que le fonctionnement de la transmission soit

modifié en fonction de la température du moteur et de la transmission ainsi que de la vitesse du véhicule. Cette fonction permet d'accélérer le réchauffement du moteur et de la transmission afin d'accroître l'efficacité du véhicule. L'engagement de l'embrayage du convertisseur de couple est neutralisé jusqu'au réchauffement de l'huile de transmission. (Consultez la « Remarque » sous le paragraphe « Embrayage du convertisseur de couple » dans cette section.) Lorsque la température est extrêmement froide (-27 °C [-16 °F] ou au-dessous), le fonctionnement de la transmission peut être brièvement limité au deuxième rapport seulement. La transmission retrouve un fonctionnement normal dès que sa température atteint un niveau acceptable.

2 (deuxième)

Ce rapport est utilisé pour gravir les pentes modérées et seconder le circuit de freinage sur revêtement sec, boueux ou enneigé. Le démarrage s'effectue en première, puis la transmission passe automatiquement à la deuxième vitesse. Elle ne passe pas à la troisième vitesse.

1 (première)

Ce rapport procure un couple élevé à basse vitesse, dans la boue, la neige ou dans une forte pente. Le véhicule démarre et demeure en première sans passer à une vitesse supérieure. Offre un frein moteur par compression appréciable à basse vitesse.

Mode de fonctionnement de secours de la transmission

La transmission est contrôlée électroniquement pour la détection des états anor-

maux. Si une condition susceptible d'endommager la transmission est détectée, le mode de fonctionnement de secours de la transmission est activé. Dans ce mode, la transmission demeure au deuxième rapport peu importe le rapport de marche avant sélectionné. Les rapports P (stationnement), R (marche arrière) et N (point mort) continueront de fonctionner. Le témoin de panne peut s'allumer. Le mode de fonctionnement de secours vous permet de vous rendre chez un concessionnaire autorisé pour faire réparer votre véhicule sans endommager la transmission.

Si un problème temporaire survient, il est possible de réinitialiser la transmission et de rétablir tous les rapports de marche avant en effectuant les étapes suivantes :

1. Immobilisez le véhicule.

2. Placez le levier sélecteur de la transmission en position P.

3. Tournez le commutateur d'allumage à la position LOCK (antivol-verrouillé)/OFF (arrêt).

4. Attendez environ 10 secondes.

5. Redémarrez le moteur.

6. Passez à la gamme de rapports voulue. Si l'anomalie n'est plus détectée, le fonctionnement normal de la transmission sera rétabli.

NOTA : *Même si la transmission peut être réinitialisée, nous vous conseillons de vous rendre chez votre concessionnaire autorisé le plus tôt possible. Celui-ci possède l'équipement de diagnostic qui lui permet de déterminer si le problème peut se reproduire.*

Dans le cas où la transmission ne pourrait pas être réinitialisée, consultez un concessionnaire pour faire effectuer les réparations nécessaires.

Fonctionnement du surmultiplicateur

La transmission automatique comprend un surmultiplicateur commandé électroniquement (quatrième rapport). La transmission passe automatiquement au surmultiplicateur si les conditions suivantes sont présentes :

- Le levier de vitesses est à la position D (marche avant).
- Le liquide de transmission a atteint une température adéquate.
- Le liquide de refroidissement a atteint une température adéquate.

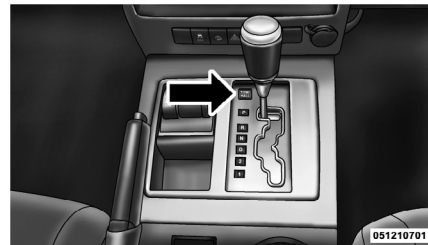
- La vitesse du véhicule est suffisamment élevée.
- Le conducteur n'appuie pas fermement sur l'accélérateur.
- Le bouton TOW/HAUL (remorquage-charge lourde) n'a pas été enfoncé.

Utilisation du mode de remorquage-charge lourde

Lorsque vous empruntez une route montagnaise, que vous tirez une remorque, que vous transportez une charge lourde, etc., et que de nombreux changements de rapports sont nécessaires, appuyez sur le commutateur TOW/HAUL (remorquage-charge lourde) pour sélectionner le mode de remorquage-charge lourde). Vous améliorerez ainsi la performance et réduirez les risques de surchauffe ou les défaillances de la transmis-

sion attribuables aux changements de rapports trop fréquents. Lorsque le mode de remorquage-charge lourde est activé, la transmission rétrograde au troisième rapport.

NOTA : Le mode TOW/HAUL (remorquage-charge lourde) empêche l'accès à la position de surmultiplication.



Bouton TOW/HAUL (remorquage-charge lourde)

Le témoin TOW/HAUL (remorquage-charge lourde) s'allume au groupe d'instruments pour indiquer que le mode de remorquage-charge lourde a été activé. Il suffit d'appuyer de nouveau sur le bouton pour rétablir le fonctionnement normal de la transmission. Vous devez appuyer sur le commutateur TOW/HAUL (remorquage-charge lourde) à chaque démarrage pour mettre ce mode en fonction au besoin.

Embrayage du convertisseur de couple

La transmission automatique de votre véhicule est dotée d'une fonction qui permet de réduire la consommation de carburant. Le dispositif d'embrayage du convertisseur de couple est actionné automatiquement à des vitesses prédéterminées. Par conséquent, la manœuvrabilité ou la conduite risque de différer légèrement

aux rapports supérieurs, en temps normal. Lorsque la vitesse du véhicule chute ou dans certains cas d'accélération, l'embrayage se désengage automatiquement.

NOTA : *L'embrayage du convertisseur de couple ne s'engage pas avant que l'huile de la boîte de vitesses et le liquide de refroidissement du moteur soient chauds (généralement après une distance de 1,6 à 4,8 km [1 à 3 milles]). Comme le régime du moteur est plus élevé lorsque l'embrayage du convertisseur de couple est désactivé, il pourrait vous sembler que la transmission ne passe pas à la surmultipliée lorsqu'elle est froide. Cela est normal. Appuyez sur le commutateur TOW/HAUL (remorquage-charge lourde), lorsque la transmission est suffisamment réchauffée, pour vérifier si la transmission*

est en mesure d'engager et de désengager le surmultiplicateur.

CONDUITE EN MODE 4 ROUES MOTRICES

Boîte de transfert Command-Trac II^{MD} – Selon l'équipement

Directives d'utilisation et précautions

La boîte de transfert Command-Trac II^{MD} offre quatre positions :

- Mode 2WD (2 roues motrices gamme haute)
- Mode 4WD LOCK (4 roues motrices bloquées gamme haute)
- Mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse)
- Point mort (N)

Cette boîte de transfert est conçue pour fonctionner en position 2WD (2 roues motrices) pour un usage normal sur route ou autoroute pavées et sèches.

Lorsqu'une adhérence additionnelle est nécessaire, sélectionnez la position 4WD LOCK (4 roues motrices bloquées) ou 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse) de la boîte de transfert. Cette position verrouille les arbres de transmission avant et arrière ensemble et force les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse.

Utilisez la position N (point mort) de la boîte de transfert pour un remorquage derrière un véhicule de loisir seulement. Consultez la rubrique « Remorquage derrière un véhicule de loisir » dans la section « Démarrage et fonctionnement » pour de plus amples renseignements.

AVERTISSEMENT!

- **Ne tentez pas de déplacer le levier lorsque seules les roues avant ou arrière patinent. La boîte de transfert Command-Trac^{MD} MP1522 n'est pas dotée d'un synchroniseur; la vitesse de l'arbre de transmission avant et de l'arbre de transmission arrière doivent donc être égales pour que le changement de gamme ait lieu. Vous risquez d'endommager la boîte de transfert si vous effectuez un changement de gamme lorsque seules les roues avant ou arrière patinent.**

- **Les positions 4WD LOCK (4 roues motrices bloquées) et 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse) sont conçues pour les surfaces meubles ou glissantes seulement. La conduite à ces positions sur des chaussées pavées et sèches peut accélérer l'usure des pneus et endommager les composants de la transmission.**
- **En mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse), le moteur tourne environ au triple du régime habituel du mode 2WD (2 roues motrices) ou 4WD LOCK (4 roues motrices bloquées) à une vitesse donnée. Veillez à ne pas emballer le moteur et ne dépassez pas 40 km/h (25 mi/h).**

- Le bon fonctionnement d'un véhicule à 4 roues motrices nécessite des pneus de même taille, de même type et de même circonférence pour chacune des roues. Toute différence dans la taille des pneus est susceptible d'endommager la boîte de transfert. Le calendrier de permutation des pneus doit être respecté pour que l'usure des pneus soit équilibrée.

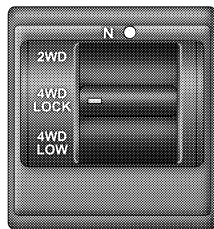
MISE EN GARDE!

- Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés si vous laissez votre véhicule sans surveillance avec la boîte de transfert à la position N (point mort) sans serrer complètement le frein de stationnement. Lorsque la boîte de transfert est à la position N (point mort), les arbres de transmission avant et arrière sont dissociés du groupe motopropulseur et le véhicule peut être déplacé, même si le levier sélecteur de la transmission se trouve à la position P (stationnement). Le frein de stationnement doit toujours être serré quand le conducteur n'est pas dans le véhicule.

- Serrez toujours le frein de stationnement lorsque vous arrêtez le véhicule après que le témoin « SERV 4WD Warning Light » (vérifier le système à 4 roues motrices) s'est allumé. Si vous ne respectez pas cette consigne, le véhicule pourrait se mettre à rouler et causer des blessures.
- Puisque le mode 4 roues motrices améliore l'adhérence, certains conducteurs tendent à dépasser les vitesses sûres en virage et lors des freinages. Ne dépassez pas les vitesses imposées par les conditions routières. Vous pourriez vous infliger des blessures et blesser d'autres personnes.

Positions de gamme de la boîte de transfert

Le sélecteur de la boîte de transfert électronique se trouve sur la console centrale près du levier de vitesses.



81c686ba

Sélecteur de boîte de transfert

Position 2WD (2 roues motrices)

Mode 2 roues motrices arrière gamme haute – Cette gamme est utilisée pour la conduite normale sur routes ou sur autoroutes pavées et sèches.

Position 4WD Lock (4 roues motrices bloquées)

Mode 4 roues motrices gamme haute – Cette gamme verrouille l'arbre de transmission avant et l'arbre de transmission arrière, forçant ensemble les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse. Motricité supérieure pour les surfaces instables ou glissantes seulement.

Position 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse)

Mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse) – Cette gamme utilise la gamme basse 4 roues motrices plus lente. Les arbres de transmission avant et arrière sont mécaniquement verrouillés, ce qui force les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse. Motricité et couple supérieurs pour les surfaces insta-

bles ou glissantes seulement. Ne roulez pas à plus de 40 km/h (25 mi/h).

N

Point mort – Cette gamme permet de désaccoupler l'arbre de transmission avant et l'arbre de transmission arrière du groupe motopropulseur. Cette gamme est utile pour remorquer le véhicule toutes roues au sol derrière un autre véhicule. Consultez la rubrique « Remorquage derrière un véhicule de loisir » dans la section « Démarrage et fonctionnement » pour de plus amples renseignements.

Témoins de sélection de la boîte de transfert

Les témoins 4WD (4 roues motrices) et 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse) sont situés dans le bloc d'instruments. Le témoin N (point mort) se trouve sur le sélecteur de boîte de transfert. Si

aucun témoin ne s'allume ou ne clignote, la boîte de transfert est en mode 2WD (2 roues motrices). Si le témoin est allumé, la position voulue (4WD LOCK [4 roues motrices bloquées], 4WD LOW [4 roues motrices gamme basse] ou N [point mort]) est obtenue.

Si au moins une des conditions de changement de rapports n'est pas présente :

- un témoin clignote;
- la boîte de transfert **n'effectue pas** le changement.

NOTA : Le témoin « Vérifier le système à 4 roues motrices » contrôle le système électrique de passage en mode 4 roues motrices. Si ce témoin demeure allumé après le démarrage du moteur ou s'il

s'allume pendant la conduite, le système à 4 roues motrices est défectueux et il doit être réparé.

Procédures de passage des rapports

NOTA : Le changement de mode de la boîte de transfert ne peut s'effectuer si l'une des conditions de sélection du mode choisi n'est pas remplie. Le témoin du mode de départ demeure allumé et celui du mode choisi clignote jusqu'à ce que toutes les conditions du mode choisi soient remplies. Pour tenter de nouveau un changement, déplacez le sélecteur de commande de la boîte de transfert des 4 roues motrices à la position d'origine, assurez-vous que toutes les exigences ont été remplies, attendez cinq secondes et tentez de nouveau le changement.

2WD (2 roues motrices) à 4WD LOCK (4 roues motrices bloquées)

Tournez la commande de la boîte de transfert à la position voulue. Les changements entre les modes 2WD (2 roues motrices) et 4WD LOCK (4 roues motrices bloquées) peuvent être effectués que le véhicule roule ou non. Lorsque le véhicule roule, la boîte de transfert s'engage et se désengage plus rapidement si vous relâchez momentanément l'accélérateur après avoir tourné le sélecteur. Si le véhicule est immobile, le commutateur d'allumage doit se trouver en position ON/RUN (marche) et le moteur peut tourner ou être arrêté. Ce changement ne peut pas avoir lieu si le commutateur d'allumage se trouve en position Régulateur de vitesse adaptatif.

NOTA : Le système à 4 roues motrices n'autorise pas les changements entre les positions 2WD (2 roues motrices) et 4WD LOCK (4 roues motrices bloquées) si les roues arrière patinent (aucune adhérence). Dans ce cas, le témoin de la position choisie clignote et le témoin de la position d'origine demeure allumé. Pendant ce temps, réduisez votre vitesse et cessez tout patinage des roues pour terminer le changement de mode. Il peut y avoir un délai pouvant atteindre 10 secondes pour que le passage soit terminé après que les roues cessent de patiner.

L'usure inégale des pneus, une pression de gonflage insuffisante ou une surcharge du véhicule peuvent ralentir la désactivation du mode 4WD LOCK (4 roues motrices bloquées).

4WD LOCK (4 roues motrices bloquées) à 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse)

L'activation ou la désactivation du mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse) peut donner lieu à des bruits d'engrenage. Ces bruits sont normaux et ne nuisent aucunement au véhicule ni aux occupants.

Le changement peut avoir lieu lorsque le véhicule roule de 3 à 5 km/h (2 à 3 mi/h) en suivant la procédure recommandée ou lorsque le véhicule est immobile en suivant une procédure de rechange.

Méthode préférée

1. Moteur en marche, ralentissez le véhicule à une vitesse de 3 à 5 km/h (2 à 3 mi/h).

2. Mettez le levier sélecteur de la transmission au point mort (N).

3. Tout en roulant, tournez la commande de la boîte de transfert à la position voulue.

4. Lorsque le témoin de la position voulue est allumé (ne clignote pas), replacez la transmission en prise.

Autre méthode

1. Immobilisez complètement le véhicule.

2. Le commutateur d'allumage se trouvant en position ON/RUN (marche) et lorsque le moteur tourne ou est arrêté, placez la transmission en position N (point mort).

3. Tournez la commande de la boîte de transfert à la position voulue.

4. Lorsque le témoin de la position voulue est allumé (ne clignote pas), remplacez la transmission en prise.

NOTA : Les étapes 1 et 2 de la procédure recommandée et la procédure de rechange sont obligatoires pour le changement de gamme de la boîte de transfert. Si ces exigences ne sont pas remplies avant de tenter le changement ou lorsque le changement est en cours, le témoin clignote et la position actuelle de la boîte de transfert est conservée. Pour tenter de nouveau un changement, déplacez le sélecteur de commande de la boîte de transfert des quatre roues motrices à la position d'origine, assurez-vous que toutes les exigences ont été remplies, attendez cinq secondes et tentez de nouveau le changement.

Le commutateur d'allumage doit se trouver en position ON/RUN (marche) pour que le changement ait lieu et pour que les témoins de position soient fonctionnels. Si le commutateur d'allumage ne se trouve pas en position ON/RUN (marche), le changement n'aura pas lieu et aucun témoin ne s'allumera ou ne clignotera.

Boîte de transfert Selec-Trac^{MD} II – Selon l'équipement

Directives d'utilisation et précautions

La boîte de transfert active sur demande Selec-Trac^{MD} II compte quatre positions :

- Mode 2WD (2 roues motrices) gamme haute
- Mode 4WD AUTO (4 roues motrices automatique) gamme haute
- Point mort (N)

- Mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse)

Cette boîte de transfert est conçue pour fonctionner en position 2WD (2 roues motrices) ou 4WD AUTO (4 roues motrices automatiques) pour un usage normal sur route ou autoroute (chaussées sèches et dures).

Sélectionnez la position 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse) de la boîte de transfert pour parcourir des pentes abruptes, un terrain accidenté ou des surfaces de très faible adhérence. Cette position verrouille les arbres de transmission avant et arrière ensemble et force les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse tout en multipliant le couple moteur.

Utilisez la position N (point mort) de la boîte de transfert pour un remorquage derrière un véhicule de loisir seulement. Consultez la rubrique « Remorquage derrière un véhicule de loisir » dans la section « Démarrage et fonctionnement » pour de plus amples renseignements.

AVERTISSEMENT!

- La position 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse) est conçue pour les chaussées meubles ou glissantes seulement. La conduite à cette position sur des chaussées pavées et sèches peut accélérer l'usure des pneus et endommager les composants de la transmission.

- En mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse), le moteur tourne environ au triple du régime habituel du mode 2WD (2 roues motrices) ou 4WD AUTO (4 roues motrices automatique) à une vitesse donnée. Veillez à ne pas emballer le moteur et ne dépassez pas 40 km/h (25 mi/h).
- Le bon fonctionnement d'un véhicule à 4 roues motrices nécessite des pneus de même taille, de même type et de même circonférence pour chacune des roues. Toute différence dans la taille des pneus est susceptible d'endommager la boîte de transfert. Le calendrier de permutation des pneus doit être respecté pour que l'usure des pneus soit équilibrée.

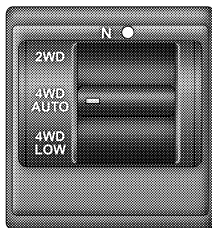
MISE EN GARDE!

- Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés si vous laissez votre véhicule sans surveillance avec la boîte de transfert à la position N (point mort) sans serrer complètement le frein de stationnement. La position N (point mort) de la boîte de transfert désaccouple l'arbre de transmission avant et l'arbre de transmission arrière du groupe motopropulseur et il permet au véhicule de rouler peu importe la position de la transmission. Le frein de stationnement doit toujours être serré quand le conducteur n'est pas dans le véhicule.

- Serrez toujours le frein de stationnement lorsque vous arrêtez le véhicule après que le témoin « Vérifier le système à 4 roues motrices » s'est allumé. Si vous ne respectez pas cette consigne, le véhicule pourrait se mettre à rouler et causer des blessures.
- Puisque le mode 4 roues motrices améliore l'adhérence, certains conducteurs tendent à dépasser les vitesses sûres en virage et lors des freinages. Ne dépassez pas les vitesses imposées par les conditions routières. Vous pourriez vous infliger des blessures et blesser d'autres personnes.

Positions de gamme de la boîte de transfert

Le sélecteur de la boîte de transfert électronique se trouve sur la console centrale près du levier de vitesses.



81c357ca

Sélecteur de boîte de transfert

Position 2WD (2 roues motrices)

Mode 2 roues motrices arrière gamme haute – Cette gamme est utilisée pour la conduite normale sur routes ou sur auto-routes pavées et sèches.

Position 4WD AUTO (4 roues motrices automatique)

Quatre roues motrices automatique gamme haute – Cette position active sur demande procure une adhérence optimale pour un vaste éventail de conditions tout en facilitant la tâche du conducteur. À cette position, le mode 4 roues motrices est toujours en fonction et le couple est réparti à 42 % à l'essieu avant et à 58 % à l'essieu arrière. De plus, le système prévoit et prévient les dérapages en réacheminant au besoin jusqu'à 100 % du couple à l'essieu avant ou à l'essieu arrière.

Position 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse)

Mode 4 roues motrices gamme basse – Cette gamme utilise la gamme basse 4 roues motrices plus lente. Les arbres de

transmission avant et arrière sont mécaniquement verrouillés, ce qui force les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse. Motricité et couple supérieurs pour les surfaces instables ou glissantes seulement. Ne roulez pas à plus de 40 km/h (25 mi/h).

N

Point mort – Cette gamme permet de désaccoupler l'arbre de transmission avant et l'arbre de transmission arrière du groupe motopropulseur. Cette gamme est utile pour remorquer le véhicule toutes roues au sol derrière un autre véhicule. Consultez la rubrique « Remorquage derrière un véhicule de loisir » dans la section « Démarrage et fonctionnement » pour de plus amples renseignements.

Témoins de sélection de la boîte de transfert

Les témoins 4WD (4 roues motrices) et 4LOW (4 roues motrices gamme basse) sont situés dans le bloc d'instruments. Le témoin N (point mort) se trouve sur le sélecteur de boîte de transfert. Si aucun témoin ne s'allume ou ne clignote, la boîte de transfert est en mode 2WD (2 roues motrices). Si le témoin est allumé, la position voulue (4WD AUTO [4 roues motrices automatique], 4WD LOW [4 roues motrices gamme basse] ou NEUTRAL [point mort]) est obtenue.

Si au moins une des conditions de changement de rapports n'est pas présente :

- un témoin clignote;

- la boîte de transfert **n'effectue pas** le changement.

NOTA : Le témoin « Vérifier le système à 4 roues motrices » contrôle le système électrique de passage en mode 4 roues motrices. Si ce témoin demeure allumé après le démarrage du moteur ou s'il s'allume pendant la conduite, le système à 4 roues motrices est défectueux et il doit être réparé.

Procédures de passage des rapports

NOTA : Le changement de mode de la boîte de transfert ne peut s'effectuer si l'une des conditions de sélection du mode choisi n'est pas remplie. Le témoin du mode de départ demeure allumé et celui du mode choisi clignote jusqu'à ce que toutes les conditions du mode choisi soient remplies. Pour tenter de nouveau

un changement, déplacez le sélecteur de commande de la boîte de transfert des 4 roues motrices à la position d'origine, assurez-vous que toutes les exigences ont été remplies, attendez cinq secondes et tentez de nouveau le changement.

2WD (2 roues motrices) à 4WD AUTO (4 roues motrices gamme automatique)

Tournez la commande de la boîte de transfert à la position voulue. Les passages entre les modes 2WD (2 roues motrices) et 4WD AUTO (4 roues motrices automatique) peuvent avoir lieu que le véhicule soit immobilisé ou en mouvement. Si le véhicule est immobile, le commutateur d'allumage doit se trouver en position ON/RUN (marche) et le moteur peut tourner ou être arrêté. Ce changement ne peut pas avoir lieu si le commu-

tateur d'allumage se trouve en position Régulateur de vitesse adaptatif.

2WD (2 roues motrices) ou 4WD AUTO (4 roues motrices gamme automatique) à 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse)

L'activation ou la désactivation du mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse) peut donner lieu à des bruits d'engrenage. Ces bruits sont normaux et ne nuisent aucunement au véhicule ni aux occupants.

Le changement peut avoir lieu lorsque le véhicule roule de 3 à 5 km/h (2 à 3 mi/h) en suivant la procédure recommandée ou lorsque le véhicule est immobile en suivant une procédure de rechange.

Méthode préférée

1. Moteur en marche, ralentissez le véhicule à une vitesse de 3 à 5 km/h (2 à 3 mi/h).
2. Mettez le levier sélecteur de la transmission au point mort (N).
3. Tout en roulant, tournez la commande de la boîte de transfert à la position voulue.
4. Lorsque le témoin de la position voulue est allumé (ne clignote pas), replacez la transmission en prise.

Autre méthode

1. Immobilisez complètement le véhicule.

2. Le commutateur d'allumage se trouvant en position ON/RUN (marche) et lorsque le moteur tourne ou est arrêté, placez la transmission en position N (point mort).

3. Tournez la commande de la boîte de transfert à la position voulue.

4. Lorsque le témoin de la position voulue est allumé (ne clignote pas), replacez la transmission en prise.

NOTA : Les étapes 1 et 2 de la procédure recommandée et la procédure de re-change sont obligatoires pour le changement de gamme de la boîte de transfert. Si ces exigences ne sont pas remplies avant de tenter le changement ou lorsque le changement est en cours, le témoin clignote et la position actuelle de la boîte de transfert est conservée. Pour tenter de nouveau un changement, déplacez le sé-

lecteur de commande de la boîte de transfert des 4 roues motrices à la position d'origine, assurez-vous que toutes les exigences ont été remplies, attendez cinq secondes et tentez de nouveau le changement.

Le commutateur d'allumage doit se trouver en position ON/RUN (marche) pour que le changement ait lieu et pour que les témoins de position soient fonctionnels. Si le commutateur d'allumage ne se trouve pas en position ON/RUN (marche), le changement n'aura pas lieu et aucun témoin ne s'allumera ou ne clignotera.

CONSEILS DE CONDUITE SUR ROUTE

Les véhicules utilitaires sont dotés d'une garde au sol plus élevée et d'une voie plus étroite qui les rend capables de meilleures performances dans diverses conditions

de conduite tout terrain. Des caractéristiques particulières de conception leur confèrent un centre de gravité plus élevé que celui des voitures ordinaires.

Un des avantages de la garde au sol plus élevée est la meilleure vue que vous avez sur la route, ce qui vous permet de parer aux problèmes. En revanche, cette garde au sol élevée fait en sorte que les véhicules n'ont pas été conçus pour virer aux mêmes vitesses que les véhicules à 2 roues motrices conventionnels, tout comme les voitures sport surbaissées ne sont pas conçues pour fonctionner de manière satisfaisante dans des conditions tout terrain. Autant que possible, évitez les virages serrés et les manœuvres brusques. Comme pour tout autre véhicule de

ce type, vous risquez une perte de maîtrise et un capotage si vous ne conduisez pas correctement ce véhicule.

CONSEILS DE CONDUITE HORS ROUTE

Quand utiliser le mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse)

En conduite hors route, passez en mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse) pour augmenter l'adhérence, pour éviter de déraiper sur les terrains glissants ou cahoteux, pour monter ou descendre des pentes abruptes et pour augmenter la puissance de traction à basse vitesse. Cette gamme devrait se limiter aux situations extrêmes comme la neige, la boue ou le sable profonds où une traction additionnelle est requise à basse vitesse. Évitez de rouler à plus de 40 km/h (25 mi/h)

en mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse).

Conduite dans l'eau

Bien que votre véhicule soit capable de traverser des nappes d'eau, vous devriez prendre certaines précautions avant d'entrer dans l'eau.

AVERTISSEMENT!

Lorsque vous conduisez dans l'eau, ne roulez pas à plus de 8 km/h (5 mi/h). Vérifiez toujours la profondeur de l'eau avant d'y pénétrer et vérifiez tous les liquides par la suite. La conduite dans l'eau peut causer des dommages qui peuvent ne pas être couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

La conduite dans l'eau d'une profondeur supérieure à quelques centimètres (pouces) exige des précautions additionnelles pour assurer la sécurité et prévenir les dommages à votre véhicule. Si vous devez traverser une accumulation d'eau, tentez de déterminer la profondeur et l'état du fond (et l'emplacement des obstacles) avant d'y pénétrer. Manœuvrez avec vigilance et maintenez une vitesse contrôlée stable de moins de 8 km/h (5 mi/h) dans l'eau profonde pour minimiser les vagues.

Nappe d'eau

Si l'eau s'écoule rapidement et s'élève (comme les écoulements lors d'un orage), évitez de la traverser jusqu'à ce que le niveau d'eau et le débit diminuent. Si vous devez franchir une nappe d'eau, évitez les profondeurs supérieures à 22 cm (9 po).

L'eau qui s'écoule peut éroder le lit et entraîner votre véhicule dans des eaux plus profondes. Déterminez des points de sortie en aval du point d'entrée pour tenir compte de la dérive.

Eau stagnante

Évitez de rouler dans l'eau stagnante d'une profondeur supérieure à 51 cm (20 po) et réduisez la vitesse en conséquence pour minimiser les effets de vagues. La vitesse maximale dans 51 cm d'eau (20 po) est de moins de 8 km/h (5 mi/h).

Entretien

Après avoir roulé dans l'eau profonde, vérifiez les liquides et les lubrifiants de votre véhicule (moteur, transmission, essieu, boîte de transfert) pour vous assurer qu'ils n'ont pas été contaminés. Des liquides et des lubrifiants contaminés (aspect

laiteux ou mousseux) doivent être vidangés dès que possible pour prévenir les dommages aux composants.

Conduite dans la neige, la boue et le sable

Si la neige est abondante, si le véhicule tracte une remorque ou pour obtenir une meilleure maîtrise à basse vitesse, rétrogradez à un rapport inférieur et placez la boîte de transfert en mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse) au besoin. Consultez le paragraphe « Conduite en mode 4 roues motrices » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements. Ne rétrogradez pas plus qu'il n'est nécessaire pour maintenir l'espacement entre les véhicules. Un surrégime du moteur peut causer le patinage des roues et faire perdre la motricité.

Évitez de rétrograder brusquement sur les routes glacées ou glissantes, car le freinage moteur peut causer un patinage et une perte de maîtrise.

Montée de pente

NOTA : *Avant de tenter de monter une pente, déterminez les conditions au niveau de la crête et de l'autre côté.*

Avant de monter une pente abrupte, placez la transmission à un rapport inférieur et la boîte de transfert en mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse). Utilisez le premier rapport et le mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse) pour les pentes très abruptes.

Si le moteur s'étouffe ou si vous commencez à perdre votre élan en montant une pente raide, laissez votre véhicule s'arrêter et appuyez immédiatement sur le

frein. Redémarrez le moteur et engagez la marche arrière. Reculez lentement vers le bas de la pente en laissant le frein moteur par compression vous aider à réguler votre vitesse. Si vous avez besoin des freins pour maîtriser la vitesse du véhicule, appuyez dessus légèrement pour éviter le blocage ou le patinage des pneus.

MISE EN GARDE!

Si le moteur s'étouffe ou si vous perdez votre élan et n'arrivez pas à atteindre le sommet d'une colline ou d'une pente raide, n'essayez jamais de faire demi-tour. Le véhicule pourrait se renverser et faire des tonneaux. En marche arrière, reculez toujours prudemment en ligne droite vers le bas de la pente. Ne reculez jamais sur une pente au point mort (N) en utilisant seulement les freins.

Rappelez-vous de ne jamais conduire en diagonale sur une pente. Conduisez tout droit, en montant ou en descendant.

Si les roues commencent à patiner quand vous approchez du sommet d'une colline, relâchez légèrement l'accélérateur et

continuez à avancer en tournant lentement les roues avant à droite et à gauche. Cette manœuvre fait adhérer les roues à la surface et procure habituellement une traction suffisante pour conclure la montée.

Traction en descente

Placez la transmission à un rapport inférieur et la boîte de transfert en mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse). Laissez le véhicule descendre lentement la pente avec les 4 roues tournant contre la résistance de compression du moteur. Cela vous permettra de maîtriser la vitesse et la direction du véhicule.

Lorsque vous descendez des montagnes ou des collines, un freinage répété peut entraîner la surchauffe des freins et la

perte éventuelle de la capacité de freinage. Évitez des freinages répétés et appuyés en rétrogradant autant que possible.

Après la conduite hors route

La conduite hors route impose plus de contraintes sur votre véhicule que la conduite sur la plupart des routes. Après avoir conduit hors route, il est toujours avisé de vérifier s'il y a des dommages. Vous pouvez ainsi remédier immédiatement aux problèmes et maintenir votre véhicule prêt quand vous en avez besoin.

- Inspectez en détail la sous-carrosserie de votre véhicule. Vérifiez les pneus, la structure de la carrosserie, la direction, la suspension et le système d'échappement à la recherche d'éventuels dommages.

- Vérifiez la présence de boue ou de débris dans le radiateur et nettoyez, au besoin.
- Vérifiez si les attaches filetées ne sont pas desserrées, particulièrement sur le châssis, les composants du groupe motopropulseur, la direction et la suspension. Resserrez-les au besoin, et serrez-les, si nécessaire, aux valeurs de couple spécifiées dans le manuel d'atelier.
- Vérifiez l'accumulation de végétation ou de broussailles. De tels débris constituent un risque d'incendie. En outre, ils peuvent dissimuler des dommages aux canalisations de carburant, aux flexibles de freins, aux joints de planétaire et aux arbres de transmission.

- Après une utilisation prolongée dans la boue, le sable, l'eau ou des conditions salissantes similaires, faites vérifier le radiateur, le ventilateur, les disques et les garnitures de frein, les roues et les chapes d'essieu, puis faites-les nettoyer dès que possible.

MISE EN GARDE!

Un matériau abrasif dans une partie quelconque des freins peut causer une usure excessive ou un freinage imprévisible. Vous pourriez manquer de la pleine puissance de freinage qu'il vous faudrait pour éviter une collision. Si vous avez utilisé votre véhicule dans des conditions salissantes, faites vérifier et nettoyer vos freins dès que possible.

- Si vous ressentez des vibrations inhabituelles après avoir conduit dans la boue, la neige fondante ou autres éléments similaires, recherchez des accumulations de matière sur les jantes. Des matières ainsi compactées peuvent causer un déséquilibre des roues et dégager celles-ci suffit à corriger la situation.

DIRECTION ASSISTÉE

La direction assistée normale améliore la réponse du véhicule et la manœuvrabilité en espace restreint. La direction peut également être utilisée mécaniquement en cas de panne de l'assistance électrique.

Si, pour une raison quelconque, la direction assistée tombe en panne, il est encore possible de manœuvrer votre véhicule. Vous noterez cependant que l'effort à fournir pour tourner le volant augmente

considérablement, surtout à très basse vitesse et dans les manœuvres de stationnement.

NOTA :

- *Vous noterez que le niveau de bruit augmente vers la fin de la course du volant. Cette augmentation de bruit est normale et n'indique aucunement qu'il y ait un problème avec le système de direction assistée.*
- *Après un démarrage par temps froid, la pompe de direction assistée peut émettre du bruit pendant quelques secondes. Ce phénomène est attribuable au liquide froid et épais qui circule dans le circuit de direction assistée. Ce bruit est normal et ne signifie d'aucune façon que la direction est endommagée.*

MISE EN GARDE!

La conduite prolongée avec une assistance de direction moindre pourrait mettre en danger votre sécurité et celle de vos passagers. Vous devez la faire réparer dès que possible.

AVERTISSEMENT!

Évitez autant que possible de maintenir trop longtemps le volant en fin de course; cela pourrait faire augmenter la température du liquide de direction assistée et endommager la pompe d'assistance de direction.

Vérification du liquide de la direction assistée

La vérification du liquide de direction assistée à un intervalle préconisé n'est pas

nécessaire. Il faut vérifier le niveau de liquide si l'on suspecte une fuite, en cas de bruit anormal ou si le système ne semble pas fonctionner comme d'habitude. Faites inspecter votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT!

Aucun liquide de rinçage chimique ne doit être utilisé dans la direction assistée de votre véhicule, car cela risque d'endommager les composants de la direction assistée. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

MISE EN GARDE!

Afin d'éviter de vous blesser avec des pièces en mouvement et pour favoriser une lecture précise du niveau de liquide, vérifiez ce dernier lorsque le véhicule se trouve sur une surface plane et que le moteur est à l'arrêt. Ne remplissez pas trop le carter. N'utilisez que le liquide de direction assistée recommandé par le constructeur.

Au besoin, ajoutez du liquide pour rétablir le niveau d'huile approprié. À l'aide d'un chiffon propre, nettoyez le liquide renversé sur toutes les surfaces du réservoir. Reportez-vous à la rubrique « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » de la section « Entretien de votre véhicule » pour de plus amples renseignements.

FREIN DE STATIONNEMENT

Avant de descendre du véhicule, assurez-vous que le frein de stationnement est serré à fond. Assurez-vous aussi de laisser la transmission à la position P (stationnement).

Le levier de frein de stationnement se trouve dans la console centrale. Pour serrer le frein de stationnement, tirez le levier aussi fermement que possible. Pour relâcher le frein de stationnement, tirez légèrement le levier, appuyez sur la touche centrale, puis abaissez complètement le levier.



Frein de stationnement

Quand le frein de stationnement est serré et que le contact est établi, le « témoin du circuit de freinage » s'allume dans le tableau de bord.

NOTA :

- Si le frein de stationnement est serré et la transmission est en prise, le témoin du circuit de freinage clignote. Si le véhicule se déplace, un avertisseur sonore se fait entendre pour en informer le

conducteur. Le frein de stationnement doit toujours être relâché avant de déplacer le véhicule.

- Ce témoin indique seulement que le frein de stationnement est serré. Il n'indique toutefois pas à quel degré.

Lorsque vous stationnez en descente, braquez les roues avant contre le trottoir. En montée, braquez-les vers la rue. Serrez le frein de stationnement avant de placer le levier sélecteur à la position P (stationnement); autrement, la charge exercée sur le mécanisme de verrouillage de la transmission pourrait nuire au déplacement du levier sélecteur hors de la position P (stationnement). Le frein de stationnement doit toujours être serré lorsque le conducteur quitte le véhicule.

MISE EN GARDE!

- **N'utilisez jamais la position P (stationnement) pour remplacer le frein de stationnement. Serrez toujours à fond le frein de stationnement lorsque vous stationnez votre véhicule pour éviter qu'il se déplace et cause des blessures ou des dommages matériels.**
- **Retirez toujours la télécommande du commutateur d'allumage et verrouillez toutes les portes lorsque vous quittez le véhicule.**

- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule pour de multiples raisons. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.
- Assurez-vous que le frein de stationnement est complètement desserré avant de prendre la route; autrement, vous risquez d'endommager les freins et de provoquer une collision.

- Avant de quitter le véhicule, assurez-vous que le frein de stationnement est bien serré, car votre véhicule pourrait se mettre en mouvement et ainsi causer des blessures ou des dommages matériels. Assurez-vous aussi de laisser la transmission à la position P (stationnement). Sinon, le véhicule pourrait se mettre à rouler et causer des dommages ou des blessures.

AVERTISSEMENT!

Si le témoin du circuit de freinage reste allumé une fois que le frein de stationnement a été desserré, cela indique une défectuosité du circuit de freinage. Faites immédiatement réparer ce dernier par un concessionnaire autorisé.

SYSTÈME DE FREINS ANTIBLOPAGE

Le système de freins antiblocage est conçu pour aider le conducteur à garder la maîtrise du véhicule dans des conditions de freinage difficiles. Le système fonctionne à l'aide d'un ordinateur distinct qui permet d'adapter la pression hydraulique afin de prévenir le blocage des roues et d'éviter de dérapier sur des surfaces glissantes.

Les jantes et les pneus doivent tous être de même taille et de même type, et les pneus doivent être correctement gonflés pour permettre à l'ordinateur de recevoir des signaux précis.

MISE EN GARDE!

Des pneus trop gonflés ou sous-gonflés, ou l'utilisation de différentes tailles de pneus ou de roues peuvent engendrer une perte d'efficacité du circuit de freinage.

Le système de freins antiblocage exécute un autodiagnostic de basse vitesse à environ 20 km/h (12 mi/h). Si vous posez le pied légèrement sur la pédale de frein pendant cet autodiagnostic, il est possible que vous ressentiez une légère pulsation de la pédale de frein. Ce mouvement est

surtout ressenti si vous conduisez dans la neige ou sur la glace. Cela est normal.

La pompe du système de freins antiblocage fonctionne pendant l'autodiagnostic à 20 km/h (12 mi/h) et lors d'un freinage qui fait intervenir la fonction antiblocage. Lorsque la pompe fonctionne, son moteur émet un léger bourdonnement; ceci est tout à fait normal.

MISE EN GARDE!

- **Le pompage de la pédale de frein diminue le rendement du système de freins antiblocages et peut provoquer une collision. Le pompage allonge la distance de freinage. Il suffit d'appuyer fermement sur la pédale de frein lorsque vous devez ralentir ou immobiliser le véhicule.**

- **Le système de freins antiblocage ne peut empêcher les effets des lois naturelles de la physique sur le comportement d'un véhicule, pas plus qu'il ne peut augmenter la capacité de freinage ou de direction au-delà de ce que la condition des freins, des pneus ou de l'adhérence du véhicule ne le permet.**
- **Le système de freins antiblocage ne peut empêcher les collisions, y compris celles causées par une vitesse excessive en virage, une distance insuffisante entre deux véhicules ou par l'effet d'aquaplanage.**

- **Il ne faut jamais abuser des capacités du système de freins antiblocage en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui compromettrait la sécurité du conducteur ou d'autres personnes.**

AVERTISSEMENT!

Des interférences électroniques issues de systèmes audio ou de téléphones acquis du marché secondaire et installés de façon inadéquate peuvent nuire au fonctionnement du système de freins antiblocage.

NOTA : *Lors de situations de freinage d'urgence, vous pourriez ressentir une pulsation de la pédale ou un bruit de cliquetis se fera entendre. Ces conditions*

sont normales, et indiquent que le système de freins antiblocage fonctionne normalement.

- Ne maintenez pas les freins activés en laissant votre pied sur la pédale. Cela pourrait faire surchauffer les freins et causer un freinage imprévisible, entraîner de plus grandes distances de freinage ou endommager les freins.
- Lorsque vous descendez des montagnes ou des collines, un freinage répété peut entraîner la surchauffe des freins et la perte éventuelle de la capacité de freinage. Dans la mesure du possible, rétrogradez ou interdisez la surmultipliée plutôt que de freiner intensivement.
- Les moteurs peuvent tourner au ralenti à des régimes élevés pendant le ré-

chauffement, ce qui pourrait faire patiner les roues arrière et entraîner une perte de la maîtrise du véhicule. Soyez particulièrement prudent en conduisant sur des routes glissantes, dans les manœuvres restreintes, en stationnant ou en vous arrêtant.

- Ne conduisez pas trop vite pour l'état de la route, surtout quand la chaussée est mouillée ou boueuse. Un coussin d'eau peut s'accumuler entre la bande de roulement du pneu et la route. Cet aquaplanage peut causer une perte de la traction, des capacités de freinage et de la maîtrise du véhicule.
- Lorsque le véhicule passe dans de l'eau profonde ou dans un lave-auto, les garnitures de freins deviennent mouillées et l'efficacité des freins s'en trouve réduite. Séchez les freins en

appuyant doucement sur la pédale de façon intermittente tout en conduisant à très basse vitesse.

SYSTÈME DE COMMANDE ÉLECTRONIQUE DES FREINS

Votre véhicule est équipé d'un système avancé de pilotage électronique des freins communément appelé « système électronique d'antidérapage ». Ce système comprend un système de freins antiblocage, un système antipatinage, un système d'assistance au freinage, une assistance au départ en pente, un dispositif électronique antirotuli) et un système électronique d'antidérapage. Ces systèmes fonctionnent de concert pour améliorer la stabilité et la maîtrise du véhicule dans différentes conditions de conduite.

Le limiteur de vitesse en descente et le dispositif antilouvoiement sont deux autres systèmes de pilotage électronique des freins offerts en option. Votre véhicule peut être doté d'une de ces options ou de ces deux options.

Système de freins antiblocage (ABS)

Le système de freins antiblocage est conçu pour aider le conducteur à conserver la maîtrise du véhicule en présence de conditions de freinage difficiles. Ce système dose la pression hydraulique du circuit de freinage pour prévenir le blocage des roues et les dérapages sur chaussée glissante pendant un freinage. Pour de plus amples renseignements, consultez la rubrique « Système de freins antiblocages » de la section « Démarrage et conduite ».

MISE EN GARDE!

Les freins antiblocage ne peuvent empêcher les lois de la physique d'influer sur la tenue de route du véhicule et ne peuvent accroître la traction offerte par l'état des routes. Le système de freins antiblocage ne peut prévenir les collisions, y compris celles qui sont causées par une vitesse excessive dans les virages, par la chaussée glissante ou l'aquaplanage. Il ne faut jamais abuser des capacités du système en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux de manière à compromettre la sécurité du conducteur ou d'autres personnes.

Système antipatinage (TCS)

Le système antipatinage surveille le degré de patinage de chacune des roues motrices. Si un patinage excessif est détecté, le système applique les freins aux roues en cause tout en diminuant le couple moteur qui leur est appliqué, en vue d'améliorer l'accélération et la stabilité. Le système antipatinage offre une fonction qui s'apparente au différentiel autobloquant et il régule le patinage des roues d'un essieu moteur. Si l'une des roues de l'essieu moteur tourne plus vite que l'autre, le système serre le frein de la roue qui patine. Le système peut alors transmettre plus de couple à la roue qui ne patine pas. Cette fonction demeure active même si le système antipatinage et le système électronique d'antidérapage ont en mode partiellement désactivé ou com-

plètement désactivé. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Commande de stabilité électronique » dans la présente section.

Système d'assistance au freinage (BAS)

Le système d'assistance au freinage est conçu pour maximiser la capacité de freinage du véhicule en cas de manœuvres de freinage d'urgence. Le système détecte une situation de freinage d'urgence en captant la fréquence et la pression de freinage et en exerçant la pression optimale sur les freins. La distance de freinage s'en trouve ainsi réduite. L'assistance au freinage d'urgence complète le dispositif de freinage antiblocage. L'application très rapide des freins produit un rendement optimal du dispositif d'assistance au freinage. Pour pleinement tirer

profit de ce système, vous devez enfoncer fermement et uniformément les freins (sans pomper les freins). Ne relâchez pas la pression sur la pédale de freins à moins de ne plus vouloir freiner. Le système d'assistance au freinage se désactive lorsque la pédale de frein est relâchée.

MISE EN GARDE!

L'assistance au freinage d'urgence ne peut pas empêcher les lois de la physique d'influer sur la tenue de route du véhicule et ne peut pas accroître la traction offerte par l'état des routes. Le système d'assistance au freinage (BAS) ne peut prévenir les collisions, y compris celles qui sont causées par une vitesse excessive dans les virages, par la chaussée glissante ou l'aquaplanage. Il ne faut jamais abuser des capacités du dispositif BAS en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui compromettrait la sécurité du conducteur ou d'autres personnes.

Dispositif électronique antiroulis (ERM)

Ce système anticipe la possibilité de soulèvement des roues en surveillant les mouvements du volant et la vitesse du véhicule. Lorsque le dispositif électronique antiroulis calcule que le taux de changement de l'angle de direction et la vitesse du véhicule sont suffisants pour causer le soulèvement des roues, il serre le frein approprié et peut aussi réduire la puissance du moteur pour diminuer le risque de soulèvement des roues. Le dispositif électronique antiroulis est programmé pour n'intervenir que lors de manœuvres d'évitement ou de changements de trajectoire subits. Il ne peut qu'atténuer les risques de soulèvement des roues pendant ce type de manœuvres. Il ne peut pas prévenir le soulèvement des roues causé par d'autres facteurs comme l'état

des routes, les sorties de route ou les collisions avec des objets ou d'autres véhicules.

NOTA : *Le dispositif électronique antiroulis est désactivé lorsque le système électronique d'antidérapage est complètement désactivé. Consultez le paragraphe « Système électronique d'antidérapage » pour prendre connaissance des modes d'antidérapage offerts.*

MISE EN GARDE!

De nombreux facteurs, dont la charge du véhicule, l'état des routes et les conditions de conduite, peuvent influencer sur les risques de soulèvement des roues ou de capotage. Le dispositif électronique antiroulis ne peut prévenir tous les soulèvements de roue et les capotages, surtout lorsque le véhicule quitte la route ou frappe un objet ou un autre véhicule. N'utilisez jamais les fonctions d'un véhicule doté d'un dispositif électronique antiroulis de façon insouciant ou dangereuse qui pourrait mettre en péril la sécurité des utilisateurs ou des autres.

Hill Start Assist (HSA) (assistance au départ en pente)

Le système d'assistance au départ en pente est conçu pour aider le conducteur à faire accélérer un véhicule immobilisé en pente. Si le conducteur relâche le frein lorsque le véhicule est immobilisé en pente, l'assistance au départ en pente continue brièvement de maintenir la pression des freins. Si le conducteur n'enfonce pas l'accélérateur pendant ce temps, le système relâche la pression des freins et le véhicule roule normalement vers le bas de la pente. Le système relâche la pression de freinage proportionnellement à l'accélération commandée.

Les critères suivants doivent être remplis pour que l'assistance au départ en pente entre en fonction :

- Le véhicule doit être immobilisé.
- Le véhicule doit se trouver dans une pente d'au moins 7 %.
- La position de la transmission doit correspondre à la direction du véhicule (c.-à-d., un véhicule qui avance pour monter une pente est en marche avant; un véhicule qui recule pour monter une pente est en marche arrière).
- Dans le cas des véhicules à transmission automatique, l'assistance au départ en pente fonctionne en marche arrière et à tous les rapports de marche avant. Le système n'entre pas en fonction si la transmission est en position P (stationnement).

MISE EN GARDE!

L'assistance au départ en pente peut ne pas entrer en fonction et un léger roulement peut survenir dans des pentes peu prononcées (moins de 7 %) lorsque le véhicule est chargé ou lorsqu'une remorque est tractée. Cette assistance ne remplace pas une conduite active de votre part. Il incombe au conducteur d'être attentif à la distance qui le sépare des autres véhicules, des personnes et des objets et, très important, de manœuvrer les freins pour conduire le véhicule en toute sécurité peu importe l'état des routes. Votre attention complète est toujours requise durant la conduite afin de conserver la maîtrise du véhicule. L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer un accident ou des blessures graves.

Remorquage avec le système d'assistance au départ en pente

L'assistance au départ en pente entre en fonction lorsqu'un véhicule qui tracte une remorque accélère dans une pente.

MISE EN GARDE!

- Si vous utilisez un régulateur de freins de remorque, les freins de la remorque peuvent se serrer et se desserrer avec le contacteur de freinage. Le cas échéant, la pression des freins peut être insuffisante pour maintenir le véhicule et la remorque en pente lorsque la pédale de frein est relâchée. Pour empêcher le recul de l'ensemble véhicule-remorque dans une pente lorsque vous commencez à accélérer, serrez manuellement les freins de la remorque ou serrez davantage les freins du véhicule avant de relâcher la pédale de frein.

- **Le système d'assistance au départ en pente ne se substitue pas au frein de stationnement. Serrez toujours le frein de stationnement à fond lorsque vous quittez votre véhicule. Assurez-vous aussi de laisser la transmission à la position P (stationnement).**
- **L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer un accident ou des blessures graves.**

Désactivation et activation du système d'assistance au départ en pente

Cette fonction peut être activée ou désactivée. Voici comment modifier le réglage :

Pour les véhicules équipés du centre d'information électronique, consultez le paragraphe « Assistance au départ en pente », sous « Réglages personnalisés

(fonctions programmables par l'utilisateur) », sous « Centre d'information électronique » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

Si le véhicule n'est pas équipé du centre d'information électronique, procédez comme suit :

NOTA : *Vous devez effectuer les étapes 1 à 8 en moins de 90 secondes.*

1. Centrez le volant (les roues avant doivent pointer directement vers l'avant).
2. Placez le levier sélecteur de la transmission en position P.
3. Serrez le frein de stationnement.
4. Faites démarrer le moteur.

5. Tournez le volant d'un demi-tour vers la gauche.

6. Appuyez quatre fois en moins de vingt secondes sur le bouton de désactivation du système électronique d'antidérapage (ESC off) dans le bloc de commande inférieur sous les commandes de chauffage et de climatisation. Le témoin de la commande du système électronique d'antidérapage devrait s'allumer et s'éteindre deux fois.

7. Remettez le volant au centre, puis déplacez-le d'un demi-tour additionnel vers la droite.

8. Coupez le contact, puis rétablissez-le. Si la séquence a correctement été exécutée, le témoin du système électronique

d'antidérapage et du système antipatinage clignote plusieurs fois pour confirmer la désactivation du système d'assistance au départ en pente.

9. Répétez ces étapes si vous désirez rétablir le réglage précédent de cette fonction.

Limiteur de vitesse en descente (HDC) – Selon l'équipement

Le limiteur de vitesse en descente n'est censé servir que dans les conditions de conduite hors route à basse vitesse. Le limiteur de vitesse en descente maintient la vitesse d'un véhicule qui descend une pente en conditions de conduite hors route en serrant les freins au besoin.

Lorsqu'il est activé, le limiteur de vitesse en descente capte l'état du terrain et entre en fonction lorsque le véhicule descend

une pente. Le conducteur peut régler le limiteur de vitesse en descente en fonction de diverses conditions de conduite. La vitesse correspond à la position du levier de vitesses.

Vitesse	Vitesse approximative réglée dans le limiteur de vitesse en descente
1 ^{re}	1,5 km/h (1 mi/h)
2 ^e	4,5 km/h (3 mi/h)
D (marche avant)	12 km/h (7,5 mi/h)
R (marche arrière)	1,5 km/h (1 mi/h)
N (point mort)	4,5 km/h (3 mi/h)

Le conducteur ne peut toutefois annuler l'activation du limiteur de vitesse en descente en serrant les freins pour ralentir le véhicule sous la vitesse réglée dans le limiteur. D'autre part, pour accélérer pen-

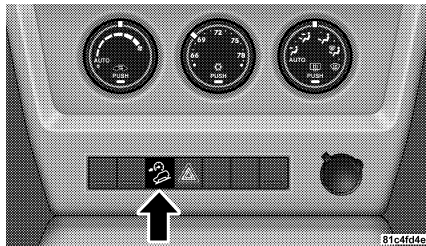
dant que le limiteur de vitesse en descente fonctionne, il suffit d'appuyer sur l'accélérateur de façon habituelle. Lorsque la pédale de frein ou d'accélérateur est relâchée, le limiteur de vitesse en descente ramène le véhicule à la vitesse réglée à l'origine.

NOTA : *Le limiteur de vitesse en descente est disponible sur les véhicules dotés d'une boîte de transfert MP1522.*

- *La boîte de transfert doit être en mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse) pour activer le limiteur de vitesse en descente.*
- *Le limiteur de vitesse en descente n'est activé que lorsque que le témoin du limiteur de vitesse en descente est allumé au tableau de bord.*

- Le limiteur de vitesse en descente NE s'active PAS lorsque la transmission automatique est en position P (stationnement).
- Le limiteur de vitesse en descente NE s'active PAS sur une surface de niveau.
- Le limiteur de vitesse en descente NE s'active pas à une vitesse de plus de 50 km/h (30 mi/h).

Le bouton du limiteur de vitesse en descente se trouve dans le bloc de commande inférieur sous les commandes de chauffage et de climatisation.



Bouton du limiteur de vitesse en descente

Activation du limiteur de vitesse en descente

1. Placez la boîte de transfert en position 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse). Consultez le paragraphe « Conduite en mode 4 roues motrices » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

2. Appuyez sur le bouton du limiteur de vitesse en descente. Le témoin du limiteur de vitesse en descente au tableau de bord s'allume.

NOTA : Si la boîte de transfert n'est pas en mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse), le témoin du limiteur de vitesse en descente clignote pendant cinq secondes et le limiteur de vitesse en descente n'est pas activé.

Désactivation du limiteur de vitesse en descente

1. Appuyez sur le bouton du limiteur de vitesse en descente ou placez la boîte de transfert hors du mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse). Le témoin du limiteur de vitesse en descente au tableau de bord s'éteint.

Système électronique d'antidérapage (ESC)

La commande de stabilité électronique améliore la stabilité directionnelle du véhicule et en facilite la maîtrise sous diverses conditions. Ce système corrige le survirage et le sous-virage du véhicule en serrant les freins de la roue appropriée. Elle peut également restreindre le couple moteur en vue d'aider le véhicule à conserver sa trajectoire.

La commande de stabilité électronique fait appel à des capteurs intégrés au véhicule pour déterminer la trajectoire désirée par le conducteur, puis elle compare

ensuite ces données à la trajectoire réelle du véhicule. Lorsque la trajectoire du véhicule ne correspond pas à celle qui est choisie par le conducteur, la commande de stabilité électronique applique les freins à la roue appropriée en vue d'aider à contrer le survirage ou le sous-virage.

- Survirage – Tendence de l'arrière du véhicule à sortir d'un virage trop rapidement.
- Sous-virage – Tendence du véhicule à continuer tout droit dans un virage.

Le témoin d'activation ou d'anomalie du système électronique d'antidérapage si-

tué dans le groupe d'instruments se met à clignoter dès que les roues sont en perte d'adhérence et que le système électronique d'antidérapage entre en fonction. Le témoin d'activation ou d'anomalie du système électronique d'antidérapage clignote également lorsque le système anti-patinage est en fonction. Si le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique se met à clignoter pendant l'accélération, relâchez l'accélérateur et diminuez les gaz autant que possible. Veillez à toujours adapter votre vitesse et votre style de conduite aux conditions de la route.

MISE EN GARDE!

La commande de stabilité électronique ne peut empêcher les lois de la physique d'influer sur la tenue de route du véhicule et ne peut accroître la traction offerte par l'état des routes. La commande de stabilité électronique ne peut prévenir les collisions, y compris celles qui sont causées par une vitesse excessive dans les virages, par la chaussée glissante ou l'aquaplanage. Il ne faut jamais exploiter les capacités d'un véhicule muni de la commande de stabilité électronique en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui peut mettre en péril le conducteur et d'autres personnes.

Modes de fonctionnement de la commande de stabilité électronique

Selon le modèle et le mode de fonctionnement, le système électronique d'antidérapage offre jusqu'à trois modes de fonctionnement : système électronique d'antidérapage en fonction, partiellement désactivé et désactivé.

Commande de stabilité électronique activée – Véhicules à 2 roues motrices et véhicules à 4 roues motrices en modes 2WD ou 4WD HIGH (2 roues motrices ou 4 roues motrices en gamme haute)

Ceci est le mode de fonctionnement normal pour le système électronique d'antidérapage lorsque vous utilisez un véhicule à 2 roues motrices. C'est aussi le mode normal pour faire fonctionner un véhicule à quatre roues motrices en mo-

des 2WD ou 4WD HIGH (2 roues motrices ou 4 roues motrices en gamme haute). Le système électronique d'antidérapage est en fonction lorsque le véhicule est démarré ou que la boîte de transfert (selon l'équipement) est déplacée hors de la position 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse). Il s'agit du mode à employer dans la majorité des conditions de conduite. Vous devriez désactiver partiellement ou complètement le système électronique d'antidérapage dans certaines conditions qui sont indiquées ci-dessous. Consultez les rubriques « Partiellement désactivé » et « Complètement désactivé » pour obtenir des renseignements additionnels.

Partiellement désactivé – Véhicules à deux roues motrices et véhicules à quatre roues motrices en mode 2WD (2 roues motrices) et en mode 4WD High (4 roues motrices gamme haute)

Le mode « Partiellement désactivé » est conçu pour la conduite dans la neige profonde, le sable et le gravier. Ce mode augmente le seuil d'activation du système antipatinage et du système électronique d'antidérapage pour autoriser un patinage supérieur à la normale.

Le commutateur du système électronique d'antidérapage se trouve dans le bloc de commande inférieur sous les commandes de chauffage et de climatisation. Pour activer le mode « partiellement désactivé », appuyez brièvement sur le commutateur du système électronique d'antidérapage et le témoin d'activation ou

d'anomalie du système électronique d'antidérapage s'allume. Pour réactiver le système électronique d'antidérapage, appuyez brièvement sur le commutateur du système électronique d'antidérapage et le témoin d'activation ou d'anomalie du système électronique d'antidérapage s'éteint. Ainsi, la commande de stabilité électronique se remettra en fonction.

NOTA : *Pour améliorer la motricité d'un véhicule muni de chaînes à neige ou pour faciliter les départs dans la neige profonde, le sable ou le gravier, il est recommandé de passer en mode partiellement désactivé en appuyant brièvement sur le commutateur du système électronique d'antidérapage. Lorsque les conditions qui justifiaient le mode partiellement désactivé ne sont plus en fonction, remettez le système en fonction en appuyant brièvement*

sur le commutateur du système électronique d'antidérapage. Cette opération peut être exécutée pendant que le véhicule roule.

Entièrement désactivé – Véhicules à quatre roues motrices en mode 4WD HIGH (4 roues motrices gamme haute) et en mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse)

Le mode complètement désactivé est conçu pour la conduite hors autoroute et hors route lorsque les fonctions de stabilité du système électronique d'antidérapage affectent la manœuvrabilité du véhicule à cause de l'état du sentier.

Le commutateur du système électronique d'antidérapage se trouve dans le bloc de commande inférieur sous les commandes de chauffage et de climatisation. Pour

passer au mode de désactivation complète, maintenez le commutateur du système électronique d'antidérapage enfoncé pendant 5 secondes lorsque le véhicule est immobilisé et que le moteur est en marche. Après 5 secondes, le témoin d'activation ou d'anomalie du système électronique d'antidérapage s'allume et le message « ESC OFF » (système électronique d'antidérapage désactivé) s'affiche au compteur kilométrique. Pour effacer ce message, appuyez brièvement sur le bouton du totaliseur partiel au groupe d'instruments.

Lorsque ce mode est en fonction, le système électronique d'antidérapage et le système antipatinage sont hors fonction (sauf la fonction de glissement limité décrite dans la section du système antipatinage) jusqu'à ce que le véhicule atteigne

la vitesse de 64 km/h (40 mi/h). À des vitesses supérieures à 64 km/h (40 mi/h), le système passe automatiquement en mode partiellement désactivé décrit ci-dessus. Lorsque la vitesse du véhicule revient à moins de 56 km/h (35 mi/h), le système électronique d'antidérapage revient en mode complètement désactivé. Le témoin d'activation ou d'anomalie du système électronique d'antidérapage est toujours allumé lorsque le système électronique d'antidérapage est désactivé. Pour réactiver le système électronique d'antidérapage, appuyez momentanément sur le commutateur du système électronique d'antidérapage. Ainsi, la commande de stabilité électronique se remettra en fonction.

NOTA :

- *Le mode complètement désactivé est le seul mode de fonctionnement du système électronique d'antidérapage en mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse). Ainsi, ce mode du système électronique d'antidérapage est en fonction lorsque le véhicule est démarré en mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse) ou que la boîte de transfert est déplacée en mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse).*
- *Le message « Désactivation du système électronique d'antidérapage » s'affiche et un carillon retentit lorsque le levier de vitesses est déplacé en position P (stationnement), puis déplacé hors de la position P (stationnement). Cela se produit même si vous avez déjà effacé le message.*

MISE EN GARDE!

Lorsque la commande de stabilité électronique est désactivée, la stabilité accrue du véhicule offerte par ce système n'est plus disponible. Lors d'une manœuvre d'évitement d'urgence, la commande de stabilité électronique ne s'activera pas pour faciliter la stabilité du véhicule. Le mode complètement désactivé n'est conçu que pour la conduite hors autoroute ou hors route.

Témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique et témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique



Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique au groupe d'instruments s'allume lorsque le contact est établi. Le témoin doit s'éteindre quand le moteur tourne. Si le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique reste allumé lorsque le moteur est en marche, une anomalie a été détectée dans la commande de stabilité électronique. Si le témoin reste allumé après plusieurs cycles d'allumage et si le véhicule a roulé plusieurs kilomètres (milles) à plus de 48 km/h (30 mi/h), rendez-vous chez

un concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais pour faire analyser et régler le problème.

Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique du groupe d'instruments se met à clignoter dès que les roues sont en perte d'adhérence et que la commande de stabilité électronique intervient. Le témoin clignote également lorsque la commande de stabilité électronique est en fonction. Si le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique se met à clignoter pendant l'accélération, relâchez l'accélérateur et diminuez les gaz autant que possible. Veillez à toujours adapter votre vitesse et votre style de conduite aux conditions de la route.

NOTA :

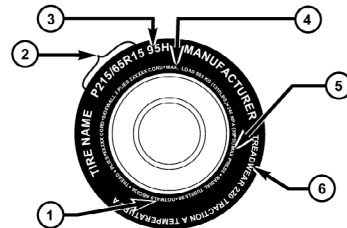
- Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique et le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique s'allument brièvement chaque fois que le contact est établi.
- Lorsque le contact est mis, la commande de stabilité électronique est en fonction même si elle a été antérieurement mise hors fonction.
- Des bourdonnements et des cliquetis se font entendre lorsque la commande de stabilité électronique est en fonction. Ces bruits sont normaux et cessent lorsque la commande de stabilité électronique se met hors fonction à la suite d'une manœuvre qui a entraîné sa mise en fonction.



Le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique indique que la commande de stabilité électronique est désactivé.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SÉCURITÉ DES PNEUS

Inscriptions sur les pneus



054903773

1 – Code des normes de sécurité U.S. DOT (n° d'identification du pneu)
2 – Référence dimensionnelle
3 – Description de l'usage

4 – Charge maximale
5 – Pression maximale
6 – Indices d'usure, d'adhérence et de température

NOTA :

- Le classement par dimensions de pneu P (véhicule de tourisme)-métrique est établi en fonction des normes américaines. La lettre « P » est moulée dans le flanc des pneus P-métriques devant la référence dimensionnelle. Exemple : P215/65R15 95H.
- Le classement par dimensions de pneu LT (camion léger)-métrique est établi en fonction des normes américaines. La référence dimensionnelle des pneus LT-métriques est inscrite de la même façon que celle utilisée pour les pneus P-métriques à part le fait que ce soient les lettres « LT » qui sont moulées dans le flanc des pneus avant la référence. Exemple : LT235/85R16.
- Les roues de secours temporaires consistent en des pneus haute pression qui ne sont conçus que pour servir temporairement en cas d'urgence. La lettre « T » est moulée dans le flanc de ces pneus devant la référence dimensionnelle. Exemple : T145/80D18 103M.
- Les dimensions des pneus à portance élevée sont établies en fonction des normes de construction américaines et sont moulées dans le flanc des pneus, en commençant par le diamètre du pneu. Exemple : 31x10.5 R15 LT.

Tableau de référence dimensionnelle des pneus

EXEMPLE :	
Référence dimensionnelle :	
P	= Pneu pour voiture de tourisme de dimensions établies selon les normes de construction américaines
« ...rien... »	= Pneu pour voiture de tourisme de dimensions établies selon les normes de construction européennes
LT	= Pneu pour véhicule utilitaire léger de dimensions établies selon les normes de construction américaines
T	= Pneu d'une roue de secours temporaire
31	= Diamètre extérieur en pouces (po)
215	= Largeur de section en millimètres (mm)
65	= Rapport d'aspect en pourcentage (%) – Rapport de la hauteur de section sur la largeur de section du pneu
10,5	= Largeur de la section en pouces (po)
R	= Code de construction – « R » indique qu'il s'agit d'une construction radiale – « D » Indique qu'il s'agit d'une construction diagonale ou en biais
15	= Diamètre de jante en pouces (po)

EXEMPLE :

Description d'entretien :

95 = Indice de charge

– Code numérique correspondant à la charge maximale qu'un pneu peut supporter.

H = Symbole de vitesse

– Symbole indiquant la plage de vitesses auxquelles le pneu peut transporter une charge correspondant à son indice de charge en présence de certaines conditions de fonctionnement.

– La vitesse maximale correspondant au symbole de vitesse ne peut être atteinte que lorsque des conditions précises sont en vigueur (p. ex., pression des pneus, charge du véhicule, état des routes et vitesses maximales indiquées).

Identification de la charge :

« ...rien... » = L'absence de texte sur le flanc d'un pneu indique une charge permise standard (SL)

Extra Load (XL) = Pneu pouvant transporter une charge supplémentaire (ou pneu renforcé)

Light Load = Pneu pouvant transporter une charge légère

C, D, E = Gamme de charge associée à la charge maximale qu'un pneu peut transporter à un niveau de pression donné

Charge maximale – Indique la charge maximale que ce pneu peut transporter.

Pression maximale – Indique la pression de gonflage à froid maximale permise pour ce pneu.

Numéro d'identification du pneu (TIN)

Le numéro d'identification du pneu est inscrit sur un flanc ou les deux flancs du pneu. La date, quant à elle, ne peut être inscrite que sur l'un d'eux. Dans le cas

des pneus dont le flanc est blanc d'un côté, le numéro d'identification complet du pneu, incluant le code de date, est inscrit sur ce côté. Dans le cas des pneus dont les flancs sont noirs, le numéro

d'identification peut se trouver sur le bord extérieur du flanc du pneu tel que ce dernier a été monté sur le véhicule. S'il ne s'y trouve pas, c'est qu'il est inscrit sur le bord intérieur du pneu.

EXEMPLE :

DOT MA L9 ABCD 0301

DOT = Department of Transportation

– Ce symbole certifie que le pneu est conforme aux normes de sécurité des pneus du ministère américain des transports et que son utilisation est approuvée pour la conduite sur route.

MA = Code représentant l'emplacement de fabrication du pneu (2 chiffres)

L9 = Code représentant la dimension du pneu (2 chiffres)

ABCD = Code utilisé par le fabricant de pneus (un à 4 chiffres)

03 = Chiffre représentant la semaine de fabrication du pneu (2 chiffres).

– 03 signifie la troisième semaine.

01 = Nombre représentant l'année de fabrication du pneu (2 chiffres)

– 01 signifie l'année 2001.

– Avant le mois de juillet 2000, les fabricants de pneus n'étaient tenus que d'indiquer un seul chiffre pour représenter l'année de fabrication du pneu. Exemple : 031 pouvait représenter la troisième semaine de 1981 ou de 1991.

Terminologie et définitions des pneus

Terme	Définition
Pied milieu	Le pied milieu du véhicule est un élément de la structure de la carrosserie situé entre la porte avant et la porte arrière (d'un véhicule à 4 portes) allant du seuil au toit.
Pression des pneus à froid	La pression de gonflage à froid est mesurée lorsque le véhicule est resté immobile pendant au moins trois heures, ou qu'il a roulé sur une distance inférieure à 1,6 km (1 mi) après une période d'immobilisation de trois heures. La pression de gonflage est mesurée en Kpa (kilopascals) ou en lb/po ² (livres par pouce carré).
Pression de gonflage maximale	La pression de gonflage maximale est la pression de gonflage à froid maximale permise pour ce pneu. La valeur maximale de la pression de gonflage est moulée sur le flanc du pneu.
Pression de gonflage recommandée	Pression de gonflage des pneus recommandée par le constructeur automobile et indiquée sur l'étiquette des pneu.
Étiquette des pneus	Une étiquette en papier fixée en permanence sur le véhicule indiquant la capacité de charge du véhicule, la dimension des pneus d'origine et la pression de gonflage recommandée.

Charge et pression des pneus

Emplacement de l'étiquette des pneus

NOTA : La pression de gonflage à froid adéquate est indiquée sur le pied milieu du côté conducteur.

Étiquette d'information sur les pneus et la charge

INFORMATION - TIRE & LOADING/LES PNEUS & LE CHARGEMENT			
SEATING CAPACITY/NOMBRE DE PLACES - TOTAL 5 FRONTIANT 2 REAR/ARRIÈRE 3			
MAXIMUM VEHICLE CAPACITY/CAPACITÉ MAXIMALE DU VÉHICULE XXX kg OR XXX lb			
TIRE/PNEU	FRONTIANT	REAR/ARRIÈRE	SPARE/PNEU SECOURS
ORIGINAL TIRE SIZE/ DIMENSIONS DU PNEU D'ORIGINE	P195/70R14	P195/70R14	T125/70D15
COLD TIRE INFLATION PRESSURE/ PRESSION DE GONFLAGE (À FROID)	200kPa, 29PSI	200kPa, 29PSI	420kPa, 60PSI
SEE OWNER'S MANUAL/ CONSULTEZ LE GUIDE DE L'AUTOMOBILISTE			4N109268

054907701

Étiquette d'information sur les pneus et la charge

Cette étiquette fournit des renseignements importants concernant :

- 1) le nombre de personnes pouvant être transportées dans le véhicule;
- 2) le poids total pouvant être transporté par le véhicule;
- 3) la dimension des pneus conçus pour votre véhicule;
- 4) les pressions de gonflage à froid pour les pneus avant, arrière et pour le pneu de la roue de secours.

Chargement

La charge maximale appliquée sur les pneus par votre véhicule ne doit pas dépasser la capacité de transport de charge des pneus de ce dernier. La charge maximale pouvant être transportée par vos pneus ne sera pas dépassée si vous respectez les spécifications de conditions de charge, de dimension des pneus et de

pressions de gonflage à froid dont il est question sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge et dans le paragraphe « Chargement du véhicule » de ce guide.

NOTA : Lorsque la charge maximale est atteinte, le poids nominal brut sur les essieux avant et arrière ne doit pas être dépassé. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le PNBE, le chargement du véhicule et la traction d'une remorque, consultez le paragraphe « Chargement du véhicule » dans cette section.

Pour déterminer les conditions de charge maximale de votre véhicule, repérez l'énoncé « Le poids combiné des occupants et des bagages ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb » sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge. Le poids combiné des occupants, des

bagages et le poids au timon de la remorque (s'il y a lieu) ne doivent jamais dépasser le poids dont il est question ici.

Méthode permettant de déterminer la limite de charge appropriée

1. Trouvez la déclaration « Le poids combiné des occupants et des bagages ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb » sur l'étiquette d'information de votre véhicule.
2. Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prennent place à bord de votre véhicule.
3. Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lb.
4. Le résultat correspond à la capacité de charge des bagages que le véhicule peut

transporter. Par exemple, si le montant « XXX » est égal à 635 kg (1 400 lb) et que cinq passagers de 68 kg (150 lb) chacun prennent place dans votre véhicule, la capacité de chargement disponible de votre véhicule est de 295 kg (650 lb).
Calcul : $635 - 340 (5 \times 68) = 295 \text{ kg}$ / $1\,400 - 750 (5 \times 150) = 650 \text{ lb}$.

5. Déterminez le poids combiné des bagages et de la cargaison chargés dans le véhicule. Ce poids ne peut dépasser la capacité de charge disponible (chargement et bagages) calculée à l'étape 4.

6. Si vous prévoyez de tracter une remorque, la charge de votre remorque sera transférée à votre véhicule. Consultez ce guide pour déterminer de quelle façon ce poids réduit la capacité de charge des bagages pour votre véhicule.

NOTA :

- Le tableau suivant illustre la façon de calculer la charge totale, la capacité de charge en bagages et la capacité de remorquage de votre véhicule selon différentes configurations des sièges, ainsi qu'en fonction du nombre et de la taille des occupants. Ce tableau n'est fourni qu'à des fins d'explication et peut ne pas être précis quant à la configuration et aux capacités de transport de charge de votre véhicule.
- Dans l'exemple suivant, le poids combiné des occupants et de la cargaison ne devrait jamais dépasser 392 kg (865 lb).

DÉMARRAGE ET CONDUITE

Occupants			Combined weight of occupants and cargo from Tire Placard	MINUS	Combined Occupant's weight	=	AVAILABLE Cargo/Luggage and Trailer Tongue Weight
TOTAL	FRONT	REAR					
<u>EXAMPLE 1</u>			865 lbs	minus	670 lbs	=	195 lbs
5	2	3					
<u>EXAMPLE 2</u>			865 lbs	minus	540 lbs	=	325 lbs
3	2	1					
<u>EXAMPLE 3</u>			865 lbs	minus	400 lbs	=	465 lbs
2	2	0					

811a4d11

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de surcharger les pneus. La surcharge des pneus peut entraîner leur crevaisson, nuire au comportement routier du véhicule et augmenter sa distance de freinage. Vous devez utiliser pour votre véhicule des pneus conformes à la capacité de charge recommandée. Ne les surchargez jamais.

PNEUS – GÉNÉRALITÉS**Pression des pneus**

Une pression de gonflage adéquate est essentielle à la conduite sécuritaire et au bon fonctionnement de votre véhicule. Une mauvaise pression de gonflage nuit aux trois éléments importants suivants :

Sécurité**MISE EN GARDE!**

- Des pneus mal gonflés sont dangereux et peuvent provoquer des collisions.
- Le sous-gonflage accroît la flexion du pneu et peut entraîner une crevaisson.
- Un pneu trop gonflé perd sa capacité d'amortissement. Les objets jonchant la route et les nids-de-poule peuvent endommager les pneus et provoquer une crevaisson.

- Une pression des pneus trop faible ou trop élevée peut nuire à la tenue du véhicule et causer une crevaisson subite des pneus qui vous ferait perdre la maîtrise du véhicule.
- Une pression inégale des pneus peut provoquer des problèmes de direction. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule.
- Des pressions de gonflage inégales des pneus sur un même essieu peuvent entraîner une déviation du véhicule vers la gauche ou vers la droite pendant la conduite.
- Conduisez toujours avec des pneus gonflés à la pression de gonflage à froid recommandée.

Économie

Des pneus mal gonflés peuvent causer l'usure irrégulière de la bande de roulement. Ce genre d'anomalie peut réduire la durée de la bande de roulement et le pneu devra être remplacé plus tôt que prévu. Un pneu sous-gonflé accroît également la résistance au roulement et contribue à une plus forte consommation de carburant.

Confort et stabilité

Lorsque les pneus sont gonflés à la pression prescrite, le confort de la suspension est au maximum. Par contre, si les pneus sont trop gonflés, la suspension devient trop ferme, ce qui nuit au confort. Le sous-gonflement ou le gonflement excessif des pneus peut affecter la stabilité du

véhicule et donner une impression de décalage ou de réponse trop directe de la direction.

Des pressions de gonflage inégales des pneus peuvent causer une conduite irrégulière et imprévisible.

Des pressions de gonflage inégales des pneus sur un même essieu peuvent entraîner une déviation du véhicule vers la gauche ou vers la droite pendant la conduite.

Pressions de gonflage des pneus

La pression adéquate de gonflage à froid des pneus est indiquée sur le pied milieu du côté conducteur ou sur le rebord arrière de la porte du conducteur.

Au moins une fois par mois, vérifiez et réglez la pression de gonflage des pneus, et recherchez des signes d'usure ou de

dommages apparents. Utilisez un manomètre de poche de bonne qualité pour vérifier la pression des pneus. Ne faites pas de jugement visuel en déterminant le gonflage approprié. Les pneus radiaux peuvent sembler être correctement gonflés même lorsqu'ils sont insuffisamment gonflés.

AVERTISSEMENT!

Après avoir vérifié ou réglé la pression des pneus, n'oubliez pas de remettre en place le bouchon du corps de valve. Ceci empêchera l'humidité et la saleté de pénétrer dans le corps de valve, ce qui pourrait l'endommager.

Les pressions de gonflage spécifiées sur l'étiquette sont toujours des « pressions

de gonflage à froid ». La pression de gonflage à froid est mesurée lorsque le véhicule est resté immobile pendant au moins trois heures, ou qu'il a roulé sur une distance inférieure à 1,6 km (1 mi) après une période d'immobilisation de trois heures. La pression de gonflage à froid ne doit pas dépasser la valeur maximale moulée sur le flanc du pneu.

Il faut vérifier les pressions de gonflage plus souvent lorsqu'il y a de grandes variations de température extérieure, car la pression des pneus varie avec les changements de température.

La pression de gonflage des pneus change d'environ 7 kPa (1 lb/po²) à chaque variation de 7 °C (12 °F) de la température ambiante. Tenez-en compte lorsque

vous vérifiez la pression des pneus à l'intérieur d'un garage, particulièrement l'hiver.

Exemple : si la température à l'intérieur du garage est de 20 °C (68 °F) et que la température extérieure est de 0 °C (32 °F), augmentez la pression de gonflage à froid des pneus de 21 kPa (3 lb/po²), ce qui équivaut à 7 kPa (1 lb/po²) par tranche de 7 °C (12 °F) de différence entre les températures intérieure et extérieure.

La pression peut augmenter de 13 à 40 kPa (2 à 6 lb/po²) lorsque le véhicule roule. NE RÉDUISEZ PAS cette augmentation normale de la pression, ou la pression de vos pneus sera trop basse.

Pression des pneus pour conduite à vitesse élevée

Le constructeur vous conseille de conduire aux vitesses réglementaires indiquées sur les panneaux de signalisation. Lorsque les limites de vitesse ou les conditions sont telles que le véhicule peut rouler à des vitesses élevées, il est très important que les pneus soient gonflés à la bonne pression. Il peut être nécessaire d'augmenter la pression de gonflage des pneus et de réduire la charge du véhicule pour la conduite à grande vitesse. Adressez-vous à votre concessionnaire ou à un marchand de pneus autorisé pour les recommandations concernant les vitesses sécuritaires, la charge et les pressions de gonflage à froid des pneus.

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de conduire à haute vitesse lorsque le véhicule est chargé à pleine capacité. La pression exercée sur les pneus pourrait les endommager et vous pourriez avoir un accident grave. Ne conduisez pas un véhicule chargé à pleine capacité à une vitesse continue de plus de 120 km/h (75 mi/h).

Pneus radiaux**MISE EN GARDE!**

La combinaison de pneus à carcasse radiale avec d'autres types de pneus sur votre véhicule résultera en une piètre tenue de route. L'instabilité ainsi créée pourrait provoquer une collision. Utilisez toujours les pneus radiaux en jeux de quatre. Ne les combinez jamais à d'autres types de pneus.

Les coupures et crevaisons des pneus radiaux sont réparables seulement dans la bande de roulement, et non dans les flancs qui sont soumis à d'importantes flexions. Pour la réparation des pneus radiaux, consultez le marchand de pneus autorisé.

Roue de secours assortie avec le pneu et la roue d'origine – Selon l'équipement

Votre véhicule peut être équipé d'un ensemble de pneu et roue de secours dont l'apparence et la fonction sont similaires à celles d'un ensemble de pneu et roue d'origine qui se trouve sur l'essieu avant ou arrière du véhicule. Cette roue de secours pourrait être utilisée dans la permutation des roues pour votre véhicule. Si votre véhicule est muni de cette option, consultez un marchand de pneus autorisé pour connaître le schéma de permutation des pneus recommandé.

Si votre véhicule n'est pas équipé avec un pneu et jante d'origine comme roue de secours, une roue de secours à usage temporaire non appariée peut être fournie avec votre véhicule. Les roues de secours

à usage temporaire sont conçues pour être utilisés uniquement avec votre véhicule. Votre véhicule pourrait être équipé avec l'un des types suivants de roues à usage temporaire non-correspondantes; compacte, pleine grandeur, ou à usage limité. N'installez pas plus d'un pneu ou d'une roue de secours compacts non appariés à la fois sur votre véhicule.

AVERTISSEMENT!

À cause de la garde au sol réduite, ne faites pas passer votre véhicule dans un lave-auto avec une roue compacte, pleine grandeur ou à usage limité et temporaire installée. Cela pourrait endommager votre véhicule.

Roue de secours compacte – Selon l'équipement

Les roues de secours compactes servent en cas d'urgence seulement. Vous pouvez vérifier si votre véhicule est équipé d'une roue de secours compacte en regardant la description de roue de secours sur l'étiquette des renseignements au sujet des pneus et de la charge située sur l'ouverture de porte du conducteur ou sur le flanc du pneu. Les descriptions de roues de secours compactes commencent avec la lettre « T » ou « S » précédant l'identification des dimensions du pneu. Exemple : T145/80D18 103M.

T, S = roue de secours temporaire

Puisque ce pneu a une durée de vie limitée, le pneu d'origine doit être réparé (ou remplacé) et réinstallé sur votre véhicule dès que possible.

N'installez pas un enjoliveur de roue et n'essayez pas d'installer un pneu conventionnel sur la roue de secours compacte, car cette roue a été conçue spécifiquement comme roue de secours compacte. Installez seulement un pneu et une roue de secours compacts à la fois sur votre véhicule.

MISE EN GARDE!

Les roues de secours compactes sont destinées à un usage temporaire seulement. Ne conduisez pas à plus de 80 km/h (50 mi/h) avec ces roues de secours. La bande de roulement de la roue de secours temporaire a une durée de vie limitée. La roue de secours temporaire doit être remplacée si la bande de roulement est usée jusqu'aux indicateurs d'usure. Assurez-vous d'observer les mises en garde touchant la roue de secours. À défaut de quoi, celle-ci pourrait s'endommager subitement, ce qui pourrait vous faire perdre la maîtrise du véhicule.

Roue de secours pleine grandeur – Selon l'équipement

Les roues de secours pleine grandeur servent en cas d'urgence seulement. Ce pneu peut ressembler au pneu d'origine de l'essieu avant ou arrière de votre véhicule, mais il n'est pas identique. La bande de roulement de cette roue de secours peut avoir une durée de vie limitée. La roue de secours temporaire pleine grandeur doit être remplacée si la bande de roulement est usée jusqu'aux indicateurs d'usure. Comme ce pneu n'est pas de la même taille que le pneu d'origine, remplacez ou réparez le pneu d'origine et reposez-le sur le véhicule le plus tôt possible.

Roue de secours à usage limité – Selon l'équipement

La roue de secours à usage limité sert en cas d'urgence seulement. Ce pneu est identifié par une étiquette située sur la roue de secours à usage limité. Cette étiquette comporte les limitations de conduite pour cette roue de secours. Ce pneu peut ressembler au pneu d'origine de l'essieu avant ou arrière de votre véhicule, mais il n'est pas identique. Le montage de cette roue de secours à usage limité modifie la tenue de route du véhicule. Comme ce pneu n'est pas de la même taille que le pneu d'origine, remplacez ou réparez le pneu d'origine et reposez-le sur le véhicule le plus tôt possible.

MISE EN GARDE!

Les roues de secours à usage limité servent en cas d'urgence seulement. Le montage de cette roue de secours à usage limité modifie la tenue de route du véhicule. Avec ce pneu, ne conduisez pas au-delà de la limite de vitesse indiquée sur la roue de secours à usage limité. Gardez ce pneu gonflé à la pression de gonflage à froid indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge située dans l'ouverture de porte du côté du conducteur. Remplacez (ou réparez) le pneu d'origine à la première occasion et réinstallez-le sur votre véhicule. Autrement, vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule.

Patinage des roues

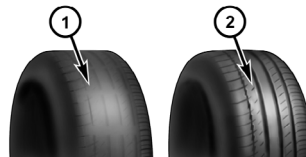
Lorsque vous êtes immobilisé dans la boue, dans le sable ou sur la glace, ne faites pas patiner vos roues à plus de 48 km/h (30 mi/h).

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de faire patiner excessivement les pneus. La force que génère une vitesse excessive des roues peut endommager le pneu. Les pneus pourraient éclater et blesser quelqu'un. Ne faites pas patiner les roues à plus de 48 km/h (30 mi/h) lorsque le véhicule est enlisé et ne laissez personne s'approcher d'une roue qui patine, peu importe la vitesse.

Indicateurs d'usure

Les pneus de série de votre véhicule sont dotés d'indicateurs d'usure de la bande de roulement pour vous aider à déterminer le moment où ils devront être remplacés.



055007576

- 1 – Pneu usé
2 – Pneu neuf

Ces indicateurs sont intégrés au fond des rainures du pneu. Ils ont l'aspect de bandes unies quand la profondeur de la semelle est inférieure à 2 mm (1/16 po). Le pneu doit être remplacé si la bande de roulement est usée jusqu'aux indicateurs d'usure.

AVERTISSEMENT!

Le bon fonctionnement d'un véhicule à 4 roues motrices nécessite des pneus de même taille, de même type et de même circonférence pour chacune des roues. Toute différence dans la taille des pneus est susceptible d'endommager la boîte de transfert. Le calendrier de permutation des pneus doit être respecté pour que l'usure des pneus soit équilibrée.

Durée de vie utile des pneus

La durée de vie utile d'un pneu est liée à différents facteurs qui comprennent notamment :

- les habitudes de conduite;
- la pression des pneus;
- le kilométrage parcouru.

MISE EN GARDE!

Les pneus et les roues de secours doivent être remplacés au bout de six ans, sans égard à l'usure de la bande de roulement. Le non-respect de cette directive pourrait entraîner la crevaison soudaine du pneu. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et provoquer une collision entraînant des blessures graves ou mortelles.

Remisez les pneus démontés dans un endroit frais et sec et évitez le plus possible de les exposer à la lumière. Protégez-les de tout contact avec de l'huile, de la graisse et de l'essence.

Pneus de rechange

Les pneus dont votre véhicule est chaussé assurent l'équilibre de plusieurs éléments. Ils doivent être inspectés régulièrement pour s'assurer qu'il n'y a pas de signes d'usure et que la pression de gonflage à froid est adéquate. Le fabricant recommande fortement que vous utilisiez des pneus de taille, de qualité et de performance équivalentes aux pneus d'origine lorsque vous devez les remplacer. (Consultez le paragraphe portant sur les « Indicateurs d'usure des pneus »). Consultez l'étiquette d'information sur les pneus et la charge pour connaître les dimensions des pneus de votre véhicule. L'indice de charge et le symbole de vitesse pour votre pneu se trouvent sur le flanc de pneu d'origine. Consultez l'exemple du tableau de référence dimensionnelle des pneus qui se trouve dans le

paragraphe « Renseignements concernant la sécurité des pneus » de ce manuel pour obtenir de plus amples renseignements relatifs à l'indice de charge et au symbole de vitesse d'un pneu.

Il est recommandé de remplacer les deux pneus avant ou les deux pneus arrière en un ensemble. Le remplacement d'un seul pneu peut compromettre grandement la tenue de route de votre véhicule. Si vous remplacez une roue, assurez-vous que les roues soient conformes aux spécifications des roues d'origine.

Il est recommandé de vous adresser à votre concessionnaire ou à un marchand de pneus autorisé pour les questions concernant les spécifications et les capacités des pneus. La pose de pneus qui ne correspondent pas aux pneus d'origine pourrait nuire à la sécurité, à la tenue de route et au confort du véhicule.

MISE EN GARDE!

- **Respectez les spécifications de votre véhicule quant au choix des pneus, des capacités de charge ou des dimensions de roues. Certaines combinaisons de pneus et de roues non approuvées peuvent changer les caractéristiques de dimension et de performance de la suspension, et modifier la direction, la tenue de route et le freinage de votre véhicule. Cela pourrait provoquer une conduite imprévisible et imposer des tensions aux composants de direction et de suspension. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et provoquer une collision entraînant des blessures graves ou mortelles. Utilisez uniquement les dimensions de pneus et de roues correspondant aux capacités de charge approuvées pour votre véhicule.**

- **N'utilisez jamais de pneus avec un indice ou une capacité de charge inférieurs à ceux des pneus montés à l'origine sur votre véhicule. La pose de pneus avec un indice ou une capacité de charge inférieurs pourrait entraîner la surcharge et une crevaison. Vous pourriez perdre la maîtrise du volant et avoir un accident.**
- **Si votre véhicule est équipé de pneus qui ne sont pas conformes aux limites de vitesses prescrites pour ce type de véhicule, vous vous exposez à des risques de crevaison, ce qui peut vous faire perdre la maîtrise du véhicule.**

AVERTISSEMENT!

Le remplacement des pneus d'origine par des pneus de taille différente peut fausser la lecture de l'indicateur de vitesse et du compteur kilométrique.

CHAÎNES ANTIDÉRAPANTES

N'utilisez que des chaînes compactes, ou d'autres dispositifs de traction répondant aux critères SAE de « Classe S ». N'utilisez que des chaînes de dimensions appropriées au véhicule et recommandées par le fabricant de chaînes. De plus, n'installez des chaînes antidérapantes que sur des pneus P225/75R16 ou de plus petites dimensions et uniquement sur les pneus arrière.

AVERTISSEMENT!

Prenez les précautions suivantes pour prévenir les dommages à votre véhicule, aux pneus et aux chaînes :

- **N'utilisez pas de chaînes antidérapantes avec des pneus d'un type autre que P225/75R16 ou plus petits. L'espace requis pour les chaînes pourrait être insuffisant et vous risqueriez d'endommager la structure ou la carrosserie de votre véhicule.**

- **À cause de l'espace limité entre les pneus et les autres éléments de la suspension, il est très important que vous n'utilisiez que des chaînes en bon état. Les chaînes brisées peuvent endommager gravement un véhicule. Arrêtez le véhicule dès que vous entendez des bruits qui laissent présager une rupture de la chaîne. Avant d'utiliser les chaînes de nouveau, enlevez les pièces qui sont endommagées.**
- **Installez les chaînes sur les roues arrière aussi serrées que possible et resserrez-les après avoir roulé pendant environ 0,8 km (½ mi).**
- **Ne dépassez pas 72 km/h (45 mi/h).**

- **Conduisez prudemment et évitez les virages brusques et les bosses, surtout lorsque le véhicule est chargé.**
- **Utilisez des chaînes sur les roues arrière seulement.**
- **Ne roulez pas longtemps sur une chaussée sèche.**
- **Respectez les directives du fabricant des chaînes antidérapantes relatives à la méthode d'installation, à la vitesse de fonctionnement et aux conditions d'utilisation. Si le fabricant des chaînes et le fabricant des pneus suggèrent des limites de vitesse différentes, respectez la limite la plus basse.**

Ces précautions s'appliquent à tous les dispositifs de traction à chaînes, y compris aux chaînes à anneaux et à câble (radiales).

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LA PERMUTATION DES PNEUS

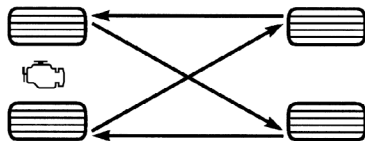
Les pneus avant et arrière de votre véhicule sont assujettis à des charges différentes et remplissent des fonctions de direction, de tenue de route et de freinage différentes. C'est pourquoi ils s'usent de façon inégale.

Vous pouvez minimiser cette inégalité d'usure en procédant à la permutation des pneus aux intervalles requis. La permutation présente des avantages, particulièrement dans le cas de pneus à sculpture profonde, comme les pneus de type

route-hors route. La permutation prolonge la durée de vie du pneu, aide à maintenir des niveaux de traction acceptables dans la boue, la neige et l'eau, et offre une conduite silencieuse.

Consultez le « Calendrier d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés. En cas d'usure rapide ou inhabituelle, vous devriez en trouver la cause et la corriger avant de permuter les pneus.

Le diagramme suivant illustre la méthode de permutation « croisée vers l'avant » recommandée. Ce modèle de rotation ne s'applique pas à certains pneus directionnels qui ne doivent pas être inversés.



Permutation des pneus

055703771

AVERTISSEMENT!

Le bon fonctionnement d'un véhicule à 4 roues motrices nécessite des pneus de même taille, de même type et de même circonférence pour chacune des roues. Toute différence dans la taille des pneus est susceptible d'endommager la boîte de transfert. Le calendrier de permutation des pneus doit être respecté pour que l'usure des pneus soit équilibrée.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS (TPMS)

Le système de surveillance de la pression des pneus est conçu pour avertir le conducteur que la pression de l'un des pneus

est trop basse comparativement aux valeurs à froid recommandées sur l'étiquette d'information du véhicule.

La pression des pneus varie en fonction de la température, à raison d'environ 6,9 kPa (1 lb/po²) par tranche de 6,5 °C (12 °F). Autrement dit, à mesure que diminue la température, la pression des pneus baisse proportionnellement. La pression des pneus doit toujours être réglée en fonction de la pression de gonflage à froid. La pression de gonflage à froid est mesurée lorsque le véhicule a été immobilisé pendant au moins trois heures ou lorsqu'il a roulé sur une distance inférieure à 1,6 km (1 mi) après une période d'immobilisation de trois heures. La pression de gonflage à froid ne doit pas dépasser la valeur maximale moulée sur le flanc du pneu. Pour connaître la bonne méthode

de gonflage des pneus, consultez la rubrique « Pneus – Généralités » de la section « Démarrage et conduite. La pression des pneus augmente lorsque le véhicule roule. Ce phénomène est normal et vous ne devez pas retirer d'air des pneus.

Le système de surveillance de la pression des pneus avertit le conducteur que la pression des pneus est insuffisante si, pour une raison quelconque, elle chute en deçà du seuil d'avertissement, y compris en raison du temps froid et d'une perte naturelle de pression par le pneu.

Le système de surveillance de la pression des pneus maintient son message d'avertissement tant que la pression demeure inférieure au seuil d'alerte, qui ne s'arrête que si elle atteint ou dépasse de nouveau la valeur recommandée sur l'étiquette de pression des pneus. Quand le témoin de

basse pression des pneus s'allume, il faut gonfler le ou les pneus en question à la pression à froid recommandée pour que le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteigne. Le système met automatiquement les données à jour, et le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint dès la réception des données de pression mises à jour. Jusqu'à 20 minutes de conduite à plus de 25 km/h (15 mi/h) peuvent être nécessaires pour que le système de surveillance de la pression des pneus reçoive ces données.

Prenons l'exemple d'un véhicule dont la pression recommandée de gonflage à froid (stationné depuis plus de trois heures) est de 227 kPa (33 lb/po²). Si la pression des pneus est de 193 kPa (28 lb/po²) à une température ambiante

de 20 °C (68 °F), lorsque la température baisse à -7 °C (20 °F) la pression des pneus descend à environ 165 kPa (24 lb/po²). Cette pression est suffisamment basse pour que le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'allume. Lorsque le véhicule roule, la pression remonte à environ 193 kPa (28 lb/po²), mais le témoin reste allumé. En pareil cas, le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteindra uniquement lorsque les pneus seront gonflés à la pression à froid recommandée.

AVERTISSEMENT!

- **Le système de surveillance de la pression des pneus a été optimisé pour les pneus et les roues d'origine. Les pressions et les paramètres d'avertissement du système ont été établis pour la dimension des pneus installés sur votre véhicule. Vous pourriez dégrader le fonctionnement du dispositif ou endommager les capteurs lorsque vous utilisez du matériel de dimension, de style ou de types différents. Des roues provenant du marché secondaire peuvent endommager les capteurs. Si votre véhicule est équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus, n'utilisez aucun scellant à pneu de marché secondaire ni maselottes d'équilibrage car cela risquerait d'endommager les capteurs.**

- **Après avoir vérifié ou réglé la pression des pneus, n'oubliez pas de remettre en place le bouchon du corps de valve. Cela empêchera l'humidité et la saleté de pénétrer dans le corps de valve, ce qui pourrait endommager le capteur du système de surveillance de la pression des pneus.**

NOTA :

- *Le système n'est pas conçu pour se substituer à l'entretien normal des pneus, ni pour signaler une défaillance ou un autre problème d'un pneu.*
- *Il ne faut pas non plus s'en servir comme d'un manomètre pendant le gonflage des pneus.*
- *Lorsque la pression d'un pneu est insuffisante, la conduite de votre véhicule*

peut faire surchauffer ce pneu et provoquer une crevaison. En outre, le gonflage insuffisant des pneus augmente la consommation de carburant, accélère l'usure des pneus et peut nuire à la conduite ainsi qu'à la capacité de freinage du véhicule.

- *Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien approprié des pneus, et le conducteur a la responsabilité de maintenir une pression des pneus adéquate, même si la pression n'est pas suffisamment basse pour allumer le témoin du système de surveillance de la pression des pneus.*
- *Les variations de température saisonnières influencent la pression des pneus, et le système de surveillance de*

la pression des pneus surveille la pression réelle des pneus.

Système de base

Pour mesurer la pression de vos pneus, le système de surveillance de la pression des pneus utilise une technologie sans fil avec capteurs électroniques montés sur les jantes des roues. Les capteurs installés sur chacune des roues sont intégrés au corps de valve et transmettent les lectures de pression des pneus à un module récepteur.

NOTA : *Il est particulièrement important de vérifier la pression de tous vos pneus régulièrement et de les maintenir à la pression appropriée.*

Le système de surveillance de la pression des pneus comporte les éléments suivants :

- Un module récepteur.
- Des capteurs de surveillance de la pression des pneus aux 4 roues.
- Un témoin du système de surveillance de la pression des pneus.

L'ensemble de pneu et roue de secours pleine grandeur assorti (selon l'équipement) possède un capteur de surveillance de la pression des pneus. La roue de secours pleine grandeur assortie peut être utilisée à la place de n'importe laquelle des 4 roues. Le capteur de surveillance de la pression des pneus surveillera seulement la pression de la roue de secours pleine grandeur qui remplace un pneu de route. Autrement, une roue de secours dont la pression se situe sous la limite de basse pression ne causera pas

l'allumage du témoin du système de surveillance de la pression des pneus ni l'activation du carillon.

Avertissements de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus.



Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'allume dans le groupe d'instruments, le message « LOW TIRE PRES-SURE » (basse pression des pneus) s'affiche dans le groupe d'instruments et un carillon retentit si le système détecte une baisse de pression dans au moins un des quatre pneus de route actifs. Si cela se produit, vous devez immobiliser le véhicule dès que possible, vérifier la pression de tous les pneus et les gonfler à la pression recommandée par le fabricant. Lorsque le système reçoit les nouvelles

pressions des pneus, il met à jour les données automatiquement, et le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint. Jusqu'à 20 minutes de conduite à plus de 25 km/h (15 mi/h) peuvent être nécessaires pour que le système de surveillance de la pression des pneus reçoive ces données.

Avertissement d'entretien du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS)

Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis demeure allumé si le système a détecté une anomalie. Dans ce cas, il fait également retentir un carillon. Si la clé de contact est tournée, la séquence se répète, indiquant ainsi que la défaillance n'est pas corrigée. Le témoin du système de surveillance de la pression

des pneus s'éteint une fois que l'anomalie a été éliminée. Différentes circonstances peuvent être à l'origine d'une anomalie du système. Par exemple :

1. Brouillage causé par des dispositifs électroniques ou voisinage d'installations émettrices de radiofréquences identiques à celles des capteurs du système de surveillance de la pression des pneus.
2. Pose de glace teintée du marché secondaire qui entrave les signaux radio-électriques.
3. Accumulation de neige ou de glace autour des roues ou des passages de roues.
4. Utilisation de chaînes à neige.

5. Utilisation de pneus ou de roues non munis de capteurs de surveillance de la pression des pneus.

Véhicules munis d'une roue de secours pleine grandeur

1. L'ensemble de pneu et roue de secours pleine grandeur assorti possède un capteur de surveillance de la pression des pneus pouvant être surveillé par le système de surveillance de la pression des pneus.

2. Si vous installez une roue de secours en remplacement d'un pneu de route dont la pression est inférieure au seuil d'avertissement de basse pression, un carillon retentit, le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'allume et le message « LOW TIRE PRESSURE »

(basse pression des pneus) s'affiche au prochain cycle d'allumage.

3. Après avoir roulé jusqu'à 20 minutes à une vitesse supérieure à 24 km/h (15 mi/h), le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint, à condition qu'aucun des quatre pneus de route actifs ne soit à une pression inférieure à la limite d'avertissement.

Véhicules munis d'une roue de secours compacte

1. La roue de secours compacte ne comporte pas de capteur de surveillance de la pression des pneus. Par conséquent, le système de surveillance de la pression des pneus ne mesure pas la pression de la roue de secours compacte.

2. Si vous installez une roue de secours compacte en remplacement d'un pneu de route dont la pression est inférieure au seuil d'avertissement de basse pression, un carillon retentit, le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'allume et le message « LOW TIRE PRES-SURE » (basse pression des pneus) s'affiche au prochain cycle d'allumage.

3. Après avoir roulé jusqu'à 20 minutes à plus de 24 km/h (15 mi/h), le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'allume en continu.

4. À chaque cycle d'allumage suivant, le carillon retentit et le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'allume en continu.

5. Lorsqu'un pneu d'origine est réparé ou remplacé puis remonté sur le véhicule à la place de la roue de secours compacte, le système met automatiquement à jour les données et éteint le témoin, à condition que la pression des 4 pneus de route actifs soit supérieure à la limite d'avertissement. Jusqu'à 20 minutes de conduite à plus de 25 km/h (15 mi/h) peuvent être nécessaires pour que le système de surveillance de la pression des pneus reçoive ces données.

Système de catégorie supérieure – Selon l'équipement

Pour mesurer la pression de vos pneus, le système de surveillance de la pression des pneus utilise une technologie sans fil avec capteurs électroniques montés sur les jantes des roues. Les capteurs installés sur chacune des roues sont intégrés

au corps de valve et transmettent les lectures de pression des pneus à un module récepteur.

NOTA : *Il est particulièrement important de vérifier la pression de tous vos pneus régulièrement et de les maintenir à la pression appropriée.*

Le système de surveillance de la pression des pneus comporte les éléments suivants :

- Un module récepteur.
- Des capteurs de surveillance de la pression des pneus aux 4 roues.
- Trois modules de déclenchement (montés dans trois des 4 passages de roues)

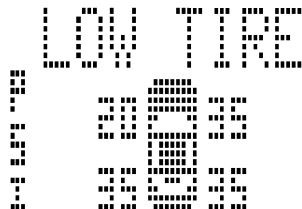
- Divers messages du système de surveillance de la pression des pneus qui s'affichent au centre d'information électronique
- Un témoin du système de surveillance de la pression des pneus.

L'ensemble de pneu et roue de secours pleine grandeur assorti (selon l'équipement) possède un capteur de surveillance de la pression des pneus. La roue de secours pleines dimensions peut être utilisée à la place de n'importe laquelle des 4 roues de route. Une roue de secours dont la pression se situe sous la limite de basse pression ne causera pas l'allumage du témoin du système de surveillance de la pression des pneus ni l'activation du carillon. Il entraîne toutefois un message « BASSE PRESSION DU PNEU DE RECHANGE » au centre d'information électronique.

Avertissements de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus.



Si le système détecte une baisse de pression dans un ou plusieurs pneus, il allume le témoin de basse pression dans le groupe d'instruments et fait retentir un carillon. De plus, le centre d'information électronique affiche le message « LOW TIRE PRESSURE » (basse pression des pneus) pendant au moins 5 secondes, puis présente un affichage graphique indiquant les valeurs de pression de chaque pneu dont les valeurs des pneus sous-gonflés clignotent.



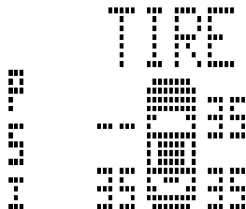
81826bed

En pareil cas, vous devriez immobiliser le véhicule aussitôt que possible et gonfler le ou les pneus dont la pression est basse (clignotant sur le graphique du centre

d'information électronique) à la valeur à froid recommandée. Lorsque le système reçoit les nouvelles pressions des pneus, il met à jour les données automatiquement, l'affichage du centre d'information électronique cesse de clignoter, et le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint. Jusqu'à 20 minutes de conduite à plus de 25 km/h (15 mi/h) peuvent être nécessaires pour que le système de surveillance de la pression des pneus reçoive ces données.

Avertissement d'entretien du système de surveillance de la pression des pneus

Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis demeure allumé si le système a détecté une anomalie. Dans ce cas, il fait également retentir un carillon. De plus, le centre d'information électronique affiche le message « SERVICE TPM SYSTEM » (réparer le système de surveillance de la pression des pneus) pendant trois secondes, puis des tirets (- -) à la place de la valeur de pression pour indiquer la position des capteurs défectueux.



81826bd7

Si la clé de contact est tournée, la séquence se répète, indiquant ainsi que la défaillance n'est pas corrigée. Si l'anomalie du système n'est plus présente, le témoin du système de surveillance de la pression des pneus cesse de clignoter, le message « SERVICE TPM SYSTEM » (réparer le système de surveillance de la pression des pneus) disparaît et une valeur de pression s'affiche à la place des tirets. Différentes circonstances peuvent

être à l'origine d'une anomalie du système. Par exemple :

1. Brouillage causé par des dispositifs électroniques ou voisinage d'installations émettrices de radiofréquences identiques à celles des capteurs du système de surveillance de la pression des pneus.
2. Pose de glace teintée du marché secondaire qui entrave les signaux radio-électriques.
3. Accumulation de neige ou de glace autour des roues ou des passages de roues.
4. Utilisation de chaînes à neige.
5. Utilisation de pneus ou de roues non munis de capteurs de surveillance de la pression des pneus.

Véhicules munis d'une roue de secours pleine grandeur

1. L'ensemble de pneu et roue de secours pleine grandeur assorti possède un capteur de surveillance de la pression des pneus pouvant être surveillé par le système de surveillance de la pression des pneus.

2. Si vous montez une roue de secours pleine grandeur en remplacement d'une roue dont la pression du pneu est inférieure au seuil d'avertissement de basse pression, un carillon retentit et le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'allumera au prochain démarrage du moteur. De plus, le centre d'information électronique affichera un message de basse pression et la valeur de basse pression du pneu clignotera sur l'affichage graphique.

3. Après avoir roulé jusqu'à 20 minutes à plus de 24 km/h (15 mi/h), le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint, à condition qu'aucun des quatre pneus de route actifs ne soit à une pression inférieure à la limite d'avertissement.

4. Le centre d'information électronique affiche un graphique qui montre la valeur de pression du pneu à la place de la valeur de basse pression qui clignote. Le centre d'information électronique affiche aussi un message « SPARE LOW PRESSURE » (basse pression du pneu de secours) pour vous rappeler de réparer le pneu à plat.

Véhicules munis d'une roue de secours compacte

1. La roue de secours compacte ne comporte pas de capteur de surveillance de la pression des pneus. Par conséquent, le système de surveillance de la pression des pneus ne mesure pas la pression de la roue de secours compacte.

2. Si vous posez la roue de secours compacte à la place d'un pneu de route dont la pression est sous le seuil d'avertissement, le témoin du système de surveillance de la pression des pneus reste allumé et le carillon retentit au prochain cycle d'allumage. De plus, la valeur de pression continuera de clignoter sur l'affichage graphique du centre d'information électronique.

3. Après avoir roulé jusqu'à 20 minutes à plus de 24 km/h (15 mi/h), le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'allume en continu. De plus, le centre d'information électronique affiche le message « SERVICE TPM SYSTEM » (réparer le système de surveillance de la pression des pneus) pendant 5 secondes, puis affiche des tirets (- -) à la place de la valeur de pression.

4. À chaque cycle d'allumage suivant, un carillon retentit, le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'allume en continu, et le centre d'information électronique affiche le message « SERVICE TPM SYSTEM » (réparer le système de surveillance de la pression des pneus)

pendant 5 secondes, puis affiche des tirets (- -) à la place de la valeur de pression.

5. Lorsque vous réparez ou remplacez un pneu de route, puis le réinstallez sur le véhicule à la place de la roue de secours compacte, le système de surveillance de la pression des pneus met automatiquement à jour les données automatiquement. De plus, le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint et l'affichage graphique du centre d'information électronique affiche une nouvelle pression au lieu des tirets (- -), pourvu qu'aucun des 4 pneus de route actifs ne soit à une pression inférieure à la limite d'avertissement. Jusqu'à 20 minutes de conduite à plus de 25 km/h (15 mi/h) peuvent être nécessaires pour que le sys-

tème de surveillance de la pression des pneus reçoive ces données.

Généralités

Ce dispositif est conforme à la norme RSS 210 d'Industrie Canada et à la Partie 15 du règlement de la FCC. Son utilisation est soumise aux conditions suivantes :

- Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
- Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

Les capteurs de pression des pneus sont couverts par l'une des licences suivantes :

États-Unis MRXC4N3MF9
Canada 2546A-C4N3MF9

EXIGENCES EN MATIÈRE DE CARBURANT



Tous les moteurs sont conçus en conformité avec tous les règlements antipollution et offrent une consommation et un rendement excellents avec de l'essence sans plomb

de qualité supérieure d'un indice d'octane de 87. Il n'est pas conseillé d'utiliser du supercarburant puisqu'il n'offre aucun avantage supplémentaire par rapport à l'essence ordinaire dans ce type de moteur.

Des cognements légers à bas régime ne présentent aucun danger pour votre moteur. Cependant, si ces cognements perdurent et s'amplifient à haut régime, votre moteur peut subir des dommages. Faites

corriger le problème immédiatement. Une essence de qualité inférieure peut causer des problèmes, notamment des difficultés de démarrage, un calage ou un fonctionnement irrégulier du moteur. Si votre véhicule présente un de ces problèmes, essayez une autre marque d'essence avant de faire inspecter votre véhicule.

Plus de 40 constructeurs automobiles dans le monde ont participé à l'élaboration de la Charte universelle sur l'essence (World Wide Fuel Charter, WWFC) pour définir les propriétés de carburant nécessaires à la réduction des émissions de même qu'à l'amélioration de la performance et de la durabilité de votre véhicule. Chrysler recommande d'utiliser des essences conformes aux spécifications de la WWFC si elles sont disponibles.

Essence reformulée

L'emploi d'essence à combustion plus propre, appelée « essence reformulée », est obligatoire dans de nombreuses régions du pays. Les essences reformulées sont des mélanges oxygénés spéciaux destinés à réduire les émissions des véhicules et à améliorer la qualité de l'air.

Le constructeur recommande l'utilisation d'essences reformulées. Les essences reformulées adéquatement mélangées offrent d'excellentes performances et prolongent la durée de vie du moteur et des composants du circuit d'alimentation.

Essences à mélange oxygéné

Certains fournisseurs de carburant mélangent l'essence sans plomb à des composés oxygénés tels que l'éthanol. Ces mélanges peuvent être utilisés dans votre véhicule.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez PAS d'essence contenant du méthanol ou d'essence contenant plus de 10 % d'éthanol. Ces mélanges peuvent nuire au démarrage et au comportement routier du véhicule, endommager des pièces essentielles du circuit d'alimentation ou provoquer l'allumage du témoin d'anomalie. De plus, les normes antipollution en vigueur pourraient également ne pas être respectées. Les étiquettes apposées sur les pompes doivent indiquer clairement si le carburant contient plus de 10 % d'éthanol.

Le constructeur n'est pas responsable des problèmes qui sont causés par l'utilisation d'essence contenant du méthanol

ou d'essence contenant plus de 10 % d'éthanol. De plus, les dommages encourus pourraient ne pas être couverts par la garantie.

Utilisation de carburant E-85 dans les véhicules qui ne sont pas à carburant mixte

Les véhicules qui ne sont pas à carburant mixte peuvent utiliser une essence renfermant au maximum 10 % d'éthanol (E10). L'utilisation d'une essence renfermant plus de 10 % d'éthanol pourrait annuler la garantie du véhicule.

Un véhicule qui n'est pas à carburant mixte et qui a été par mégarde ravitaillé à l'aide de carburant E-85 montrera un ou plusieurs symptômes tels que décrit ci-après :

- Fonctionnement en mode de mélange appauvri.
 - Allumage du témoin de panne (OBD II).
 - Perte de rendement du moteur.
 - Démarrages à froid laborieux et qualité de conduite à froid dégradée.
 - Risque accru de corrosion des composants du circuit d'alimentation.
- Lorsqu'un véhicule qui n'est pas à carburant mixte a été par mégarde ravitaillé à l'aide de carburant E-85, vous pouvez corriger la situation comme suit :
- Vidangez le réservoir de carburant (consultez votre concessionnaire autorisé).
 - Remplacez l'huile moteur et le filtre.

- Débranchez puis rebranchez la batterie pour réinitialiser la mémoire du module de commande du moteur.

L'utilisation prolongée de carburant E-85 peut entraîner des dommages importants.

MMT dans le carburant

Le MMT est un additif métallique contenant du manganèse, qui est mélangé à certaines essences pour en augmenter l'indice d'octane. Les essences contenant du MMT n'offrent aucun avantage par rapport aux essences d'indice équivalent sans MMT. Les essences mélangées contenant du MMT réduisent la longévité des bougies d'allumage et les performances du système antipollution dans certains véhicules. Chrysler vous recommande d'utiliser des essences sans MMT dans votre véhicule. Étant donné que la présence de MMT peut ne pas être indi-

quée sur la pompe, il est important de demander au préposé de la station service si l'essence qu'il vend en contient. Au Canada, la concentration maximale en MMT permise est supérieure à celle autorisée aux États-Unis. Il est donc encore plus important de s'assurer de l'absence de MMT dans le carburant. Il est interdit d'ajouter du MMT dans les essences reformulées.

Additifs

Toutes les essences vendues aux États-Unis doivent contenir des additifs détergents. L'usage d'autres détergents ou additifs n'est donc pas nécessaire dans des conditions de conduite normale, et ne ferait qu'occasionner des frais supplémentaires. Vous ne devriez pas avoir à en ajouter au carburant.

Avertissements relatifs au circuit d'alimentation

AVERTISSEMENT!

Suivez les recommandations ci-après pour maintenir les performances de votre véhicule :

- **La loi fédérale interdit l'utilisation d'essence contenant du plomb. L'utilisation d'essence contenant du plomb peut nuire au bon fonctionnement du moteur et endommager le système antipollution.**

- Un moteur mal réglé, l'usage d'un carburant inadéquat ou des défauts d'allumage peuvent causer la surchauffe du catalyseur. Si votre moteur produit une odeur âcre de brûlé ou une légère fumée, il se peut qu'il soit mal réglé et qu'il nécessite une réparation immédiate. Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé.

- Chrysler déconseille l'utilisation d'additifs censés augmenter l'indice d'octane du carburant. La plupart de ces produits possèdent une forte teneur en méthanol. Le fabricant n'est pas responsable des dommages causés au circuit d'alimentation en carburant ou des problèmes de rendement du véhicule découlant de l'utilisation de ces types de carburant ou d'additif.

NOTA : Toute modification intentionnelle du système antipollution est condamnée par la loi et passible de poursuites judiciaires.

Mises en garde concernant le monoxyde de carbone

MISE EN GARDE!

Le monoxyde de carbone (CO) contenu dans les gaz d'échappement est mortel. Observez les précautions indiquées ci-après pour éviter tout risque d'empoisonnement :

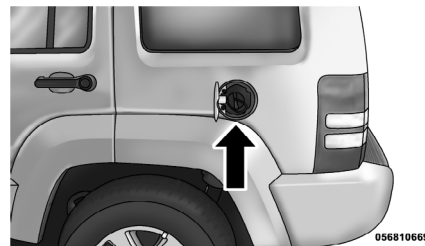
- Ne respirez pas les gaz d'échappement. Ils contiennent du monoxyde de carbone, substance incolore, inodore et potentiellement mortelle. Ne faites jamais fonctionner votre moteur dans un espace clos, tel qu'un garage, et ne restez jamais dans un véhicule stationné durant une longue période pendant que le moteur tourne. Si vous devez vous immobiliser dans un espace ouvert et si le moteur fonctionne pendant plus de quelques minutes, réglez le système de ventilation pour faire pénétrer de l'air frais dans l'habitacle.

- Évitez les problèmes liés au monoxyde de carbone en effectuant des entretiens adéquats. Faites vérifier le système d'échappement chaque fois que le véhicule est monté sur un élévateur. Faites immédiatement réparer toute défec-tuosité et roulez avec les glaces latérales entièrement baissées tant que la réparation n'a pas eu lieu.
- Lorsque vous roulez, conservez le hayon fermé pour empêcher le monoxyde de carbone et les autres gaz dangereux de pénétrer dans l'habitacle.

AJOUT DE CARBURANT

Bouchon de remplissage du réservoir de carburant (bouchon du réservoir d'essence)

Le bouchon du réservoir d'essence est situé derrière la trappe de carburant, du côté conducteur. Si le bouchon est perdu ou endommagé, veillez à le remplacer par un bouchon prévu pour ce modèle de véhicule.



056810669

Bouchon de remplissage du réservoir de carburant

AVERTISSEMENT!

- Un bouchon de réservoir de carburant inadéquat peut causer des dommages au circuit d'alimentation ou au système antipollution. Un bouchon mal adapté peut laisser des impuretés s'infiltrer dans le circuit d'alimentation en carburant. Un bouchon de rechange du marché secondaire mal ajusté peut faire allumer le témoin de panne, en raison des fuites de vapeurs d'essence.
- Un bouchon inapproprié peut entraîner l'activation du témoin de panne.

- Pour éviter les débordements et les remplissages excessifs, ne remplissez pas « à ras bord » le réservoir après le remplissage.

MISE EN GARDE!

- Ne fumez jamais à proximité ou à l'intérieur du véhicule lorsque le bouchon du réservoir de carburant est retiré ou lorsque le réservoir est en cours de remplissage.
- N'ajoutez jamais de carburant lorsque le moteur tourne. Pareille pratique peut constituer une infraction à certains règlements locaux et entraîner l'activation du témoin d'anomalie.

- Vous risquez de causer un incendie si vous remplissez de carburant un bidon portable placé à l'intérieur du véhicule. Vous pourriez subir des brûlures. Posez toujours les bidons au sol lorsque vous les remplissez.

NOTA :

- Lorsque le pistolet de la pompe émet un déclic ou se ferme, le réservoir de carburant est plein.
- Resserrez le bouchon du réservoir d'un quart de tour jusqu'à ce que vous entendiez un déclic. Ceci indique que le bouchon est serré adéquatement.
- Le témoin de panne risque également de s'allumer si le bouchon du réservoir d'essence n'est pas bien fermé.

Assurez-vous que le bouchon de remplissage du réservoir est bien serré à chaque fois que vous remettez du carburant.

Message de bouchon de remplissage de réservoir de carburant desserré

Si le système de diagnostic de bord détermine que le bouchon du réservoir de carburant est desserré, incorrectement installé ou endommagé, le message « gASCAP » (bouchon du réservoir de carburant) s'affiche au compteur kilométrique ou le message « CHECK GASCAP » (vérifier le bouchon du réservoir de carburant) s'affiche dans le centre d'information électronique (EVIC). Consultez la rubrique « Centre d'information électronique » de la section « Instruments du tableau de bord » pour de plus amples renseignements. Serrez le bouchon de remplissage

du réservoir de carburant jusqu'à ce qu'un déclic se fasse entendre. Il confirme que le bouchon du réservoir est correctement serré. Pour de plus amples renseignements, consultez la rubrique « Système de diagnostic embarqué » de la section « Entretien de votre véhicule ».

CHARGEMENT DU VÉHICULE

Étiquette d'homologation du véhicule

Conformément aux règlements de la NHTSA, une étiquette d'homologation est apposée sur le pied de la porte du conducteur ou sur le pied milieu de la porte.

Cette étiquette comporte le mois et l'année de fabrication, le poids nominal brut du véhicule (PNBV), le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) avant et arrière ainsi que le numéro d'identification du véhicule (NIV). Le mois, le jour et l'heure de fabri-

cation du véhicule figurent sur cette étiquette. Le code à barres qui figure au bas de cette étiquette représente le NIV.

Poids nominal brut du véhicule (PNBV)

Le PNBV représente le poids total autorisé du véhicule qui comprend le poids du conducteur, des passagers, du véhicule, des équipements, de la charge transportée, ainsi que le poids sur l'attelage de la remorque. Cette étiquette informe également sur les capacités de poids maximales des essieux avant et arrière (PNBE). La charge totale doit être limitée de sorte que le PNBV des essieux avant et arrière ne dépasse pas le PNBE.

Charge utile

La charge utile d'un véhicule se définit comme le poids autorisé du chargement qu'un camion peut porter, ce qui inclut le

conducteur, tous les passagers, l'équipement en option et le chargement.

Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE)

Le PNBE est la charge maximale autorisée sur les essieux avant et arrière. La charge doit être répartie dans l'espace de chargement de façon à ne pas dépasser le PNBE de chaque essieu.

Le PNBE de chaque essieu est déterminé en fonction des composants du système offrant la plus faible capacité de charge (essieu, ressorts, pneus ou jantes). Des essieux ou composants de suspension plus robustes qu'achètent parfois les propriétaires en vue d'accroître la durabilité ne signifient pas nécessairement une augmentation du PNBV.

Dimensions des pneus

Les dimensions des pneus indiquées sur l'étiquette correspondent à la taille réelle des pneus de votre véhicule. Les pneus de rechange doivent être capables de supporter la même charge que cette dimension de pneus.

Dimensions des jantes

Il s'agit de la dimension de jante appropriée pour la dimension de pneu indiquée.

Pression de gonflage des pneus

Il s'agit de la pression de gonflage à froid des pneus de votre véhicule pour toutes les conditions de charge jusqu'à un poids égal au PNBE.

Poids à vide

Le poids à vide d'un véhicule est défini comme étant le poids total du véhicule avec tous les liquides, incluant le plein de

carburant, mais sans occupant ni charge. Les valeurs du poids à vide avant et arrière sont déterminées en pesant votre véhicule sur une balance commerciale avant d'y faire monter des occupants ou de le charger.

Chargement

Le poids total réel ainsi que le poids de l'avant et de l'arrière de votre véhicule sont plus faciles à déterminer lorsque ce dernier est chargé et prêt à démarrer.

Vous devez d'abord peser le véhicule au complet sur une balance commerciale pour vous assurer qu'il ne dépasse pas le PNBV. Vous devez ensuite déterminer séparément le poids sur l'essieu avant, puis sur l'essieu arrière du véhicule pour vous assurer que la charge est répartie correctement sur les deux essieux. Peser le véhicule peut révéler que la charge sur

l'un ou l'autre des essieux, avant ou arrière, dépasse le PNBE alors que la charge totale reste inférieure au PNBV. Si tel est le cas, vous devez déplacer la charge de l'avant vers l'arrière ou inversement de façon à respecter les limitations spécifiées. Placez les articles plus lourds le plus près possible du plancher et assurez-vous que la charge est bien répartie. Avant de conduire, arrimez solidement tous les articles.

Des charges mal réparties peuvent nuire au comportement directionnel et routier du véhicule ainsi qu'aux performances du système de freinage.

AVERTISSEMENT!

Ne chargez en aucun cas votre véhicule à un poids supérieur au PNBV et aux PNBE avant et arrière. Vous risqueriez de provoquer la rupture de certaines pièces de votre véhicule ou encore de modifier le comportement de ce dernier. Vous pourriez alors perdre la maîtrise de votre véhicule. De plus, surcharger votre véhicule réduit sa longévité.

TRACTION DE REMORQUE

Vous trouverez dans cette section des consignes de sécurité et des renseignements relatifs aux limites à ne pas dépasser lorsque vous voulez tracter une remorque. Lisez attentivement ces renseignements avant de tracter une re-

morque, afin de le faire dans des conditions aussi efficaces et sécuritaires que possible.

Pour être couvert par la garantie, vous devez respecter les exigences et les recommandations formulées dans ce guide au sujet du remorquage.

Terminologie du remorquage

Les termes et définitions ci-après vous aideront à mieux comprendre les principes du remorquage avec un véhicule :

Poids nominal brut du véhicule (PNBV)

Le PNBV représente le poids total permis de votre véhicule. Cette valeur correspond au poids combiné du conducteur, des passagers et du chargement, auquel est ajouté le poids sur l'attelage. Il faut limiter la charge totale afin de ne pas

dépasser le PNBV. Consultez le paragraphe « Étiquette d'homologation du véhicule » sous « Chargement du véhicule » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

Poids brut de la remorque (PBR)

Le poids brut de la remorque (PBR) correspond au poids de la remorque, auquel est ajouté le poids de tous les objets, bagages et équipements (permanents ou temporaires) chargés dans la remorque en situation de remorquage effectif.

Le meilleur moyen de déterminer le poids brut de la remorque est de la peser sur un pont-bascule lorsqu'elle est entièrement chargée. Tout le poids de la remorque doit reposer sur le pont-bascule.

MISE EN GARDE!

Si le poids brut de la remorque est de 1 587 kg (3 500 lb) ou plus, vous devez utiliser un attelage répartiteur de charge pour assurer la stabilité de votre véhicule. Vous pourriez perdre la maîtrise de votre véhicule et provoquer une collision si vous utilisez un attelage porteur standard.

Poids nominal brut combiné (PNBC)

Le PNBC est le poids combiné maximal autorisé de votre véhicule et de la remorque.

NOTA : *Le PNBC comprend un supplément de 68 kg (150 lb) représentant le poids du conducteur.*

Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE)

Le poids nominal brut sur l'essieu représente la capacité maximale des essieux avant et arrière. Répartissez la charge également entre les essieux avant et arrière. Assurez-vous de ne pas dépasser le poids nominal brut sur l'essieu avant ou sur l'essieu arrière. Consultez le paragraphe « Étiquette d'homologation du véhicule » sous « Chargement du véhicule » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

MISE EN GARDE!

Il est important que vous ne dépassiez pas le poids nominal brut sur l'essieu avant et arrière. La conduite de votre véhicule pourrait devenir dangereuse si vous dépassez les limites permises. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et avoir un accident.

Poids sur l'attelage

Le poids sur l'attelage est la force descendante qu'exerce la remorque sur la boule d'attelage. Dans la plupart des cas, le poids sur l'attelage ne doit pas être inférieur à 10 % ni supérieur à 15 % de la charge de la remorque. Vous devez tenir compte de cette charge comme faisant partie de la charge de votre véhicule.

Surface frontale

La surface frontale représente la hauteur maximale multipliée par la largeur maximale de l'avant de la remorque.

Dispositif antiroulis – Mécanique

Le dispositif antiroulis de la remorque consiste en une tige coulissante qui peut être installée entre le support de boule et l'attelage de la remorque. Cette tige assure un effet de frottement réglable qui, jumelé au mouvement télescopique, réduit le roulis de la remorque sur la route.

Attelage porteur

Un attelage porteur supporte le poids sur l'attelage, tout comme s'il s'agissait de bagages placés au niveau de la boule de remorquage ou à un autre point de jonction avec le véhicule. Ce type d'attelage, le plus populaire sur le marché aujourd'hui,

est couramment utilisé pour la traction de remorques de taille compacte et intermédiaire.

Attelage répartiteur de charge

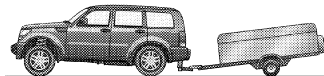
Le fonctionnement du système de répartition de la charge repose sur l'effet de levier exercé par des barres à ressort (de charge). Celles-ci sont habituellement utilisées pour supporter des charges très lourdes en répartissant le poids sur l'attelage de la remorque entre l'essieu avant du véhicule tracteur et l'essieu de la remorque. S'il est utilisé conformément aux directives du fabricant, le système répartiteur assure un roulement équilibré, des caractéristiques de conduite et de freinage uniformes, tout en augmentant la sécurité du remorquage. L'ajout d'un dispositif antiroulis hydraulique ou à friction réduit également le roulis causé par les

autres véhicules et les vents latéraux et contribue à accroître la stabilité du véhicule tracteur et de la remorque. Le dispositif anti-louvoiement et l'attelage répartiteur de charge sont recommandés pour supporter des poids sur l'attelage plus élevés. Ils peuvent même être obligatoires, selon la configuration et la charge du véhicule et de la remorque, pour respecter les exigences en matière de poids nominal brut sur l'essieu (PNBE).

MISE EN GARDE!

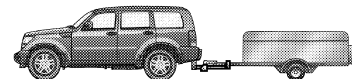
- **Un mauvais réglage de l'attelage répartiteur de charge peut affecter les caractéristiques de tenue de route, de stabilité et de freinage du véhicule et même provoquer une collision.**

- **Les systèmes de répartition de la charge peuvent ne pas être compatibles avec les coupleurs de frein à inertie. Pour de plus amples renseignements, consultez le fabricant de la remorque et de l'attelage ou un concessionnaire de véhicules récréatifs digne de confiance.**



057005576

Sans attelage répartiteur de charge (méthode inappropriée)



057005577

Avec attelage répartiteur de charge (méthode appropriée)



057005578

Mauvais réglage de l'attelage répartiteur de charge (inapproprié)

Classification des attelages de remorque

Votre véhicule peut tracter des remorques de jusqu'à 907 kg (2 000 lb) sans ajouter d'équipement ni modifier l'équipement standard. Votre véhicule peut être livré avec l'ensemble optionnel d'attelage de remorque qui vous permet de tracter en toute sécurité des remorques pesant plus de 907 kg (2 000 lb). Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé pour plus de renseignements sur cet ensemble.

Le tableau suivant présente les normes de l'industrie quant au poids maximal de la remorque qu'une classe d'attelage de remorque donnée peut tracter. Il vous permet de sélectionner l'attelage de remorque convenant à vos besoins de

remorquage. Reportez-vous au tableau des capacités de remorquage (poids maximal de la remorque) pour connaître le poids de remorque maximal que vous pouvez imposer au groupe motopropulseur de votre véhicule.

Définition des classes d'attelage de remorque	
Classe	Valeurs maximales de l'attelage de remorque (normes de l'industrie)
Classe I – Service léger	907 kg (2 000 lb)
Classe II – Service moyen	1 587 kg (3 500 lb)
Classe III – Service intensif	2 268 kg (5 000 lb)

Définition des classes d'attelage de remorque	
Classe	Valeurs maximales de l'attelage de remorque (normes de l'industrie)
Classe IV – Service très intensif	4 540 kg (10 000 lb)
Consultez le tableau des capacités de remorquage (poids maximal de la remorque) pour connaître le poids maximal brut de la remorque (PBR) que vous pouvez tracter en fonction du groupe motopropulseur de votre véhicule.	

L'installation de l'attelage de remorque sur votre véhicule devrait être effectuée par un professionnel.

Capacité de remorquage (poids maximal de la remorque)

Le tableau qui suit présente le poids maximal de la remorque admissible pour le groupe motopropulseur dont est doté votre véhicule.

Moteur/transmission	Modèle	Surface frontale	Poids brut maximal de la remorque	Poids maximum sur l'attelage (voir la remarque)
Moteur 3.7L/ automatique	2RM	2,97 m ² (32 pi ²)	907 kg (2 000 lb)	91 kg (200 lb)
Moteur 3.7L/ automatique	4RM	2,97 m ² (32 pi ²)	907 kg (2 000 lb)	91 kg (200 lb)

Consultez la législation locale pour les vitesses maximales de remorquage.

NOTA : Le poids sur l'attelage de la remorque doit être considéré comme faisant partie du poids combiné des passagers et de la charge (c.-à-d., le PNBV), et le PNBV ne doit jamais dépasser le poids indiqué sur l'étiquette de renseignements sur les pneus et la charge. Consultez le paragraphe « Information concernant la sécurité des pneus » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

Lorsque le véhicule tire une remorque d'un poids brut de 1 588 kg (3 500 lb) à 2 268 kg (5 000 lb)

Le tableau suivant présente le poids maximal admissible de la remorque pour les combinaisons moteur/transmission suivantes, **SEULEMENT** si vous utilisez un attelage répartiteur de charge.

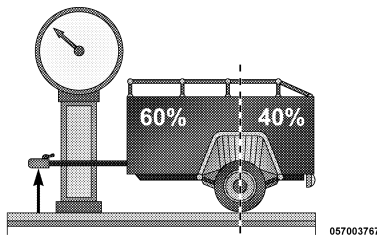
Moteur/transmission	Modèle	Surface frontale	Poids brut maximal de la remorque	Poids maximum sur l'attelage (voir la remarque)
Moteur 3.7L/ transmission automatique avec ensemble remorquage	2RM	5,94 m ² (64 pi ²)	2 268 kg (5 000 lb)	227 kg (500 lb)
Moteur 3.7L/ transmission automatique avec ensemble remorquage	4RM	5,94 m ² (64 pi ²)	2 268 kg (5 000 lb)	227 kg (500 lb)

Consultez la législation locale pour les vitesses maximales de remorquage.

NOTA : Le poids sur l'attelage de la remorque doit être considéré comme faisant partie du poids combiné des passagers et de la charge (c.-à-d., le PNBV), et le PNBV ne doit jamais dépasser le poids indiqué sur l'étiquette de renseignements sur les pneus et la charge. Consultez le paragraphe « Information concernant la sécurité des pneus » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

Poids de la remorque et poids sur l'attelage

Chargez toujours une remorque avec 60 % à 65 % du poids sur l'avant de la remorque. Entre 10 % et 15 % du poids brut de la remorque (PBR) est ainsi placé sur l'attelage de votre véhicule. De fortes charges sur les roues ou des charges plus lourdes à l'arrière peuvent causer un **sé-**
rieux louvoiement de la remorque qui pourrait provoquer la perte de la maîtrise du véhicule et de la remorque. L'omission de charger plus lourdement la remorque à l'avant est la cause de nombreuses collisions impliquant une remorque.



Tenez compte des éléments suivants pour calculer le poids appliqué sur l'essieu arrière du véhicule :

- Le poids sur l'attelage de la remorque.
- Le poids de tout autre chargement ou équipement se trouvant dans votre véhicule ou sur ce dernier.
- Le poids du conducteur et celui de tous les passagers.

NOTA : N'oubliez pas que toute charge ajoutée à la remorque s'ajoute à celle de votre véhicule. De plus, le poids des accessoires facultatifs installés en usine ou par un concessionnaire autorisé doit être calculé pour déterminer la charge totale de votre véhicule. Consultez l'étiquette d'information sur les pneus et la charge pour connaître le poids maximal combiné des occupants et de la charge pour votre véhicule.

Exigences de remorquage

Il est recommandé de suivre les consignes suivantes pour favoriser le rodage approprié des composants du groupe motopropulseur de votre nouveau véhicule :

AVERTISSEMENT!

- Ne tractez pas une remorque pendant les premiers 805 km (500 mi) d'utilisation de votre véhicule. Le moteur, l'essieu ou d'autres pièces risqueraient d'être endommagés.
- Donc, au cours des 805 premiers kilomètres (500 premiers milles) parcourus, ne dépassez pas 80 km/h (50 mi/h) et ne démarrez pas à toute vitesse. Ceci permet de procéder au rodage du moteur et des autres pièces du véhicule lorsque des charges plus lourdes sont remorquées.

MISE EN GARDE!

Un remorquage inadéquat peut provoquer une collision. Suivez ces directives pour rendre la traction de votre remorque la plus sécuritaire possible.

- Assurez-vous que la charge est correctement arrimée dans la remorque et qu'elle ne se déplacera pas pendant la conduite. Si la charge de remorquage n'est pas fixée assez solidement, les mouvements possibles de la charge dynamique peuvent nuire à la conduite du véhicule. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et avoir un accident.

- Lorsque vous transportez des objets ou tractez une remorque, ne surchargez jamais votre véhicule ou la remorque. Une surcharge peut causer une perte de la maîtrise, une réduction des performances ou des dommages aux freins, au pont, au moteur, à la transmission, à la direction, à la suspension, au châssis ou aux pneus.
- Vous devez toujours fixer des chaînes de sécurité entre votre véhicule et la remorque. Reliez toujours les chaînes au châssis ou aux points de fixation du crochet de l'attelage du véhicule. De plus, croisez les chaînes sous l'attelage de remorque et prévoyez un jeu suffisant pour les virages.

- Il ne faut jamais stationner un véhicule avec une remorque dans une pente. Lorsque vous stationnez un véhicule avec une remorque, appliquez toujours le frein de stationnement. Placez le levier sélecteur de la transmission du véhicule tracteur à la position P (stationnement). Bloquez toujours les roues de la remorque ou placez-y une cale pour éviter son déplacement.
- Ne dépassez pas le poids nominal brut combiné (PNBC).
- Le poids total doit être distribué entre le véhicule tracteur et la remorque de manière à ne jamais dépasser les 4 valeurs nominales suivantes :

1. PNBV
2. PBR
3. PNBE
4. Poids nominal sur l'attelage selon l'attelage de remorque utilisé (cette exigence peut restreindre la possibilité de toujours atteindre une plage de 10 % à 15 % du poids sur l'attelage comme pourcentage du poids total de la remorque).

Exigences de remorquage – Pneus

- Ne tractez pas de remorque lorsque vous roulez avec une roue de secours compacte.
- Une pression de gonflage adéquate des pneus est essentielle à la conduite sécuritaire et au bon fonctionnement de votre véhicule. Consultez le para-

phe « Pneus – Généralités » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir des renseignements sur la pression de gonflage des pneus et sur les méthodes de gonflage appropriées.

- Vérifiez la pression de gonflage des pneus de la remorque avant de l'utiliser.
- Avant de tracter une remorque, inspectez soigneusement les pneus du véhicule pour vérifier l'usure de la bande de roulement et la présence éventuelle de dommages. Consultez le paragraphe « Pneus – Généralités » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir des renseignements sur les indicateurs d'usure et sur la méthode de vérification appropriée.

- Lors du remplacement des pneus, consultez le paragraphe « Pneus – Généralités » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir des renseignements sur le remplacement des pneus et sur les méthodes de remplacement des pneus appropriées. Le remplacement des pneus d'origine par des pneus possédant une capacité de charge plus élevée n'augmentera pas le PNBV ni le PNBE du véhicule.
- Un dispositif de contrôle électronique des freins de la remorque doit être utilisé si la remorque est munie de freins à commande électronique. Un tel dispositif n'est pas requis si la remorque est munie d'un système de freinage hydraulique.
- Il est conseillé de disposer d'un système de freinage sur les remorques de plus de 454 kg (1 000 lb); un tel système est obligatoire sur les remorques de plus de 907 kg (2 000 lb).

Exigences de remorquage – Freins de remorque

- **Ne branchez pas** le système de freins hydrauliques ou le circuit de dépression de votre véhicule à celui de la remorque. Le fonctionnement du circuit de freinage pourrait s'en trouver compromis et vous risqueriez de vous blesser.

AVERTISSEMENT!

Si le poids de la remorque chargée dépasse 454 kg (1 000 lb), celle-ci doit posséder ses propres freins, et leur capacité de freinage doit être adéquate. La non-observance de cette règle pourrait entraîner une usure prématurée des garnitures de freins, exiger un effort supplémentaire sur la pédale et prolonger les distances de freinage.

MISE EN GARDE!

- **Ne raccordez jamais le système de freinage de la remorque au circuit de freinage hydraulique de votre véhicule. Cela risquerait de surcharger et d'endommager le circuit de freinage, ce qui pourrait donner lieu à la perte des freins et provoquer une collision.**
- **Le remorquage accroît inévitablement les distances de freinage. Lorsque vous tractez une remorque, prévoyez toujours une distance suffisante entre votre véhicule et celui qui vous précède. Dans le cas contraire, vous risquez de provoquer une collision.**

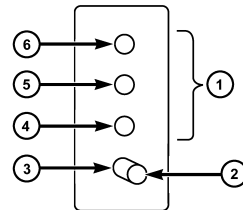
Exigences de remorquage – Feux et câblage de la remorque

Si vous tractez une remorque, quelle que soit sa taille, il est obligatoire, par mesure de sécurité, d'y installer des clignotants et des feux d'arrêt.

L'ensemble de remorquage peut inclure un faisceau de câblage à quatre ou sept broches. Utilisez toujours un faisceau de câblage et un connecteur approuvés par le fabricant de votre véhicule.

NOTA : *Ne coupez pas ou ne faites pas d'épissures dans le faisceau de câblage du véhicule.*

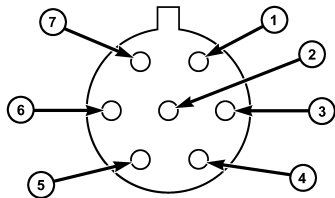
Toutes les connexions aux circuits du véhicule sont effectuées, mais vous devez relier le faisceau à un connecteur pour remorque. Consultez les illustrations suivantes.



057003766

Connecteur à 4 broches

1 – Broches femelles	4 – Feux de position
2 – Broche mâle	5 – Feu de freinage et clignotant gauche
3 – Masse	6 – Feu de freinage et clignotant droit



057003765

Connecteur à sept broches

1 – Batterie	5 – Masse
2 – Feux de recul	6 – Feu de freinage et clignotant gauche
3 – Feu de freinage et clignotant droit	7 – Feux de jour
4 – Freins électriques	

Conseils pour le remorquage

Avant d'entreprendre un trajet avec une remorque, il est recommandé de pratiquer ses virages, arrêts et manœuvres de marche arrière dans un endroit à faible circulation.

Transmission automatique

La gamme « D » (marche avant) peut être utilisée pour tracter une remorque. Toutefois, si vous devez effectuer de nombreux changements de rapports dans cette gamme, activez la fonction de remorquage-charge lourde. Consultez le paragraphe « Transmission automatique » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA : *L'utilisation du mode de remorquage-charge lourde lorsque le véhicule est lourdement chargé permet*

d'améliorer le rendement de la transmission et d'en prolonger la durée utile en réduisant les nombreux passages de vitesse et les surchauffes. De plus, vous obtiendrez ainsi une meilleure performance du frein moteur.

Si vous tractez RÉGULIÈREMENT une remorque pendant plus de 45 minutes consécutives, vous devez vidanger l'huile pour transmission automatique et remplacer le filtre aux intervalles précisés pour les véhicules de police, de taxis, de parc ou les remorquages fréquents. Consultez le paragraphe « Calendrier d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

Témoin REMORQUAGE-CHARGE LOURDE

Pour réduire les risques de surchauffe de la transmission automatique, appuyez sur

le bouton TOW/HAUL (remorquage-charge lourde) lorsque vous conduisez dans des régions montagneuses ou sélectionnez la gamme « 2 » si les pentes sont très prononcées. Consultez le paragraphe « Transmission automatique » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

Régulateur de vitesse électronique – Selon l'équipement

- N'utilisez pas le régulateur de vitesse en terrain montagneux ou pour le déplacement de charges lourdes.
- Si vous utilisez le régulateur de vitesse en remorquage et faites face à des décélérations supérieures à 16 km/h (10 mi/h), désactivez-le et attendez de rouler de nouveau à vitesse de croisière pour le réactiver.
- L'utilisation du régulateur de vitesse en terrain plat et avec des charges légères favorisera l'économie de carburant.

Circuit de refroidissement

Vous pouvez réduire les risques de surchauffe du moteur et de la transmission en procédant comme suit :

– **Conduite urbaine**

Lorsque le véhicule est temporairement immobilisé, placez la transmission en position N (point mort) et augmentez le régime de ralenti du moteur.

– **Conduite sur route**

Réduisez la vitesse.

– **Climatisation**

Arrêtez-la temporairement.

REMORQUAGE DE VOTRE VÉHICULE DERRIÈRE UN VÉHICULE DE LOISIR (AUTOCARAVANE, ETC.)

Remorquage du véhicule derrière un autre

Conditions de remorquage	Roue soulevée du sol	Modèles à 2 roues motrices	Modèles à 4 roues motrices seulement
Remorquage à plat	AUCUNE	NON PERMIS	Consultez les directives • Transmission en position P (stationnement) • Boîte de transfert en position N (point mort) • Remorquage en direction vers l'avant
Chariot roulant	Avant	NON PERMIS	NON PERMIS
	Arrière	OK	NON PERMIS
Sur la remorque	TOUS	OK	OK

Remorquage derrière un véhicule de loisir – Modèles à 2 roues motrices

Le remorquage derrière un véhicule de loisir est permis SEULEMENT si les roues arrière sont **SOULEVÉES** du sol. Pour ce faire, utilisez un chariot roulant ou une remorque pour véhicule. Si vous utilisez un chariot roulant, suivez les étapes ci-dessous :

1. Fixez solidement le chariot au véhicule remorqueur en suivant les directives du fabricant de chariot.
2. Placez les roues arrière sur le chariot roulant.
3. Serrez bien le frein de stationnement. Placez la transmission à la position P (stationnement).

4. Fixez solidement les roues arrière au chariot en suivant les directives du fabricant de chariot.

5. Déposez la clef de contact.

6. Posez un appareil de serrage approprié, conçu pour le remorquage, pour fixer les roues avant en position droite.

Le remorquage avec les 4 roues au sol n'est permis QUE si l'arbre de transmission est retiré. Le remorquage du véhicule avec les roues arrière au sol sans que l'arbre de transmission ne soit retiré endommagera gravement la transmission.

MISE EN GARDE!

Si l'arbre de transmission est désaccouplé, le véhicule peut rouler même si la transmission est sur P (stationnement) ce qui pourrait causer des préjudices corporels graves, voire la mort.

Le frein de stationnement **doit** être fermement enclenché **et les roues calées** pendant la dépose et la pose de l'arbre de transmission. Le frein de stationnement doit **rester** enclenché à moins que le véhicule soit fermement et correctement relié au véhicule de remorquage ou que l'arbre de transmission soit complètement réinstallé. Consultez votre concessionnaire autorisé pour la dépose de l'arbre de transmission et les procédures de réinstallation, notamment l'orientation/

l'alignement des flasques, l'utilisation d'adhésif frein-filet, les spécifications de couple de serrage des boulons, etc.

AVERTISSEMENT!

Le remorquage du véhicule avec les roues arrière au sol (lorsque l'arbre de transmission est relié) endommagera gravement la transmission. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.

Remorquage derrière un véhicule de loisir – Modèles à 4 roues motrices

La boîte de transfert doit être à la position N (point mort) et la transmission doit être en position P (stationnement) pour le remorquage derrière un véhicule de loisir. Le bouton de sélection de la position N

(point mort) se trouve à proximité du sélecteur de boîte de transfert. Vous pouvez sélectionner ou désélectionner la position N (point mort), quelle que soit la position du sélecteur.

AVERTISSEMENT!

- Il ne faut jamais remorquer le véhicule au moyen de paniers porteurs avant ou arrière. L'utilisation de paniers porteurs avant ou arrière entraînera des dommages internes à la transmission ou à la boîte de transfert pendant un remorquage derrière un véhicule de loisir.

- **Le remorquage doit être effectué uniquement en direction vers l'avant. Le remorquage du véhicule vers l'arrière peut endommager gravement la boîte de transfert.**
- La transmission doit être en position P (stationnement) lors du remorquage derrière un véhicule de loisir.
- Avant de remorquer votre véhicule derrière un véhicule de loisir, effectuez la procédure décrite sous le paragraphe « Passage à la position N (point mort) » pour vous assurer que la boîte de transfert est bien en position N (point mort). Autrement, des dommages internes pourraient survenir.

- **Le défaut d'observer ces directives peut entraîner de graves dommages à la transmission ou à la boîte de transfert.**
- **N'utilisez pas une barre de remorquage à pince montée sur le pare-chocs de votre véhicule. Cela endommagera la barre frontale du pare-chocs.**

Passage à la position N (point mort)

MISE EN GARDE!

Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés si vous quittez le véhicule pendant que la boîte de transfert est à la position N (point mort) sans serrer complètement le frein de stationnement. Lorsque la boîte de transfert est à la position N (point mort), les arbres de transmission avant et arrière sont dissociés du groupe motopropulseur et le véhicule peut être déplacé, même si la transmission se trouve à la position P (stationnement). Le frein de stationnement doit toujours être serré quand le conducteur n'est pas dans le véhicule.

Utilisez la procédure suivante pour préparer votre véhicule au remorquage derrière un véhicule de loisir.

AVERTISSEMENT!

Vous devez suivre ces étapes pour vous assurer que la boîte de transfert est entièrement engagée à la position N (point mort) avant le remorquage d'un véhicule de loisir, pour éviter d'endommager les pièces internes.

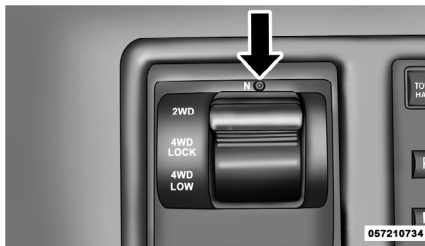
1. Immobilisez complètement le véhicule et déplacez le levier sélecteur de la transmission à la position P (stationnement).
2. Coupez le contact.

3. Mettez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (marche), mais sans démarrer le moteur.

4. Maintenez la pédale de frein enfoncée.

5. Mettez le levier sélecteur de la transmission au point mort (N).

6. À l'aide de la pointe d'un stylo ou d'un objet similaire, maintenez enfoncé le bouton N (point mort) encastré de la boîte de transfert (situé près du commutateur de sélection) pendant quatre secondes, jusqu'à ce que le témoin derrière le symbole N (point mort) commence à clignoter pour indiquer que le passage de rapport est en cours. Le témoin cesse de clignoter (s'allume en continu) lorsque le passage à la position N (point mort) est terminé.



Commutateur de point mort (N)

7. Lorsque le passage est terminé et que le témoin N (point mort) s'allume, relâchez le bouton N (point mort).

8. Faites démarrer le moteur.

9. Placez le levier sélecteur de la transmission en position R (marche arrière).

10. Relâchez la pédale de frein pendant cinq secondes et assurez-vous que le véhicule demeure immobile.

11. Coupez le moteur.

12. Serrez complètement le frein de stationnement.

13. Placez la transmission en position P (stationnement) et retirez la clé de contact.

AVERTISSEMENT!

La transmission pourrait être endommagée si elle est placée en position P (stationnement) lorsque la boîte de transfert est en position N (point mort) et que le moteur tourne. Lorsque la boîte de transfert est en position N (point mort), assurez-vous de couper le moteur avant de passer à la position P (stationnement).

14. Fixez le véhicule au véhicule tracteur au moyen d'une barre de remorquage.

15. Desserrez le frein de stationnement.

NOTA :

- Les conditions des étapes 1 à 5 doivent être remplies avant d'appuyer sur le bouton N (point mort) et doivent demeurer en vigueur pendant les quatre secondes jusqu'à ce que le passage de rapport soit terminé. Si une de ces conditions n'est pas remplie avant d'enfoncer le bouton N (point mort) ou n'est plus en vigueur avant la fin des quatre secondes, le témoin N (point mort) clignote continuellement jusqu'à ce que toutes les conditions soient remplies ou jusqu'à ce que vous relâchiez le bouton N (point mort).

- Le commutateur d'allumage doit se trouver en position ON/RUN (marche) pour que le changement ait lieu et pour que les témoins de position soient fonctionnels. Si le commutateur d'allumage ne se trouve pas en position ON/RUN (marche), le changement n'aura pas lieu et aucun témoin ne s'allumera ou ne clignotera.
- Le clignotement du témoin N signifie que les conditions de passage n'ont pas été remplies.

Passage hors de la position N (point mort)

Utilisez la procédure suivante pour préparer votre véhicule à l'usage normal.

1. Immobilisez le véhicule et maintenez-le fixé au véhicule tracteur.

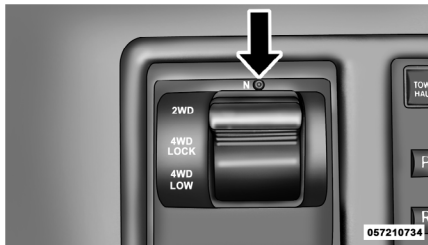
2. Serrez complètement le frein de stationnement.

3. Mettez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (marche), mais sans démarrer le moteur.

4. Maintenez la pédale de frein enfoncée.

5. Mettez le levier sélecteur de la transmission au point mort (N).

6. À l'aide de la pointe d'un stylo ou d'un objet similaire, maintenez enfoncé le bouton N (point mort) encastré de la boîte de transfert (situé au-dessus du commutateur de sélection) pendant une seconde.



Commutateur de point mort (N)

7. Lorsque le témoin N (point mort) s'éteint, relâchez le bouton N (point mort).

8. Une fois le bouton N (point mort) relâché, la boîte de transfert passe à la position indiquée par le commutateur de sélection.

NOTA : Afin d'éviter un grincement des engrenages lorsque vous voulez déplacer la boîte de transfert hors de la position N (point mort), vous devrez peut-être couper le moteur.

9. Placez le levier sélecteur de la transmission en position P.

10. Relâchez la pédale de frein.

11. Débranchez le véhicule du véhicule tracteur.

12. Faites démarrer le moteur.

13. Maintenez la pédale de frein enfoncée.

14. Desserrez le frein de stationnement.

15. Placez la transmission automatique à la position D (marche avant) et vérifiez que le véhicule fonctionne normalement.

NOTA :

- Les conditions des étapes 1 à 5 doivent être présentes avant d'appuyer sur le bouton N (point mort) et doivent demeurer en vigueur jusqu'à ce que le

passage soit terminé. Si une de ces conditions n'est pas remplie avant d'appuyer sur le bouton N ou n'est plus en vigueur, le témoin N clignotera continuellement jusqu'à ce que toutes les conditions soient remplies ou jusqu'à ce que vous relâchiez le bouton N.

- Le commutateur d'allumage doit se trouver en position ON/RUN (marche) pour que le changement ait lieu et pour que les témoins de position soient fonctionnels. Si le commutateur d'allumage ne se trouve pas en position ON/RUN (marche), le changement n'aura pas lieu et aucun témoin ne s'allumera ou ne clignotera.
- Le clignotement du témoin N signifie que les conditions de passage n'ont pas été remplies.

EN CAS D'URGENCE

• MULTICLIGNOTANTS D'URGENCE	394	• DÉMARRAGE AVEC BATTERIE AUXILIAIRE	402
• EN CAS DE SURCHAUFFE DU MOTEUR	394	• Préparations pour un démarrage d'appoint	402
• MISE SUR CRIC DU VÉHICULE ET		• Démarrage d'appoint	403
REPLACEMENT D'UN PNEU	395	• POUR DÉGAGER UN VÉHICULE COINCÉ	405
• Emplacement du cric	396	• NEUTRALISATION DU LEVIER DE VITESSES	407
• Rangement de la roue de secours	396	• REMORQUAGE D'UN VÉHICULE EN PANNE	407
• Retrait de la roue de secours	396	• Remorquage sans la télécommande	409
• Préparatifs de levage sur cric	397	• Modèles à 2 roues motrices	409
• Directives de levage	398	• Modèles à 4 roues motrices seulement	410
• Installation des pneus de route	401		

MULTICLIGNOTANTS D'URGENCE

L'interrupteur des feux de détresse se trouve sur le bloc de commandes inférieur, sous les commandes de chauffage-climatisation.



Appuyez sur cet interrupteur pour que les feux de détresse clignent. À ce moment, tous les clignotants s'allument afin d'alerter les autres automobilistes d'une situation d'urgence. Appuyez sur l'interrupteur une deuxième fois pour éteindre les feux de détresse.

Il s'agit d'un système d'urgence qui ne devrait pas être utilisé lorsque le véhicule est en mouvement. Ne l'utilisez que lorsque votre véhicule est en panne et présente un danger pour la sécurité des autres conducteurs.

Lorsque vous devez quitter le véhicule pour aller chercher de l'aide, les feux de détresse continuent de clignoter même si le commutateur d'allumage se trouve à la position OFF (arrêt).

NOTA : *L'utilisation prolongée des multiclignotants d'urgence risque de décharger la batterie.*

EN CAS DE SURCHAUFFE DU MOTEUR

Vous pouvez réduire les risques de surchauffe survenant dans les cas suivants en prenant les mesures appropriées.

- Sur la route – Ralentissez.
- En ville – Lorsque vous êtes arrêté, mettez la transmission à la position N (point mort) sans augmenter le régime de ralenti.

AVERTISSEMENT!

La conduite avec le circuit de refroidissement à haute température peut endommager votre véhicule. Si l'indicateur de température atteint le repère « H » (température élevée), rangez le véhicule en bordure de la route et immobilisez-le. Laissez tourner le moteur au ralenti et coupez le climatiseur jusqu'à ce que l'indicateur de température revienne dans la plage normale. Si l'aiguille de température demeure dans la zone « H » et que le carillon retentit sans arrêt, coupez immédiatement le contact et faites appel à une dépanneuse.

NOTA : *Vous pouvez prendre les mesures suivantes pour atténuer une surchauffe imminente :*

- Si le climatiseur est en marche, mettez-le hors fonction. Le système de climatisation réchauffe le circuit de refroidissement du moteur; en désactivant le climatiseur, vous éliminez une source de chaleur.
- Vous pouvez également mettre la commande de température à la chaleur maximale, la commande de mode à l'aération au plancher et la commande du ventilateur à la vitesse maximale. Toutes ces actions permettent au radiateur de chauffage d'agir en complémentarité avec le radiateur et contribuent à évacuer la chaleur du circuit de refroidissement du moteur.

MISE EN GARDE!

Vous, ou d'autres personnes, pourriez subir de graves brûlures par l'éclaboussement de liquide de refroidissement (antigel) chaud ou de vapeur de votre radiateur. Si vous voyez ou entendez de la vapeur s'échapper de sous le capot, attendez que le radiateur soit refroidi avant d'ouvrir le capot. N'essayez jamais d'ouvrir le bouchon du radiateur lorsque le radiateur ou le vase d'expansion est chaud.

MISE SUR CRIC DU VÉHICULE ET REMPLACEMENT D'UN PNEU**MISE EN GARDE!**

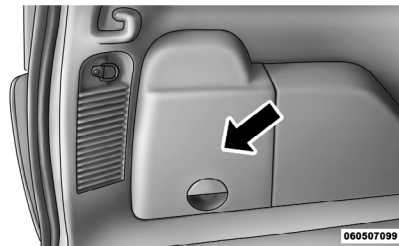
- **N'essayez pas de changer un pneu qui se trouve du côté du véhicule qui est exposé à la circulation. Éloignez-vous autant que possible de la voie de circulation pour éviter un accident pendant la réparation.**

- Il est dangereux de se glisser sous un véhicule soutenu par un cric, car celui-ci pourrait se déplacer et faire tomber le véhicule. Vous pourriez être écrasé. Aucune partie du corps ne doit se trouver sous un véhicule hissé sur un cric. S'il est nécessaire de travailler sous le véhicule, rendez-vous chez un garagiste pour faire monter votre véhicule sur un élévateur.
- Ne démarrez jamais et ne faites jamais tourner le moteur lorsque le véhicule est soutenu par un cric.

- Le cric est conçu uniquement pour changer une roue. Il ne doit pas servir à soulever le véhicule afin de procéder à une réparation. Le véhicule doit toujours être soulevé sur une surface plane et ferme. Évitez les zones glacées ou glissantes.

Emplacement du cric

Le cric articulé et les outils de changement de pneu se trouvent dans l'espace utilitaire derrière un couvercle du panneau de garnissage arrière gauche. Le loquet se trouve au bas du couvercle.



Emplacement du cric

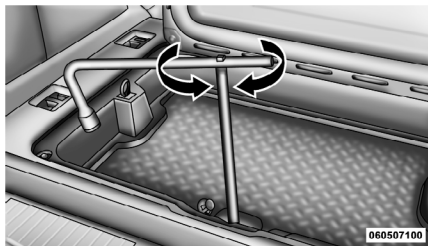
Rangement de la roue de secours

Le pneu de secours est rangé sous l'arrière du véhicule et il est fixé par un mécanisme de treuil à câble.

Retrait de la roue de secours

Placez la poignée de manœuvre du cric sur l'écrou d'entraînement situé dans l'espace de rangement du cric. Utilisez le démonte-roue pour tourner l'écrou dans le sens contraire des aiguilles d'une montre

jusqu'à ce que la roue de secours se trouve au sol avec un mou suffisant dans le câble pour retirer le pneu du dessous du véhicule.



Abaissement ou levage de la roue de secours

AVERTISSEMENT!

Le dispositif de treuil est conçu pour être utilisé uniquement avec le mandrin du cric. L'utilisation d'une clé pneumatique ou d'outils électriques est déconseillée car ces outils peuvent endommager le treuil.

Lorsque la roue de secours est dégagée, inclinez la rondelle de retenue à l'extrémité du câble et tirez-la vers le centre de la roue.

NOTA : Pour obtenir de plus amples renseignements relatifs à la roue de secours compacte et son utilisation, consultez le paragraphe « Roue de secours compacte » sous « Pneus – Généralités » dans la section « Démarrage et conduite ».

Préparatifs de levage sur cric

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane et ferme, le plus loin possible de la route. Évitez les zones glacées ou glissantes.

MISE EN GARDE!

Ne tentez pas de changer un pneu du côté du véhicule près de la circulation en mouvement, éloignez-vous suffisamment de la route pour éviter d'être frappé en utilisant le cric ou lors d'un changement de pneu.

2. Allumez les feux de détresse.
3. Serrez le frein de stationnement.

EN CAS D'URGENCE

4. Placez le levier sélecteur à la position de stationnement (transmission automatique) ou à la position de marche arrière (transmission manuelle).

5. Tournez le commutateur d'allumage en position LOCK (antivol-verrouillé).



060505162

6. Calez l'avant et l'arrière de la roue diagonalement opposée à la position de levage. Par exemple, si vous changez le pneu avant droit, bloquez la roue arrière gauche.

NOTA : Les occupants ne doivent pas demeurer dans le véhicule lorsque ce dernier est soulevé par un cric.

Directives de levage

MISE EN GARDE!

Respectez soigneusement les mises en garde ci-après concernant le changement d'une roue. Ils vous aideront à éviter de vous blesser ou d'endommager le véhicule.

- Avant de soulever le véhicule, stationnez-le sur une surface plane et ferme, le plus loin possible de la route.
- Allumez les feux de détresse.
- Calez la roue qui est diagonalement opposée à celle qui doit être changée.

- Serrez fermement le frein de stationnement, puis placez le levier sélecteur de la transmission automatique en position P, ou le levier sélecteur de la transmission manuelle en position R.
- Ne démarrez jamais le moteur et ne le laissez jamais tourner lorsque le véhicule est levé au moyen d'un cric.
- Ne laissez personne s'asseoir dans le véhicule lorsqu'il est soulevé.
- Ne vous glissez pas sous le véhicule lorsqu'il est soutenu par un cric.

- Ne placez le cric qu'aux positions de levage indiquées et pour soulever ce véhicule afin de remplacer un pneu.
- Si vous changez un pneu sur la route ou à proximité d'une route, faites très attention aux véhicules qui y circulent.

AVERTISSEMENT!

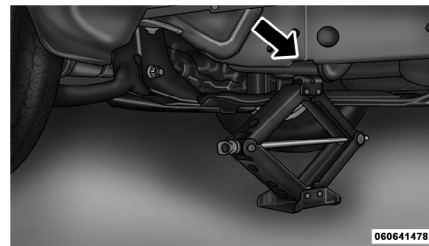
Ne tentez pas de soulever le véhicule en procédant au levage par cric sur d'autres emplacements que ceux indiqués dans les directives de levage pour ce véhicule.



Étiquette d'avertissement du cric

1. Enlevez la roue de secours.
2. Dégager le cric et les outils de leur support. Assemblez les outils en raccordant le levier de manœuvre à la rallonge, puis à la clé à écrous.
3. Desserrez (mais n'enlevez pas) les écrous de roue en les dévissant d'un tour vers la gauche alors que la roue touche toujours au sol.

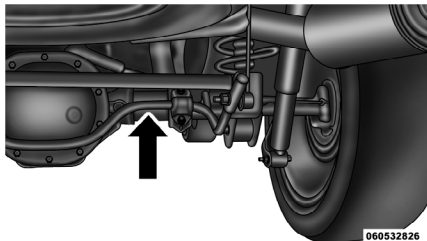
4. Placez le cric tel qu'illustré. Pour une roue avant, placez le cric (orienté vers l'arrière) dans l'encoche du joint soudé de carrosserie, derrière la roue à changer.



Emplacement de levage avant

EN CAS D'URGENCE

Pour une roue arrière, placez le cric sous l'essieu près de la roue à changer.



Emplacement de levage arrière

Placez le levier de manœuvre sur le cric. **Ne soulevez pas le véhicule tant que vous n'êtes pas certain que le cric est complètement engagé.**

5. Soulevez le véhicule en tournant la vis du cric vers la droite, Arrêtez de soulever le véhicule dès que le pneu se soulève du

sol et que l'espace en dessous est suffisant pour pouvoir monter la roue de secours. La stabilité de l'ensemble est d'autant plus grande que la roue est peu soulevée.

MISE EN GARDE!

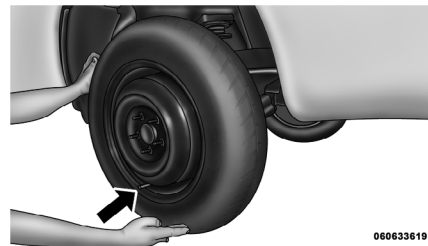
Le soulèvement du véhicule plus qu'il est nécessaire risque de le déstabiliser et de provoquer une collision. Le véhicule pourrait glisser du cric et blesser quelqu'un se trouvant à proximité. Soulevez le véhicule juste ce qu'il faut pour retirer la roue.

6. Enlevez les écrous de roue et la roue.

7. Montez la roue de secours sur le véhicule et posez les écrous de roue avec l'extrémité conique vers la roue. Serrez légèrement les écrous.

AVERTISSEMENT!

Assurez-vous de monter la roue de secours avec la tige de soupape orientée vers l'extérieur. Le véhicule pourrait être endommagé si la roue de secours est montée incorrectement.



Montage de la roue de secours

MISE EN GARDE!

Ne serrez pas les écrous à fond avant d'avoir abaissé le véhicule afin d'éviter de déplacer le véhicule sur le cric.

8. Abaissez le véhicule en tournant la vis du cric vers la gauche et retirez le cric.

9. Finissez de serrer les écrous de roue. Appuyez vers le bas sur la clé à l'extrémité de la poignée pour augmenter l'effet de levier. Serrez les écrous de roue dans une séquence en étoile jusqu'à ce que chaque écrou soit serré deux fois. Le couple de serrage recommandé pour les écrous de roue est 130 N•m (95 lb-pi). Si vous n'êtes pas certain d'avoir bien serré les écrous, faites-les vérifier par un concessionnaire autorisé ou un garagiste au moyen d'une clé dynamométrique.

10. Abaissez le cric jusqu'à ce qu'il se referme complètement.

11. Fixez le pneu, le cric et les outils aux endroits appropriés.

MISE EN GARDE!

Si un pneu ou un cric est mal fixé, il risque d'être projeté en avant lors d'une collision ou d'un arrêt brusque et de blesser ainsi les occupants du véhicule. Rangez toujours les accessoires du cric et la roue de secours dans les espaces prévus à cet effet.

12. Retirez les cales des roues.

Installation des pneus de route

1. Posez le pneu de route sur l'essieu.

2. Installez les écrous de roue restants en dirigeant l'extrémité de l'écrou en forme de cône vers la roue. Serrez légèrement les écrous de roue.

MISE EN GARDE!

Ne serrez pas les écrous à fond avant d'avoir abaissé le véhicule afin d'éviter de forcer le véhicule hors du cric.

3. Abaissez le véhicule en tournant la poignée du cric dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

4. Finissez de serrer les écrous de roue. Appuyez vers le bas sur la clé à l'extrémité de la poignée pour augmenter l'effet de levier. Serrez les écrous de roue dans une séquence en étoile jusqu'à ce que chaque écrou soit serré deux fois. Le couple de serrage approprié de chaque écrou de

roue est de 130 N·m (95 lb-pi). Si vous n'êtes pas certain d'avoir bien serré les écrous de roue, faites-les vérifier par un concessionnaire autorisé ou un garagiste au moyen d'une clé dynamométrique.

5. Après 40 km (25 mi), vérifiez le couple des écrous de roue à l'aide d'une clé dynamométrique pour assurer que tous les écrous de roue sont bien fixés contre la roue.

DÉMARRAGE AVEC BATTERIE AUXILIAIRE

Si la batterie de votre véhicule est déchargée vous pouvez démarrer au moyen de câbles volants connectés à la batterie d'un autre véhicule ou à une batterie portable d'amorçage. Tout démarrage d'appoint mal exécuté peut être dangereux; suivez à la lettre les procédures de la présente section.

NOTA : *Si vous utilisez une batterie portable d'amorçage, suivez les instructions et précautions d'utilisation du fabricant.*

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas de batterie portable d'amorçage ou autre source d'appoint sur système dont la tension est supérieure à 12 V, vous risquez d'endommager la batterie, le moteur de démarreur, l'alternateur ou le système électrique.

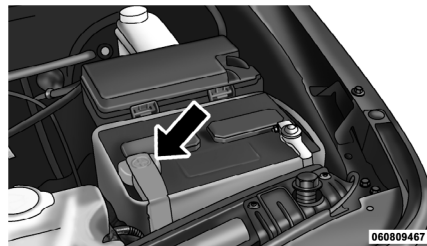
MISE EN GARDE!

Ne tentez pas de faire un démarrage d'appoint si la batterie est gelée. Elle pourrait se briser ou exploser, entraînant des blessures.

Préparations pour un démarrage d'appoint

La batterie dans votre véhicule est située à l'avant du compartiment moteur derrière le phare avant gauche.

NOTA : *La borne positive de la batterie positive est recouverte d'un capuchon protecteur. Soulevez le capuchon pour accéder à la borne positive de la batterie.*



Borne positive de la batterie

MISE EN GARDE!

- Prenez garde au ventilateur de refroidissement du radiateur lorsque le capot est levé. Il peut se mettre en marche à tout moment lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (marche). Vous pouvez vous blesser en déplaçant les pales du ventilateur.
- Retirez tous les bijoux en métal, tels que les bracelets-montres ou les bracelets qui pourraient provoquer un court-circuit accidentel. Sinon, vous risquez de subir des blessures graves.

- Les batteries contiennent l'acide sulfurique qui peut vous brûler la peau ou les yeux et produire de l'hydrogène, un gaz inflammable et explosif. Tenez la batterie éloignée des flammes nues ou des étincelles.

1. Serrez le frein de stationnement, placez la transmission sur P (stationnement) et tournez le commutateur d'allumage sur LOCK (antivol-verrouillé).

2. Éteignez le chauffage, la radio et tous les accessoires électriques inutiles.

3. Si vous utilisez un autre véhicule pour le démarrage d'appoint, stationnez le véhicule à portée des câbles volants, serrez le frein de stationnement et assurez-vous que le contact est coupé.

MISE EN GARDE!

Ne laissez pas les véhicules se toucher, car il pourrait se produire une mise à la masse et des blessures pourraient en résulter.

Démarrage d'appoint**MISE EN GARDE!**

Ne pas suivre cette procédure pourrait entraîner des préjudices corporels ou matériels dus à l'explosion de la batterie.

AVERTISSEMENT!

Ne pas suivre cette procédure pourrait se traduire par des dommages au circuit de charge du véhicule d'appoint ou de celui dont la batterie est déchargée.

1. Connectez une extrémité du câble volant positif (+) à la borne positive (+) de la batterie déchargée.
2. Connectez l'autre extrémité du câble volant positif (+) à la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
3. Connectez une extrémité du câble volant négatif (-) à la borne négative (-) de la batterie d'appoint.

4. Connecter l'autre extrémité du câble volant négatif (-) à une bonne masse du moteur (une partie métallique exposée du moteur du véhicule dont la batterie est déchargée) loin de la batterie et le circuit d'injection de carburant.

MISE EN GARDE!

Ne branchez pas le câble sur la borne négative (-) de la batterie déchargée. Cela produirait une étincelle électrique qui risque de faire exploser la batterie ou de vous blesser.

5. Démarrez le moteur du véhicule qui possède la batterie d'appoint, laissez-le tourner au ralenti pendant quelques minutes, puis démarrez le moteur du véhicule dont la batterie est déchargée.

Une fois le moteur démarré, retirez les câbles volants dans l'ordre inverse :

6. Débranchez le câble volant négatif (-) de la masse du moteur du véhicule dont la batterie est déchargée.
7. Débranchez le câble volant négatif (-) de la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
8. Débranchez le câble volant positif (+) de la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
9. Débranchez l'extrémité du câble volant positif (+) de la borne positive (+) de la batterie déchargée.

Si vous devez souvent avoir recours à un démarrage d'appoint, faites inspecter la batterie et le circuit de charge par votre concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT!

Les accessoires qui peuvent être branchés sur les prises de courant de véhicule tirent leur alimentation de la batterie du véhicule, même quand ils ne sont pas utilisés (p. ex., les téléphones cellulaires, etc.). Lorsqu'ils sont branchés assez longtemps, la batterie peut se décharger suffisamment pour voir sa durée de vie écourtée ou même pour empêcher le moteur de démarrer.

POUR DÉGAGER UN VÉHICULE COINCÉ

Si votre véhicule est enlisé dans la boue, le sable ou la neige, vous pouvez, dans la plupart des cas, le sortir de sa position en lui faisant exécuter un mouvement de va-et-vient. Tournez le volant de gauche à droite pour dégager la zone entourant les roues avant. Passez ensuite alternativement de la position D (marche avant) à la position R (marche arrière). Il est préférable de ne pas trop appuyer sur la pédale d'accélérateur pour conserver le mouvement de balancier sans faire patiner les roues.

AVERTISSEMENT!

Évitez d'emballer le moteur et de faire patiner les roues pour ne pas provoquer la surchauffe de la transmission ou de l'endommager. Laissez le moteur tourner au ralenti avec le levier sélecteur à la position N (point mort) pendant au moins une minute après chaque cycle de cinq mouvements de va-et-vient. Ceci réduira la possibilité de surchauffe et le risque d'endommager la transmission si vous insistez longtemps pour dégager votre véhicule enlisé.

NOTA : Si votre véhicule est équipé de la commande de stabilité électronique (ESC), désactivez-la avant de tenter de dégager le véhicule par un mouvement de va-et-vient.

AVERTISSEMENT!

- Lorsque vous tentez de dégager votre véhicule enlisé par un mouvement de « va-et-vient » en passant du premier rapport à la marche arrière, ne faites pas patiner les roues à plus de 24 km/h (15 mi/h), car vous pourriez endommager le groupe motopropulseur.

- Le fait d'emballer le moteur ou de faire patiner les roues trop rapidement peut faire surchauffer la transmission et l'endommager. Vous pourriez également endommager les pneus. Évitez de faire patiner les roues au-dessus de 48 km/h (30 mi/h) pendant que le rapport est engagé (aucun changement de vitesse de transmission en cours).

MISE EN GARDE!

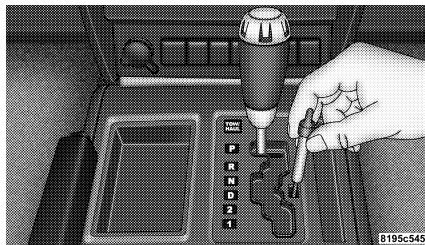
Il est dangereux de faire patiner excessivement les pneus. Les forces engendrées par une vitesse excessive des roues peuvent endommager l'essieu ou les pneus. Les pneus pourraient éclater et blesser quelqu'un. Ne faites pas patiner les roues à plus de 48 km/h (30 mi/h) ou pendant plus de 30 secondes lorsque le véhicule est enlisé, et ne laissez personne s'approcher d'une roue qui patine, quelle que soit la vitesse.

NEUTRALISATION DU LEVIER DE VITESSES

Si une anomalie arrive et que le levier de vitesses ne peut pas être sorti de la position P (stationnement), vous pouvez utiliser la procédure suivante pour déplacer temporairement le levier de vitesses :

1. Serrez bien le frein de stationnement.
2. À l'aide d'un tournevis ou d'un outil similaire, retirez soigneusement le couvercle d'accès de neutralisation du levier de vitesses, situé sur la garniture de l'indicateur PRNDL.
3. Tournez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (marche) sans faire démarrer le moteur.
4. Enfoncez et maintenez fermement la pédale de frein.

5. À l'aide d'un tournevis ou d'un outil similaire, passez la main dans l'ouverture et maintenez enfoncé le levier de neutralisation du levier de vitesses vers le bas.



Accès de neutralisation du levier de vitesses

6. Déplacez le levier de vitesses en position N (point mort).
7. Le véhicule peut alors être démarré en position N (point mort).

8. Réinstallez le couvercle de la commande prioritaire manuelle du blocage des changements de vitesse.

REMORQUAGE D'UN VÉHICULE EN PANNE

Cette section contient les procédures de remorquage d'un véhicule en panne au moyen d'une dépanneuse lourde commerciale. Si la transmission et le groupe motopropulseur sont fonctionnels, les véhicules en panne peuvent aussi être remorqués comme il est décrit au paragraphe « Remorquage derrière un véhicule de loisir » dans la section « Démarrage et conduite ».

Conditions de remorquage	Roues soulevées du sol	Modèles 2WD (2 roues motrices)	Modèles 4WD (4 roues motrices)
Remorquage à plat	AUCUNE	<u>Si la transmission est fonctionnelle :</u> • Transm. à la position N (point mort) • Vitesse max. de 48 km/h (30 mi/h) • Distance max. de 24 km (15 mi)	<u>Consultez les directives au paragraphe « Remorquage derrière un véhicule de loisir » dans la section « Démarrage et conduite »</u> • Transm. à la position P (stationnement) • Bte de transf. à la position N (point mort) • Remorquage en direction avant
Lève-roues ou chariot roulant	Avant		NON PERMIS
	Arrière	OK	NON PERMIS
Camion-plateau	TOUS	MEILLEURE MÉTHODE	MEILLEURE MÉTHODE

Il est important de posséder le bon équipement de remorquage ou de levage pour éviter d'endommager votre véhicule. N'utilisez que des barres de remorquage et autre équipement conçu à cet effet et suivez les directives du fabricant de l'équipement en question. L'utilisation de

chaînes de sécurité est obligatoire. Fixez la barre de remorquage ou un autre dispositif de remorquage à la structure principale du véhicule, et non aux pare-chocs ou aux supports de pare-chocs. Il faut observer les lois provinciales et locales s'appliquant aux véhicules remorqués.

S'il est nécessaire d'utiliser certains accessoires en cours de remorquage (essuie-glaces, dégivreurs, etc.), le commutateur d'allumage doit être à la position ON/RUN (marche), et non à la position ACC (accessoires).

Si la batterie du véhicule est déchargée, consultez le paragraphe « Neutralisation du levier de vitesses » dans la section « En cas d'urgence » pour connaître les directives de déplacement de la transmission automatique hors de la position P (stationnement) pour le remorquage.

AVERTISSEMENT!

- **N'utilisez pas d'accessoires tels que des élingues pour le remorquage. Lorsque vous arrimez votre véhicule sur un camion plateau, ne fixez rien aux éléments de suspension arrière ou avant du véhicule. Un remorquage inapproprié risque d'endommager votre véhicule.**

- **Si le véhicule remorqué doit utiliser la direction, le commutateur d'allumage doit être à la position ON/RUN (marche) ou ACC (accessoires), et non à la position LOCK (antivol-verrouillé)/OFF (arrêt).**

Remorquage sans la télécommande

Il faut faire preuve d'extrême prudence pour remorquer le véhicule lorsque le commutateur d'allumage est à la position LOCK (antivol-verrouillé)/OFF (arrêt). La seule méthode de remorquage approuvée lorsque vous ne disposez pas de la clé de contact est le transport par camion plateau. Pour éviter tout dommage au véhicule, il est conseillé d'utiliser un équipement de remorquage adéquat.

Modèles à 2 roues motrices

Le fabricant recommande que votre véhicule soit remorqué avec les 4 roues **SOU-LEVÉES** du sol en utilisant un camion-plateau.

Si un camion-plateau n'est pas disponible et que la transmission est fonctionnelle, le véhicule peut être remorqué (avec les roues arrière au sol) avec la transmission en position **N (point mort)**. Ne dépassez pas 48 km/h (30 mi/h) et ne parcourez pas plus de 24 km (15 mi).

AVERTISSEMENT!

Vous risquez d'endommager gravement la transmission si vous dépassez 48 km/h (30 mi/h) ou que vous parcourez plus de 24 km (15 mi) avec les roues arrière au sol. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Si la transmission ne fonctionne pas ou si le véhicule doit être remorqué à plus de 48 km/h (30 mi/h), ou sur une distance supérieure à 24 km (15 mi), remorquez le véhicule avec les roues arrière **SOULEVÉES** du sol (sur un camion-plateau, ou avec les roues arrière soulevées à l'aide d'une dépanneuse à paniers porteurs ou d'un chariot de remorquage), ou retirez l'arbre de transmission.

MISE EN GARDE!

Si l'arbre de transmission est désaccouplé, le véhicule peut rouler même si la transmission est sur P (stationnement) ce qui pourrait causer des préjudices corporels graves, voire la mort.

Le frein de stationnement **doit** être fermement enclenché **et les roues calées** pendant la dépose et la pose de l'arbre de transmission. Le frein de stationnement doit **rester** enclenché à moins que le véhicule soit fermement et correctement relié au véhicule de remorquage ou que l'arbre de transmission soit complètement réinstallé. Consultez votre concessionnaire autorisé pour la dépose de l'arbre de transmission et les procédures de réinstallation, notamment l'orientation et l'ali-

gnement des flasques, l'utilisation d'adhésif frein-filet, les spécifications de couple de serrage des boulons, etc.

Modèles à 4 roues motrices seulement

Le fabricant recommande de remorquer le véhicule avec les quatre roues **soulevées** du sol. Les méthodes acceptables consistent à transporter le véhicule sur un camion à plateforme ou à remorquer le véhicule par l'avant ou par l'arrière en faisant reposer l'autre extrémité sur un chariot de remorquage.

Si un camion-plateau n'est pas disponible et que la boîte de transfert est fonctionnelle, le véhicule peut être remorqué (en direction vers l'avant, avec **TOUTES** les roues au sol), **SI** la boîte de transfert est à la position N et que la transmission est à la position **P**. Consultez le paragraphe « Remorquage derrière un véhicule de loisir »

dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir des directives détaillées.

AVERTISSEMENT!

- Il ne faut jamais remorquer le véhicule au moyen de paniers porteurs avant ou arrière. L'utilisation d'un lève-roues avant ou arrière entraînera des dommages internes à la transmission ou à la boîte de transfert pendant un remorquage.
- Si vous n'observez pas ces méthodes de remorquage, vous risquez d'endommager gravement la transmission et la boîte de transfert. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

SECTION 7

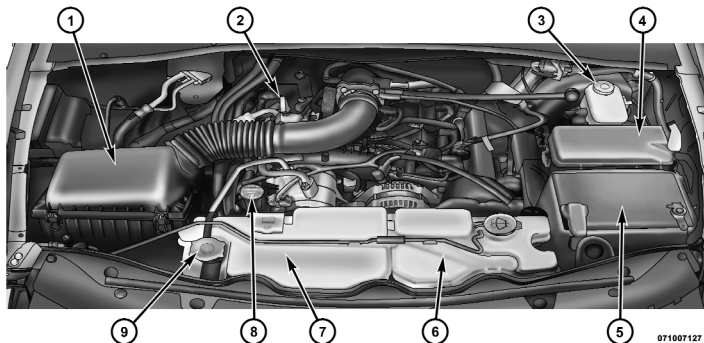
ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

• COMPARTIMENT MOTEUR – MOTEUR 3.7L	415	• Ajout de liquide lave-glace	427
• DIAGNOSTIC EMBARQUÉ – OBD II	416	• Échappement	427
• Message de bouchon de remplissage de réservoir de carburant desserré	416	• Circuit de refroidissement	430
• INSPECTION DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION ET PROGRAMMES D'ENTRETIEN	417	• Circuit de freinage	435
• PIÈCES DE RECHANGE	418	• Transmission automatique	437
• SERVICE OFFERT PAR LE CONCESSIONNAIRE . .	418	• Boîte de transfert	439
• DIRECTIVES D'ENTRETIEN	419	• Liquide pour essieu avant et arrière	440
• Huile moteur	420	• Entretien du toit Sky Slider ^{MC}	440
• Filtre à huile	422	• Entretien extérieur et protection contre la corrosion	443
• Filtre à air du moteur	422	• FUSIBLES	448
• Batterie sans entretien	423	• Module d'alimentation entièrement intégré	448
• Entretien du climatiseur	424	• REMPLACEMENT DES AMPOULES	456
• Filtre à air du climatiseur – Selon l'équipement	425	• REMPLACEMENT D'UNE AMPOULE	457
• Graissage des articulations de la carrosserie . .	426	• Phare	457
• Balais d'essuie-glace	426	• Clignotant avant et feu de gabarit avant	457
		• Phares antibrouillard (avant)	458

ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

• Feu arrière, feu de freinage, clignotant et feu de recul	458	• LIQUIDES, LUBRIFIANTS ET PIÈCES D'ORIGINE	460
• LIQUIDES ET CONTENANCES	459	• Réservoir	460
		• Châssis	461

COMPARTIMENT MOTEUR – MOTEUR 3.7L



1 – Filtre à air

2 – Jauge d'huile moteur

3 – Réservoir de liquide pour freins

4 – Module d'alimentation intégré (fusibles)

5 – Batterie

6 – Réservoir de liquide lave-glace

7 – Réservoir de liquide de refroidissement du moteur

8 – Remplissage d'huile moteur

9 – Bouchon du radiateur

DIAGNOSTIC EMBARQUÉ – OBD II

Votre véhicule est équipé d'un système complexe de diagnostic de bord appelé OBD II. Ce système contrôle le fonctionnement des systèmes antipollution, de contrôle du moteur et de la transmission automatique. Lorsque ceux-ci fonctionnent correctement, votre véhicule est en mesure de vous fournir d'excellentes performances en matière de conduite et de consommation d'essence, ainsi qu'un niveau d'émissions nettement inférieur à celui exigé par le gouvernement.

Lorsqu'un de ces systèmes nécessite une réparation, l'OBD II allume le témoin de panne. Il enregistre également les codes de diagnostic et d'autres renseignements qui aideront le technicien automobile à effectuer les réparations. Bien que, dans

la plupart des cas, il ne soit pas nécessaire de faire remorquer le véhicule, adressez-vous à votre concessionnaire autorisé aussitôt que possible.

AVERTISSEMENT!

- **Une utilisation prolongée de votre véhicule alors que le témoin de panne est allumé risque d'endommager davantage le système antipollution. Cela pourrait également avoir un impact sur la consommation de carburant et sur la maniabilité. Faites réparer votre véhicule avant de passer le test de contrôle antipollution.**

- **Si le témoin de panne clignote pendant que le moteur tourne, une perte de puissance ou de graves dommages au catalyseur sont sur le point de se produire. Une réparation immédiate est nécessaire.**

Message de bouchon de remplissage de réservoir de carburant desserré

Si le système de diagnostic de bord détermine que le bouchon du réservoir de carburant est desserré, incorrectement installé ou endommagé, le message « gASCAP » (bouchon du réservoir de carburant) s'affiche au compteur kilométrique ou le message « CHECK gASCAP » (vérifier le bouchon du réservoir de carburant) s'affiche au centre d'information électronique. Pour obtenir des précisions à ce sujet, consultez la rubrique « Centre d'information électronique » de la section

« Instruments du tableau de bord ». Serrez le bouchon de remplissage jusqu'à ce qu'un déclic se fasse entendre. Cela indique que le bouchon du réservoir est correctement serré.

Appuyez sur le bouton de réinitialisation du compteur kilométrique pour effacer le message. Si le problème persiste, le message sera affiché au prochain démarrage du véhicule. Cela pourrait indiquer que le bouchon est endommagé. Si le problème est détecté deux fois de suite, le système allume le témoin de panne. La résolution du problème éteindra le témoin de panne.

INSPECTION DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION ET PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Dans certaines provinces, la loi peut exiger la vérification du système antipollution

de votre véhicule. Tout manquement à cette obligation peut entraîner la suspension de l'immatriculation.



Dans les provinces où prévaut une exigence d'inspection et d'entretien, cette vérification a pour but de vérifier si le témoin de panne fonctionne, s'il demeure éteint lorsque le moteur tourne et si le système de diagnostic embarqué OBD II est prêt pour le contrôle.

En général, le système OBD II est prêt. Toutefois, il se peut qu'il ne soit **pas** prêt si un entretien a récemment été effectué sur votre véhicule, si votre batterie s'est récemment déchargée, ou si la batterie a été remplacée. Si votre système de diagnostic embarqué OBD II n'est pas prêt pour le contrôle, votre véhicule échouera le test.

Avant de vous rendre au centre de contrôle, vous pouvez effectuer un test simple à l'aide de votre clé de contact. Pour vérifier le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule :

1. Insérez la clé de contact dans le commutateur d'allumage.
2. Mettez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (marche), mais sans lancer ou faire démarrer le moteur.
3. Si vous lancez ou démarrez le moteur, vous devrez recommencer le test.
4. Dès que vous placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (marche), le témoin de panne s'allume. Il s'agit de la vérification normale de l'ampoule.

5. Environ 15 secondes plus tard, l'une des deux situations suivantes se produit :

a. Le témoin de panne clignote durant 10 secondes, puis reste allumé jusqu'à ce que vous coupiez le contact ou démarriez le moteur. Cela signifie que le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule n'est **pas prêt** et que vous ne devriez **pas** vous rendre au centre de contrôle.

b. Le témoin de panne ne clignote pas et reste allumé jusqu'à ce que vous coupiez le contact ou que vous démarriez le moteur. Cela signifie que le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule est **prêt** et que vous pouvez vous rendre au centre de contrôle.

Si votre système de diagnostic embarqué OBD II n'est **pas prêt**, vous devriez consulter votre concessionnaire ou un atelier de réparation autorisé. Si un entretien a récemment été effectué sur votre véhicule, si votre batterie s'est déchargée ou a été remplacée, il vous suffit d'attendre que le système de diagnostic embarqué OBD II se mette à jour. Si vous repassez le test de routine indiqué plus haut, il est fort probable qu'il se révèle concluant.

Que le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule soit prêt ou non, si le témoin de panne s'allume lorsque vous roulez, faites vérifier votre véhicule avant de vous rendre au centre de contrôle. En effet, votre véhicule pourrait y être refusé si le témoin de panne est allumé pendant que le moteur tourne.

PIÈCES DE RECHANGE

Il est conseillé, afin de garantir la performance prévue du véhicule, d'utiliser des pièces d'origine MOPAR^{MD} pour effectuer l'entretien régulier et les réparations. La garantie du constructeur ne couvre pas les dommages et défaillances résultant de l'utilisation de pièces et produits ne provenant pas de MOPAR^{MD} pour effectuer l'entretien et les réparations.

SERVICE OFFERT PAR LE CONCESSIONNAIRE

Votre concessionnaire dispose d'une équipe d'entretien qualifiée, d'un outillage spécialisé et de l'équipement nécessaire pour exécuter toutes les opérations d'entretien, de façon experte et professionnelle. Vous pouvez vous procurer des manuels d'atelier qui contiennent tous les

renseignements détaillés concernant l'entretien de votre véhicule. Veuillez consulter les manuels d'atelier avant d'entreprendre vous-même toute procédure sur votre véhicule.

NOTA : *Toute modification intentionnelle du système antipollution peut annuler la garantie et est condamnée par la loi et passible de poursuites judiciaires.*

MISE EN GARDE!

Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. Limitez-vous à effectuer les opérations d'entretien pour lesquelles vous disposez des connaissances suffisantes et de l'outillage nécessaire. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.

DIRECTIVES D'ENTRETIEN

Les pages qui suivent traitent des services d'entretien **obligatoires** déterminés par les ingénieurs qui ont conçu votre véhicule.

En plus des éléments d'entretien prescrits dans le programme d'entretien prévu, il se peut que l'entretien ou le remplacement d'autres composants soit requis.

AVERTISSEMENT!

- **Si vous n'effectuez pas l'entretien ou les réparations requises pour votre véhicule, cela pourrait entraîner l'augmentation des coûts des réparations, l'endommagement d'autres composant ou la diminution du rendement du véhicule. Assurez-vous de faire inspecter toute anomalie par un concessionnaire Chrysler Group LLC ou un centre de réparations agréé.**

- **Votre véhicule a été rempli de liquides à formule améliorée qui permettent de réduire la fréquence des entretiens. Aucun liquide chimique de rinçage ne doit être utilisé, car cela pourrait endommager le moteur, la transmission, la direction assistée ou le climatiseur. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf. Si un rinçage est requis par suite de la défaillance d'un composant, utilisez uniquement le liquide prescrit par la procédure de rinçage.**

Huile moteur

Vérification du niveau d'huile

Pour assurer la bonne lubrification du moteur, l'huile moteur doit être maintenue au niveau approprié. Vérifiez le niveau d'huile

régulièrement, par exemple, à chaque plein d'essence. Le meilleur moment pour contrôler le niveau d'huile moteur est environ cinq minutes après l'arrêt du moteur, alors qu'il était à sa température normale de fonctionnement.

Pour obtenir une lecture précise du niveau d'huile, la vérification doit se faire lorsque le véhicule se trouve sur une surface plane. Maintenez toujours le niveau d'huile au sein de la plage SAFE (niveau adéquat) de la jauge. Sur ce type de moteur, lorsque le niveau est à la limite inférieure de la plage SAFE (niveau adéquat), il faut ajouter 0,9 L d'huile (1 pinte US) pour atteindre la limite supérieure de la plage indiquant le niveau adéquat.

AVERTISSEMENT!

Un remplissage excessif ou insuffisant entraînera une aération ou une perte de pression d'huile, Cela pourrait endommager votre moteur.

Vidange de l'huile moteur

L'indicateur de changement d'huile vous rappelle l'entretien de votre véhicule prévu au calendrier. Consultez le « calendrier d'entretien » pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA : Les intervalles de vidange d'huile ne doivent jamais dépasser 13 000 km (8 000 mi) ou 6 mois, selon la première éventualité.

Choix de l'huile moteur

Pour bénéficier du meilleur rendement possible et d'une protection maximale,

quelles que soient les conditions de fonctionnement, le constructeur recommande d'utiliser des huiles moteur homologuées par l'API et conformes aux exigences de la norme de matériaux MS-6395 de Chrysler.

Pictogramme identifiant les huiles moteur conformes à l'API



Ce pictogramme signifie que l'huile a été homologuée par l'American Petroleum Institute (API). Le constructeur recommande d'utiliser uniquement des huiles moteur homologuées par l'API.

AVERTISSEMENT!

Aucun liquide chimique de rinçage ne doit être utilisé dans l'huile moteur, car cela pourrait endommager le moteur de votre véhicule. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Huile moteur, viscosité

L'huile moteur SAE 5W-20 est recommandée pour toutes les températures de fonctionnement. Ce type d'huile facilite les démarrages par temps froid et réduit la consommation de carburant. La viscosité d'huile moteur recommandée pour le véhicule est aussi inscrite sur le bouchon de remplissage. Pour connaître l'emplacement du bouchon de remplissage d'huile moteur, consultez la rubrique « Comparti-

ment moteur » de la section « Entretien de votre véhicule ».

Les lubrifiants dont l'étiquette n'affiche pas l'indice correct de viscosité SAE et qui ne sont pas certifiés selon les critères de l'API ne doivent pas être utilisés.

Huiles moteur synthétiques

Vous pouvez utiliser des huiles moteur synthétiques à condition qu'elles répondent aux exigences décrites ci-dessus. En outre, vous devez respecter les intervalles recommandés de vidange d'huile et de remplacement du filtre à huile.

Additifs pour huile moteur

N'ajoutez à l'huile moteur aucun additif complémentaire autre que les teintures spéciales facilitant la détection des fuites.

L'huile moteur est un produit techniquement modifié et l'ajout d'additifs peut en compromettre le rendement.

Mise au rebut de l'huile moteur et des filtres à huile usagés

Prenez les précautions nécessaires pour vous défaire de l'huile moteur usagée et du filtre provenant de votre véhicule. L'huile et les filtres usagés abandonnés sans précaution aucune peuvent causer un préjudice à l'environnement. Adressez-vous à votre concessionnaire, votre station-service ou une agence gouvernementale pour savoir comment et à quel endroit dans votre région vous pouvez vous débarrasser en toute sécurité des huiles et des filtres usagés.

Filtre à huile

Vous devez remplacer le filtre à huile à chaque vidange.

NOTA : *Pour favoriser l'accès au filtre à huile, utilisez un élévateur à prise sous roues plutôt qu'un élévateur à prise sous le châssis (Moteur 3.7L seulement).*

Choix du filtre à huile

Tous les moteurs du constructeur sont équipés d'un filtre à huile à passage total de type jetable. Les filtres de rechange doivent être du même type. La qualité des filtres de rechange varie considérablement. Vous ne devez utiliser que des filtres de haute qualité afin de garantir un fonctionnement optimal. Les filtres à huile de haute qualité MOPAR^{MD} sont recommandés.

Filtre à air du moteur

Consultez le « Calendrier d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

NOTA : *Assurez-vous de respecter les intervalles d'entretien pour les routes poussiéreuses ou la conduite hors route, le cas échéant.*

MISE EN GARDE!

Le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) peut également assurer une protection en cas de retour de flamme du moteur. Ne retirez pas le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) à moins que cela ne soit nécessaire pour la réparation ou l'entretien. Assurez-vous que personne ne se trouve près du compartiment moteur avant de démarrer le moteur lorsque le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) est retiré. De graves blessures pourraient en résulter.

Sélection de filtre à air du moteur

La qualité des filtres à air du moteur de remplacement varie considérablement. Vous ne devez utiliser que des filtres de haute qualité afin de garantir un fonctionnement optimal. Les filtres à air de moteur MOPAR^{MD} sont des filtres de haute qualité et sont recommandés.

Batterie sans entretien

Votre véhicule est doté d'une batterie sans entretien. Vous n'aurez jamais à y ajouter d'eau ni à en effectuer l'entretien périodique normalement requis.

MISE EN GARDE!

- **Le liquide de la batterie est une solution acide corrosive qui peut causer des brûlures et même la cécité. Évitez tout contact du liquide de batterie avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne vous penchez pas au-dessus d'une batterie lorsque vous fixez les cosse. En cas d'éclaboussures d'acide dans les yeux ou sur la peau, rincez immédiatement et abondamment la zone touchée à l'eau. Consultez le paragraphe « Démarrage avec batterie auxiliaire » dans la section « En cas d'urgence » pour obtenir de plus amples renseignements.**

- **Les émanations de la batterie sont inflammables et explosives. Tenez la batterie éloignée des flammes ou des étincelles. N'utilisez pas une batterie d'appoint, ni aucune source d'appoint produisant une tension de sortie supérieure à 12 V. Ne laissez pas les cosse des câbles se toucher.**
- **Les bornes de batterie, les cosse de câbles et leurs accessoires contiennent du plomb et des composés de plomb. Lavez-vous les mains après les avoir touchés.**

AVERTISSEMENT!

- Lorsque vous remplacez les câbles de la batterie, il est essentiel que le câble positif soit raccordé à la borne positive et que le câble négatif soit raccordé à la borne négative. Les bornes positive et négative sont identifiées respectivement par les signes (+) et (-) sur le boîtier de la batterie. Les cosses des câbles doivent être bien serrées sur les bornes et ne doivent pas être rouillées.

- Si vous utilisez un « chargeur rapide » avec la batterie dans le véhicule, débranchez les deux câbles de batterie avant de raccorder le chargeur à la batterie. N'utilisez pas un « chargeur rapide » pour produire la tension de démarrage.

Entretien du climatiseur

Pour assurer le bon fonctionnement du climatiseur, faites-le vérifier au début de la saison chaude par un concessionnaire autorisé. Ce service comprend généralement le nettoyage des ailettes du condenseur et la vérification du rendement. La tension de la courroie d'entraînement doit aussi être vérifiée au même moment.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas de fluide de rinçage chimique dans le climatiseur car les produits chimiques peuvent en endommager les composants. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

MISE EN GARDE!

- **N'utilisez pour votre système de climatisation que des liquides frigorigènes et des lubrifiants pour le compresseur approuvés par le constructeur. Certains liquides frigorigènes non approuvés sont inflammables et peuvent exploser, vous causant ainsi des blessures. D'autres liquides frigorigènes ou lubrifiants non approuvés peuvent causer une défaillance du système qui nécessiterait des réparations coûteuses. Pour de plus amples renseignements sur la garantie, consultez le manuel d'information sur la garantie, situé sur le DVD.**

- **Le système de climatisation contient du liquide frigorigène sous haute pression. Afin d'éviter les risques de dommages au système ou les blessures, confiez à un mécanicien compétent toute réparation nécessitant l'ajout de liquide frigorigène ou le débranchement des canalisations.**

Récupération et recyclage du liquide frigorigène

Le liquide frigorigène du climatiseur, le R-134a, est un hydrofluorocarbure (HFC) approuvé par l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis et il est sans danger pour la couche d'ozone. Toutefois, le constructeur recommande que l'entretien du système de climatisation soit effectué par un concessionnaire autorisé, ou par tout autre établissement de service

utilisant du matériel approprié de récupération et de recyclage.

NOTA : *N'utilisez que des produits d'étanchéité pour système de climatisation, des produits antifuites, des conditionneurs de joints d'étanchéité, de l'huile pour compresseur et des liquides frigorigènes homologués.*

Filtre à air du climatiseur – Selon l'équipement

Consultez le « Calendrier d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

MISE EN GARDE!

Ne retirez pas le filtre à air du climatiseur pendant le fonctionnement du ventilateur afin d'éviter des blessures.

Graissage des articulations de la carrosserie

Les serrures et tous les points d'articulation de la carrosserie, comme les glissières des sièges de même que les galets et les charnières des portes, du hayon, des portes coulissantes et du capot, doivent être régulièrement graissés avec une graisse au lithium, telle que Spray White Lube de MOPAR^{MD}, ou l'équivalent, pour assurer un fonctionnement silencieux et régulier et les protéger contre la rouille et l'usure. Avant d'appliquer le lubrifiant, essuyez les pièces afin d'enlever toutes les

saletés et impuretés. Essayez ensuite l'excédent d'huile ou de graisse après avoir terminé la lubrification des pièces. Portez une attention particulière aux composants de fermeture du capot pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement. Lorsque vous ouvrez le capot pour l'entretien d'autres pièces, nettoyez et lubrifiez-en les mécanismes de fermeture et d'ouverture de même que le crochet de sécurité.

Graissez les barilletts des serrures extérieures deux fois par an, de préférence à l'automne et au printemps. Introduisez directement dans le barillet une petite quantité de lubrifiant de haute qualité tel que le Lubrifiant pour barilletts de serrures MOPAR^{MD} ou un produit équivalent.

Balais d'essuie-glace

Nettoyez régulièrement les lames caoutchoutées des balais d'essuie-glace et le

pare-brise à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon doux et d'un détergent non abrasif ou de liquide lave-glace. Cela permettra d'en retirer les accumulations de sel et de saletés provenant de la route.

L'utilisation prolongée des essuie-glaces sur un pare-brise sec détériore les balais. Envoyez toujours un peu de liquide lave-glace avant d'actionner les essuie-glaces pour enlever le sel et la saleté d'un pare-brise sec.

Évitez d'utiliser les balais d'essuie-glace pour enlever le givre ou la glace du pare-brise. Évitez de mettre le caoutchouc des lames de balai en contact avec des dérivés pétroliers tels que de l'huile moteur, de l'essence, etc.

NOTA : *La durée utile des balais d'essuie-glace varie selon la région et la*

fréquence d'utilisation. Le broutage, les marques, les lignes d'eau ou les traces d'humidité peuvent entraver le rendement des balais d'essuie-glace. Si une de ces conditions est présente, nettoyez les balais d'essuie-glace ou remplacez-les au besoin.

Ajout de liquide lave-glace

Le lave-glace de pare-brise et le lave-glace de lunette arrière partagent le même réservoir de liquide. Le réservoir de liquide se trouve à la partie avant du compartiment moteur. Assurez-vous de vérifier périodiquement le niveau de liquide dans le réservoir. Remplissez le réservoir de solvant pour lave-glace (et non d'antigel pour radiateur) et faites fonctionner le dispositif durant quelques secondes pour purger l'eau résiduelle.

Quand vous faites l'appoint du réservoir de liquide lave-glace, imbiblez un chiffon ou une serviette de liquide lave-glace pour nettoyer les balais d'essuie-glace et ainsi en améliorer l'efficacité.

Pour éviter la formation soudaine d'une couche de givre sur le pare-brise par temps très froid, privilégiez une solution ou un mélange qui répond ou qui dépasse les exigences propres aux écarts de température qui correspondent à votre climat. Ces renseignements sur l'évaluation du produit peuvent être trouvés sur la plupart des contenants de liquide lave-glace.

MISE EN GARDE!

Les liquides lave-glace vendus dans le commerce sont inflammables. Ils peuvent s'enflammer et vous causer des brûlures. Veillez à prendre les précautions qui s'imposent lorsque vous remplissez le réservoir ou lorsque vous travaillez à proximité de la solution de liquide lave-glace.

Échappement

Un échappement bien entretenu représente la meilleure protection contre la pénétration de monoxyde de carbone dans l'habitacle.

Si vous remarquez un changement dans la sonorité de l'échappement ou si vous détectez la présence de vapeurs d'échappement à l'intérieur, ou encore si

le dessous ou l'arrière du véhicule a été endommagé, faites vérifier l'ensemble de l'échappement ainsi que les parties voisines de la carrosserie par un mécanicien compétent afin de repérer les pièces cassées, endommagées, détériorées ou mal positionnées. Des soudures ouvertes ou des raccords desserrés peuvent laisser pénétrer des gaz dans l'habitacle. De plus, nous vous recommandons de faire vérifier l'échappement chaque fois que le véhicule est soulevé pour une vidange ou un graissage. Remplacez des pièces s'il y a lieu.

MISE EN GARDE!

- **Les gaz d'échappement peuvent causer des lésions ou entraîner la mort. Ils contiennent du monoxyde de carbone (CO), une substance incolore et inodore. L'inhalation de ce gaz peut vous faire perdre connaissance et même vous empoisonner. Pour éviter de respirer du CO, consultez les rubriques « Conseils de sécurité/Gaz d'échappement » de la section « Avant de mettre en marche le véhicule », vous y trouverez de plus amples informations.**

- **Si vous garez votre véhicule sur des matières combustibles alors que votre système d'échappement est chaud, vous risquez de provoquer un incendie. Il peut s'agir d'herbes ou de feuilles entrant en contact avec votre système d'échappement. Ne garez pas votre véhicule et ne le conduisez pas là où votre système d'échappement risque d'être en contact avec des matières combustibles.**

AVERTISSEMENT!

- Le catalyseur nécessite l'utilisation exclusive d'essence sans plomb. L'essence au plomb empêche le catalyseur d'agir comme dispositif antipollution et peut réduire le rendement du moteur ou l'endommager de façon significative.

- Vous risquez d'endommager le catalyseur si le véhicule n'est pas maintenu en bon état de fonctionnement. Si le moteur présente des signes de défaillance, tels que des ratés ou une baisse évidente des performances, faites vérifier votre véhicule sans tarder. Le catalyseur risque de surchauffer si vous continuez de rouler avec un véhicule défaillant, ce qui risque d'endommager le catalyseur et le véhicule.

Dans des conditions normales d'utilisation, le catalyseur ne nécessite aucun entretien. Toutefois, il importe que le moteur soit toujours bien réglé pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et éviter que ce dernier ne se détériore.

NOTA : Toute modification intentionnelle du système antipollution est condamnée par la loi et passible de poursuites judiciaires.

Dans les cas exceptionnels où le moteur est vraiment en mauvais état, une odeur de roussi peut signifier une surchauffe importante et anormale du catalyseur. Dans un tel cas, arrêtez le véhicule, coupez le moteur et laissez-le refroidir. Faites alors effectuer immédiatement une mise au point, conformément aux spécifications du constructeur.

Pour éviter d'endommager le catalyseur :

- N'éteignez jamais le moteur ou ne coupez jamais le contact lorsque la transmission est en prise et que le véhicule roule.

- N'essayez pas de faire démarrer le moteur en poussant ou en remorquant le véhicule.
- Ne faites pas tourner le moteur au ralenti quand des câbles de bougie d'allumage sont débranchés ou enlevés, comme durant des essais de diagnostic, durant de longues périodes de régime de ralenti très instable ou dans des conditions de mauvais fonctionnement.

Circuit de refroidissement

MISE EN GARDE!

- **Le liquide de refroidissement chaud ou la vapeur provenant du radiateur peuvent causer de graves brûlures à vous-même comme à d'autres personnes. Si vous voyez ou entendez de la vapeur s'échapper de sous le capot, attendez que le radiateur soit refroidi avant d'ouvrir le capot. N'essayez jamais d'ouvrir le bouchon du radiateur lorsque celui-ci est chaud.**

Vérifications du liquide de refroidissement

Vérifiez le liquide de refroidissement du moteur (antigel) aux 12 mois (avant l'arrivée du temps froid, s'il y a lieu). Si le liquide de refroidissement du moteur (an-

tigel) est sale ou rouillé, le système doit être vidangé, rincé, puis rempli de nouveau de liquide de refroidissement (antigel) propre. Assurez-vous que l'avant du condenseur du climatiseur (selon l'équipement) ou du radiateur n'est pas obstrué par l'accumulation d'insectes, de feuilles mortes, etc. S'il est sale, nettoyez-le en vaporisant doucement de l'eau au moyen d'un boyau d'arrosage, en un mouvement vertical, sur la face avant du condenseur ou à l'arrière du radiateur.

Assurez-vous que les flexibles en caoutchouc du circuit de refroidissement ne sont pas friables, craquelés, déchirés ou coupés et que les raccords au vase et au radiateur sont solides. Vérifiez l'ensemble du circuit pour y déceler de possibles fuites.

Lorsque le moteur est à la température normale de fonctionnement (mais à l'arrêt), vérifiez l'étanchéité du bouchon du radiateur en créant une dépression par la vidange d'une petite quantité de liquide de refroidissement (antigel) au moyen du robinet de vidange du radiateur. Si le bouchon est bien étanche, le liquide de refroidissement devrait commencer à s'évacuer du vase d'expansion. **NE DÉVISEZ EN AUCUN CAS LE BOUCHON DE RADIATEUR LORSQUE LE CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT EST CHAUD.**

Circuit de refroidissement – Vidange, rinçage et remplissage

Si le liquide de refroidissement du moteur (antigel) est sale ou contient une quantité considérable de sédiments, vidangez le circuit et rincez-le avec un nettoyeur fiable pour circuit de refroidissement. Rincez

ensuite soigneusement pour enlever toute trace de dépôts et de produits chimiques. Mettez au rebut de façon appropriée l'ancienne solution de liquide de refroidissement (antigel).

Consultez le « Calendrier d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

Sélection du liquide de refroidissement du moteur

N'utilisez que le liquide de refroidissement (antigel) recommandé par le constructeur. Reportez-vous à la rubrique « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » de la section « Entretien de votre véhicule » pour de plus amples renseignements.

AVERTISSEMENT!

- **Le mélange d'un liquide de refroidissement (antigel) autre que le liquide de type HOAT précisé peut endommager le moteur et diminuer la protection contre la corrosion. Si un liquide de refroidissement qui n'est pas de type HOAT est versé dans le circuit de refroidissement en cas d'urgence, il doit être remplacé dès que possible par le liquide de refroidissement (antigel) précisé.**

- **N'utilisez pas uniquement de l'eau ou un liquide de refroidissement (antigel) à base d'alcool. N'utilisez pas d'autres produits inhibiteurs de rouille ou antirouille, car ils pourraient se révéler incompatibles avec le liquide de refroidissement et obstruer le radiateur.**
- **Ce véhicule n'est pas conçu pour utiliser un liquide de refroidissement (antigel) à base de propylène glycol. L'utilisation de liquide de refroidissement (antigel) à base de propylène glycol n'est pas recommandée.**

Ajout de liquide de refroidissement

Votre véhicule est doté d'un liquide de refroidissement (antigel) amélioré qui prolonge les intervalles d'entretien. La durée de vie utile de ce liquide de refroidisse-

ment (antigel) est de cinq ans ou 169 000 km (104 000 mi). Pour éviter de raccourcir cet intervalle d'entretien prolongé, il est important d'utiliser le même liquide de refroidissement (antigel) pendant toute la durée de vie utile du véhicule.

Veuillez observer ces recommandations d'utilisation du liquide de refroidissement (antigel) de formule HOAT (Hybrid Organic Additive Technology). Lorsque vous ajoutez du liquide de refroidissement (antigel) :

- Chrysler recommande l'utilisation de liquide de refroidissement (antigel) MOPAR^{MD} d'une durée utile de cinq ans ou 160 000 km (100 000 mi) de formule HOAT (Hybrid Organic Additive Technology) ou un antigel équivalent.

- Mélangez une solution à 50 % de liquide de refroidissement HOAT et d'eau distillée. Utilisez des concentrations plus élevées (sans dépasser 70 %) si des températures inférieures à -37 °C (-34 °F) sont prévues.

- N'utilisez que de l'eau très pure, comme de l'eau distillée ou déionisée, lorsque vous mélangez la solution d'eau et de liquide de refroidissement (antigel). L'utilisation d'une eau de qualité moindre réduit la protection contre la corrosion du circuit de refroidissement du moteur.

Veuillez noter qu'il incombe au propriétaire d'assurer le niveau de protection approprié contre le gel, en fonction des températures propres à la région où il compte utiliser son véhicule.

NOTA : *Le mélange de divers types de liquides de refroidissement (antigel) diminue la durée de vie utile du liquide de refroidissement (antigel) et exige de plus fréquents changements de liquide de refroidissement (antigel).*

Bouchon de radiateur

Le bouchon doit être bien serré de façon à éviter les pertes de liquide de refroidissement et à assurer le retour du liquide du vase d'expansion au radiateur.

Le bouchon doit être vérifié et nettoyé s'il y a des dépôts de substances étrangères sur les surfaces de contact devant assurer l'étanchéité.

MISE EN GARDE!

- **La mention « DO NOT OPEN HOT » (ne pas ouvrir – Chaud) apparaît sur le bouchon de radiateur par mesure de sécurité. N'ajoutez jamais de liquide de refroidissement (antigel) lorsque le moteur surchauffe. Ne desserrez pas ou n'enlevez pas le bouchon pour essayer de refroidir un moteur surchauffé. La chaleur cause une augmentation de la pression dans le circuit de refroidissement. Afin d'éviter de vous ébouillanter ou de vous blesser, ne dévissez pas le bouchon de radiateur tant que le circuit est chaud ou sous pression.**

- **N'utilisez pas un bouchon de radiateur autre que celui fabriqué pour votre véhicule, au risque de vous blesser ou d'endommager le moteur.**

Mise au rebut du liquide de refroidissement usagé

Le liquide de refroidissement (antigel) à base d'éthylène glycol usagé est une substance dont la mise au rebut est réglementée. Informez-vous auprès des autorités locales pour connaître les règlements pertinents en matière d'élimination des déchets. Pour empêcher les enfants et les animaux d'ingérer du liquide de refroidissement (antigel) à base d'éthylène glycol, n'entrez pas le liquide dans des récipients ouverts et ne laissez pas le liquide s'accumuler au sol. Si un enfant ou un

animal ingère du liquide de refroidissement, communiquez immédiatement avec les secours d'urgence. Nettoyez immédiatement tout renversement de liquide.

Niveau de liquide de refroidissement

Le vase d'expansion permet de vérifier rapidement si le niveau du liquide de refroidissement est adéquat. Quand le moteur tourne au ralenti et que sa température se situe de tiède à normale, le niveau du liquide de refroidissement (antigel) doit se situer dans la plage indiquée sur le vase.

Le radiateur demeure normalement plein, il n'est donc pas nécessaire d'ouvrir le bouchon du radiateur à moins de vérifier le point de congélation du liquide de refroidissement ou de remplacer le liquide de refroidissement (antigel). Informez toute personne devant assurer l'entretien

de votre véhicule à ce sujet. Tant que la température de fonctionnement du moteur demeure satisfaisante, une vérification mensuelle du vase d'expansion suffit.

S'il faut ajouter du liquide de refroidissement (antigel) pour maintenir le niveau adéquat, le liquide doit être ajouté dans le vase d'expansion. Ne remplissez pas trop le carter.

Points à ne pas oublier

NOTA : *Lorsque le véhicule est arrêté après avoir parcouru quelques kilomètres (ou quelques milles), il est possible que de la vapeur s'échappe de l'avant du compartiment moteur. Cette vapeur résulte en général de la vaporisation de l'eau produite par la pluie, la neige ou l'humidité accumulée sur le radiateur. Le phénomène se produit lorsque le ther-*

mostat s'ouvre et laisse entrer le liquide de refroidissement (antigel) chaud dans le radiateur.

Si l'examen du compartiment moteur ne vous permet pas de déceler de trace de fuite au niveau des tuyaux ou du radiateur, vous pouvez utiliser le véhicule en toute sécurité. La vapeur se dissipera peu après.

- Ne remplissez pas trop le vase d'expansion.
- Vérifiez le point de congélation du liquide de refroidissement dans le radiateur et dans le vase d'expansion. Si vous devez ajouter de l'antigel, le contenu du vase d'expansion doit être également protégé contre le gel.
- S'il faut fréquemment ajouter du liquide de refroidissement (antigel) ou si le

niveau du vase d'expansion ne descend pas lorsque le moteur refroidit, le circuit de refroidissement doit faire l'objet d'un essai de pression servant à détecter les fuites.

- Maintenez la concentration du liquide de refroidissement (antigel) à 50 % de liquide de refroidissement (antigel) HOAT (minimum) et d'eau distillée pour bien protéger le moteur (qui comprend des composants en aluminium) contre la corrosion.
- Assurez-vous que les tuyaux du radiateur et du vase d'expansion ne sont ni tordus, ni obstrués.
- Gardez l'avant du radiateur propre. Si votre véhicule possède un climatiseur, préservez la propreté de l'avant du condensateur.

- Ne remplacez pas le thermostat pour l'été ou l'hiver. S'il est nécessaire de remplacer le thermostat, posez SEULEMENT le type de thermostat approuvé. D'autres types de thermostats risquent de ne pas offrir le refroidissement voulu, d'entraîner une consommation de carburant accrue ou d'augmenter les rejets polluants.

Circuit de freinage

Tous les éléments du circuit de freinage doivent faire l'objet d'un contrôle régulier afin d'assurer le bon fonctionnement du système. Consultez le « Calendrier d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

MISE EN GARDE!

L'usage abusif des freins peut entraîner leur défaillance et possiblement une collision. Le fait de conduire en gardant le pied sur la pédale de frein peut causer la surchauffe des freins, user de façon excessive les garnitures et même endommager le circuit de freinage. En cas d'urgence, la pleine puissance de vos freins pourrait ne pas être disponible.

Maître-cylindre de frein

Le niveau de liquide dans le maître-cylindre doit être vérifié lors de toute intervention sous le capot, ou immédiatement lorsque le témoin du circuit de freinage s'allume.

Nettoyez toujours le dessus du maître-cylindre avant de dévisser le bouchon. Au

besoin, ajoutez du liquide pour rétablir le niveau à la hauteur recommandée et indiquée sur le réservoir de liquide pour freins. Dans le cas de freins à disque, le niveau du liquide baisse à mesure que les plaquettes s'usent. Le niveau doit être vérifié lors du remplacement de ces dernières. Toutefois, une fuite peut aussi être la cause de la baisse du niveau de liquide pour freins. Une vérification s'impose alors.

Utilisez seulement du liquide pour freins recommandé par le constructeur. Reportez-vous à la rubrique « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » de la section « Entretien de votre véhicule » pour de plus amples renseignements.

MISE EN GARDE!

- **Utilisez seulement du liquide pour freins recommandé par le constructeur. Reportez-vous à la rubrique « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » de la section « Entretien de votre véhicule » pour de plus amples renseignements. L'utilisation du mauvais type de liquide de frein peut endommager sévèrement votre circuit de freinage ou affecter son rendement. Le type adéquat de liquide de frein pour votre véhicule est aussi indiqué sur le réservoir d'origine du maître-cylindre hydraulique installé en usine.**

- **N'utilisez que du liquide pour freins provenant d'un bidon hermétiquement fermé afin d'éviter sa contamination par des substances étrangères ou l'humidité. Garder le chapeau de réservoir du maître-cylindre fixé en permanence. Le liquide de frein dans un récipient ouvert absorbe l'humidité de l'air et aboutit avec un point d'ébullition inférieur. Ceci pourrait faire bouillir subitement le liquide pendant un freinage dur ou prolongé, entraînant la défaillance soudaine des freins et le risque de collision.**

- Si le réservoir de liquide pour freins est rempli de façon excessive, du liquide pour freins peut se déverser et prendre feu au contact des pièces chaudes du moteur. Le liquide pour freins peut aussi endommager les surfaces peintes et en vinyle. Prenez soin d'éviter tout contact du liquide avec ces surfaces.
- Évitez toute contamination du liquide pour freins avec un dérivé de pétrole. Les joints d'étanchéité de frein pourraient être endommagés, entraînant une défaillance partielle ou complète des freins et le risque de collision.

Transmission automatique

Choix du lubrifiant

L'utilisation du bon lubrifiant est essentielle pour obtenir un fonctionnement optimal de la transmission. N'utilisez que l'huile pour transmission recommandée par le constructeur. Reportez-vous à la rubrique « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » de la section « Entretien de votre véhicule » pour de plus amples renseignements. Vous devez toujours maintenir l'huile de la transmission au niveau prescrit, en utilisant l'huile recommandée.

AVERTISSEMENT!

L'utilisation d'une huile pour transmission différente de celle recommandée par le constructeur risque de détériorer la qualité du passage des vitesses ou de causer des vibrations dans le convertisseur de couple. L'utilisation d'une huile de transmission autre que celle recommandée par le constructeur nécessitera le remplacement plus fréquent de l'huile et du filtre. Reportez-vous à la rubrique « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » de la section « Entretien de votre véhicule » pour de plus amples renseignements.

Additifs spéciaux

Le constructeur déconseille fortement d'ajouter tout additif dans la transmission. La seule exception à cette règle touche l'usage de teintures spéciales facilitant la détection des fuites. L'utilisation de produits d'étanchéité est à éviter, car ce type de produit risque d'endommager les joints.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas de fluide de rinçage chimique dans la transmission car les produits chimiques peuvent endommager les composants. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Vérification du niveau d'huile

Votre véhicule est doté d'une jauge d'huile de transmission munie d'un bouchon étanche, vous ne devez pas y toucher. Votre concessionnaire autorisé possède les outils appropriés pour s'assurer que le niveau de liquide est approprié.

AVERTISSEMENT!

L'utilisation d'une huile pour transmission différente de celle recommandée par le constructeur risque de détériorer la qualité du passage des vitesses ou de causer des vibrations dans le convertisseur de couple. L'utilisation d'une huile de transmission autre que celle recommandée par le constructeur nécessitera le remplacement plus fréquent de l'huile et du filtre. Reportez-vous à la rubrique « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » de la section « Entretien de votre véhicule » pour de plus amples renseignements.

Remplacement du liquide et du filtre

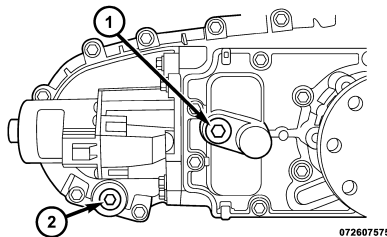
Consultez le « Calendrier d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

Vidangez en outre l'huile et remplacez le filtre si la transmission est démontée.

Boîte de transfert

Vérification du niveau d'huile

Le niveau de liquide doit se trouver au bas de l'orifice de remplissage (1) lorsque le véhicule se trouve sur une surface plane.



- 1 – Bouchon de remplissage
- 2 – Bouchon de vidange

Ajout de liquide

Le liquide doit être ajouté seulement au trou de remplissage jusqu'à ce que le liquide commence à s'écouler du trou.

Vidange du liquide

Retirez d'abord le bouchon de remplissage (1), puis le bouchon de vidange (2). Le couple de serrage recommandé des

bouchons de vidange et de remplissage est de 20 à 34 N·m (15 à 25 lb-pi).

AVERTISSEMENT!

Ne serrez pas excessivement les bouchons. Vous pouvez les endommager et provoquer une fuite.

Choix du lubrifiant

Utilisez seulement le liquide recommandé par le constructeur. Reportez-vous à la rubrique « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » de la section « Entretien de votre véhicule » pour de plus amples renseignements.

Fréquence de vidange de la boîte-pont

Dans des conditions normales d'utilisation, le liquide avec lequel la transmission a été remplie à l'usine permet d'assurer une lubrification suffisante pour toute la

durée de vie du véhicule. Aucune vidange du liquide n'est nécessaire à moins que le liquide soit contaminé par de l'eau. Remplacez immédiatement le liquide s'il a été contaminé par de l'eau.

Liquide pour essieu avant et arrière

Pour une utilisation de type normale, les vérifications périodiques du niveau de liquide ne sont pas nécessaires. À l'occasion d'une quelconque inspection du véhicule, jetez un coup d'œil sur les carters de pont. Si l'on suspecte une fuite d'huile à engrenages, contrôlez le niveau du pont. Reportez-vous à la rubrique « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » de la section « Entretien de votre véhicule » pour de plus amples renseignements.

Vérification du niveau d'huile

- Le lubrifiant pour pont avant doit se trouver au rebord inférieur de l'orifice de remplissage d'huile lorsque le véhicule se trouve sur une surface plane.
- Le lubrifiant pour pont arrière doit se trouver à 11 mm (0,5 po) sous le rebord inférieur de l'orifice de remplissage d'huile lorsque le véhicule se trouve sur une surface plane.

Ajout de liquide

Ajoutez du lubrifiant seulement par l'orifice de remplissage et jusqu'au niveau spécifié ci-dessus.

Choix du lubrifiant

N'utilisez qu'un lubrifiant recommandé par le constructeur. Reportez-vous à la rubrique « Liquides, lubrifiants et pièces d'ori-

gine » de la section « Entretien de votre véhicule » pour de plus amples renseignements.

Fréquence de vidange de la boîte-pont

En conditions de fonctionnement normales, le lubrifiant utilisé en usine suffit pour lubrifier le véhicule pendant toute sa durée de vie. Aucune vidange du lubrifiant n'est nécessaire à moins que le lubrifiant soit contaminé par de l'eau. Remplacez l'huile immédiatement si elle est contaminée par de l'eau.

Entretien du toit Sky Slider^{MC}

Il est recommandé de retirer toute impureté immédiatement. Un lavage régulier du toit prolonge la durée de vie, améliore l'aspect et facilite les nettoyages ultérieurs du toit. N'exposez pas la capote à des chaleurs excessives. Nettoyez fréquemment la capote et les traverses à l'aide

d'un aspirateur. Nettoyez régulièrement la capote et l'intérieur des traverses à l'aide d'un chiffon imbibé d'alcool éthylique.

Lavage

Un lavage à la main ou dans un lave-auto automatique avec un chiffon doux est recommandé.

AVERTISSEMENT!

Évitez de pointer le jet d'une lance portative haute pression directement sur les côtés du toit car vous pourriez endommager les joints et faire pénétrer de l'eau par les caoutchoucs d'étanchéité.

Nettoyage général

Le nettoyage de la capote à l'aide d'un aspirateur avant de la laver permet de

retirer la poussière et les substances étrangères qui s'y trouvent.

Lavage à la main :

- Effectuez le lavage à l'ombre plutôt qu'au soleil.
- Mouillez tout le véhicule avant de laver la capote.
- Lavez le toit à l'aide d'une brosse à soies souples naturelles et d'une solution de savon doux comme du détergent liquide pour vaisselle. N'utilisez pas de détergent.
- Frottez dans toutes les directions, en couvrant une zone d'environ deux pieds carrés à la fois. Évitez d'appliquer de la pression sur la brosse lorsque vous frottez la capote.

- Rincez tout le véhicule à l'eau pour retirer le savon et la saleté du tissu et pour prévenir la formation de traînées sur les surfaces peintes ou chromées.
- Laissez le toit sécher avant de l'ouvrir. L'utilisation d'un aspirateur d'atelier pour déchets solides et humides réduit le temps de séchage de la capote et permet d'enlever toute la saleté et toute traînée présente sur le tissu.
- Le retrait des taches tenaces peut nécessiter plusieurs nettoyages. Si vous n'arrivez pas à enlever les taches, communiquez avec votre concessionnaire autorisé local pour obtenir d'autres suggestions.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez jamais de nettoyant abrasif ou d'agent de blanchiment. Les nettoyeurs ne doivent pas contenir de silicone, de solvants organiques, de distillats de pétrole ni de plastifiants. Attendez toujours que la capote soit complètement sèche avant de l'ouvrir.

Autres procédures de nettoyage

Si vous n'arrivez pas à faire partir les taches tenaces, appliquez le nettoyant pour les capotes en tissu MOPAR^{MD} sur toute la tache en couvrant une région de 50 mm (2 po) autour de celle-ci. Frottez la tache dans toutes les directions à l'aide d'une brosse en soies douces. Évitez d'appliquer de la pression sur la brosse lorsque vous frottez la capote. Rincez la

région nettoyée à l'eau tiède. Si la tache est toujours apparente, répétez la procédure de nettoyage. Rincez toute la capote à l'eau tiède lorsque la tache n'est plus apparente. Laissez la capote sécher avant de l'ouvrir.

Protection

Pour préserver l'aspect du toit, vous pouvez périodiquement enduire le toit en acrylique d'un protecteur. Le produit d'entretien pour tissus Scotchguard^{MD} est recommandé. La capote doit être propre et sèche lors de l'application du produit.

AVERTISSEMENT!

Évitez de mettre de l'enduit Scotchguard^{MD} sur les caoutchoucs d'étanchéité, les moulures, la peinture ou les surfaces de verre. Ils pourraient alors être endommagés.

Entretien des caoutchoucs d'étanchéité

Lubrifiez périodiquement les caoutchoucs d'étanchéité avec du lubrifiant pour caoutchoucs d'étanchéité de MOPAR^{MD} (Weather Strip Lubricant) pour en préserver la souplesse.

Entretien extérieur et protection contre la corrosion

Protection de la carrosserie et de la peinture contre la corrosion

Les précautions à prendre varient en fonction du type d'utilisation et de la région géographique. Les produits chimiques répandus sur les routes pour les rendre praticables en hiver et ceux qu'on pulvérise sur les arbres et sur les routes lors des autres saisons sont très corrosifs pour la carrosserie de votre véhicule. Le stationnement à l'extérieur, qui expose le véhicule à la pollution atmosphérique, les chaussées sur lesquelles vous roulez, les températures extrêmes et toutes les autres conditions hors normes ont un effet néfaste sur la peinture, les garnitures métalliques et le soubassement.

Les recommandations d'entretien qui suivent vous permettront de bénéficier au maximum du traitement anticorrosion que reçoivent les véhicules au moment de leur fabrication.

Causes de la corrosion

La corrosion résulte de la détérioration ou de la disparition de la peinture et des couches protectrices appliquées sur votre véhicule.

Les causes les plus courantes sont :

- l'accumulation de sel, de poussière et d'humidité;
- les dommages causés par des cailloux et du gravier;
- les insectes, la sève des arbres et le goudron;
- l'air salin à proximité des côtes;

- la pollution atmosphérique, notamment dans les régions industrielles.

Lavage

- Lavez régulièrement votre véhicule. Lavez toujours votre véhicule à l'ombre, à l'aide du concentré de lave-auto de MOPAR^{MD} ou d'un savon doux pour l'auto et rincez-le à grande eau.
- Pour éliminer les traces d'insectes, de goudron ou d'autres résidus tenaces, servez-vous du dissolvant pour goudron et insectes MOPAR^{MD} Super Kleen Bug and Tar Remover ou de l'équivalent.
- Utiliser une cire nettoyante de qualité supérieure, MOPAR^{MD} (Cleaner Wax) ou l'équivalent pour enlever les saletés provenant de la route, les taches, et

protéger le fini de la peinture. Prenez garde à ne jamais rayer la peinture.

- Évitez d'utiliser des composés abrasifs ou une polisseuse mécanique qui risquent d'éliminer le fini brillant de votre carrosserie.

AVERTISSEMENT!

- **N'utilisez pas de produits abrasifs ni de produits tels qu'une laine d'acier ou de la poudre à récurer, qui rayent les surfaces métalliques et peintes.**
- **L'utilisation d'un pulvérisateur d'une puissance supérieure à 8 274 kPa (1 200 lb/po²) peut endommager ou enlever la peinture et les bandes autocollantes.**

Entretien exceptionnel

- Si vous roulez sur des routes salées ou poussiéreuses, ou encore au bord de la mer, lavez au jet le soubassement de votre véhicule au moins une fois par mois.
- Les trous d'écoulement au bas des portes, des bas de caisse et du hayon ne doivent jamais être obstrués.
- Retouchez immédiatement les dommages causés par les éclats de pierres et les rayures sur la peinture. Le coût de ces réparations est à la charge du propriétaire.
- Si la peinture et les couches protectrices de votre véhicule ont été endommagées à la suite d'une collision ou d'un événement semblable, faites réparer votre véhicule dans les plus brefs

délais. Le coût de ces réparations est à la charge du propriétaire.

- Si vous devez transporter des chargements particuliers tels que des produits chimiques, des fertilisants, du sel routier, etc., assurez-vous que ces matières sont bien emballées dans des contenants étanches.
- Si vous roulez souvent sur des routes en gravier, pensez à installer des bavettes garde-boue ou des boucliers derrière chaque roue.
- Dès que possible, retouchez les rayures et les éclats de peinture avec de la peinture de retouche MOPAR^{MD} ou l'équivalent. Votre concessionnaire autorisé vous fournira la peinture de retouche dans la teinte exacte de votre véhicule.

Entretien des roues et des enjoliveurs

- Toutes les roues et les enjoliveurs de roue, particulièrement les roues chromées et en aluminium, doivent être nettoyés régulièrement au savon doux et à l'eau pour prévenir la corrosion.
- Pour enlever la saleté tenace et la poussière de frein, utilisez le nettoyant pour roues MOPAR^{MD} ou un nettoyant équivalent, ou encore employez un nettoyant non abrasif et non acide.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas de tampons à récurer, de laines d'acier, de brosses en soies ou de produits d'entretien pour les métaux. N'utilisez pas de nettoyant pour le four. Ces produits peuvent endommager le fini protecteur des roues. Évitez les lave-autos qui utilisent des solutions à base d'acide ou des brosses rigides puisque celles-ci pourraient endommager le revêtement protecteur des roues. Seul le nettoyant MOPAR^{MD} ou un nettoyant équivalent est recommandé.

Procédure de nettoyage du tissu de revêtement anti-taches – Selon l'équipement

Les sièges en tissu anti-taches peuvent être nettoyés de la façon suivante :

- Enlevez le plus possible de la tache en tapotant avec une serviette propre et sèche.
- Tapotez le reste de la tache avec une serviette humide et propre.
- Pour les taches tenaces, appliquez du produit nettoyant MOPAR^{MD} (TOTAL Clean) ou un savon doux sur un chiffon propre et humide, puis ôtez la tache. Utilisez une serviette propre et humide pour enlever les résidus de savon.
- Pour les taches de graisse, appliquez du nettoyant tout usage de MOPAR^{MD} sur un chiffon propre et humide, puis ôtez la tache. Utilisez une serviette propre et humide pour enlever les résidus de savon.

- N'utilisez pas de solvants trop puissants ou ni aucune autre forme de liquide protecteur sur les produits anti-taches.

Entretien de l'habitacle

Surface du tableau de bord

La surface du tableau de bord est antireflet, ce qui permet de réduire les reflets sur le pare-brise. N'utilisez pas de produits d'entretien qui pourraient causer des reflets indésirables. Utilisez de l'eau tiède et du savon pour restaurer la surface antireflet.

Nettoyage du garnissage intérieur

Nettoyez le garnissage intérieur avec un chiffon humide et le produit de nettoyage MOPAR^{MD} Total Clean ou un produit équivalent, et au besoin, utilisez le détachant MOPAR^{MD} Spot & Stain Remover ou un

produit équivalent. N'utilisez ni nettoyeurs puissants ni Armor All^{MD}. Utilisez le nettoyant pour tissu Total Clean de MOPAR^{MD} pour traiter les tissus de vinyle de votre véhicule.

Nettoyage de la sellerie en cuir

Le nettoyant Total Clean de MOPAR^{MD} ou l'équivalent est précisément conçu pour les garnitures de cuir.

Vous préserverez votre sellerie en cuir de la meilleure façon qui soit en la nettoyant régulièrement au moyen d'un chiffon doux et humide. Les petites particules de poussière agissent comme un abrasif et endommagent le cuir de la sellerie; vous devez les éliminer rapidement à l'aide d'un chiffon humide. Enlevez les saletés tenaces au moyen d'un chiffon doux et du nettoyant Total Clean de MOPAR^{MD} ou l'équivalent. N'imbibez pas les selleries en

cuir de liquide. N'utilisez pas de pâtes à polir, d'huiles, de liquides de nettoyage, de solvants, de détergents ou de produits à base d'ammoniaque pour nettoyer votre sellerie en cuir. Il n'est pas nécessaire d'appliquer de traitement pour le cuir pour conserver celui-ci dans son état d'origine.

MISE EN GARDE!

N'utilisez aucun solvant volatil pour effectuer le nettoyage. Nombre d'entre eux sont potentiellement inflammables et peuvent également entraîner des lésions respiratoires si vous les utilisez dans des espaces clos.

Nettoyage des phares

Votre véhicule est équipé de phares en plastique, plus légers et plus résistants aux projections de cailloux que les phares en verre.

Le plastique étant moins résistant aux égratignures que le verre, le nettoyage des lentilles de diffusion doit être effectué différemment.

Pour minimiser les risques de rayer ces lentilles et d'en réduire le rayonnement, évitez de les nettoyer avec un chiffon sec. Pour éliminer la poussière de la route, lavez-les avec une solution de savon doux, puis rincez-les.

N'utilisez pas de détergents abrasifs, de solvants, de laine d'acier ou d'autres matériaux agressifs pour nettoyer les phares.

Surfaces vitrées

Il y a lieu de nettoyer toutes les surfaces vitrées régulièrement à l'aide du nettoyant pour vitres de MOPAR^{MD} ou de tout produit domestique équivalent. N'utilisez jamais de nettoyant de type abrasif. Faites attention lors du nettoyage de l'intérieur de la lunette munie de dégivreurs électriques ou la glace de custode arrière droite dotée de l'antenne radio. N'utilisez ni grattoir ni instrument tranchant qui risquerait d'en rayer les éléments.

Lorsque vous nettoyez le rétroviseur, vaporisez le nettoyant sur la serviette ou le chiffon que vous utilisez. Ne vaporisez pas le nettoyant directement sur le miroir.

Nettoyage des glaces de diffusion en plastique du groupe d'instruments

Les glaces qui se trouvent devant les instruments du tableau de bord sont mou-

lées en plastique transparent. Lorsque vous les nettoyez, prenez garde de ne pas en rayer le plastique.

1. Utilisez un chiffon doux et humide. Vous pouvez utiliser une solution de savon doux, mais jamais de produits à haute teneur en alcool ou de produits abrasifs. Si vous utilisez du savon, nettoyez avec un chiffon propre et humide.

2. Séchez ensuite avec un autre chiffon doux.

Entretien des ceintures de sécurité

N'utilisez aucun solvant chimique ou nettoyant abrasif pour javelliser, teindre ou nettoyer les ceintures de sécurité. De tels produits affaibliraient la résistance du tissu dont elles sont faites. Les rayons du soleil peuvent également affaiblir la résistance du tissu.

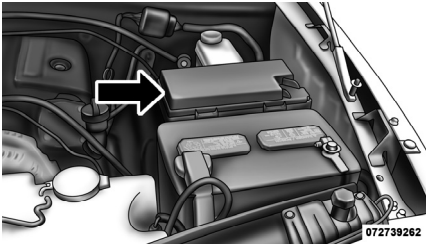
Si vous devez nettoyer les ceintures de sécurité, utilisez une solution à base de savon doux ou tout simplement de l'eau tiède. Séchez ensuite avec un autre chiffon doux. Ne retirez pas les ceintures du véhicule pour les laver. Séchez ensuite avec un autre chiffon doux.

Remplacez les ceintures de sécurité si elles paraissent usées ou effilochées, ou encore si les boucles sont défectueuses.

FUSIBLES

Module d'alimentation entièrement intégré

Le module d'alimentation entièrement intégré se trouve dans le compartiment moteur, près de la batterie. Le module contient des fusibles de type cartouche, des fusibles miniatures et des relais. Une étiquette identifiant chaque composant est affichée à l'intérieur du couvercle.



Module d'alimentation entièrement intégré

Porte-fusi-ble	Fusi-ble car-tou-che	Mini-fusi-ble	Description
J1	–	–	–
J2	30 A rose	–	Module de la boîte de trans-fert (selon l'équipement)
J3	–	–	–
J4	25 A naturel	–	Module de porte du con-ducteur
J5	25 A naturel	–	Module de porte du pas-sager

Porte-fusi-ble	Fusi-ble car-tou-che	Mini-fusi-ble	Description
J6	40 A vert	–	Pompe du système de freins antiblocage, système électronique d'anti-dérapiage (selon l'équipement)
J7	30 A rose	–	Soupape du système de freins antiblocage, système électronique d'antidérapiage (selon l'équipement)

Porte-fusi-ble	Fusi-ble car-tou-che	Mini-fusi-ble	Description
J8	40 A vert	–	Sièges à réglage électrique (selon l'équipement)
J9	–	–	–
J10	–	–	–
J11	30 A rose	–	Système de verrouillage-déverrouillage Thatchm – Selon l'équipement
J13	60 A jaune	–	Alimentation directe de batterie

Porte-fusi-ble	Fusi-ble car-tou-che	Mini-fusi-ble	Description
J14	40 A vert	–	Dégivreur arrière (selon l'équipement)
J15	40 A vert	–	Ventilateur avant
J17	40 A vert	–	Solénoïde du démarreur
J18	20 A bleu	–	Module de commande du groupe moto-propulseur
J19	60 A jaune	–	Ventilateur de radiateur
J20	30 A rose	–	Essuie-glaces avant

Porte-fusi-ble	Fusi-ble car-tou-che	Mini-fusi-ble	Description
J21	20 A bleu	–	Lave-glace avant, lave-glace arrière (selon l'équipement)
J22	25 A naturel	–	Module de toit ouvrant (selon l'équipement)
M1	–	15 A bleu	Alimentation du contacteur de feu de freinage – Feu de freinage arrière central

Porte-fusi-ble	Fusi-ble car-tou-che	Mini-fusi-ble	Description
M2	–	20 A jaune	Feux de la remorque (selon l'équipement)
M3	–	20 A jaune	Verrouillage des essieux avant et arrière (selon l'équipement)
M4	–	10 A rouge	Attelage de remorque (selon l'équipement)
M5	–	25 A naturel	Onduleur d'alimentation (selon l'équipement)

Porte-fusi-ble	Fusi-ble car-tou-che	Mini-fusi-ble	Description
M6	–	20 A jaune	Capteur de pluie – Selon l'équipement
M7	–	20 A jaune	allume-cigare
M8	–	20 A jaune	Sièges chauffants avant (selon l'équipement)
M9	–	–	–

Porte-fusible	Fusible cartouche	Mini-fusible	Description
M10	–	15 A bleu	Alimentation directe de la batterie - Système de divertissement vidéo, récepteur numérique par satellite, DVD, module mains libres, radio, antenne, télécommande universelle d'ouvre-porte de garage – Selon l'équipement/lampe de courtoisie

Porte-fusible	Fusible cartouche	Mini-fusible	Description
M11	–	10 A rouge	Système de chauffage-climatisation (selon l'équipement)
M12	–	30 A vert	Radio, amplificateur (selon l'équipement)
M13	–	20 A jaune	groupe d'instruments/module de commande sans fil/commutateur multifonction, sirène – Selon l'équipement

Porte-fusible	Fusible cartouche	Mini-fusible	Description
M14	–	20 A jaune	Remorque (modèles d'exportation seulement) – Selon l'équipement

Porte-fusi-ble	Fusi-ble car-tou-che	Mini-fusi-ble	Description
M15	–	20 A jaune	groupe d'instruments/ rétroviseur extérieur/ moniteur de pression des pneus/module de la boîte de transfert – Selon l'équipement/ bougies de préchauffage – Selon l'équipement

Porte-fusi-ble	Fusi-ble car-tou-che	Mini-fusi-ble	Description
M16	–	10 A rouge	Module de sac gonflable
M17	–	15 A bleu	Éclairage extérieur – Feu de position et feu de gabarit avant gauche, feu arrière et feu de jour gauche, éclairage de la plaque d'immatriculation

Porte-fusi-ble	Fusi-ble car-tou-che	Mini-fusi-ble	Description
M18	–	15 A bleu	Éclairage extérieur – Feu de position et feu de gabarit avant droit, feu arrière et feu de jour droit
M19	–	25 A naturel	Coupure automatique n° 1 et n° 2

Porte-fusible	Fusible cartouche	Mini-fusible	Description
M20	–	15 A bleu	Éclairage intérieur/ commandes au volant – Selon l'équipement/ bloc de commutateurs/ module de la colonne de direction – Selon l'équipement
M21	–	20 A jaune	Coupure automatique n° 3

Porte-fusible	Fusible cartouche	Mini-fusible	Description
M22	–	10 A rouge	Avertisseur, droit (haut, bas)
M23	–	10 A rouge	Avertisseur, gauche (haut, bas)
M24	–	25 A naturel	Essuie-glace arrière (selon l'équipement)
M25	–	20 A jaune	Pompe à carburant/ pompe d'amenée de carburant diesel – Selon l'équipement

Porte-fusible	Fusible cartouche	Mini-fusible	Description
M26	–	10 A rouge	Commutateur de rétroviseur à commande électrique, commutateur de glace du conducteur
M27	–	10 A rouge	Commutateur d'allumage, module de commande sans fil, verrou de la colonne de direction (selon l'équipement)

Porte-fusi-ble	Fusi-ble car-tou-che	Mini-fusi-ble	Description
M28	–	10 A rouge	Module de commande du groupe moto-propulseur
M29	–	10 A rouge	Module de classification des occupants

Porte-fusi-ble	Fusi-ble car-tou-che	Mini-fusi-ble	Description
M30	–	15 A bleu	Module d'essuie-glace arrière – Selon l'équipement/ rétroviseur rabattable à commande électrique – Selon l'équipement/ connecteur de diagnostic
M31	–	20 A jaune	Feux de recul

Porte-fusi-ble	Fusi-ble car-tou-che	Mini-fusi-ble	Description
M32	–	10 A rouge	Module de sac gonflable
M33	–	10 A rouge	Module de commande du groupe moto-propulseur

Porte-fusi-ble	Fusi-ble car-tou-che	Mini-fusi-ble	Description
M34	–	10 A rouge	Module du sys-tème d'aide au recul – Selon l'équipement/ module de com-mande de chauffage-climatisation – Selon l'équipe-ment/module de boussole – Selon l'équipement/ système de chauffage de l'ha-bitacle – Selon l'équipement/ ventilateur de ra-diateur diesel – Selon l'équipe-ment

Porte-fusi-ble	Fusi-ble car-tou-che	Mini-fusi-ble	Description
M35	–	10 A rouge	Rétroviseurs chauffants (se-lon l'équipe-ment)
M36	–	–	–
M37	–	10 A rouge	Freins antiblocage/ module du système élec-tronique d'antidérapage/ contacteur de feux de freinage/relais de pompe à carburant

Porte-fusi-ble	Fusi-ble car-tou-che	Mini-fusi-ble	Description
M38	–	25 A naturel	Moteurs de verrouillage et de déverrouil-lage des por-tes et du hayon

AVERTISSEMENT!

- Lorsque vous installez le module d'alimentation intégré, il est important de vous assurer que le couvercle est correctement positionné et solidement verrouillé. À défaut de quoi, de l'eau risque de s'infiltrer dans le module d'alimentation intégré et de provoquer une panne du circuit électrique.
- Ne remplacez un fusible grillé que par un fusible de la bonne intensité. Des fusibles d'intensité différente de la valeur indiquée peuvent entraîner une surcharge électrique dangereuse. Si un fusible d'intensité correcte grille à répétition, il y a défectuosité à corriger dans le circuit correspondant.

REPLACEMENT DES AMPOULES
AMPOULES – Intérieures
Ampoule n°

Éclairage de l'espace de chargement	TL212-2
Éclairage de console suspendue	PLW214-2A
Lampe de lecture	WL212-2

AMPOULES – Extérieures
Ampoule n°

Phare	9008 H13
Feux de position et clignotants avant	3757AK
Feu de gabarit latéral avant	168
Feux de recul	3157K
Feu de freinage central surélevé (CHMSL)	LED (réparation auprès d'un concessionnaire autorisé)
Phares antibrouillard	H10 9145
Éclairage de plaque d'immatriculation	168
Feux arrière/d'arrêt	3157K
Ampoule du clignotant arrière	3757AK

REEMPLACEMENT D'UNE AMPOULE

Phare

1. Ouvrez le capot.
2. Glissez la main sous le boîtier du phare pour accéder à la bague de verrouillage de l'ampoule du phare.
3. Saisissez fermement la bague de verrouillage et tournez-la dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour la déverrouiller.
4. Retirez l'ensemble ampoule et connecteur du boîtier du phare.
5. Déconnectez l'ampoule du connecteur électrique, puis connectez l'ampoule de rechange.

AVERTISSEMENT!

Ne touchez pas à l'ampoule neuve avec les doigts. La contamination de l'ampoule par l'huile aura pour effet de raccourcir grandement la durée de vie de l'ampoule. Si l'ampoule est entrée en contact avec une surface grasse ou huileuse, nettoyez l'ampoule avec de l'alcool à friction.

6. Installez l'ensemble ampoule et connecteur dans le boîtier du phare et tournez la bague de verrouillage dans le sens des aiguilles d'une montre pour la verrouiller en place.
7. Fermez le capot.

Clignotant avant et feu de gabarit avant

1. Tournez le volant complètement vers la droite pour accéder au clignotant ou au feu de gabarit avant gauche. Tournez le volant complètement vers la gauche pour accéder au clignotant ou au feu de gabarit avant droit.
2. Retirez les trois pièces de fixation de la garniture du passage de roue.
3. Pliez soigneusement la garniture du passage de roue vers l'avant pour accéder à l'ampoule.
4. Tournez la douille de l'ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, puis enlevez l'ensemble douille et ampoule du boîtier.
5. Tirez l'ampoule hors de la douille et insérez l'ampoule de rechange.

6. Installez l'ensemble ampoule et douille dans le boîtier et tournez la douille dans le sens des aiguilles d'une montre pour la verrouiller en place.

7. Remplacez la garniture du passage de roue et installez les pièces de fixation.

Phares antibrouillard (avant)

1. Ouvrez le capot.

2. Glissez votre main derrière le boîtier du phare pour accéder à l'ampoule.

3. Tournez la douille de l'ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, puis enlevez l'ensemble douille et ampoule du boîtier du phare antibrouillard.

4. Tirez l'ampoule hors de la douille et insérez l'ampoule de rechange.

AVERTISSEMENT!

Ne touchez pas à l'ampoule neuve avec les doigts. La contamination de l'ampoule par l'huile aura pour effet de raccourcir grandement la durée de vie de l'ampoule. Si l'ampoule est entrée en contact avec une surface grasse ou huileuse, nettoyez l'ampoule avec de l'alcool à friction.

5. Installez l'ensemble ampoule et douille dans le boîtier du phare antibrouillard et tournez le connecteur dans le sens des aiguilles d'une montre pour le verrouiller en place.

6. Fermez le capot.

Feu arrière, feu de freinage, clignotant et feu de recul

1. Ouvrez le hayon.

2. Retirez les vis qui fixent le boîtier du feu arrière au véhicule.

3. Tirez le boîtier du feu arrière directement vers l'arrière pour le séparer du véhicule.

4. Débranchez le connecteur électrique.

5. Retirez les deux vis qui fixent la plaque d'appui au boîtier du feu arrière.

6. Séparez la plaque d'appui du boîtier du feu arrière.

7. Tirez les ampoules appropriées hors de la plaque d'appui et insérez les ampoules de rechange.

8. Installez la plaque d'appui et les vis dans le boîtier du feu arrière.

9. Branchez le connecteur électrique.

10. Installez le boîtier du feu arrière et les vis.

11. Fermez le hayon.

LIQUIDES ET CONTENANCES

	Mesures impériales	Mesures métriques
Essence (quantité approximative)	19,5 gal US	73,8 L
Huile moteur avec filtre		
Moteur 3.7L (SAE 5W-20, certifiée API)	5 pintes US	4,7 L
Circuit de refroidissement*		
Moteur 3.7L (liquide de refroidissement et antigel MOPAR ^{MD} 5 ans ou 160 000 km [100 000 mi] ou l'équivalent)	14 pintes US	13,3 litres
* Comprend le vase d'expansion du radiateur de chauffage et du liquide de refroidissement rempli jusqu'au repère MAX.		

LIQUIDES, LUBRIFIANTS ET PIÈCES D'ORIGINE**Réservoir**

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Liquide de refroidissement	Antigel-liquide de refroidissement MOPAR ^{MD} de formule 5 ans ou 160 000 km (100 000 mi) HOAT (Hybrid Organic Additive Technology) ou un produit équivalent
Huile moteur	Utilisez une huile moteur certifiée API SAE 5W-20 conforme aux exigences de la norme MS-6395 de Chrysler. Consultez l'inscription du bouchon de remplissage d'huile de votre moteur pour connaître l'indice de viscosité SAE appropriée.
Filtre à huile	Filtre à huile moteur MOPAR ^{MD} ou produit équivalent
Bougies d'allumage	ZFR6F-11G (écartement de 1,1 mm [0,043 po])
Carburant	Indice d'octane 87

Châssis

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Transmission automatique	Liquide MOPAR ^{MD} ATF+4 ^{MD} pour transmission automatique ou un produit ATF+4 ^{MD} équivalent.
Boîte de transfert	Liquide MOPAR ^{MD} ATF+4 ^{MD} pour transmission automatique ou un produit ATF+4 ^{MD} équivalent.
Essieu avant	Lubrifiant pour engrenages à usages multiples GL5 SAE 80W-90 ou l'équivalent.
Essieu arrière	Lubrifiant pour engrenages SAE 75W-90 ou un produit équivalent.
Maître-cylindre de frein	Liquide pour freins Mopar ^{MD} DOT 3, SAE J1703, recommandé. Si vous ne disposez pas de liquide DOT 3, SAE J1703, vous pouvez utiliser du liquide DOT 4. N'utilisez que les liquides pour freins recommandés.
Réservoir de direction assistée	Liquide de direction assistée MOPAR ^{MD} +4 ou liquide pour transmission automatique ATF MOPAR ^{MD} + 4 ^{MD} ou liquide de transmission automatique +4 ^{MD} équivalent.

SECTION 8

PROGRAMMES D'ENTRETIEN

• CALENDRIER D'ENTRETIEN 464

• Intervalles d'entretien 466

CALENDRIER D'ENTRETIEN

Les services d'entretien réguliers indiqués dans ce manuel doivent être effectués aux intervalles et aux kilométrages indiqués pour protéger la garantie de votre véhicule et assurer la meilleure performance et la meilleure fiabilité possible. Un entretien plus fréquent peut être cependant nécessaire si le véhicule est utilisé dans des conditions rigoureuses, notamment sur des routes poussiéreuses et pour des trajets très courts. Il est également nécessaire de procéder à la vérification et à l'entretien chaque fois qu'une anomalie est soupçonnée.

L'indicateur de changement d'huile vous rappelle l'entretien de votre véhicule prévu au calendrier.

Si votre véhicule est équipé du centre d'information électronique, le message « Oil Change Required » (Vidange d'huile requise) s'affichera et un carillon retentira une fois.

Si votre véhicule n'est pas équipé du centre d'information électronique, l'indicateur de vidange d'huile clignotera sur le compteur kilométrique du tableau de bord et un carillon se fera entendre.

L'indicateur de vidange d'huile s'allume en fonction des conditions d'utilisation du véhicule. Dans ce cas, la vidange d'huile de votre véhicule est requise. Faites faire l'entretien de votre véhicule dans les plus brefs délais, c'est-à-dire avant d'avoir parcouru 805 km (500 mi).

NOTA :

- *L'indicateur de changement d'huile ne tient pas compte du temps qui s'est écoulé depuis votre dernière vidange d'huile. Effectuez la vidange d'huile de votre véhicule si vous ne l'avez pas faite depuis six mois, même si l'indicateur ne s'allume PAS.*
- *Rapprochez les intervalles de vidange si vous utilisez souvent votre véhicule hors route.*
- *Les intervalles de vidange d'huile ne doivent jamais dépasser 13 000 km (8 000 mi) ou 6 mois, selon la première éventualité.*

Votre concessionnaire autorisé remettra à zéro l'indicateur de vidange d'huile après avoir effectué une vidange d'huile. Si la vidange d'huile programmée est exécutée par un autre atelier que celui de votre concessionnaire autorisé, il est possible de réinitialiser le message en consultant les étapes décrites aux rubriques « Centre d'information électronique/Vidange d'huile requise » de la section « Instruments du tableau de bord » ou aux rubriques « Description du groupe d'instruments/Compteur kilométrique/totalisateur partiel » de la section « Instruments du tableau de bord », vous y trouverez de plus amples informations.

À chaque plein de carburant

- Vérifiez le niveau d'huile moteur environ cinq minutes après avoir éteint un moteur complètement réchauffé. La lecture du niveau d'huile sera plus précise si le véhicule se trouve sur une surface plane. N'ajoutez de l'huile que lorsque le niveau indiqué est égal ou inférieur au repère ADD (ajout nécessaire) ou MIN.
- Vérifiez le niveau du liquide lave-glace et ajoutez-en s'il y a lieu.

Une fois par mois

- Vérifiez la pression des pneus et assurez-vous qu'il n'y a ni signe d'usure, ni dommage inhabituel.
- Vérifiez la batterie et l'état de ses cos- ses (nettoyez et resserrez les cosses s'il y a lieu).
- Vérifiez les quantités de liquide dans le réservoir de liquide de refroidissement et dans le maître-cylindre de frein, et faites l'appoint s'il y a lieu.
- Vérifiez le fonctionnement des feux, des lampes et des autres accessoires élec- triques.

À chaque vidange d'huile

- Remplacez le filtre à huile du moteur.
- Vérifiez les flexibles et les conduites de frein.

AVERTISSEMENT!

- Si vous n'effectuez pas l'entretien prescrit, votre véhicule pourrait subir des dommages.

- **Le bon fonctionnement d'un véhicule à 4 roues motrices nécessite des pneus de même taille, de même type et de même circonférence pour chacune des roues. Toute différence dans la taille des pneus est susceptible d'endommager la boîte de transfert. Le calendrier de permutation des pneus doit être respecté pour que l'usure des pneus soit équilibrée.**

Intervalles d'entretien

Consultez les programmes d'entretien aux pages suivantes pour connaître les intervalles d'entretien requis.

8 000 mi (13 000 km) ou 6 mois Calendrier d'entretien périodique

- ☐ Remplacez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile.
- ☐ Permutez les pneus; ceux-ci doivent être permutés au premier signe d'usure irrégulière, même si elle survient avant l'intervalle de 13 000 km (8 000 mi).

Lecture de compteur kilométrique _____ Date _____

N° du bon de travail _____ Code du concessionnaire _____

Signature, concessionnaire autorisé _____

16 000 mi (26 000 km) ou 12 mois Calendrier d'entretien périodique

- ☐ Remplacez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile.
- ☐ Permutez les pneus; ceux-ci doivent être permutés au premier signe d'usure irrégulière, même si elle survient avant l'intervalle de 26 000 km (16 000 mi).
- ☐ Si vous utilisez votre véhicule dans n'importe laquelle des conditions suivantes : routes poussiéreuses ou conduite hors route. Inspectez le filtre à air du moteur et remplacez-le au besoin.
- ☐ Vérifiez les garnitures de freins et remplacez-les au besoin.
- ☐ Vérifiez le système d'échappement. Effectuez la première inspection à 26 000 km (16 000 mi) ou 12 mois.
- ☐ Vérifiez si la suspension avant, les embouts de biellette de direction et les soufflets comportent des fissures ou des fuites et assurez-vous que toutes les pièces sont en bon état, qu'elles ne sont pas anormalement lâches et qu'elles ne présentent pas de jeu axial. Remplacez les pièces, le cas échéant.

Lecture de compteur kilométrique _____ Date _____

N° du bon de travail _____ Code du concessionnaire _____

Signature, concessionnaire autorisé _____

24 000 mi (39 000 km) ou 18 mois Calendrier d'entretien périodique

- ☐ Remplacez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile.
- ☐ Permutez les pneus; ceux-ci doivent être permutés au premier signe d'usure irrégulière, même si elle survient avant l'intervalle de 39 000 km (24 000 mi).
- ☐ Vérifiez les joints homocinétiques.
- ☐ Vérifiez le système d'échappement.
- ☐ Vérifiez le niveau de liquide des ponts avant et arrière; remplacez-le si votre véhicule est utilisé pour les raisons suivantes : police, taxi, parc, hors route ou remorquages fréquents.

Lecture de compteur kilométrique

Date

N° du bon de travail

Code du concessionnaire

Signature, concessionnaire autorisé

32 000 mi (52 000 km) ou 24 mois Calendrier d'entretien périodique

- ☐ Remplacez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile.
- ☐ Permutez les pneus; ceux-ci doivent être permutés au premier signe d'usure irrégulière, même si elle survient avant l'intervalle de 52 000 km (32 000 mi).
- ☐ Remplacez le filtre à air du moteur.
- ☐ Remplacez les bougies d'allumage (moteur 3.7L).
- ☐ Réglez le frein de stationnement si votre véhicule est équipé de freins à disque aux quatre roues.
- ☐ Vérifiez le niveau de liquide de la boîte de transfert.
- ☐ Vérifiez les garnitures de freins et remplacez-les au besoin.
- ☐ Vérifiez si la suspension avant, les embouts de biellette de direction et les soufflets comportent des fissures ou des fuites et assurez-vous que toutes les pièces sont en bon état, qu'elles ne sont pas anormalement lâches et qu'elles ne présentent pas de jeu axial. Remplacez les pièces, le cas échéant.

Lecture de compteur kilométrique

Date

N° du bon de travail

Code du concessionnaire

Signature, concessionnaire autorisé

40 000 mi (65 000 km) ou 30 mois Calendrier d'entretien périodique

- ☐ Remplacez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile.
- ☐ Permutez les pneus; ceux-ci doivent être permutés au premier signe d'usure irrégulière, même si elle survient avant l'intervalle de 65 000 km (40 000 mi).

Lecture de compteur kilométrique Date

N° du bon de travail Code du concessionnaire

Signature, concessionnaire autorisé

48 000 mi (78 000 km) ou 36 mois Calendrier d'entretien périodique

- ☐ Remplacez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile.
- ☐ Permutez les pneus; ceux-ci doivent être permutés au premier signe d'usure irrégulière, même si elle survient avant l'intervalle de 78 000 km (48 000 mi).
- ☐ Si vous utilisez votre véhicule dans n'importe laquelle des conditions suivantes : routes poussiéreuses ou conduite hors route. Inspectez le filtre à air du moteur et remplacez-le au besoin.
- ☐ Vérifiez les garnitures de freins et remplacez-les au besoin.
- ☐ Vérifiez les joints homocinétiques.
- ☐ Vérifiez le système d'échappement.
- ☐ Vérifiez si la suspension avant, les embouts de biellette de direction et les soufflets comportent des fissures ou des fuites et assurez-vous que toutes les pièces sont en bon état, qu'elles ne sont pas anormalement lâches et qu'elles ne présentent pas de jeu axial. Remplacez les pièces, le cas échéant.
- ☐ Vérifiez le niveau de liquide des ponts avant et arrière; remplacez-le si votre véhicule est utilisé pour les raisons suivantes : police, taxi, parc, hors route ou remorquages fréquents.

Lecture de compteur kilométrique Date

N° du bon de travail Code du concessionnaire

Signature, concessionnaire autorisé

56 000 mi (91 000 km) ou 42 mois Calendrier d'entretien périodique

- ☐ Remplacez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile.
- ☐ Permutez les pneus; ceux-ci doivent être permutés au premier signe d'usure irrégulière, même si elle survient avant l'intervalle de 91 000 km (56 000 mi).

Lecture de compteur kilométrique

Date

N° du bon de travail

Code du concessionnaire

Signature, concessionnaire autorisé

64 000 mi (104 000 km) ou 48 mois Calendrier d'entretien périodique

- ☐ Remplacez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile.
- ☐ Permutez les pneus; ceux-ci doivent être permutés au premier signe d'usure irrégulière, même si elle survient avant l'intervalle de 104 000 km (64 000 mi).
- ☐ Remplacez le filtre à air du moteur.
- ☐ Remplacez les câbles d'allumage (moteur 3.7L).
- ☐ Remplacez les bougies d'allumage (moteur 3.7L).
- ☐ Réglez le frein de stationnement si votre véhicule est équipé de freins à disque aux quatre roues.
- ☐ Vérifiez les garnitures de freins et remplacez-les au besoin.
- ☐ Remplacez l'huile à transmission automatique et le filtre si vous utilisez votre véhicule pour les raisons suivantes : police, taxi, parc ou remorquages fréquents.
- ☐ Remplacez le liquide de la boîte de transfert si vous utilisez votre véhicule pour les raisons suivantes : police, taxi, parc ou remorquages fréquents.
- ☐ Vérifiez si la suspension avant, les embouts de biellette de direction et les soufflets comportent des fissures ou des fuites et assurez-vous que toutes les pièces sont en bon état, qu'elles ne sont pas anormalement lâches et qu'elles ne présentent pas de jeu axial. Remplacez les pièces, le cas échéant.

Lecture de compteur kilométrique

Date

N° du bon de travail

Code du concessionnaire

Signature, concessionnaire autorisé

72 000 mi (117 000 km) ou 54 mois Calendrier d'entretien périodique

- ☐ Remplacez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile.
- ☐ Permutez les pneus; ceux-ci doivent être permutés au premier signe d'usure irrégulière, même si elle survient avant l'intervalle de 117 000 km (72 000 mi).
- ☐ Vérifiez les joints homocinétiques.
- ☐ Vérifiez le système d'échappement.
- ☐ Vérifiez le niveau de liquide des ponts avant et arrière; remplacez-le si votre véhicule est utilisé pour les raisons suivantes : police, taxi, parc, hors route ou remorquages fréquents.

Lecture de compteur kilométrique _____ Date _____

N° du bon de travail _____ Code du concessionnaire _____

Signature, concessionnaire autorisé _____

80 000 mi (130 000 km) ou 60 mois Calendrier d'entretien périodique

- ☐ Remplacez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile.
- ☐ Permutez les pneus; ceux-ci doivent être permutés au premier signe d'usure irrégulière, même si elle survient avant l'intervalle de 130 000 km (80 000 mi).
- ☐ Si vous utilisez votre véhicule dans n'importe laquelle des conditions suivantes : routes poussiéreuses ou conduite hors route. Inspectez le filtre à air du moteur et remplacez-le au besoin.
- ☐ Rincez et remplacez le liquide de refroidissement, si cela n'a pas été fait à 169 000 km (104 000 mi).
- ☐ Vérifiez les garnitures de freins et remplacez-les au besoin.
- ☐ Vérifiez si la suspension avant, les embouts de biellette de direction et les soufflets comportent des fissures ou des fuites et assurez-vous que toutes les pièces sont en bon état, qu'elles ne sont pas anormalement lâches et qu'elles ne présentent pas de jeu axial. Remplacez les pièces, le cas échéant.

Lecture de compteur kilométrique _____ Date _____

N° du bon de travail _____ Code du concessionnaire _____

Signature, concessionnaire autorisé _____

**88 000 mi (143 000 km) ou
66 mois Calendrier d'entretien
périodique**

- ☐ Remplacez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile.
- ☐ Permutez les pneus; ceux-ci doivent être permutés au premier signe d'usure irrégulière, même si elle survient avant l'intervalle de 143 000 km (88 000 mi).

Lecture de compteur kilométrique

Date

N° du bon de travail

Code du concessionnaire

Signature, concessionnaire autorisé

96 000 mi (156 000 km) ou 72 mois Calendrier d'entretien périodique

- ☐ Remplacez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile.
- ☐ Permutez les pneus; ceux-ci doivent être permutés au premier signe d'usure irrégulière, même si elle survient avant l'intervalle de 156 000 km (96 000 mi).
- ☐ Remplacez le filtre à air du moteur.
- ☐ Remplacez les bougies d'allumage (moteur 3.7L).
- ☐ Vérifiez la soupape de recyclage des gaz de carter (RGC) et remplacez-la au besoin.
- ☐ Réglez le frein de stationnement si votre véhicule est équipé de freins à disque aux quatre roues.
- ☐ Vérifiez le niveau de liquide de la boîte de transfert.
- ☐ Vérifiez les garnitures de freins et remplacez-les au besoin.
- ☐ Vérifiez les joints homocinétiques.
- ☐ Vérifiez le système d'échappement.
- ☐ Vérifiez si la suspension avant, les embouts de biellette de direction et les soufflets comportent des fissures ou des fuites et assurez-vous que toutes les pièces sont en bon état, qu'elles ne sont pas anormalement lâches et qu'elles ne présentent pas de jeu axial. Remplacez les pièces, le cas échéant.
- ☐ Vérifiez le niveau de liquide des ponts avant et arrière; remplacez-le si votre véhicule est utilisé pour les raisons suivantes : police, taxi, parc, hors route ou remorquages fréquents.

Lecture de compteur kilométrique Date

N° du bon de travail Code du concessionnaire

Signature, concessionnaire autorisé

104 000 mi (169 000 km) ou 78 mois Calendrier d'entretien périodique

- ☐ Remplacez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile.
- ☐ Permutez les pneus; ceux-ci doivent être permutés au premier signe d'usure irrégulière, même si elle survient avant l'intervalle de 169 000 km (104 000 mi).
- ☐ Vidangez et remplacez le liquide de refroidissement du moteur aux 169 000 km (104 000 mi) ou aux 60 mois (selon la première éventualité).

Lecture de compteur kilométrique

Date

N° du bon de travail

Code du concessionnaire

Signature, concessionnaire autorisé

112 000 mi (182 000 km) ou 84 mois Calendrier d'entretien périodique

- ☐ Remplacez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile.
- ☐ Permutez les pneus; ceux-ci doivent être permutés au premier signe d'usure irrégulière, même si elle survient avant l'intervalle de 182 000 km (112 000 mi).
- ☐ Si vous utilisez votre véhicule dans n'importe laquelle des conditions suivantes : routes poussiéreuses ou conduite hors route. Inspectez le filtre à air du moteur et remplacez-le au besoin.
- ☐ Vérifiez les garnitures de freins et remplacez-les au besoin.
- ☐ Vérifiez si la suspension avant, les embouts de biellette de direction et les soufflets comportent des fissures ou des fuites et assurez-vous que toutes les pièces sont en bon état, qu'elles ne sont pas anormalement lâches et qu'elles ne présentent pas de jeu axial. Remplacez les pièces, le cas échéant.

Lecture de compteur kilométrique

Date

N° du bon de travail

Code du concessionnaire

Signature, concessionnaire autorisé

120 000 mi (195 000 km) ou 90 mois Calendrier d'entretien périodique

- ☐ Remplacez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile.
- ☐ Permutez les pneus; ceux-ci doivent être permutés au premier signe d'usure irrégulière, même si elle survient avant l'intervalle de 195 000 km (120 000 mi).
- ☐ Vérifiez les joints homocinétiques.
- ☐ Vérifiez le système d'échappement.
- ☐ Vérifiez le niveau de liquide des ponts avant et arrière; remplacez-le si votre véhicule est utilisé pour les raisons suivantes : police, taxi, parc, hors route ou remorquages fréquents.
- ☐ Remplacez l'huile pour transmission automatique et le(s) filtre(s).
- ☐ Remplacez les courroies d'entraînement des accessoires.

Lecture de compteur kilométrique Date

N° du bon de travail Code du concessionnaire

Signature, concessionnaire autorisé

128 000 mi (208 000 km) ou 96 mois Calendrier d'entretien périodique

- ☐ Remplacez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile.
- ☐ Permutez les pneus; ceux-ci doivent être permutés au premier signe d'usure irrégulière, même si elle survient avant l'intervalle de 208 000 km (128 000 mi).
- ☐ Remplacez le filtre à air du moteur.
- ☐ Remplacez les câbles d'allumage (moteur 3.7L).
- ☐ Remplacez les bougies d'allumage (moteur 3.7L).
- ☐ Réglez le frein de stationnement si votre véhicule est équipé de freins à disque aux quatre roues.
- ☐ Remplacez le liquide de la boîte de transfert si vous utilisez votre véhicule pour les raisons suivantes : police, taxi, parc ou remorquages fréquents.
- ☐ Vérifiez les garnitures de freins et remplacez-les au besoin.
- ☐ Vérifiez si la suspension avant, les embouts de biellette de direction et les soufflets comportent des fissures ou des fuites et assurez-vous que toutes les pièces sont en bon état, qu'elles ne sont pas anormalement lâches et qu'elles ne présentent pas de jeu axial. Remplacez les pièces, le cas échéant.

Lecture de compteur kilométrique Date

N° du bon de travail Code du concessionnaire

Signature, concessionnaire autorisé

136 000 mi (221 000 km) ou 102 mois Calendrier d'entretien périodique

- ☐ Remplacez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile.
- ☐ Permutez les pneus; ceux-ci doivent être permutés au premier signe d'usure irrégulière, même si elle survient avant l'intervalle de 221 000 km (136 000 mi).

Lecture de compteur kilométrique Date

N° du bon de travail Code du concessionnaire

Signature, concessionnaire autorisé

- ❑ Remplacez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile.
- ❑ Permutez les pneus; ceux-ci doivent être permutés au premier signe d'usure irrégulière, même si elle survient avant l'intervalle de 234 000 km (144 000 mi).
- ❑ Si vous utilisez votre véhicule dans n'importe laquelle des conditions suivantes : routes poussiéreuses ou conduite hors route. Inspectez le filtre à air du moteur et remplacez-le au besoin.
- ❑ Vérifiez les garnitures de freins et remplacez-les au besoin.
- ❑ Vérifiez les joints homocinétiques.
- ❑ Vérifiez le système d'échappement.
- ❑ Vérifiez si la suspension avant, les embouts de biellette de direction et les soufflets comportent des fissures ou des fuites et assurez-vous que toutes les pièces sont en bon état, qu'elles ne sont pas anormalement lâches et qu'elles ne présentent pas de jeu axial. Remplacez les pièces, le cas échéant.
- ❑ Vérifiez le niveau de liquide des ponts avant et arrière; remplacez-le si votre véhicule est utilisé pour les raisons suivantes : police, taxi, parc, hors route ou remorquages fréquents.

Lecture de compteur kilométrique
Date

N° du bon de travail	Code du concessionnaire

Signature, concessionnaire autorisé

**152 000 mi (247 000 km) ou
114 mois Calendrier d'entretien
périodique**

- ❑ Remplacez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile.
- ❑ Permutez les pneus; ceux-ci doivent être permutés au premier signe d'usure irrégulière, même si elle survient avant l'intervalle de 247 000 km (152 000 mi).

Lecture de compteur kilométrique
Date

N° du bon de travail	Code du concessionnaire

Signature, concessionnaire autorisé

MISE EN GARDE!

- Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. N'effectuez que les travaux d'entretien qui vous sont familiers ou pour lesquels vous possédez les outils nécessaires. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.
- Si vous omettez d'inspecter ou d'entretenir correctement votre véhicule, cela pourrait entraîner la défaillance des composants et nuire à la maniabilité et au rendement du véhicule. Par ailleurs, un accident pourrait survenir.

SECTION 9

ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE

- POUR OBTENIR LE SERVICE AUQUEL VOUS AVEZ DROIT POUR VOTRE VÉHICULE 480
- SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE 480
- RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA GARANTIE . . 482
- PIÈCES MOPAR^{MD} 483

- POUR SIGNALER DES DÉFECTUOSITÉS
COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ 483
- BONS DE COMMANDE DE PUBLICATION 483
- INDICES DE QUALITÉ DES PNEUS 484

POUR OBTENIR LE SERVICE AUQUEL VOUS AVEZ DROIT POUR VOTRE VÉHICULE

Préparation pour la visite d'entretien

Pour une opération sous garantie, veuillez à apporter tous les justificatifs. Apportez votre dossier de garantie. Toute intervention à effectuer peut ne pas être couverte par la garantie. Discutez des frais supplémentaires avec le directeur du service d'entretien. Maintenez à jour un carnet des services d'entretien effectués sur votre véhicule. L'information qu'il contient facilitera généralement la résolution du problème.

Préparation d'une liste

Dressez une liste écrite des problèmes à résoudre ou des réparations précises à effectuer sur votre véhicule. Si vous avez

eu un accident ou si vous avez fait faire des réparations qui n'apparaissent pas dans votre carnet d'entretien, mentionnez-le au préposé au service.

Faites des demandes raisonnables

Si votre liste de services à effectuer est longue et si vous voulez récupérer votre véhicule à la fin de la journée, parlez-en au conseiller technique et établissez un ordre de priorité des travaux. De nombreux concessionnaires peuvent vous fournir un véhicule de location moyennant un léger supplément quotidien. Si cette possibilité vous intéresse, mentionnez-le lorsque vous prenez le rendez-vous.

SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE

Le constructeur et ses concessionnaires autorisés tiennent à vous satisfaire. Leur plus grand désir est donc que leurs produits et services vous conviennent.

L'entretien sous garantie doit être effectué par un concessionnaire autorisé. Nous vous recommandons fortement de confier votre véhicule à un concessionnaire autorisé. Ces gens vous connaissent, ils savent ce qui convient le mieux à votre véhicule et ils s'efforceront de vous offrir un service rapide et de première qualité. Les concessionnaires autorisés de Chrysler possèdent les locaux, les techniciens formés en usine, les outils spécialisés et l'information la plus récente pour vous assurer une réparation adéquate de votre véhicule dans des délais raisonnables.

Ce sont les raisons pour lesquelles nous vous conseillons de toujours commencer par consulter le directeur du service après-vente de votre concessionnaire autorisé. Il vous aidera à résoudre la plupart de vos problèmes.

- Si, pour une raison quelconque, vous n'êtes toujours pas satisfait, adressez-vous au gérant ou au propriétaire de l'établissement concessionnaire autorisé. Il se fera un devoir de vous aider.
- Si un concessionnaire autorisé ne parvient toujours pas à résoudre le problème, communiquez avec le service à la clientèle du constructeur.

Assurez-vous d'inclure les renseignements suivants lors de toutes les communications avec le service à la clientèle du constructeur :

- Nom et adresse du propriétaire
- Numéros de téléphone du propriétaire (domicile et travail)
- Nom du concessionnaire autorisé

- Numéro d'identification du véhicule (NIV)
- Date de livraison et kilométrage du véhicule

Centre de service à la clientèle Chrysler Group LLC

C. P. 21-8004

Auburn Hills (Michigan) 48321-8004

Téléphone : 1 877 426-5337

Service à la clientèle de Chrysler Canada Inc.

P.O. Box 1621

Windsor (Ontario) N9A 4H6

Téléphone : 1 800 465-2001 (anglais) et
1 800 387-9983 (français)

Au Mexique :

Av. Prolongacion Paseo de la Reforma,
1240

Sante Fe C.P. 05109

Mexico, D. F.

À Mexico : 5081-7568

À l'extérieur de Mexico : 1 800 505-1300

Service à la clientèle pour les personnes malentendantes et celles qui souffrent de troubles de la parole (ATS ou téléimprimeur)

Pour offrir de l'assistance aux personnes malentendantes, le fabricant a installé des appareils de télécommunication pour personnes sourdes (ATS) dans son centre de service à la clientèle. Par conséquent, les personnes malentendantes qui résident

aux États-Unis et qui ont accès à un ATS ou à un téléimprimeur conventionnel peuvent communiquer avec le fabricant au 1-800-380-CHRY.

Les résidents canadiens malentendants qui ont besoin d'assistance peuvent se prévaloir des services adaptés et des services de relais offerts par Bell Canada. Pour communiquer avec un agent des services de relais de Bell, les utilisateurs d'un téléimprimeur peuvent composer le 711, tandis que les appelants peuvent composer le 1-800-855-0511.

Contrat de service

Vous avez peut-être souscrit à une protection complémentaire par l'intermédiaire d'un contrat de service. Chrysler Canada Inc. en répond sans réserve. Assurez-vous qu'il s'agit bien d'un contrat

de service Chrysler Canada Inc. original. Nous ne sommes pas responsables des contrats de service émis par d'autres entreprises. Si vous avez souscrit à un contrat autre qu'un contrat de service Chrysler Canada Inc. original et que des réparations sont nécessaires, vous devrez contacter le gestionnaire de ce contrat. Si vous avez des questions relatives au contrat de service, utilisez la ligne directe nationale destinée aux clients des contrats de service du constructeur au 1 800 465-2001 (anglais) et 1 800 387-9983 (français).

Nous comprenons l'importance de l'investissement que vous avez effectué en faisant l'achat d'un véhicule neuf. Un concessionnaire autorisé a également beaucoup investi dans des locaux, des outils et dans la formation technique de

son personnel pour vous assurer le meilleur service possible. Nous sommes convaincus que vous apprécierez ses efforts et sa volonté de résoudre tout problème couvert par la garantie ou toute préoccupation connexe.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA GARANTIE

Veuillez consulter le livret de renseignements sur la garantie pour prendre connaissance des modalités pertinentes de Chrysler Canada Inc. relatives à ce véhicule et au marché.

PIÈCES MOPAR^{MD}

Vous pouvez vous procurer les liquides, les lubrifiants, les pièces et les accessoires MOPAR^{MD} chez votre concessionnaire autorisé. Ils sont recommandés pour votre véhicule afin d'aider à en maintenir le bon fonctionnement.

POUR SIGNALER DES DÉFECTUOSITÉS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ

Si vous pensez que votre véhicule présente des défauts de sécurité, communiquez immédiatement avec le service à la clientèle de Chrysler. Les clients canadiens qui souhaitent signaler un défaut lié à la sécurité au gouvernement canadien doivent communiquer avec Transports

Canada, Enquêtes sur les défauts et rappels des véhicules au 1 800 333-0510 ou visiter le site Web <http://www.tc.gc.ca/securiteroutiere/>

BONS DE COMMANDE DE PUBLICATION

Vous pouvez utiliser le site Web ou l'un des numéros de téléphone énumérés ci-après pour vous procurer les manuels énumérés ci-après. Nous acceptons les cartes Visa, MasterCard, American Express et Discover. Si vous préférez nous transmettre votre paiement par la poste, communiquez avec nous par téléphone pour obtenir le formulaire de commande.

NOTA : Une adresse municipale est nécessaire pour commander des publications (aucune case postale).

- *Manuels d'atelier*

Ces manuels de réparation détaillés à l'intention des étudiants et des techniciens professionnels offrent des renseignements sur le diagnostic, le dépannage, la résolution de problèmes, l'entretien et la réparation des véhicules Chrysler Group LLC. Toutes les connaissances pratiques sur le véhicule, les systèmes et les pièces y sont clairement exposées et sont accompagnées d'illustrations, de schémas et de tableaux.

- *Manuels de diagnostic*

Les manuels de diagnostic comprennent des schémas, des tableaux et des illustrations détaillées. Ces manuels pratiques aident les étudiants et les techniciens à repérer et à corriger les

problèmes relatifs aux fonctions et aux systèmes contrôlés par ordinateur. La façon précise de déterminer et de résoudre le problème du premier coup y est indiquée au moyen de procédures de dépannage et de conduite pas-à-pas, d'essais diagnostiques éprouvés et d'une liste complète des différents outils et équipements.

- *Guides de l'automobiliste*

Préparés en collaboration avec les spécialistes de l'entretien et de l'ingénierie, ces manuels vous permettent de vous familiariser avec les groupes de véhicules particuliers à Chrysler Group LLC. Des procédures de démarrage, de conduite, d'urgence et d'entretien comprenant les fiches techniques et les

capacités du véhicule y sont présentées ainsi que certains conseils sur la sécurité.

Vous pouvez téléphoner sans frais au :

- **1 800 890-4038 (É.-U.)**
- **1 800 387-1143 (Canada)**

OU

Visitez notre site Web à l'adresse :

- **www.techauthority.com**

INDICES DE QUALITÉ DES PNEUS

Vous trouverez, ci-après, la description des catégories de pneus. Les indices attribués par le fabricant de pneus pour chaque catégorie figurent sur le flanc des pneus de votre véhicule.

Indice d'usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est une mesure comparative basée sur l'usure d'un pneu lors d'essais effectués dans un environnement contrôlé, soit sur une piste d'essai gouvernementale spécifique. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur ce circuit. Le rendement relatif des pneus dépend toutefois des conditions réelles d'utilisation et peut différer grandement de la norme en raison des habitudes de conduite, de l'entretien, des caractéristiques de la route et du climat.

Indice d'adhérence

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ces indices

représentent la capacité du pneu de s'arrêter sur une chaussée mouillée en conditions contrôlées par le gouvernement sur des surfaces d'essai d'asphalte et de béton. Un pneu d'indice C peut présenter une adhérence inférieure.

MISE EN GARDE!

L'indice d'adhérence attribué à ce pneu est basé sur des essais d'adhérence au freinage en ligne droite qui ne tiennent pas compte des caractéristiques de tenue en accélération, en virage et en aquaplanage, ni de la traction maximale.

Résistance à la chaleur

L'indice de température (A, B ou C, en ordre décroissant) représente la résistance d'un pneu à la production de cha-

leur et sa capacité de dissiper la chaleur produite, valeurs mesurées en environnement contrôlé au moyen d'un tambour d'essai intérieur soumis à des normes précises. Une exposition prolongée à de hautes températures peut provoquer la dégénérescence des matériaux composant un pneu et réduire sa durée de vie. Des températures excessives peuvent même provoquer l'éclatement du pneu. En vertu de la norme de sécurité automobile 109, tous les pneus pour voitures de tourisme doivent au moins afficher l'indice de température C. Les indices A et B sont attribués aux pneus ayant démontré lors des essais sur tambour une performance supérieure au minimum exigé par la loi.

MISE EN GARDE!

L'indice de température de ce pneu est établi lorsque celui-ci est correctement gonflé et non surchargé. La conduite à vitesse excessive, une pression insuffisante ou en surcharge, ou la combinaison de ces facteurs peut entraîner la surchauffe du pneu et une crevaison.

INDEX

SECTION

10

ABS Système de freins		
antiblocage	316,319	
Accès éclairé	18	
Additifs, carburant	365	
Ajout d'essence	367	
Ajout de liquide de refroidissement du moteur (antigel)	432	
Alarme antivol	16,207	
Alarme d'urgence	22	
Allumage	11	
Clé de contact	11	
Amorçage du système antivol	16	
Ampoules d'éclairage	84,456	
Ampoules de remplacement	456	
Ancrage d'attache de retenue d'enfant	74,75	
Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (LATCH)	74,75	
Animaux de compagnie	79	
Animaux de compagnie, transport	79	
Antenne de radio satellite	239,263	
Antidémarrreur Sentry Key	13	
Antigel (liquide de refroidissement du moteur)	431,459	
Mise au rebut	433	
Antipatinage	320	
Antivol, alarme	16	
Appel de phares	142	
Appuie-tête	129	
Assistance à la clientèle	480	
Assistance au départ en pente	322	
Assistance au freinage d'urgence	320	
Assistance remorquage	104	
Attelages		
Traction de remorque	375	
Au sujet des freins	314	
Avertissement concernant l'oxyde de carbone	81,366	
Avertissement de capotage	4	
Bagages, crochets d'arrimage	181	
Banquette arrière rabattable	132	
Batterie	423	
Remplacement de la télécommande de télédéverrouillage	23	
Batterie sans entretien	423	
Bloc d'instruments	192,193	
Boîte de transfert	439	
Entretien	439	
Liquide	439,461	
Traction intégrale fonctionnement	297	
Boîte-pont	287	
Automatique	287	
Utilisation	287	
Bouchon de dépressurisation (bouchon de radiateur)	433	
Bouchon du radiateur (bouchon de dépressurisation)	433	
Bouchon du réservoir de carburant	367,369,416	
Bouchons de remplissage		
Carburant	367	
Direction assistée	313	
Huile (à moteur)	421	

Radiateur (pression du liquide de refroidissement)	433
Bougies d'allumage	460
Boussole	213
Boussole, déclinaison magnétique	215
Boussole, étalonnage	214
Bouton de remise à zéro du totalisateur partiel	202
Cache du panneau d'instruments	446
Cache-bagages escamotable	183
Carburant	363
Additifs	365
Antipollution	363
Bouchon du réservoir de carburant	367
Capacité du réservoir d'essence	459
Essence	363
Éthanol	363
Indice d'octane	363,460

Jauge	193
Méthanol	363
Spécifications	363,460
Carrosserie, lubrification des mécanismes	426
Casier de rangement	179
Ceintures de sécurité	39,82
Ancrage de la ceinture diagonale	44
Ancrage supérieur réglable de la ceinture diagonale	44
Femmes enceintes	51
Marche à suivre pour redresser la ceinture de sécurité	44
Protection des enfants	69,70,77
Rallonge	51
Rappel sonore	205
Siège avant	39
Tendeurs	47
Vérification	82
Ceintures de sécurité ventrales et diagonales	39
Ceintures diagonales	39

Centrale de signalisation du véhicule	208
Centre d'information électronique du véhicule	208
Chaînes pour pneus	350
Changement d'un pneu	395
Changement de voie	142
Changement de voie et clignotants	142
Changements et améliorations, véhicule	8
Chargement du véhicule	338,369
Pneus	338
Chauffage	268
Chauffage, bloc moteur	286
Choix de l'huile à moteur	420
Choix de liquide de refroidissement (antigel)	431,460
Cirage et polissage	443
Circuit d'échappement	81,427
Classification uniformisée des pneus	484
Clés	11

Clés de rechange	14	Toit ouvrant (Sky Slider)	171,440	Console au plancher	179
Clignotants	84,142,196,457,458	Commandes audio au volant	266	Contenances en liquides	459
Clignotants d'urgence	394	Commandes de contrôle de la		Contrat de service	482
Feux de		température	268	Couvre-bagages	183
direction	84,142,196,457,458	Commandes de la climatisation . . .	268	Crochets d'arrimage de l'espace	
Clignotants d'urgence	394	Commandes de la radio montées		de chargement	181
Climatisation	268	sur le volant	266		
Climatisation, conseils		Commutateur route-croisement . . .	142	Déclinaison de la boussole	215
d'utilisation	280	Commutateur sélecteur de feux de		Défauts reliés à la sécurité,	
Climatisation, entretien	424	route, feux de croisement	142	signallement	483
Coffre (chargement du véhicule) . .	369	Compte-tours	198	Dégagement d'un véhicule	
Colonne de direction inclinable . . .	149	Compteur de vitesse	196	embourbé	405
Command-Trac, fonctionnement . .	297	Compteur kilométrique		Dégâts causés à la peinture	443
Commande de température		Trajet	202	Dégivreur de pare-brise	83,270,276
automatique	272	Conduite	308,309	Dégivreur électrique de lunette,	
Commande électrique		Dans l'eau vive, montante ou		arrière	185
Direction assistée	313	stagnante et peu profonde	309	Démarrage	24,284
Glaces	31	En montée	309	Chaufte-moteur	286
Rétroviseurs commandés à		Hors route	309	Par temps froid	285
distance	90	Utilisation de la gamme basse . .	309	Si le moteur ne démarre pas . . .	285
Serrures de porte	28	Conduite tout-terrain	309	Système de démarrage à	
Sièges motorisés	124	Conseils de sécurité	81	distance	24
Toit ouvrant	168	Console	179	Démarrage d'un moteur noyé	285

Démarrage et fonctionnement	284
Démarrage par batterie d'appoint	402
Déploiement des coussins de sécurité	66
Désembourbement d'un véhicule . .	405
Désembueurs de glace latérale . . .	279
Déverrouillage automatique, portes	29
Différentiel (arrière)	440
Différentiel (avant)	440
Direction	
Colonne de direction inclinable . .	149
Direction assistée	313
Volant, réglage de l'inclinaison . .	149
Directives de levage	398
Dispositif amélioré de réponse en cas d'accident	65
Dispositif d'interverrouillage du levier sélecteur	289
Dispositif d'ouverture automatique des glaces	32
Dispositif de démarrage	285

Dispositif de retenue des occupants	36
Dispositif électronique antiroulis (ERM)	321
Dispositifs électroniques programmables	218
Données d'événement, enregistreur	68
Durée utile des pneus	348
Eau	
Conduite dans l'eau	309
ÉBMT/ÉÉTB	363
Éclairage de l'espace de chargement	144
Éclairage et témoins	84,139
Accès éclairé	18
Appel de phares	142
Avertissement BAS	331
Bas niveau de carburant	193
Bloc d'instruments	139,193
Boîte de transfert	300,306

Clignotants d'urgence	394
Commutateur route-croisement	139,142
Croisière	205
Éclairage du miroir de courtoisie	91
Entretien	456,457
Entretien des feux arrière	458
Espace de chargement	144
Feux arrière	458
Feux de direction	84,139,142,457,458
Feux de gabarit	457
Feux de jour	141
Feux de recul	458
Feux de route	142,196
Feux de stationnement	139,140
Feux extérieurs	84
Indicateur d'anomalie	195
Indicateur de feux de route	196
Indicateur de traction intégrale	199,200,203,300,306

Indicateur du limiteur de vitesse
 en descente 199,325
 Manette des phares 139,140
 Manomètre d'huile 198
 Phares 140,457
 Phares allumés avec
 essuie-glace en marche . . . 140,149
 Phares antibrouillards . . 141,196,458
 Phares automatiques 140
 Protection antidécharge de la
 batterie 144
 Rappel sonore des phares 141
 Remorquage/traction 199
 Remplacement d'ampoule . . 456,457
 Sacs gonflables 59,68,82,207
 Sélecteur de feux de route/feux
 de croisement 142
 Système de contrôle de la
 pression des pneus 193,352
 Système électronique
 d'antidérapage 331
 Témoin d'anomalie 195

Témoin de l'antiblocage des
 roues (ABS) 198
 Témoin de rappel de ceinture
 de sécurité 205
 Témoin de température du
 moteur 200
 Témoin des freins 206
 Témoin du système
 d'antipatinage 331
 Témoin du système de charge . . 197
 Témoins (Groupe d'instruments
 du tableau de bord) 193
 Éclairage extérieur 84
 Éclairage intérieur 139
 Embrayage du convertisseur de
 couple 297
 Emplacement du cric 396
 Emplacement du pied milieu . . . 338
 Enfants, protection 69
 Enregistreur de données
 d'événement 68
 Entreposage du véhicule 278

Entretien de la peinture 443
 Entretien de la sellerie 446
 Entretien de la sellerie en toile . . . 446
 Entretien de votre système de
 coussins de sécurité 67
 Entretien des ceintures de
 sécurité 447
 Entretien des phares
 antibrouillard 458
 Entretien des roues et des jantes . . 445
 Entretien du fini extérieur 443
 Entretien du fini intérieur 446
 Entretien du lecteur de disque
 compact 267
 Entretien du système
 antipollution 417
 Entretien extérieur 443
 Entretien général 419
 Entretien, toit ouvrant 170
 Espace de chargement 180
 Éclairage 144
 Espace de chargement,
 caractéristiques 180

Espace de chargement,
 plancher 180
 Essence (carburant) 363
 Essence antipollution 363
 Essence reformulée 363
 Essence sans plomb 363
 Essieu, liquide 461
 Essuie-glace à balayage
 intermittent à cadence variable . . . 146
 Essuie-glaces à balayage
 intermittent à cadence variable . . . 146
 Essuie-glaces arrière 184
 Essuie-glaces avant 144,146,427
 Essuie-glaces sensibles à la
 pluie 147
 Essuie-glaces temporisés 146
 Essuie-glaces/lave-glace arrière . . 184
 Éthanol 363
 Étiquette d'homologation 369
 Étiquette d'homologation du
 véhicule 369

Étiquette d'informations sur les
 pneus et le chargement 338
 Feux de
 direction 139,142,196,457,458
 Feux de jour 141
 Filtre à air du moteur 422
 Filtre à huile, Changement 422
 Filtre de climatisation 279,425
 Filtres
 À huile à moteur 422,460
 Climatisation 279,425
 Mise au rebut des huiles à
 moteur usées 422
 Fonction de mémoire (siège à
 mémoire de position) 134
 Fonctionnement par temps froid . . 285
 Frein de stationnement 314
 Freins 435
 Fuites de liquide 84
 Fuites de liquides 84
 Fusibles 448

Gabarit, feux 457
 Gamme surmultipliée 205,296
 Gammes de rapports 290
 Gaz d'échappement,
 précautions 81,366
 Glace articulée de hayon arrière . . . 35
 Glaces 31
 Commande électrique 31
 Glaces, formation de buée 279
 Guide de l'automobiliste 5,483
 Guide de remorquage d'une
 remorque 376
 Hayon arrière 34
 Horloge 225,243,252
 Hors route, conduite 309
 Huile à moteur 420,460
 Additifs 421
 Capacité 459
 Conseils pour le choix 420,459
 Filtre 422,460
 Huile moteur 420

Intervalles entre les vidanges	205,212,420	Température de liquide de refroidissement	200	Lave-glace de pare-brise Liquide	427
Mise au rebut	422	Indicateurs d'usure de la bande de roulement	347	Limiteur de vitesse en descente	325
Mise au rebut du filtre	422	Indice d'octane, essence	363,460	Liquide de frein	461
Symbole d'identification	421	Informations sécuritaires, pneus	332	Liquide de refroidissement de la climatisation	424,425
Synthétiques	421	Interrupteur de mise hors fonction (OFF) de la gamme surmultipliée	296	Liquide pour direction assistée	461
Vérification	420	Introduction	4	Liquide réfrigérant	425
Viscosité	421,459	Jauge d'essence (niveau de carburant)	193	Liquides, lubrifiants et pièces d'origine	460
Huile à moteur synthétique	421	Jauges de niveau Direction assistée	313	Lubrification de la carrosserie	426
Huile moteur, viscosité	421	Huile à moteur	420	Lubrification des essieux (liquide pour essieux)	461
Indicateur de vidange d'huile	205,212	Lames d'essuie-glace de pare-brise	426	Lunette arrière, caractéristiques	184
Indicateur de vidange d'huile, réinitialisation	205,212	LATCH (ancrages inférieurs pour siège d'enfant)	74,75	Maintenance, générale	419
Indicateur du limiteur de vitesse en descente	199,325	Lave-auto	443	Maître-cylindre (freins)	435
Indicateurs Carburant	193	Lave-glace avant	144,146,427	Manette d'ouverture du capot	138
Compte-tours	198			Manette multifonction	139
Compteur de vitesse	196			Manuel d'entretien	483
Compteur kilométrique	203			Manuels d'atelier	483
				Marquages de pneu	332

Mémoire de position de siège et de réglage de la radio	134	Huile synthétique	421	Neutralisation du levier de vitesses	407
Méthanol	363	Indicateur de température	200	Neutralisation du levier sélecteur . . .	407
Mini-ordinateur de voyage	212	Intervalles entre les vidanges d'huile	205,212,420	Numéro d'identification du pneu (NIP)	336
Miroirs de courtoisie	91	Liquide de refroidissement (antigel)	430,460	Numéro d'identification du véhicule (NIV)	7
Mise au rebut		Mise au rebut du filtre à huile . . .	422		
Antigel (liquide de refroidissement)	433	Noyé, démarrage	285	Opérations de maintenance	419
Huile moteur	422	Précautions concernant les gaz d'échappement	81,366	Ordinateur de bord	212
Module d'alimentation intégré (fusibles)	448	Recommandations pour le rodage	80	Ouverture du capot, manette	138
Moteur	415	Si le moteur ne démarre pas . . .	285	Ouvre-porte de garage	160
Bouchon de remplissage d'huile	421	Surchauffe	394	Ouvre-porte de garage HomeLink ^{MD}	160
Chauffe-moteur	286	Système de refroidissement	430		
Choix de carburant	363	Vérification du niveau d'huile . . .	420		
Choix de l'huile	420,459			Panneau d'instruments et commandes	191
Compartiment	415	Nettoyage		Paramètres personnels	218
Démarrage	284	Balais d'essuie-glace	426	Pare-brise, dégivrage	83,270,276
Démarrage d'appoint	402	Roues	445	Pare-soleil, rallonge	92
Filtre à air	422	Nettoyage des lentilles du panneau d'instruments	447	Passage des vitesses	
Filtre à huile	422	Nettoyage des surfaces vitrées . . .	447	Boîte de transfert	297,300,303,305
Huile	420,459,460			Transmission automatique	289

Permutation des pneus	351	Pneu de secours compact	345	Témoin d'avertissement de pression	193
Phares	139,140	Pneus	84,341,484	Pneus radiaux	344
Appel de phares	142	Capacité de charge	338	Poids de remorque	376
Automatiques	140	Chaînes pour pneus	350	Poids nominal brut du véhicule (PNBV)	369,371
Commutateur	139,140	Changement de pneu	395	Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE)	370,372
Commutateur sélecteur de feux de route, feux de croisement . . .	142	Classe de qualité	484	Poids sur l'attelage/poids de la remorque	378
Nettoyage	447	De rechange	349	Polissage et cirage	443
Phares allumés avec essuie-glace en marche . . .	140,149	Durée utile des pneus	348	Port de la ceinture de sécurité par les femmes enceintes	51
Rappel sonore des phares . . .	141	Indicateurs d'usure des pneus . .	347	Porte-bagages	186
Remplacement	457	Mise sur cric	395	Porte-bagages au toit	186
Remplacement des ampoules . .	457	Patinage	347	Porte-tasses	178
Temporisateur	141	Permutation des roues	351	Pour ouvrir le capot	138
Temporisation	141	Pneu de secours compact	345	Pour signaler un défaut relié à la sécurité	483
Phares antibrouillards	139,141,196,458	Pneus de rechange	349	Précautions à prendre	416
Phares automatiques	140	Pour conduite à vitesse élevée .	343	Précautions, Gaz d'échappement .	81
Pièces de rechange	418	Pression de gonflage	342	Préparation pour le levage	397
Pièces Mopar	418,483	Radiaux	344		
Plancher de l'espace de chargement	180	Renseignements généraux . . .	341		
Pneu de secours	345,346,396	Roue de secours	396		
		Sécurité	332		
		Système de contrôle de pression	352		
		Tailles	334		

Pressions de gonflage des
pneus 342
Prise d'alimentation auxiliaire 175
Procédure de détorsion, ceinture
de sécurité 44
Procédures de démarrage 284
Programmation de clé 15
Programmation de clé à puce 15
Programmes d'entretien 464
Protection contre la corrosion 443
Protection des enfants 69,71,75,77
Protection des occupants 36
Protection des occupants (berline) . . 55

Radio, fonctionnement 268
Range-monnaie 179
Rangement 178
Rappel de ceinture de sécurité 50
Rappel de clé de contact 13
Recommandations pour le rodage
d'un nouveau véhicule 80
Réglage de l'horloge 225,243,252
Réglage du rétroviseur latéral 90

Régulateur de vitesse
électronique 150
Réinitialisation de l'indicateur de
vidange d'huile 205,212
Remorquage 371,407
 Assistance remorquage
 24 heures par jour 104
 D'un véhicule en panne 407
 Guide 376
 Loisirs 385
 Poids 376
Remorquage d'un véhicule en
panne 407
Remorquage de loisir 385
 Passage au point mort (N) 388
 Passage hors du point
 mort (N) 390
Remplacement de clé 14
Remplacement de clé à puce 14
Remplacement des
ampoules 456,457
Remplacement des balais
d'essuie-glaces 426

Remplacement des piles de la
télécommande (système de
télédéverrouillage) 23
Renseignements concernant la
garantie 482
Renseignements
généraux 16,23,118,362
Retrait de la clé de contact 11
Rétroviseur intérieur 89
Rétroviseurs automatiques
antiéblouissement 89
Rétroviseurs commandés à
distance 90
Rétroviseurs et miroirs 89
 Atténuation automatique des
 éblouissements 89
 Chauffés 91
 Commande électrique 90
 Commandés à distance 90
 Extérieurs 90
 Intérieur 89
 Miroirs de courtoisie 91
Rétroviseurs extérieurs 90

Rétroviseurs extérieurs chauffés	91	Service à la clientèle	480	Support lombaire	128
Rétroviseurs intérieurs	89	Service offert par le concessionnaire	418	Surchauffe du moteur	201,394
Risque		Siège à mémoire de position	134	Système complémentaire de protection du conducteur et du passager avant (SRS) – Coussin de sécurité	52
Conduite dans l'eau vive, montante ou stagnante et peu profonde	309	Sièges	123	Système d'aide au recul arrière	153
Roues et enjoliveurs	445	À commande électrique	124	Système d'alarme (antivol)	16,207
		À mémoire de position	134	Système d'avertissement de sous-gonflage des pneus	352
Sac gonflable latéral	55	Accès aisé aux places arrière	137	Système d'essuie-glace intermittent	146
Sacs gonflables	52	Appuie-tête	129	Système de climatisation	268,272,424
Sections Avertissement et Attention	7	Banquette arrière rabattable	132	Système de contrôle de pression des pneus	352
Sécurité des enfants	69,70	Banquette inclinable	128	Système de démarrage à distance	24
Selec-Trac, fonctionnement	303	Basculement	124	Système de diagnostic de bord	416,417
Sentry Key, antidémarrreur	13	Chauffés	125	Système de freinage	435
Serrures	27	Dossier rabattable	132	Antiblocage des roues (ABS)	316,319
A l'épreuve des enfants	30	Réglage	123		
Automatiques de porte	28	Réglage de la hauteur	124		
Déverrouillage automatique	29	Support lombaire	128		
Électriques de porte	28	Sièges avant inclinables	128		
Porte	27	Sièges chauffants	125		
Serrures de porte	27	Spécifications			
Serrures électriques de porte	28,29	Carburant (essence)	460		
		Huile	420,460		
		Stationnement en pente	314		

Frein de stationnement	314	Ne pas oublier les points suivants	434	Tableau de viscosité des huiles moteur	421
Maître-cylindre	435	Niveau du liquide de refroidissement	430,434	Tableau, référence dimensionnelle des pneus	334
Témoin	206	Vidange, rinçage et remplissage	431	Télécommande Système de démarrage à distance	24
Vérification du liquide	435,461	Système de télédéverrouillage, programmation de la télécommande	18	Télécommande de système audio	266
Système de freins antiblocage (ABS)	316,319	Système de télédéverrouillage, télécommande	18	Télécommande, ouvre-porte de garage HomeLink ^{MD}	160
Système de protection contre le vol	207	Système électronique d'antidérapage (ESC)	327	Télédéverrouillage	18
Système de reconnaissance vocale (RV)	118	Système électronique de commande des freins	319	Téléphone cellulaire	92,268
Système de refroidissement	430	Dispositif électronique antiroulis	321	Téléphone mains libres (uconnect ^{MD})	92
Ajout de liquide de refroidissement (antigel)	432	Système antipatinage	320	Témoin d'anomalie	195,417
Bouchon du radiateur	433	Système d'assistance au freinage	320	Témoin d'antiblocage des roues (ABS)	198
Capacité de liquide de refroidissement	459	Système de freins antiblocage	319	Témoin de coussin de sécurité	59,68,82,207
Choix du liquide de refroidissement (antigel)	431,459,460			Témoin de feux de route	196
Inspection	434			Témoin de remorquage/traction	199
Mise au rebut du liquide de refroidissement usé	433			Témoin du régulateur de vitesse	205

Témoin, phares allumés	141	Poids de la remorque et sur l'attelage	378	Vérification du niveau d'huile . . .	438
Témoins (Groupe d'instruments du tableau de bord)	193	Traction intégrale Changement des rapports	297,300,303,305	Vidange de liquide	439
Température du liquide de refroidissement, indicateur	200	Systèmes	297,303	Transmission manuelle Choix du lubrifiant	461
Température, commande automatique	272	Traction intégrale, fonctionnement	297	Uconnect ^{MD} (téléphone mains libres)	92
Temporisateur, phares	141	Transmetteur universel	160	Urgence Clignotants d'urgence	394
Tendeurs Ceintures de sécurité	47	Transmission	289	Démarrage d'appoint	402
Tête, appuis	129	Automatique	289	Surchauffe	394
Toit ouvrant	168	Entretien	437	Utilisation du cric	395
Toit ouvrant (Sky Slider à commande électrique)	171,440	Liquide	461	Utilisation du cric	395,398
Toit Sky Slider à commande électrique	171,440	Transmission automatique	287,289,437,439	Vérifications de niveau de liquide	439,440
Totalisateur partiel	203	Additifs spéciaux	438	Direction assistée	313
Traction de remorque	371	Ajout d'huile	439,461	Freins	435
Attelages	375	Changement de l'huile et du filtre	437,439	Huile à moteur	420
Câblage	382	Convertisseur de couple	297	Système de refroidissement	430
Conseils concernant le système de refroidissement	384	Gammes de rapport	290	Transmission automatique	437
Exigences minimales	378	Type de liquide recommandé	437,461	Vérifications de sécurité	81

Vérifications de sécurité à l'extérieur du véhicule	84	Verrouillage des portes arrière à l'épreuve des enfants	30	Vibrations dues au vent	34,170,175
Vérifications de sécurité à l'intérieur du véhicule	82	Verrous	84	Viscosité de l'huile moteur	421
		Capot	138	Vitre basculante du hayon	35

INSTALLATION D'UN ÉMETTEUR-RADIO

Les systèmes électroniques se trouvant à bord du présent véhicule ont été conçus de façon à ne pas perturber les ondes radio. Les émetteurs-récepteurs radio et les téléphones mobiles doivent être installés correctement par un personnel qualifié. Respectez les consignes suivantes lors de l'installation.

Les raccords électriques devraient être branchés directement à la batterie et être munis d'un fusible situé le plus près possible de la batterie.

L'antenne d'un émetteur-récepteur radio devrait être fixée sur le toit ou à l'arrière du véhicule. Il faut faire attention lorsqu'on pose une antenne avec base aimantée, car le magnétisme risque de nuire à la précision ou au fonctionnement de la boussole.

Le câble de l'antenne doit être aussi court que possible et éloigné des fils électriques du véhicule. N'utilisez qu'un câble coaxial blindé.

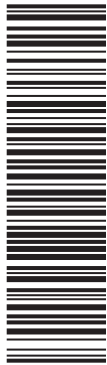
Ajustez soigneusement l'antenne et le câble à la radio, afin d'assurer un faible taux d'ondes stationnaires (SWR).

Un émetteur-récepteur radio plus puissant que la normale pourrait exiger des précautions particulières.

Il faut faire vérifier toutes les installations pour s'assurer qu'il n'y a pas de parasites entre l'équipement de télécommunication et les systèmes électroniques du véhicule.

The Jeep logo, consisting of the word "Jeep" in a bold, sans-serif font with a registered trademark symbol (®) to the right.

Jeep^{MD} est une marque déposée
de Chrysler Group LLC.



Chrysler Canada Inc.
12KK74-126-BA



Première impression

Imprimé aux États-Unis